هكذا من الأصل

SUR LE VIF

Remboursez !

Avec ce numéro, supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE - N° 14233 - 5 F

MERCREDI 31 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Tandis que le Conseil de sécurité vote une dixième résolution hostile à l'Irak

• Washington adresse de nouveaux avertissements à Bagdad

• Moscou propose une conférence interarabe

Le Boeing-747 qui rapatriait d'Irak et du Koweït deux cent quatre-vingt-deux ex-otages, dont deux cent soixante-deux Français, est arrivé à Paris mardi 30 octobre peu après minuit. Ces derniers ont été accueillis à Roissy par deux mille proches, ainsi que par Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères et Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française. Lors d'une conférence de presse tenue lundi au terme de la visite en France de M. Gorbatchev, M. Mitterrand a indiqué que sa joie ne serait complète qu'après la libération de tous les étrangers retenus par l'Irak. M. Gorbatchev avait qualifié d'« inacceptable » une option militaire dans le Golfe et avancé l'idée d'une « conférence interarabe », tandis que Washington adressait de nouveaux avertissements à Bagdad.

■ **Le sort des otages.** – L'avion des Iraqi Airways *rapatriant les* deux cent soixante-deux ex-otages français – dont les diplomates en poste au Koweït – avait aussi à son bord dix-neuf ressortissants étrangers : neuf Grecs, quatre Britanniques, deux Philippins, un Allemand, une Espagnole, un Libanais et un Tunisien. Une quarantaine de Français ont choisi de rester en Irak et au Koweït, dont une quinzaine de « doubles nationaux » résidant dans l'émirat. Plus de trois mille sept cents Occidentaux restent détenus en Irak et au Koweït. Une dizaine d'Américains et deux Britanniques sont les *derniers diplomates occidentaux* demeurant dans l'émirat.

Page 3

■ ***Les décisions des Nations unies.*** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, lundi soir, avec quarante-*huit heures de retard, une dixième* résolution contre l'Irak, condamnant les exactions commises au Koweït et posant le principe de *« réparations »* financières. Sous forme de menace voilée, le texte de la résolution 674 signale que, au cas où le gouvernement de Bagdad continuerait d'ignorer les injonctions de l'ONU, le Conseil *« devra prendre de nouvelles mesures ».*

Page 4

■ **Les efforts diplomatiques.** – Le *président George Bush, estimant* qu'il existe encore des chances pour une telle solution, a affirmé lundi qu'il ne préparait pas l'opinion publique à une guerre, mais a assuré qu'il n'hésiterait pas à agir militairement si nécessaire. De son côté, M. Evgueni Primakov, l'envoyé spécial du président soviétique, a quitté dimanche la capitale *irakienne pour l'Arabie saoudite* sans faire état de progrès.

Page 4

■ **Les activités militaires.** – Le déploiement des forces américaines en Arabie saoudite est presque achevé. Pourtant les experts américains pensent que les deux cent quarante mille hommes qui seront à pied d'œuvre à la mi-novembre dans le désert saoudien ne seront pas suffisants pour déloger les troupes irakiennes du Koweït. L'OTAN a d'autre part fait savoir, lundi, qu'elle prolongerait ses manœuvres navales en Méditerranée orientale jusqu'au 11 décembre à la demande des Etats-Unis.

Page 5

Ambiguïtés soviétiques

CURIEUX spectacle que celui que MM. Mitterrand et Gorbatchev ont donné lundi à Rambouillet, les deux hommes constatant ostensiblement une « convergence » alors qu'ils venaient de tenir des propos fort différents sur la crise du Golfe. *Un spectacle élargi aux dimensions de la planète si l'on compare les déclarations faites le même jour par les deux ex-« super-grands »* : tandis que M. Gorbatchev estimait qu'il fallait « tenir compte » des positions de M. Saddam Hussein, M. Bush comparait ce dernier à Hitler. Moyennant quoi, le président américain, lui non plus, ne voit aucune divergence avec son nouvel « allié » soviétique...

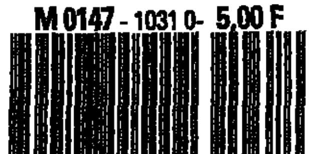
***Du côté de Moscou, cette* ambiguïté va un peu au-delà de ce qui serait utile et logique. Compte tenu de la rigidité des positions irakiennes, même les plus ardents avocats d'une solution pacifique ont intérêt à convaincre le dictateur irakien que son entêtement risque de conduire à un conflit armé dévastateur *pour son pays. Dire à* l'avance que l'option militaire est « inacceptable », comme l'a fait le président soviétique, s'apparente à l' « apaisement » que condamnait le même jour son homologue américain.**

D'AUTANT que le dictateur irakien s'est immédiatement emparé des propos soviétiques pour tenter d'enfoncer un nouveau coin dans la coalition de ses adversaires. Selon les confidences d'un diplomate de Bagdad recueillies par le « Financial Times », l'Irak serait prêt à garantir la sortie de tous les otages étrangers si Paris et Moscou prenaient publiquement et en commun l'engagement de s'en tenir à une solution pacifique.

Inutile de dire que cela est plus* que douteux. Certes, Paris et Moscou ont plus ou moins réglé, chacun à sa manière, le problème de leurs otages, mais la France y est parvenue en refusant tout contact officiel avec *Bagdad, alors que M. Primakov,* l'émissaire de M. Gorbatchev, en est à sa seconde visite en Irak en *un mois.

EN réalité, ce rôle de médiateur que cherche à se donner le président soviétique et qui s'apparente à ceux, tout aussi douteux, qu'ont tenus au début du conflit le roi Hussein de Jordanie ou M. Yasser Arafat, répond probablement à un double objectif. *Sur le plan intérieur,* il permet de rectifier l'impression qu'avaient laissée en septembre les propos très durs de M. Chevardnadze à l'ONU, propos dénoncés par la vieille garde à Moscou comme marquant la rupture d'une « vieille alliance » avec l'Irak. A l'extérieur, il offre à l'Union soviétique une occasion de retrouver un rôle autonome sur la scène, à un moment où la quête inlassable de subsides occidentaux à laquelle se livre le président soviétique fait douloureusement oublier les grandeurs d'antan.

Il reste que M. Gorbatchev, déjà absent de la scène militaire, est trop soucieux de « coller » à ses nouveaux amis occidentaux pour pouvoir mener de manière crédible une telle politique. MM. Mitterrand et Bush ont probablement raison de le compter toujours dans leur « camp ».


M 0147 - 1031 0- 5,00 F

Le retour amer des otages

Il n'y eut même pas de discours. Encore moins de musique, à peine un chant de groupe esquissé et vite refoulé dans le grand hall du terminal D de l'aéroport de Roissy. Dans la nuit de lundi 29 au mardi 30 octobre, ce fut, en quelque sorte, le service minimum avec une pensée très forte pour les milliers d'Occidentaux, les milliers de Soviétiques et tous les autres encore retenus prisonniers en Irak et au Koweït.

Arrivées une heure avant que le Boeing 747 des Iraki Airways *ne se pose*, Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères, Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française, et Isabelle Renouard, directrice des Français de l'étranger au Quai d'Orsay, incarnaient assez bien cette drôle d'atmosphère à l'occasion de la plus importante remise d'otages « étatiques » de ces dernières décennies par un Etat à un autre...

« Nous n'avons rien négocié, indiquait Mme Avice. *Nous avons un devoir de solidarité avec les autres otages. »*

La joie des Français, en somme, se devait d'être réservée, prude même, et si possible à l'abri des objectifs des photographes. Passé le temps des étreintes folles, des regards noyés de larmes, des pères embrassant leurs fils, des femmes caressant *leurs maris*, chacun évoquait les compagnons laissés à Koweït et à Bagdad. *« Il reste plus de cinq mille personnes là-bas »*, soupirait un jeune décorateur. Un commerçant traçait avec émotion le portrait d'un jeune Ardéchois de vingt-trois ans *« au cœur pur »* resté volontairement sur un site stratégique, assumant par solidarité son statut de « bouclier humain » aux côtés des otages étrangers.

LAURENT GREILSAMER
Lire la suite page 3

Une visite du CNPF en Chine

Pékin veut développer l'économie de marché

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, a annoncé, le lundi 29 octobre, que la part de l'économie dévolue au marché allait s'accroître. M. Li Peng a promis d'adopter de « nouvelles mesures dans la voie de la réforme ». Au même moment, le vice-président de la Banque mondiale, M. Karaosmanogla, a estimé qu'il était « temps de reprendre les prêts à la Chine de manière normale ». M. François Perigot, président du CNPF, arrive le 31 octobre à Pékin à la tête d'une délégation de chefs d'entreprise.

PÉKIN

de notre correspondant

Les déclarations du chef du gouvernement chinois ont un caractère assez spectaculaire compte tenu du personnage. Elles équivalent en effet à commencer à tourner la page sur la tentative infructueuse de recentralisation de l'économie qui avait suivi, à la demande de la vieille garde du régime, l'écrasement de l'agitation du printemps 1989.

M. Li Peng s'était fait l'outil de ce réflexe conservateur de la génération de la Longue marche, affolée par les conséquences politiques de l'ouverture du marché intérieur à laquelle ont abouti les réformes de M. Deng Xiaoping. Son discours est aujourd'hui l'exact opposé de ce qu'il disait il y a un an.

« Dans le processus à venir de la réforme, la proportion dévolue au marché pour réguler l'économie s'accroîtra », a notamment déclaré M. Li Peng. Il a souligné que les instruments de *« macro-contrôle de l'économie »* dont la Chine dit vouloir se doter n'avaient rien à voir avec *« une économie à planification centralisée »*, contrairement aux intentions qu'on lui prêtait.

Le premier ministre s'est toutefois empressé d'ajouter que son gouvernement s'efforçait toujours de parvenir à *« la formule précise »* permettant de *« combiner les avantages de l'économie planifiée et de la régulation par le marché ».*

FRANCIS DERON
Lire la suite page 22

La coopération Paris-Moscou

Lors de son séjour à Paris lundi 29 octobre, le président soviétique a signé à Rambouillet un traité d'entente et de coopération franco-soviétique. L'URSS envisage une indemnisation des emprunts passés.



Lire page 6 les articles de DOMINIQUE GALLOIS et de CLAIRE TRÉAN

La mort d'Alfred Sauvy

Statisticien, démographe, auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, cet économiste de talent était un précurseur et un grand pédagogue

Cet énorme brasseur d'idées, ce Balzac de l'économie, qui n'écrivit pas loin d'une cinquantaine d'ouvrages, ce prodigieux vivant, dont le cœur battait pour les grandes causes et les petites gens, et dont nos lecteurs appréciaient chaque mois les « Notes » bibliographiques, Alfred Sauvy nous a quittés mardi 30 octobre à Paris, la veille de ses quatre-vingt-douze ans.

Les années qui, pour d'autres, comptent double ou triple à *mesure que* l'existence s'allonge glissaient sur lui, sans rien modifier de son comportement et de sa vivacité d'esprit. Son visage lui-même gardait, derrière des rides un peu plus accusées, cette étonnante mobilité qui le faisait passer du registre grave au franc éclat de rire en l'espace d'une demi-seconde. Les lèvres généreuses, le front haut, cerné d'une brouissaille de cheveux gris, l'œil pétillant, il était la simplicité même.

L'esbroufe lui faisait horreur, et on le reverra longtemps montant ou descendant la rue Lepic, où il avait élu domicile, dans un costume hors d'âge, une serviette bourrée à la main, le béret sur la tête. Ce professeur au Collège de France, commandeur de la Légion d'honneur, sans aucune malice, mais parce qu'il se moquait éperdument des modes, présentait la silhouette de l'homme de la rue « bien de chez nous », tel qu'il est caricaturé par les Anglo-Saxons.

Ne nous fions pas aux apparences. Le personnage était hors du commun.

PIERRE DROUIN
Lire la suite page 23

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Antisémitisme

Silence sur Carpentras

par Jean-Marie Domenach

VOILA près de six mois qu'a eu lieu la profanation du cimetière juif de Carpentras. Le 14 mai (soit cinq ou six jours plus tard), le ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, a déclaré : *« Il n'y a pas besoin d'enquête policière pour savoir qui sont les criminels. »*

Six mois plus tard, malgré les dizaines d'enquêteurs venus de Paris, on ne sait toujours pas qui sont les criminels. Chose encore plus troublante : les médias écrits et audiovisuels qui avaient fait de cet abominable événement un scandale qui jeta dans les rues des centaines de milliers de manifestants et ternit à l'étranger la réputation de la France n'ont pas cherché à prendre le relais de l'enquête policière et se taisent. Nul parlementaire, nulle autorité morale ou intellectuelle n'ose interpeller le gouvernement. Carpentras semble être entré définitivement dans la légende noire de la nation sans qu'on connaisse les coupables et sans qu'on sache exactement ce qui s'est passé.

Les seules réalités prouvées à ce jour sont : 1) il y a bien eu profanation du cimetière juif ; 2) il n'y a pas eu, contrairement à ce qui fut prétendu alors, empalement d'un cadavre.

Le démenti officiel apporté tardivement sur ce second point n'enlève rien à l'horreur de la profanation des tombes, mais il conduit à se poser quelques questions sur cet empalement prétendu. Il y a eu montage. Par qui et pourquoi ? Ce montage est une opération répugnante qui consiste à se servir de cadavres à des fins médiatiques, comme cela fut fait en grand à Timisoara. Si la responsabilité de cette manipulation n'est pas établie et ne semble même pas avoir été recherchée, elle a eu pour inconvénient de pousser certains à mettre en doute l'authenticité de la profanation elle-même et à parler de provocation. Or il serait encore plus absurde d'attribuer sans preuves à des provocateurs ce que M. Joxe avait attribué sans preuves à des partisans de Jean-Marie Le Pen.

Mauvais arguments et passions troubles

Aussi troublante est l'hésitation sur la date de la profanation : la nuit du 8 ou celle du 9 mai ? Une étude serrée que Paul Yonnet vient de publier dans la revue *le Débat* (nº 61, septembre-octobre 1990) avance une hypothèse troublante : *« La profanation a été rendue publique le jeudi 10 mai, et l'on a fait, voulu ou laissé croire qu'elle avait eu lieu dans la nuit du 9 au 10 mai, donc dans les heures qui ont suivi la prestation télévisée de Le Pen. L'anonymat du forfait, prolongé par l'immédiateté coïncidente de la profanation, permettait de désigner le leader du Front comme l'instigateur objectif de ce désordre public. (...) Carpentras est une machine à démontrer. Le commentaire y a précédé la caricature de rares tentatives de recherche d'informations objectives. »* Il semble, en effet, que la profanation ait eu lieu dans la nuit précédente, celle du 8 au 9 mai.

La coïncidence entre l'intervention télévisée de Jean-Marie Le Pen et la profanation aurait donc, selon Paul Yonnet, conduit à retarder d'une journée la date de celle-ci afin d'établir entre les deux événements un lien de cause à effet, de renforcer un *« anti-lepénisme consensuel »* et ainsi de *« mettre fin à l'irrésistibilité de la montée du FN »*. Cette hypothèse ne nie pas la réalité du crime, mais elle oblige à réfléchir sur l'exploitation qui en a été faite.

Quelques jours après le crime, la presse affirmait qu'une jeune Antillaise noire avait été victime d'une agression raciste : histoire inventée. On apprend aussi qu'une enseignante du Sud-Ouest avait été rouée de coups par des parents d'élèves racistes : on n'en parle plus. Un mois plus tard, l'hypothèse d'une opération soigneusement préparée par des antisémites contre le cimetière de Carpentras commençait à s'effacer devant celle d'une *« opération (...) en grande partie improvisée et qui n'avait sans doute pas de caractère réellement idéologique »* (*le Monde*, 13 juin 1990). Œuvre de drogués, jeu de rôles qui a mal tourné ?

Nul ne peut, ou n'ose, dire encore la vérité sur Carpentras. Du moins faudrait-il la chercher. Au nom de la vérité elle-même, car les héritiers des dreyfusards ne peuvent tolérer qu'une cause, fût-elle la meilleure, s'appuie sur des mensonges. Ensuite, au nom de la dignité nationale et de la paix civile, parce que la France a déjà suffisamment de choses à se reprocher en fait d'antisémitisme, dans les années 1940-1944, et de crimes de guerre en Algérie, pour ne pas se charger encore la conscience s'il n'y a pas lieu. L'antiracisme est une cause assez noble pour qu'elle n'ait pas besoin de mauvais arguments et de passions troubles. Comme l'écrit encore Paul Yonnet, *« l'antagonisme, qu'on avait bien voulu croire un moment, hélas ! clarifié par l'expérience nazie, de l'antiracisme et du racisme s'est brouillé, est devenu fallacieux »*. La conviction qui a dressé tant de Français contre les nazis deviendrait rétrospectivement suspecte si l'antiracisme était exploité à des fins de division nationale et de propagande politicienne.

► **Jean-Marie Domenach, journaliste et écrivain, est ancien directeur de la revue *Esprit*.**

Golfe

La Jordanie étranglée

par Alain Charmant, Jean-Guy Devezeaux de Lavergne et Norbert Ladoux

LA Jordanie joue un rôle-clé dans la crise du Golfe. Sa situation géographique et sa tradition de commerce avec l'Irak (il y a peu encore, son premier partenaire commercial) font de sa participation sans faille une condition déterminante de l'efficacité de l'embargo. Mais ce dernier l'étrangle économiquement.

Ce petit pays de 3 millions d'habitants, relativement pauvre (le PIB par habitant, de l'ordre de 6 000 francs en 1988, est quinze fois moins élevé qu'en France), dépend très fortement de ses voisins.

Au plan politique, le royaume se situe dans le camp arabe, ce qui lui a coûté en 1967 la perte de la Cisjordanie, partie la plus riche de son territoire. Aujourd'hui, l'apparition au grand jour des vieilles oppositions régionales entre pays arabes met au second plan son image de « pays frère » sur la ligne de front face à Israël. Tiraillée entre trois puissants voisins – Syrie, Irak et Arabie saoudite, – la Jordanie doit aussi prendre en compte la forte composante palestinienne de son opinion publique. La conduite de sa politique relève de la quadrature du cercle.

Exportations taries

Au plan économique, le pays est aussi très dépendant de l'extérieur. Au niveau régional, la Jordanie joue un rôle de plaque tournante commerciale, et même financière, à la suite des difficultés du Liban. La quasi-totalité des biens consommés dans le pays est importée (l'énergie provient, par exemple, de l'Irak et de l'Arabie saoudite). L'important déficit de la balance commerciale atteint environ la moitié de la consommation finale (cette dernière s'élève à 19 milliards de francs en 1988, soit un niveau égal à celui du PIB). Il est financé à peu près à égalité par les revenus du tourisme, les transferts des travailleurs immigrés dans les pays du Golfe et l'aide internationale. Enfin, ultime source de financement, les emprunts extérieurs : la dette extérieure du pays atteignait une fois et demie le PIB en 1988.

En ce début d'année, la conjoncture économique jordanienne était déjà préoccupante. Le contre-choc pétrolier de 1986 a largement amputé l'aide des pays arabes ainsi que les rapatriements monétaires des Jordaniens palestiniens vivant à l'étranger. L'abandon de la souveraineté sur la Cisjordanie en 1988 a entraîné un retrait massif des fonds palestiniens des banques jordaniennes. La fin de la guerre Iran-Irak a fait sensiblement chuter l'activité du port d'Akaba. Depuis le début de 1988, la Jordanie a donc dû se soumettre à une politique d'ajustement du FMI. Le dinar a perdu 50 % de sa valeur en deux ans.

Que la crise du Golfe soit catastrophique pour le royaume ne fait aucun doute. Depuis août dernier, les exportations vers l'Irak se sont presque totalement taries (soit une baisse de 0,7 milliard de francs). L'activité du port d'Akaba est au plus bas (chute de 0,4 milliard de francs). Les quatre-vingt mille Jordaniens émigrés au Koweït ne rapatrient plus leurs salaires (estimés à 0,8 milliard de francs). Le coût de l'accueil des réfugiés pèse lourdement (il pourrait atteindre au total 0,8 milliard de francs d'ici à la fin de l'année). Les revenus du tourisme se sont taris (une baisse de l'ordre de 0,7 milliard de francs).

Ainsi la crise pourrait accroître mécaniquement le déficit de la balance des paiements de 4 milliards de francs environ en 1990 (y compris les importations pétrolières). Mais les autorités ont déjà réagi. Des mesures de rationnement de l'énergie ont été récemment adoptées et l'on peut s'attendre à une rigueur budgétaire accrue. Le déficit de la balance des paiements serait alors ramené à 2,5 milliards de francs (évaluation établie, ainsi que les suivantes, à l'aide d'un modèle macroéconomique).

Dans ce contexte, la conjonction des effets de la crise et de la rigueur entraînerait une chute de 4 % de l'activité et de la consommation des ménages. On peut en outre s'attendre à cinq points de plus d'inflation.

Dans la perspective d'un enlisement du conflit, la consommation des ménages se contracterait, en 1991, de près de 11 % par rapport aux prévisions antérieures à la crise. Le solde de la balance des paiements accuserait la même année un déficit supplémentaire évalué à 3,8 milliards de francs. Ces chiffres démontrent les limites d'une politique économique volontariste qui reste impuissante à rétablir l'équilibre extérieur. La structure très particulière des exportations – essentiellement phosphates, potasse et produits dérivés – explique l'inefficacité de mesures de contraction de la demande intérieure pour dégager des capacités de production exportables. Tout gain passe donc par la baisse des importations : un ajustement qui coûte très cher en termes de consommation des ménages et d'investissement.

Près de 30 % d'inflation

A la suite d'une telle politique, de graves conséquences sociales sont à craindre. En effet, depuis l'ajustement décidé en 1988, le pouvoir d'achat des ménages a déjà sensiblement régressé (de l'ordre de 15 % selon nous), avec une inflation de près de 30 % l'année dernière. D'ici à 1991, la baisse de ce pouvoir d'achat pourrait atteindre 25 % à 30 % par rapport à son niveau de 1988 !

La population palestinienne, qui représente la moitié de la population totale, est la plus pauvre. C'est elle qui a le plus souffert ces derniers temps, ce qui s'est traduit en particulier par les émeutes d'avril 1989. Une nouvelle baisse de son niveau de vie raviverait à n'en pas douter les tensions historiques qui l'opposent aux Jordaniens d'origine bédouine. Or la réaction des Palestiniens risque d'être d'autant plus prompte que leur nationalisme arabe est dynamisé par les thèses de Saddam Hussein.

La Jordanie ne peut faire face seule à ces difficultés. Dès cette année, le financement international doit s'accroître de 2,5 à 4 milliards de francs – suivant l'intensité de la politique d'austérité – pour annuler la dégradation de la balance des paiements consécutive à la crise. Un endettement déjà très élevé limite les possibilités d'emprunt à l'extérieur. Un recours accru à l'aide internationale est la seule voie possible. Or les défaillances de l'aide koweïtienne (le montant prévu était exceptionnellement élevé cette année : 2 milliards de francs) et – au moins à court terme – de l'aide saoudienne, réduisent les transferts en provenance des pays proches. C'est donc aux pays développés de prendre le relais pour 5 à 7 milliards de francs, soit directement, soit en incitant certains pays de la région à transférer vers la Jordanie une partie de leur nouvelle manne pétrolière. Soulignons que ce montant ne représente qu'au plus une semaine de production pétrolière de l'Arabie saoudite.

Si la crise se prolonge, l'aide nécessaire pourrait atteindre 8 milliards de francs l'année prochaine. Au total, le financement sur deux ans atteindrait 15 milliards de francs, qu'on doit rapprocher des 10 milliards de francs annuels demandés par les autorités hachémites à la communauté internationale.

C'est à ce prix que la contrainte économique pourra être suffisamment relâchée pour laisser à la politique jordanienne une réelle marge de manœuvre.

► **Alain Charmant, Jean-Guy Devezeaux de Lavergne et Norbert Ladoux sont experts auprès de l'administration jordanienne, sous l'égide d'un grand organisme financier international.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE

(Dessin paru dans la presse soviétique)

BIBLIOGRAPHIE

Affaires en tout genre

DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

de Mireille Delmas-Marty. PUF, coll. « Thémis », 1990. Deux volumes : partie générale (330 p., 139 F), partie spéciale (635 p., 178 F).

LES affaires sont les affaires. Et elles doivent réussir, sinon à quoi bon y consacrer tant d'ambitions, d'énergies, de capitaux et d'imagination ? Pour cela le juriste a créé une abstraction à l'image de l'homme, qu'il appelle une personne morale par comparaison et opposition à la personne physique. Comme si celle-ci ne devait pas être aussi morale et comme si, dans les affaires, plutôt que de morale, il ne fallait pas parler de droit. Suivons dans cette voie Mireille Delmas-Marty.

Classiquement, le droit pénal est divisé en droit pénal général, qui étudie le manquement à la loi pénale et le sort réservé à la personne qui s'est mise en infraction, et en droit pénal spécial qui dissèque chaque crime, chaque délit, chaque contravention. Le droit des affaires trouvait jusque-là sa place dans cette seconde partie, la responsabilité pénale des personnes morales n'étant invoquée qu'accessoirement dans la première. Or, aujourd'hui, notre auteur nous invite à découvrir un droit pénal général des affaires dans sa triple originalité. Autonomie de la responsabilité qui pourra être celle de la personne morale et pas nécessairement de celui qui dirige l'entreprise. Spécificité des sanctions, puisque apparaissent, à côté de l'emprisonnement peu utilisé et de l'amende insuffisamment dissuasive, des sanctions « réelles », comme la fermeture d'établissement, ou professionnelles, comme l'interdiction de gérer une société, ou encore administratives, comme les amendes ou injonctions prononcées par la Commission des opérations de Bourse ou le Conseil de la concurrence. Particularisme, enfin, de la procédure, qui voit des fonctionnaires spécialisés remplacer policiers et gendarmes pour constater les infractions et des syndicats et associations relayer les victimes individuelles.

Mireille Delmas-Marty aurait pu en rester là : son ouvrage aurait fait date. Mais elle a repris, dans un second volume, et pour une troisième édition, la partie consacrée au droit spécial des affaires. Si le praticien devait marquer son désintérêt pour les traités, alors que tout bouge autour de lui et que des « affaires » éclatent dans le monde des affaires, ce serait renoncer à l'évolution du droit, de la jurisprudence, des pratiques, et admettre qu'un dossier est semblable à un autre et ne peut être traité que par référence au précédent.

La comparaison avec les éditions antérieures est éclairante. Les droits spéciaux en matière fiscale, douanière, des sociétés, du travail, de la consommation, ont connu des développements importants. Mais, aussi, les tribunaux sont de plus en plus saisis d'affaires de Bourse, d'environnement, d'informatique. De classique et hexagonal le droit des affaires est devenu moderne et communautaire.

Sur tous ces sujets, Mireille Delmas-Marty indique les bases nécessaires, les solutions retenues et, par un jeu de références, permet des réflexions plus approfondies.

On aura compris que ce traité, pour le praticien et le théoricien du droit comme pour l'homme d'affaires, est une bonne affaire.

PIERRE TRUCHE
procureur général près la cour d'appel de Paris

LA CRISE DU GOLFE

Le rapatriement des Français d'Irak

M. Mitterrand insiste sur la libération de tous les étrangers

« Je ne peux que me réjouir du retour de trois cents Français. (...). Mais nous ne nous réjouirons complètement que lorsque les autres otages auront regagné leur patrie » : deux cent quatre-vingt-deux ex-otages – dont deux cent soixante-trois Français et dix-neuf étrangers, parmi lesquels neuf Grecs et quatre Britanniques – venaient de prendre place à bord d'un Boeing-747 d'Iraqi Airways à destination de Paris lorsque M. Mitterrand a ainsi commenté, lundi 29 octobre, ces libérations.

« Tous les pays responsables qui se sont exprimés au sein du Conseil de sécurité ont estimé que la condition de base était la libération de tous les otages. Nous réclamons la libération des otages quelles que soient leurs origines », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse commune avec le président Mikhaïl Gorbatchev, à l'issue de la visite en France du numéro un soviétique. M. Mitterrand a précisé qu'il était sur ce point en *« parfait accord »* avec M. Gorbatchev. C'est peu avant 18 h 30 (heure de Paris) que l'avion irakien avait quitté Bagdad, après plusieurs heures de retard et d'incertitude.

Son départ, annoncé pour 13 heures, fut en effet différé en raison du retard pris dans le transfert à Bagdad de la soixantaine de ressortissants français bloqués au Koweït. Parmi ces derniers figuraient les sept diplomates qui étaient, depuis le 26 août, soumis à un siège très éprouvant à l'intérieur de l'ambassade de France. Ces otages ont rejoint, à l'aéroport de Bagdad, les autres personnes libérées, qui les attendaient pour embarquer à bord du Boeing à destination de Paris.

Pour des relations « exemplaires »

Le Boeing d'Iraqi Airways, arrivé à 0 h 5, devait repartir de Paris pour Bagdad chargé de médicaments, dont la quantité et la nature n'ont pas été précisées. L'ambassade d'Irak en France a indiqué que ces médicaments avaient été *« achetés et payés par le gouvernement irakien »*. La décision de relâcher les otages de nationalité française avait été prise le 23 octobre, lorsque le Parlement irakien avait affirmé avoir approuvé, à la demande de M. Saddam Hussein, la libération des Français *« en hommage au peuple de France hostile aux démarches du président américain George Bush et en hommage à l'initiative du président François Mitterrand pour un règlement des problèmes de la région par des moyens pacifiques »*. Il avait également souligné *« le désir de l'Irak de sauvegarder ses relations avec la France »*.

Le Parlement irakien a renouvelé ce *« désir »* lundi, à l'occasion du départ des ex-otages, en souhaitant que les relations franco-irakiennes deviennent *« exemplaires »*, basées sur les principes de *« liberté et de démocratie »*. Dans un message adressé au peuple français *« ami »*, le Parlement s'est déclaré désireux que les relations de la France avec Bagdad *« évoluent de façon à devenir exemplaires et soient un modèle de relations positives et équilibrées entre les peuples »*.

De leur côté, les autorités françaises ont affirmé à plusieurs reprises que la décision de Bagdad était *« unilatérale »* et M. Mitterrand a tenu à souligner, dimanche, que la France n'avait eu *« aucun contact »* avec l'Irak pour négocier la remise en liberté de ses ressortissants.

Enfin Paris a élevé mardi une *« ferme protestation »* auprès de l'Irak *« en raison du fait que les diplomates français ont été contraints de quitter l'ambassade du Koweït »*, a déclaré le porte-parole du ministère français des affaires étrangères. L'ambassadeur d'Irak en France, M. Abdel Razzack el Hachimi, a été reçu mardi matin au quai d'Orsay où lui a été remise une note de protestation, a indiqué le porte-parole, M. Daniel Bernard.

La note précise que les diplomates n'étaient plus en mesure d'exercer leur mission en raison des agissements des autorités irakiennes, mais que l'ambassade reste ouverte et que les *« les relations diplomatiques entre la France et le Koweït sont du seul ressort de ces deux Etats »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Un fils n'est pas rentré...

AUBENAS

de notre correspondant

Dans leur maison de Saint-Etienne-de-Fontbellon, M. Maurice Jouffre, contremaître des services vicinaux de la ville d'Aubenas, son épouse et leur fille ne participent pas à la joie des retours tant attendus. Ils ne sont pas montés à Paris.

Leur fils, Christophe, vingt-trois ans, technicien chez Alsthom, aurait décidé de ne pas rentrer en France. Ils ne souhaitent pas parler. *« On ne sait pas ce qui pourrait lui arriver. »* Ils attendent d'*« en savoir davantage »*.

Christophe a gagné le 1er août Koweït-Ville d'où il leur a transmis un message : *« Il y a un coup d'Etat. »* Et puis, plus rien. Par des Polonais et des Belges qui ont pu réussir à s'enfuir, M. et Mme Jouffre ont appris que leur fils se cachait avec trois autres personnes dans des immeubles pour ne pas être pris par les soldats irakiens. Puis il a tenté de passer la frontière, sans succès. Depuis, le silence. Jusqu'à ces derniers jours où ils ont vécu dans l'espoir de le revoir enfin.

Aujourd'hui un de ses compagnons affirme qu' *« Ardéchois, cœur fidèle »*, leur fils a décidé de rester là-bas, loin d'eux, par solidarité avec les otages non libérés. Une version non confirmée par les autorités françaises. A l'ambassade de France en Irak, il aurait simplement déclaré qu'il restait en Irak pour raisons personnelles. *« Jamais il n'a fait valoir d'autres motifs, et ses motivations échappent à tout le monde »*, précise Me Jacques Miquel, l'avocat du comité de soutien aux familles d'otages.

Quelle que soit la vérité, elle prolonge, encore un peu, l'inquiétude des Jouffre. L'attente d'un héros ne remplace pas le retour d'un fils.

ANDRÉ GRIFFON

Une quarantaine de ressortissants français n'ont pas souhaité partir

Une quarantaine de Français, qui auraient dû prendre place à bord du Boeing des *Iraqi Airways*, n'ont pas souhaité rentrer en France, a indiqué Me Jacques Miquel, avocat du Comité national de défense des familles d'otages français retenus en Irak et au Koweït.

Parmi ces personnes figurent une quinzaine de doubles nationaux résidant au Koweït, plusieurs prêtres, religieuses et missionnaires *« qui ont voulu continuer leur apostolat »* en Irak, et cinq ou six personnes de nationalité étrangère ayant épousé des Français.

Me Miquel et l'autre avocat du comité, Me Yves-Eric Massiani, ont, en outre, exprimé, *« au nom des familles, leur gratitude à l'égard des diplomates français en poste au Koweït et à Bagdad, qui ont fait preuve d'un courage remarquable ainsi qu'à la direction des Français de l'étranger, du ministère des affaires étrangères pour son dévouement et son efficacité »*.

Ils ont, également, lancé *« un appel pour la libération immédiate et sans condition des autres otages de toutes nationalités encore retenus contre leur gré dans des conditions particulièrement intolérables »*.

Le retour amer des otages

Suite de la première page

« Nous sommes partis, soulagés, mais nous avons été lâches, résumait un homme d'affaires. *Alors, comment faire la fête ? »* Et c'est vrai qu'elle paraissait solitaire, cette jeune femme venue une bouteille de champagne à la main, vrai aussi qu'ils étaient bien minoritaires, ces deux ou trois petits groupes qui posèrent complaisamment en famille pour la presse avec des mines réjouies le temps des premières retrouvailles digérées. Me Jacques Miquel, l'un des principaux animateurs du Comité national de défense des familles d'otages, pris dans le tourbillon, les *traits tirés par deux mois de tensions*, allait répétant son appel à la libération des autres otages, prisonniers dans *« des conditions particulièrement intolérables »*.

Des gardes nerveux

Bref, « ils » étaient là, encore vêtus de vestes légères, de polos et de pantalons de toile, saufs, apparemment en bonne santé, mais l'on ne pouvait s'empêcher d'éprouver de la compassion pour cet homme venu chercher son frère et apprenant qu'il avait été finalement retenu en Irak pour s'être présenté à l'aéroport muni de films photographiques. De même pensait-on à cet otage britannique, en cours de naturalisation et détenteur d'un passeport français, dont une parente signalait à mi-voix qu'il n'avait pu bénéficier de ce miraculeux vol-charter 3387, ou encore à ces hommes d'Eglise – une vingtaine de religieux – choisissant de rester par fidélité à leur mission.

Dans une clameur relative, les deux cent quatre-vingt-deux otages libérés (comprenant une vingtaine d'étrangers, dont un diplomate allemand) racontaient maintenant, protégés des journalistes par de *hautes parois en plexiglas, leurs* angoisses passées pour les uns, leur long et pesant farniente dans des hôtels de Bagdad pour les autres. Mais, entouré de sa femme et ses deux enfants, poussant un *volumineux chariot à bagages, un homme* d'affaires se refusait à accepter l'expression trop facile d' « otages-piscine » : *« On m'a volé quatre-vingt-dix jours de vie »*, lançait-il en conclusion de notre conversa*tion.*

A deux pas d'un père serrant enfin sa petite fille, un nourrisson de deux mois drapé dans une robe couleur fuschia, un jeune spécialiste de la décoration murale résumait pour sa part une vie irréelle : il avait continué à travailler sur le chantier du palais présidentiel avec son père et cinq autres artisans français, non, il n'avait pas souffert. Jusqu'au dernier jour, son groupe avait continué de résider dans la villa qui leur avait été attribuée avant que l'Irak n'envahisse le Koweït. *« Les Irakiens avaient confiance en nous*, rapporte-t-*il. A Bagdad, on sentait l'amitié de la population. Les chauffeurs de taxi nous disaient que la politique de François Mitterrand allait plutôt dans le bon sens. »*

En revanche, les personnes détenues sur les sites stratégiques refusaient en majorité de parler. Pour protéger *« ceux qui sont restés »*, pour se protéger elles-mêmes. Ces hommes au visage marqué par la fatigue ont juste confié à leurs camarades, lors du vol Bagdad-Paris, les conditions de vie très strictes qui furent les leurs ces trois dernières semaines et celles encore plus pénibles réservées aux ressortissants anglo-saxons. « Boucliers humains » confinés dans des locaux exigus par des chaleurs accablantes, contraints à des changements de sites brusques et incompréhensibles, surveillés incessamment par des gardes eux-mêmes nerveux, voilà ce que fut leur lot. Tous, bien sûr, attendaient avec impatience les messages personnels transmis par Radio-France Internationale (RFI) lorsqu'ils avaient un poste transistor à leur disposition. Tous, y compris les sept fonctionnaires français reclus dans les locaux de l'ambassade de France à Koweït-Ville. *« RFI a sauvé quelques dizaines de personnes de la dépression »*, assure Jean-Pierre Galtier, notre chargé d'affaires au Koweït, avec le sourire.

Deux bidons d'essence

Le personnel de l'ambassade, dans un ordre parfait, cravaté, inébranlable, est longuement accueilli par Mme Avice et Mme Renouard. Félicité, loué, Jean-Pierre Galtier, dont on craignait à Paris que son état de santé soit mauvais, assume ces civilités, rassure les uns d'un mot, les autres d'un regard. Par bribes, on apprend ce que fut, vécu de l'intérieur, le siège de ce bâtiment par l'armée irakienne, durant plus de deux mois.

La solitude, à l'évidence, aura été massive. Mais la solidarité aussi, certains parvenant, de l'extérieur, à rompre l'embargo imposé aux diplomates. Ainsi ce jeune Indien silencieux, retiré dans un coin, a-t-il réussi à ses risques et périls à franchir régulièrement les obstacles pour déposer derrière l'ambassade deux bidons d'essence assurant aux assiégés le minimum d'autonomie indispensable à leur générateur. Son « patron », François Teillet, un commerçant installé à Koweït depuis une quinzaine d'années, est à côté de lui. D'une voix faible comme un murmure, il confie : *« On les a assistés au maximum, bien sûr. »* Car lui bénéficiait de plus de liberté, contrairement à certains, contraints de s'abriter dans des gaines d'aération, à la nuit tombée, pour échapper aux perquisitions des militaires.

Dans l'ambassade elle-même, il fallait s'assurer une alimentation durable en eau. Avant d'avoir épuisé les maigres réserves stockées dans les baignoires, les lavabos et les tiroirs métalliques, les deux agents de la sécurité de l'ambassade parvinrent à sortir des locaux et à détourner la canalisation d'un bâtiment voisin vers leur résidence... Enfin, le dernier jour, à la dernière minute, il est revenu au chiffreur de l'ambassade, un jeune homme à la moustache fine et au visage amaigri, le devoir de détruire son outil de travail, ce télex sur lequel il avait veillé si jalousement : rien moins que le cordon ombilical avec Paris.

LAURENT GREILSAMER

Près de quatre mille Occidentaux toujours retenus

Après la libération de quelque 300 Français, un peu moins de 4 000 Occidentaux sont toujours retenus contre leur gré en Irak ou au Koweït.

Il reste quelque 1 400 Britanniques, le groupe le plus nombreux en raison de leur présence importante au Koweït avant l'invasion irakienne, actuellement répartis entre l'Irak (800 dont 300 « boucliers humains » sur des sites stratégiques) et le Koweït (600 dont 60 sur des sites). On compte environ 1 100 Américains : 500 en Irak (dont 106 sur des sites) et 600 à 700 au Koweït. Il y a également 320 Italiens, 139 Japonais, 301 Allemands (dont plus de 70 sur les sites), 85 Suédois (dont 45 sur les sites).

Les Canadiens sont environ 80 (une soixantaine en Irak, une vingtaine au Koweït), les Suisses 80, les Grecs 24 et les Néo-Zélandais 17. Un groupe de 9 Finlandais est toujours en instance de départ. Onze Portugais sont encore retenus par l'Irak (dont 1 au Koweït). Par ailleurs, environ 4 300 spécialistes soviétiques se trouvaient encore en Irak la semaine dernière, a-t-on indiqué à Moscou.

Leur évacuation se fait en vertu d'un accord soviéto-irakien, à raison de quelques centaines par semaine. Enfin, l'Irak a autorisé le départ de 690 otages bulgares, après la visite du vice-président Atanas Semerdjiev. – *(AFP.)*

Les réactions politiques

Le Front national met en cause le gouvernement

« La libération de nos compatriotes arbitrairement retenus en Irak et au Koweït réjouit tous les Français. Elle met fin à une situation inacceptable », a affirmé M. Jacques Chirac, quelques instants après l'arrivée des otages français à Roissy. Dans une déclaration à l'AFP, le président du RPR a ajouté : *« Tous les étrangers actuellement privés de leur liberté de sortir d'Irak et du Koweït doivent bénéficier d'une mesure identique. Il y va de l'honneur du peuple irakien. »*

Le Front national s'est lui aussi réjoui de cette libération en disant : *« C'est un heureux événement, qui ne doit pas rester isolé, mais s'inscrire (...) dans un processus de désescalade. »*

Selon le FN, cette libération n'est pas la conséquence de la fermeté de la France à l'égard de l'Irak, puisque *« dans ce cas, l'extrême fermeté américaine et britannique aurait dû permettre une libération prioritaire de leurs ressortissants (...). C'est la politique des « petits pas » de la désescalade en vue des négociations, qui était celle préconisée par le FN, qui l'a emporté sur celle du tout ou rien »*, affirme le parti de M. Le Pen.

Enfin, indiquant *« n'avoir cessé d'agir depuis trois mois (...) en direction des autorités irakiennes pour obtenir prioritairement la libération des otages »*, le Front national met en cause le gouvernement français qui, selon lui, aurait effectué des démarches auprès de l'Irak tendant *« non à libérer les otages mais à empêcher Jean-Marie Le Pen et la délégation du Front national de se rendre à Bagdad pour les y chercher »*. Le Mouvement-Solidarité-Participation (club gaulliste) salue pour sa part *« la liberté de mouvement rendue aux Français »*, en souhaitant qu'elle soit également rendue aux autres ressortissants étrangers retenus contre leur gré : *« Une telle décision ne pourrait être que facilitée par un repli, y compris partiel, du dispositif potentiellement offensif installé aux frontières de la République irakienne par plusieurs Etats sur le fondement d'une interprétation extensive des résolutions des Nations unies. »*

Dans la presse nationale

Unanimité

Unanime, la presse nationale se félicite, mardi 30 octobre, du retour des otages français en Irak. *« Toute libération d'otages s'accompagne des remerciements d'usage*, écrit Marc Kravetz, dans *Libération*, *celle-ci fait exception. La France n'a négocié avec personne et il n'y a pas lieu de remercier le pouvoir qui est revenu sur une injustifiable décision. »*

« Otages, bien sûr, ils l'étaient, ajoute Marc Kravetz, *mais les images, comme les mots en appellent d'autres. Ce retour en fanfare ne peut qu'évoquer d'autres scènes, quand, au compte-gouttes, Paris accueillait les otages de Beyrouth. Ce n'est pas être trouble-fête que de rappeler que ceci, tout de même, n'a rien à voir avec cela. »*

« Il n'est pas question aujourd'hui de remercier qui que ce soit, indique Thierry Desjardins dans le *Figaro*, *et surtout pas Saddam Hussein [qui] restera à jamais, aux yeux de l'histoire, un preneur non seulement d'otages mais de boucliers vivants. Il n'est pas question non plus de nous réjouir totalement tant que tous les autres otages n'auront pas eux-aussi quitté l'Irak. » « Pour l'instant, rien, strictement rien, ne permet d'accuser la France d'avoir trahi la solidarité internationale et ce serait faire le jeu de Saddam Hussein que de chercher querelle à la France parce que ses ressortissants ont eu plus de chance que les autres*, ajoute Thierry Desjardins, *mais pour le reste, rien n'a changé à propos du problème du Golfe. Que le président irakien ne se fasse aucune illusion : ce n'est pas parce qu'il aura libéré ses otages qu'on lui fera cadeau du Koweït. »*

« Les quelques parcimonieux signaux que peut envoyer le dictateur de Bagdad ne peuvent faire la pluie et le beau temps dans la communauté internationale, remarque Philippe Marcovici, dans le *Quotidien de Paris un test et un seul ne trompera pas, c'est le Koweït, encore et toujours le Koweït. Ou Saddam Hussein se retire sans conditions ni préalables, auquel cas il aura la paix, ou il décide de s'y maintenir, envers et contre tous, auquel cas il s'exposerait à la guerre. Tôt ou tard. »*

Dans *l'Humanité*, Magali Jauffret développe une tout autre analyse de la crise. *« Nous sommes heureux du retour au pays de tous les otages français, mais il y a un paradoxe dans ce retour. Tout se passe comme si cet événement était vidé de son sens, banalisé, comme si on évitait soigneusement d'en éclairer toute la portée (...). Ne pourrait-on y voir un geste, un encouragement, des prémices à ce qui pourrait amorcer un processus pacifique ? Faudrait-il toujours, et d'autant plus que l'on a marqué des points, donner des gages à la position va-t-en-guerre américaine ? (...). »*

LA CRISE DU GOLFE

Nouveaux et sévères avertissements de MM. Bush et Baker à M. Saddam Hussein

Le président George Bush, estimant qu'il existe encore des chances d'une solution pacifique à la crise du Golfe, a affirmé, lundi 29 octobre, qu'il ne préparait pas l'opinion publique à une guerre, mais a assuré qu'il n'hésiterait pas à agir militairement si nécessaire.

Le secrétaire d'Etat James Baker a d'autre part averti Bagdad qu' *« il y a une limite à la patience de la communauté internationale »* et que toute utilisation d'armes chimiques ou biologiques par l'Irak aurait *« les conséquences les plus sévères »*.

M. Bush a déclaré à San Francisco (Californie), où il faisait campagne pour les candidats de son parti, qu'il continuerait de consulter le Congrès sur la crise du Golfe mais n'attendrait pas son feu vert pour agir si besoin est. *« L'histoire est pleine d'exemples d'un président devant agir. Je l'ai fait dans le passé et certainement en cas de provocation, je n'aurais aucune hésitation »*, a-t-il dit. Le président devait s'entretenir mardi à Washington avec des parlementaires, dont certains s'inquiètent du risque d'un déclenchement des hostilités dans le Golfe avant la reprise des travaux du Congrès en janvier.

M. Bush a déclaré par ailleurs n'avoir *« rien vu qui puisse suggérer quelque chose de positif »* dans la mission effectuée au cours du week-end à Bagdad par M. Evgueni Primakov, l'envoyé spécial du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev pour la crise du Golfe. M. Primakov a quitté dimanche la capitale irakienne pour l'Arabie saoudite sans faire état de progrès. M. Bush, qui devait également revoir les options américaines mardi avec le secrétaire à la défense Dick Cheney et le chef d'état-major interarmes Colin Powell, a réaffirmé qu'il tentait de résoudre la crise de façon pacifique. *« J'espère que les sanctions économiques, couplées à la solidarité internationale contre Saddam Hussein, convaincront ce dernier qu'il doit se retirer du Koweït sans conditions »*, a-t-il dit.

Pas de divergences entre Washington et Moscou

Le président américain a estimé que la coalition internationale restait solide. Il a notamment souligné que l'URSS, qui tente avec insistance d'obtenir une solution pacifique en discutant avec l'Irak, connaissait la position américaine et a estimé qu'il n'y a pas de divergences entre Washington et Moscou.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain James Baker, qui entamera au plus tôt vendredi en Arabie saoudite une nouvelle mission dans les pays du Golfe et en Europe, a averti lundi que l'Irak aurait à souffrir *« les plus sévères conséquences »* si le président Saddam Hussein avait recours à l'arme biologique ou chimique. Le secrétaire d'Etat a une nouvelle fois affirmé qu'aucune option pour résoudre la crise du Golfe n'était exclue, dans un discours prononcé lundi à Los Angeles (Californie) devant le World Affairs Council. *« Que personne n'en doute : nous n'excluerons pas un usage possible de la force si l'Irak continue à occuper le Koweït »*, a souligné James Baker, ajoutant : *« La voie suivie par Saddam Hussein n'est pas celle de la paix. C'est une ordonnance pour la guerre. Et je vais dire cela carrément : si sa façon de conduire les affaires l'emporte, il n'y aura pas d'espoir de paix dans la région »*.

L'Irak suggère une conférence arabe

Le président irakien Saddam Hussein a pour sa part suggéré lundi à la télévision américaine la tenue d'une conférence des pays arabes pour *« résoudre les problèmes tandis que seraient mises en place de bonnes conditions pour leur permettre de s'asseoir et de résoudre leurs problèmes en accord avec leurs propres conception et façon de voir les choses »*.

M. Saddam Hussein était interviewé à Bagdad par deux journalistes de la chaîne de télévision par cable CNN quelques heures après avoir eu un entretien avec l'émissaire soviétique, M. Evgueni Primakov. Il a eu avec ce dernier, a-t-il dit, des entretiens *« profonds et très utiles »* dont il n'a pas voulu révéler la teneur.

Le numéro un irakien a souligné qu'il voyait deux moyens de parvenir à une solution pacifique de la crise du Golfe : la convocation d'une conférence internationale fondée sur son initiative du 12 août dernier, c'est-à-dire traitant ensemble tous les problèmes du Proche-Orient – les questions libanaise, palestinienne et koweïtienne, – ou laisser une conférence entre Arabes résoudre leurs problèmes. M. Hussein n'a pas précisé si les Arabes se pencheraient spécifiquement sur la seule question du Koweït, mais il a fait par ailleurs remarquer que sa proposition de règlement d'ensemble ne plaisait ni à Washington ni à Londres.

Le président irakien, en costume civil, détendu et souriant, a déclaré qu'il *« œuvrait en vue d'éviter la confrontation militaire »*, mais a réaffirmé aussi ne pas vouloir renoncer au Koweït. A la question de savoir comment résoudre le problème s'il est demandé à l'Irak de se retirer du Koweït, M. Hussein a répondu : *« S'il y a quelque chose d'inexact dans la position des autres parties, ce n'est pas notre problème »*.

Fidèle à lui-même, le président irakien a de nouveau proposé un dialogue au président George Bush. Evoquant les propos du président américain le comparant à Hitler, il a estimé que ce dernier avait commis une erreur *« en présentant un chef d'Etat en ces termes, fermant ainsi la porte à tout dialogue et à toute possibilité de résoudre la crise avec ce chef d'Etat »*. M. Hussein a estimé que ceux qui cherchaient une confrontation militaire étaient en premier lieu Israël, puis Mme Margaret Thatcher, le premier ministre britannique, et, enfin, le président Bush. *« Il nous semble, a-t-il ajouté, que Israël et Mme Thatcher tentent tous deux de pousser M. Bush »* dans la voie militaire. – *(AFP, Reuter.)*

A Koweït
Seuls les diplomates américains et britanniques...

Après l'évacuation par la France lundi 29 octobre de son ambassade au Koweït, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont les seuls pays occidentaux à maintenir des diplomates dans l'émirat quadrillé par les troupes de Bagdad.

Encerclés depuis près de trois mois par des soldats irakiens, les derniers « résistants » retranchés dans ces ambassades vivent dans des conditions matérielles extrêmement difficiles. Faute de réserves suffisantes d'eau potable, les diplomates américains – une dizaine au total – ont été contraints de boire l'eau de la piscine qui se trouve dans l'enceinte de la chancellerie.

Ils vivent sans électricité et dans des *« conditions pitoyables »*, selon la description faite cette semaine par le nouvel ambassadeur américain nommé au Koweït, M. Edward Gnehm, qui se trouve actuellement à Manama. Mais il a affirmé que ses collègues *« résistent et résisteront aussi longtemps que possible »*. Les Britanniques ne sont plus que deux : l'ambassadeur Michael Weston et le consul Larry Banks. Deux autres diplomates sont partis début octobre pour Bagdad afin de permettre à ceux qui sont restés de « tenir » plus longtemps sur les maigres provisions de l'ambassade. – *(AFP.)*

Ancien premier ministre japonais
M. Nakasone se rend à Bagdad pour tenter d'obtenir la libération d'otages

TOKYO
de notre correspondant

L'ancien premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone rencontrera, samedi prochain, le président Saddam Hussein, a annoncé lundi 29 octobre le secrétaire général adjoint du Parti libéral-démocrate (PLD), M. Koko Sato, qui l'accompagnera à Bagdad. L'invitation lui avait été transmise par l'ambassade d'Irak à Tokyo.

M. Nakasone se rendra à Bagdad en tant que *« conseiller »* du PLD dont, formellement, il n'est plus membre, ayant quitté le parti conservateur à la suite de son implication dans le scandale Recruit. Il aura mission de tenter d'obtenir la libération de certains des cent trente-neuf otages japonais.

Sur les brisées de MM. Waldheim et Heath, qui s'étaient rendus à Bagdad dans le même but et avaient obtenu certains résultats, l'ex-premier ministre sera la personnalité politique japonaise la plus en vue à rencontrer M. Saddam Hussein depuis l'invasion du Koweït. Cette visite risque toutefois de mettre Tokyo dans une position embarrassante. Le ministère des affaires étrangères a déjà pris les devants : *« M. Nakasone agit de sa propre initiative et non à la demande du gouvernement. »*

Ph. P.

La France alloue une aide financière de près d'un milliard de francs à l'Egypte

Le gouvernement français a accepté de fournir à l'Egypte une aide financière d'un montant de 968 millions de francs, comprenant, notamment, un prêt de 250 millions pour l'aider à surmonter le déséquilibre de sa balance des paiements. Le ministère de l'économie a annoncé, lundi 29 octobre, dans un communiqué, que les 718 autres millions seraient mis à la disposition de l'Egypte afin de soutenir ses projets de développement touchant les domaines de la santé, des transports, de l'énergie, de l'agriculture et des télécommunications. Les conditions précises de ces prêts n'ont pas été immédiatement communiquées.

L'Egypte fait partie, avec la Jordanie et la Turquie, des trois pays de la « ligne de front » dont l'économie souffre de l'embargo économique décidé par les Nations unies contre l'Irak. – *(AP.)*

□ **Reprise des attentats anti-israéliens.** – Deux attaques au couteau et une tentative d'attentat à la bombe ont fait, mardi 30 octobre, deux morts et quatre blessés en Israël et dans les territoires occupés. L'attentat à la bombe s'est produit tôt dans la matinée au centre de Bnei Barak, banlieue ultra-orthodoxe de Tel-Aviv. Un Palestinien a été tué et deux autres de ses complices blessés par l'explosion prématurée de l'engin. Deux heures plus tard, un policier israélien a été légèrement blessé à la poitrine de coups de couteau à Jérusalem-Est par un Palestinien. Au même moment, près de la mairie de Naplouse, en Cisjordanie, un civil israélien a été également blessé de trois coups de couteau dans le dos par un jeune Palestinien. L'agresseur a été tué aussitôt. – *(AFP.)*

Le Conseil de sécurité envisage d'exiger des « réparations » de l'Irak

Après un report de quarante-huit heures, à la demande de l'URSS, le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé le 29 octobre par treize voix pour et deux abstentions (Cuba et le Yémen) la dixième résolution condamnant l'Irak. Celle-ci évoque notamment la possibilité d'exiger des compensations pour les exactions commises au Koweït.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

La résolution 674 est destinée à ramener l'attention de l'opinion internationale sur la crise du Golfe après la fusillade de Jérusalem qui avait valu au gouvernement israélien une ferme condamnation par les Nations unies. Le texte comporte trois points essentiels. D'abord, que l'Irak cesse immédiatement de prendre des otages et s'acquitte de ses obligations envers les ressortissants étrangers, y compris les représentants des missions diplomatiques et consulaires, en autorisant le départ de ceux qui le souhaitent. Bagdad doit garantir aux diplomates l'accès *« immédiat »* aux vivres, à l'eau et aux services essentiels.

L'Irak est informé qu'il sera tenu pour responsable *« de toute perte, tout dommage ou tout préjudice subi »* par le Koweït et les Etats tiers, leurs ressortissants et leurs sociétés.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, est invité à poursuivre ses bons offices pour *« la sécurité et le bien-être »* de toute personne se trouvant en Irak et au Koweït, de même qu'à déployer les efforts diplomatiques qu'il jugera nécessaires pour tenter de parvenir à une *« solution pacifique de la crise »*. Dans un des derniers points de la résolution, le Conseil exige que l'Irak se conforme aux dispositions du présent texte comme des neuf autres résolutions, sous peine de voir cette institution *« prendre de nouvelles mesures en application de la Charte »* des Nations unies.

De l'avis des diplomates, cette menace à peine voilée n'est pas liée à la réunion, le même jour, à New-York, du Comité d'état-major de l'ONU *(voir article ci-contre)* avec des officiers généraux des cinq pays membres permanents du Conseil.

C'est le première fois qu'une réunion consultative de ce comité se tient à un niveau de représentation aussi élevé, a admis le président du Conseil de sécurité, Sir David Hanney, à l'issue du vote. *« Mais*, a ajouté le représentant britannique, *elle ne se déroule pas de façon officielle et il ne faut pas en tirer de conclusion hâtive. »*

Soviétiques et Américains, tout en continuant à voter à l'unisson les différents textes condamnant l'Irak, ont semblé se démarquer un peu les uns des autres, ces derniers jours. Lorsqu'il a suggéré, le 27 octobre, un délai de quarante-huit heures avant de se prononcer en faveur de la future résolution 674, le représentant soviétique avait promis qu'il voterait le texte. Ce qu'il a fait, allant jusqu'à parrainer le document, en même temps que la France, peu avant le vote. Son homologue américain a, lui, rappelé que son gouvernement envisage d'envoyer 100 000 hommes de plus dans le Golfe, et il a fait savoir qu'il fallait continuer d'explorer toutes les voies permettant de sortir de l'impasse *« sans en exclure aucune. »*

SERGE MARTI

La résolution 674

La résolution 674 stipule que le Conseil de sécurité :

1) exige que les autorités et les forces d'occupation irakiennes cessent immédiatement et s'abstiennent de prendre en otage des ressortissants d'Etats tiers, de maltraiter et d'opprimer des Koweïtiens et des ressortissants d'Etats tiers (...),

2) invite les Etats à rassembler les informations fondées qui se trouvent en leur possession ou leur sont soumises concernant les infractions (...) qui seraient commises par l'Irak, et à les lui communiquer,

3) exige de nouveau que l'Irak s'acquitte immédiatement de ses obligations envers les ressortissants d'Etats tiers au Koweït et en Irak, y compris le personnel des missions diplomatiques et consulaires,

4) exige de nouveau que l'Irak autorise et facilite le départ immédiat du Koweït et de l'Irak de tous les ressortissants des Etats tiers qui souhaitent quitter ces pays, y compris le personnel diplomatique et consulaire,

5) exige que l'Irak garantisse l'accès immédiat aux vivres, à l'eau et aux services essentiels nécessaires à la protection et au bien-être des ressortissants koweïtiens et des ressortissants d'Etats tiers au Koweït et en Irak, y compris le personnel des missions diplomatiques et consulaires au Koweït,

6) exige de nouveau que l'Irak garantisse immédiatement la sûreté et le bien-être du personnel diplomatique et consulaire au Koweït et en Irak ainsi que la sureté des locaux qu'il occupe, n'entreprenne aucune action susceptible d'empêcher ces missions diplomatiques et consulaires de s'acquitter de leurs fonctions, notamment d'avoir accès aux ressortissants de leur pays et de protéger leur personne et leurs intérêts, et rapporte le décret par lequel il a imposé la fermeture de missions diplomatiques et consulaires au Koweït et abrogé l'immunité de leur personnel,

7) prie le secrétaire général de continuer d'user de ses bons offices touchant la sécurité et le bien-être des ressortissants d'Etats tiers en Irak et au Koweït (...), en particulier la fourniture de vivres, d'eau et de services essentiels aux ressortissants koweïtiens et aux missions diplomatiques et consulaires au Koweït, ainsi que l'évacuation des ressortissants d'Etats tiers,

8) rappelle à l'Irak qu'en vertu du droit international il est responsable de toute perte, tout dommage ou tout préjudice subis, s'agissant du Koweït et des Etats tiers ainsi que de leurs ressortissants et sociétés, du fait de l'invasion et de l'occupation illégale du Koweït par l'Irak,

9) invite les Etats à recueillir des informations pertinentes concernant les revendications ainsi que celles de leurs ressortissants et sociétés, aux fins de réparation ou d'indemnisation financière, en vue des arrangements qui pourront être arrêtés conformément au droit international,

10) exige que l'Irak se conforme aux dispositions de la présente résolution et de ses résolutions antérieures, faute de quoi le Conseil devra prendre de nouvelles mesures en application de la Charte,

11) décide de rester en permanence activement saisi de la question jusqu'à ce que le Koweït ait recouvré son indépendance et que la paix ait été rétablie conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité,

12) attend du secrétaire général qu'il offre ses bons offices et, selon qu'il le jugera approprié, qu'il les poursuive et déploie des efforts diplomatiques en vue de parvenir à une solution pacifique de la crise (...). – *(AFP.)*

□ **Six marins tués dans une explosion.** – Six marins ont été tués et quatre sérieusement blessés mardi 30 octobre dans une explosion à bord du porte-hélicoptères américain *USS-Iwo Jima*, ancré à Mina-Salmane, un port de Bahrein, a annoncé le porte-parole de la marine américaine à Manama. L'explosion a eu lieu dans la salle des machines à la suite d'une *« fuite de vapeur au niveau des chaudières »*. – *(AFP.)*

LA CRISE DU GOLFE

Selon des experts militaires

Le déploiement américain est toujours insuffisant

Le déploiement des forces américaines en Arabie saoudite est presque achevé. Pourtant les experts américains pensent que les 240 000 hommes qui seront à pied d'œuvre à la mi-novembre dans le désert saoudien ne seront pas suffisants pour déloger les troupes de Saddam Hussein du Koweït.

En revanche, elles suffiraient à défendre l'Arabie saoudite et ses vastes champs pétrolifères d'une attaque irakienne.

Trois cent mille hommes composent l'ensemble des forces alliées. Face à elles, 430 000 Irakiens, massés aux frontières saoudienne et koweïtienne. Saddam Hussein conserve donc une supériorité numérique.

Les spécialistes militaires et les responsables de l'état-major sont toutefois persuadés que les Irakiens sont moins bien entraînés, moins bien armés que les troupes alliées et *que leur moral n'est pas très élevé.*

Certes l'Irak surpasse les forces alliées avec plus de 5 500 chars de combat (dont 1 000 chars T-72 soviétiques de haute technologie, 1 000 T-62, T-55 et autres T-54 moins performants) présents au sud de l'Irak et au Koweït. *« Il est impossible de comparer des matériels aussi différents »*, affirme pourtant M. Don Kerr, un spécialiste de l'Institut international d'études stratégiques de Londres. *« Tout ce que l'on peut dire c'est que le T-72 est un char moderne, plutôt rapide et bien cuirassé. Mais l'on pourrait en dire autant du Challenger ou de l'Abrams. »*

De plus, en cas de guerre, les Irakiens bénéficieraient d'un commandement unifié alors qu'en face la force alliée est composée d'unités de plusieurs nations.

Les Etats-Unis sont par ailleurs opposés au passage des forces alliées au Proche-Orient sous le commandement de l'ONU, indique cette semaine le magazine *Aviation Week. « Je n'ai pas décelé beaucoup d'enthousiasme pour une structure officielle de commandement de l'ONU »*, a indiqué au journal un haut responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat.

Prolongation des manœuvres de l'Otan

Selon *Aviation Week*, le système actuel est divisé en deux structures de commandement : les forces arabes sont sous le contrôle du Prince Khaled, commandant en chef des forces royales saoudiennes ; les forces américaines, et dans une certaine mesure britanniques, sont contrôlées par le commandant en chef des forces américaines dans le Golfe, le général Norman Schwarzkopf. La France, *troisième* principale composante, continue d'opérer sous un commandement distinct.

L'OTAN a d'autre part fait savoir, lundi 29 octobre, qu'elle prolongerait ses manœuvres navales en Méditerranée orientale jusqu'au 11 décembre à la demande des Etats-Unis. Ces manœuvres auraient dû prendre fin le 31 octobre. *Enfin*, cinquante hommes du 1er régiment étranger de cavalerie d'Orange et du 1er régiment de spahis de Valence ont quitté, lundi 29 octobre, la base aérienne d'Istres pour l'Arabie saoudite. Deux cent soixante-quatorze autres soldats partiront mardi et mercredi de France, marquant ainsi la fin du déploiement des forces françaises. – *(AP, AFP.)*

La nuit des généraux

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

A l'initiative des Soviétiques, cinq officiers généraux des armées les plus puissantes du monde se sont réunis dans le cadre du comité d'état-major du Conseil de sécurité de l'ONU, lundi soir, à huis clos dans les locaux de la mission française à New-York. Etaient présents à cette réunion le vice-amiral d'escadre Alain Coatanea, major général des armées (France), le général de division Du Kuanyi, chef de la délégation d'état-major (Chine), le général de corps d'armée Michael Carns, major général de l'état-major des armées (Etats-Unis), le colonel général Bronislav A. Omelichev, premier chef adjoint de l'état-major des armées (URSS), et le général de division Edwin Beckett, chef de la représentation militaire à Washington (Grande-Bretagne). Les diplomates qui ont assisté à la rencontre ont souligné qu'il ne s'agissait pas d'un *« comité de guerre »* et que cette consultation était informelle. Jusqu'alors, le comité d'état-major ne se réunissait (deux fois par mois depuis quarante-cinq ans), à un niveau subalterne, que pour *« boire le thé »*. Mais depuis la crise du Golfe, Moscou a insisté pour ressusciter ce comité. Ses cinq membres permanents ont donc finalement accepté d'élever le niveau des représentations pour faire *« un cadeau aux Soviétiques. »*

Bien que les généraux aient trouvé inopportun de s'adresser à la presse à la sortie de la réunion, certains diplomates ont expliqué que cette rencontre fournissait aux Soviétiques l'occasion de promouvoir un organisme du Conseil de sécurité capable de prendre en charge les *aspects militaires de la crise du* Golfe. Les Soviétiques ont quand même pris le soin de ne pas mentionner l'éventualité d'un commandement unifié des forces dans le Golfe. Un diplomate a ajouté : *« Je ne serais pas surpris de voir, après la crise actuelle, un rôle beaucoup plus important accordé à ce comité. Moscou a lancé quelques bons arguments... »*

Plusieurs diplomates ont estimé que, même si cette réunion n'avait pas pour but de préparer la guerre contre l'Irak, elle envoie un signal de la détermination de la communauté internationale à ne pas tolérer l'invasion du Koweït. *« Saddam Hussein comprend un seul langage : celui de la force. La présence dans la même salle de ces cinq généraux ne peut manquer de l'impressionner »*, expliquait un diplomate arabe.

AFSANE BASSIR POUR

L'IATA exige la libération des passagers retenus par l'Irak

GENÈVE

de notre envoyé spécial

C'est à l'unanimité des représentants de 166 compagnies aériennes que l'assemblée générale de l'Association du transport aérien international (IATA) a adopté, le 29 octobre à Genève, une résolution qui *« condamne la violation de l'espace aérien et de l'aéroport international du Koweït et exige du gouvernement irakien la libération immédiate de tous les passagers, y compris les passagers en transit et les personnels des compagnies aériennes, ainsi que la restitution des avions saisis »*.

Cette résolution adoptée sans opposition de la part des représentants d'Iraqi Airways est, comme *l'a déclaré à la presse le directeur* d'IATA, M. Günter O. Eser, *« très vigoureuse »*. Effectivement, IATA désigne, pour la première fois, un Etat coupable d'atteinte à la sécurité du transport aérien. Cela ne s'était jamais vu, ni lorsque la chasse soviétique avait abattu, en 1983, un Boeing coréen, ni lorsque la marine américaine avait détruit, en 1988, un Airbus iranien. IATA, qui regroupe la plupart des compagnies du monde, emboîte le pas à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), où ne siègent que les Etats et qui a voté, il y a quelques jours, une condamnation allant dans le même sens.

Interrogé sur cette résolution, M. Nor Aldin Saffi, président d'Iraqi Airways, nous a déclaré que son pays était prêt à rétablir des relations aériennes avec tous les pays, mais qu'il en était empêché par le bellicisme des Américains, des Britanniques, des Egyptiens et des Israéliens. *« Notre pays a fait preuve de sa bonne volonté en relâchant, par exemple, les passagers et les équipages français »*, a-t-il souligné. *« Il a rendu des avions à plusieurs compagnies, dont Middle East Airways. Il est exact que le gouvernement irakien conserve un Boeing-747 de British Airways, mais Mme Thatcher veut la guerre. Nous entretenons cet avion pour le maintenir en état de vol. »* Interrogé sur la situation des quinze appareils pris à Kuwait Airways, M. Saffi nous a déclaré qu'ils ne volaient pas parce que sa compagnie n'en avait pas l'usage en raison du blocus aérien.

ALAIN FAUJAS

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : en visite à Tokyo

M. Mandela « regrette » le refus du Japon d'accorder une aide financière à l'ANC

Prenant la parole devant la Diète, mardi 30 octobre, M. Nelson Mandela a demandé au Japon de prendre des *« mesures concrètes en faveur de la démocratisation en Afrique du sud »*. La veille, le vice-président du Congrès national africain (ANC) s'était, toutefois, vu refuser par le premier ministre japonais l'aide de 25 millions de dollars qu'il souhaitait obtenir pour son organisation.

TOKYO

de notre correspondant

L'invitation faite à M. Mandela, hôte officiel du gouvernement, témoignait du souci de Tokyo de manifester son soutien au mouvement de libération en Afrique du Sud. Geste d'autant plus significatif que le Japon est devenu depuis trois ans le premier partenaire commercial de ce pays et avait *quelque peu traîné les pieds dans* la mise en place de sanctions à l'encontre de Pretoria.

En juin 1988, une résolution des Nations unies condamnait l'accroissement des échanges commerciaux entre le Japon et l'Afrique du Sud. L'an dernier, certaines entreprises japonaises suscitaient encore des critiques pour les achats de métaux précieux à Pretoria *via* des pays tiers. Un incident lors des funérailles de l'empereur Hirohito, en février 1989, a été symptomatique *de la position ambiguë de* Tokyo : les autorités avaient officiellement *« omis »* d'inviter un représentant de Pretoria mais elles n'en avaient pas moins discrètement convié le consul sud-africain à la cérémonie...

Pour expliquer le refus d'accorder une aide à l'ANC, destinée essentiellement à la réinstallation de quelque vingt mille exilés qui s'apprêtent à revenir en Afrique du Sud, le premier ministre a déclaré que le Japon ne fournit pas d'assistance directe à des organisations ou à des partis politiques. Il a, cependant, promis que le Japon étudierait les modalités d'une telle aide par l'entremise des Nations unies. Il a rappelé que Tokyo fournissait déjà une aide de 1,4 million de dollars aux Noirs sud-africains par le biais d'organisations non gouvernementales européennes.

Faisant valoir que son mouvement attendait des engagements concrets de la part du Japon et non pas une simple condamnation verbale de l'apartheid, M. Mandela a qualifié le refus japonais de *« regrettable »*. Il a, d'autre part, cherché à dissuader ses interlocuteurs de lever l'embargo à l'égard de Pretoria. Tokyo envisage, en effet, de rétablir des échanges culturels et sportifs et d'assouplir les mesures de restriction des investissements nippons en Afrique du Sud.

PHILIPPE PONS

□ **CONGO : mort d'un jeune manifestant.** – Un lycéen de dix-sept ans, blessé lors d'une manifestation à Sibiti (sud-ouest de Brazzaville) mercredi 24 octobre, est mort à la fin de la semaine dernière à l'hôpital de Loubomo, a-t-on appris de source informée. Le jeune manifestant serait mort d'une balle dans la tête, tirée par un militaire ou un milicien qui aurait *« perdu la maîtrise de lui-même »*, selon la même source. Les lycéens manifestaient pour demander l'ouverture d'un internat et l'amélioration des conditions d'études. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : les rebelles demandent que la Libye participe à la force de paix.** – Le Front national patriotique du Libéria (FNPL) a refusé de signer un accord de cessez-le-feu, la semaine dernière à Banjul (Gambie), après s'être vu refuser la participation de soldats libyens à la force ouest-africaine d'interposition au *Libéria, a-t-on* appris, lundi 29 octobre, de source autorisée. Le FNPL a fait de la participation libyenne une condition préalable à la signature de l'accord. – *(Reuter.)*

□ **ZIMBABWE : affrontements à l'université d'Harare.** – Des affrontements ont éclaté, lundi 29 octobre, *entre la police et les étudiants* de Harare, qui manifestaient contre un projet de loi donnant des pouvoirs disciplinaires accrus aux autorités universitaires. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et tiré en l'air pour disperser les milliers d'étudiants armés de pierres. Une cinquantaine d'entre eux auraient été arrêtés. – *(Reuter.)*

GABON : les premières élections pluralistes

L'ex-parti unique conserve la majorité à l'assemblée

Soixante-deux sièges de députés pour le Parti démocratique gabonais (PDG, ex-parti unique), cinquante-cinq pour les partis d'opposition et trois, non encore pourvus, qui feront l'objet d'un nouveau scrutin à deux tours, les 4 et 11 novembre : tel est le score officiel, quasi définitif, des élections pluralistes gabonaises, premières du genre depuis vingt-deux ans. Le PDG, créé en 1968 par le président Omar Bongo, perd son monopole mais garde – de justesse – la majorité à l'assemblée.

Les tergiversations de l'opposition n'ont pas peu contribué à cette victoire du PDG. L'appel au boycottage lancé à la veille du second tour par le MORENA-Bûcheron du père Paul Mba Abessolé, a vraisemblablement ajouté à la confusion et à la lassitude des électeurs. Les partisans du père Abessolé remportent dix-neuf sièges, devançant d'un cheveu le *Parti gabonais du progrès (PGP)* de Me Agondjo-Okawé qui en obtient dix-huit. Viennent ensuite le MORENA-originel (sept sièges), l'Association pour le socialisme au Gabon (APSG, six sièges), l'Union socialiste gabonaise (USG, quatre sièges) et le Cercle pour le renouveau et le progrès (CRP, un siège). – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les entretiens franco-soviétiques sur la crise du Golfe et les relations bilatérales

M. Gorbatchev a préconisé la réunion d'une « conférence interarabe »

M. Mikhaïl Gorbatchev a regagné Moscou lundi 29 octobre, à l'issue de sa brève visite en France au cours de laquelle a été signé, à Rambouillet, un traité franco-soviétique d'entente et de coopération. Au cours d'une conférence de presse avec M. Mitterrand, il a prôné la tenue d'une conférence interarabe pour résoudre la crise du Golfe. Les déclarations des deux présidents ont été saluées par le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarik Aziz, qui y a vu des *« éléments positifs »*, tels que *« l'insistance sur le moyen pacifique pour régler les problèmes de la région et la reconnaissance de l'existence d'un lien entre ces problèmes (...) »*.

Qui faut-il croire? M. Gorbatchev, quand il dit, comme il l'a fait lundi à Rambouillet, que *«l'option militaire est inacceptable»*, ou bien son ministre des affaires étrangères, à qui il est arrivé d'évoquer sans la condamner l'hypothèse d'un recours à la force contre l'Irak?

Qui faut-il croire : M. Gorbatchev, quand il affirme, comme lundi, disposer de *«signes montrant que les dirigeants irakiens pourraient enfin prêter l'oreille au bon sens et aux Nations unies»*, que *«leur position n'est plus la même»*, qu'ils développent des *«réflexions nouvelles»?* Ou bien M. Mitterrand, qui, reprenant la parole immédiatement après cette déclaration du président soviétique, répète que *«les données du problème n'ont pas fondamentalement changé depuis le 2 août»* et qu'il ne voit donc *«pas encore comment pourrait se dessiner un autre processus que la logique de guerre»*?

Peut-on croire enfin MM. Gorbatchev et Mitterrand quand, après s'être livrés à ces considérations, ils se félicitent, l'un de *«la haute concordance de vues»*, l'autre de *«la convergence d'analyse»* qu'ils ont pu constater entre eux lors de leurs entretiens? Qui sait ce que s'étaient dit les deux présidents au cours de ces tête-à-tête dimanche soir et lundi matin? Le duo auquel ils se sont livrés ensuite devant la presse a en tout cas donné l'image d'un manque de cohésion, et les déclarations de M. Gorbatchev renforçaient l'impression que soit la politique soviétique à propos du Golfe est fluctuante, soit l'Union soviétique a plusieurs politiques.

Prenant résolument le contrepied des déclarations faites dimanche soir à Paris par M. Chevardnadze, selon lesquelles la mission de M. Primakov en Irak ne fournissait *«aucun motif d'optimisme»*, M. Gorbatchev a sans doute voulu justifier cet écart en disant qu'il avait reçu lundi à 5 heures du matin *«un télégramme»* dont on devait penser qu'il apportait des éléments nouveaux, mais qui n'a pourtant apparemment pas convaincu le président français.

En vertu de ce nouvel état d'esprit, qu'il déclare discerner chez Saddam Hussein, M. Gorbatchev a estimé que le moment était venu de faire jouer plus que jamais le *«facteur arabe»* et préconisé la tenue d'une *«conférence inter-arabe»* dont le président irakien serait prêt, selon lui, à entendre le langage. Le numéro un soviétique a même suggéré que l'Arabie saoudite, où se trouve actuellement M. Primakov, prenne une initiative dans ce sens. M. Mitterrand, à ce sujet, s'est contenté de rappeler qu'il avait préconisé une *«solution arabe»* depuis le début de la crise et suggéré devant l'ONU la réunion d'une conférence internationale.

Le président soviétique, s'il paraît rechercher avec une grande ardeur une solution pacifique à la crise, est resté ferme sur les principes qui sont défendus au Conseil de sécurité des Nations unies (évacuation du Koweït, libération des otages) et a dénoncé comme sans espoir les manœuvres par lesquelles Saddam Hussein, dont il conspue l'*«aventurisme»*, essaie de diviser la communauté internationale. M. Gorbatchev tient visiblement beaucoup, pour des raisons qui n'ont sans doute pas toutes trait à la crise du Golfe, au consensus qui s'est dégagé sur la question du Golfe et qu'il présente comme l'un des effets de *«la perestroïka des relations internationales»*. Il aura de ce point de vue été satisfait que le président américain, évoquant lundi les réactions internationales contre l'Irak, fasse référence à l'URSS comme appartenant au *«monde libre uni contre le dictateur»*.

Mais il n'empêche, on a la nette impression que les dirigeants soviétiques se partagent les rôles face au public, le meilleur – celui de l'artisan infatigable des solutions pacifiques – revenant au président, tandis que M. Chevardnadze est chargé de tenir le langage de la fermeté, voire du pessimisme.

«Nous défendrons les mêmes principes au Conseil de sécurité», a conclu M. Mitterrand, comme si c'était là l'enseignement qu'il tirait de ses entretiens des heures précédentes avec M. Gorbatchev. S'il y a véritablement accord entre les deux hommes, l'un ou l'autre a péché lundi par trop de non-dit sur la question du Golfe : soit qu'ils aient évoqué une possibilité crédible de faire entendre raison à Saddam Hussein sans le menacer par les armes, soit qu'ils aient évoqué l'hypothèse que viendrait un jour en discussion à l'ONU la question d'autoriser le recours à la force. Ou bien les deux, peut-être.

Ce non-dit à propos du Golfe n'a fait qu'ajouter à l'impression générale qui se dégageait lundi de ce sommet franco-soviétique.

Dissonances

Le côté escamoté de la visite en France de M. Gorbatchev (moins de vingt-quatre heures) n'a pas été dissipé par les efforts de M. Mitterrand pour convaincre que les entretiens avaient malgré tout été très intenses, qu'ils avaient eu lieu *«dans la voiture»* d'Orly à l'Elysée dimanche soir, puis au cours d'un dîner *«tardif»*, puis de nouveau *«dans la voiture»* de Paris à Rambouillet lundi matin.

La pluie battante faisait d'ailleurs apparaître comme un peu arbitraire cette expédition à Rambouillet. Pourquoi pas Latché, était-on tenté de se demander, puisque aussi bien il est question que M. Gorbatchev ait droit la semaine prochaine à la campagne familière à M. Helmut Kohl, à Oggersheim? Le président soviétique n'en aurait sans doute pas eu le temps. Il est vraisemblable que c'est seulement par échange de bons procédés que, ayant obtenu de la France le *«traité»* qu'il réclamait, il accepta finalement cette rapide visite à Paris où il doit revenir dans moins de trois semaines pour le sommet de la CSCE, alors que chez lui on commence à trouver qu'il voyage beaucoup trop. La question d'un journaliste de Novosti qui permit à M. Gorbatchev de se justifier sur ce sujet était trop opportune pour ne pas paraître téléguidée.

Dissonance encore que ce début de conférence de presse où, après que M. Mitterrand eut présenté en termes sobres ce traité franco-soviétique d'un genre qui ne s'était plus présenté à lui *«depuis dix ans»*, M. Gorbatchev, déformant ces propos, se félicita que le président français vînt ainsi présenter ce texte comme *«l'événement le plus important des dix dernières années»* dans les relations franco-soviétiques. Bizarrerie que ce traité dont le texte n'est pas encore rendu public, mais dont on sait qu'il prévoit des choses aussi novatrices que des consultations entre les deux pays au cas où l'un s'apercevrait qu'*«une situation crée une menace contre la paix»*...

Contretemps que cette longue digression commune qui répondit à la question d'un journaliste soviétique sur les rapports comparés du socialisme, de la social-démocratie et de la perestroïka. M. Mitterrand fit certes plus court qu'il y a un an à l'université de Leipzig, où une question de même nature avait entraîné un véritable cours magistral. M. Gorbatchev, après avoir fait remarquer au journaliste : *«Camarade, vous avez posé une bonne question, mais je ne sais pas si elle est adaptée à une conférence de presse»*, ne s'en lança pas moins dans un exposé assez long et déjà connu dont il ressort que la perestroïka renoue avec les vraies valeurs du léninisme un moment perverties par des déviations totalitaires.

Léger ratage que la référence faite par M. Mitterrand à un texte élaboré par les deux ministres des affaires étrangères sur la question du Liban et dont des diplomates français déclaraient ensuite en privé qu'ils n'avaient pas connaissance de son existence.

Apparente incohérence enfin que ces crédits annoncés par la France le lendemain du jour où M. Mitterrand à Rome venait de décider avec ses partenaires européens de reporter à plus tard toute décision d'aide financière à l'Union soviétique.

Le message de la France est que Paris soutient M. Gorbatchev et la perestroïka, et l'essentiel était de le faire entendre à Moscou, cette opération politique dût-elle coûter quelques milliards de francs. Quiconque prétend avoir son mot à dire sur l'avenir du continent européen se doit d'autre part aujourd'hui d'entretenir de bons rapports avec M. Gorbatchev. C'est ce qui explique sans doute qu'on s'arrache ces temps-ci le président soviétique pour des rencontres qui prennent parfois des allures quelque peu forcées.

CLAIRE TRÉAN

L'indemnisation des emprunts russes ne pourrait être que partielle

Soixante-treize ans après le refus des Soviétiques de rembourser les emprunts de la Russie tsariste, une solution semble sur le point d'émerger dans le cadre de la signature, lundi 29 octobre, du traité de coopération entre la France et l'URSS. L'article 24 prévoit en effet que ces deux pays *«s'engagent à s'entendre dans les délais aussi rapides que possible»* sur le règlement de leurs contentieux matériels et financiers.

Or, parmi ces litiges, subsiste, depuis la révolution d'Octobre, celui du remboursement des emprunts émis entre 1822 et 1917 avec un temps fort à partir de 1880. Toutefois, il ne s'agit pour l'heure que d'une intention. Aucune décision n'a été arrêtée quant au mode de règlement, car les sommes à verser sont importantes. Si, en 1918, on comptait en France 1,6 million détenteurs de tels titres, pour un montant de 10 milliards de francs or (200 milliards de francs actuels), il resterait aujourd'hui entre 250 000 et 500 000 porteurs, dont les droits de propriété, hors intérêts courus, sont estimés à 7 milliards de francs or (140 milliards de francs).

L'indemnisation ne pourrait alors être que partielle, à l'image de ce qui s'est effectué en Grande-Bretagne après l'accord anglo-soviétique de juillet 1986. Les épargnants ont alors perçu environ 50 % de la valeur faciale des titres, soit le quarantième de leur valeur réelle. Cette annonce a, d'ores et déjà, eu un effet positif en réveillant la plupart des soixante-dix-sept titres russes cotés à la Bourse de Paris. Ces emprunts, qui se négocient entre 5 et 10 francs, ont soudain été très demandés, comme lors de chaque rencontre officielle franco-soviétique depuis plusieurs années. Les dernières cotations remontent à juin 1989, quelques jours avant la visite de Mikhaïl Gorbatchev à Paris.

D. G.

Le contenu des accords

Traité franco-soviétique d'entente et de coopération. – Le texte du traité comporte notamment l'engagement de renforcer les solidarités en Europe dans la perspective de la transformation en maison commune et de la création d'une confédération européenne, ainsi qu'un dispositif de consultations politiques régulières. Dans les domaines de la coopération économique, industrielle, scientifique, technique et culturelle, la France s'engage, notamment, à favoriser le développement de relations approfondies et la conclusion d'accords entre l'URSS et les Communautés européennes. Les deux parties se donnent aussi pour objectif de favoriser le passage de l'URSS à l'économie de marché.

Echanges de lettres entre MM. Dumas et Chevardnazde. – Elles précisent les domaines dans lesquels les deux gouvernements décident de développer la coopération de manière prioritaire : filière nucléaire civile de l'énergie, transports, télévision à haute définition, environnement...

Protocole d'accord financier. – *(Voir ci-contre.)*

Programme de coopération économique, industrielle, scientifique et technique pour la période 1991-1995. – Il définit *les modalités et orientations prioritaires* dans les secteurs suivis par la commission intergouvernementale.

Accord relatif à la coopération dans les domaines des relations du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. – Il doit aider à former des cadres soviétiques – spécialistes de l'emploi et des ressources humaines, responsables syndicaux – dans la perspective de la mise en place d'un marché du travail concurrentiel.

Protocole d'accord de coopération entre les entreprises des secteurs publics français et soviétique. – Il doit établir des liens de coopération multiples entre les secteurs publics des deux pays.

Accord entre le Centre national de la recherche scientifique et l'Académie des sciences de l'URSS. – Le but est de développer les programmes communs de recherche, les échanges d'information, les programmes de coopération scientifique.

Le crédit français de 5 milliards de francs

Le président soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev a quitté Paris lundi 29 octobre avec en poche un crédit de 5 milliards de francs. Ce crédit, octroyé sous la forme d'un protocole financier bilatéral, s'inscrit en sus de la ligne de crédit non limitative consacrée à l'achat de biens d'équipement, et devra être utilisé en partie pour refinancer les arriérés accumulés par l'URSS auprès d'entreprises françaises. Ces arriérés sont estimés entre 1,2 et 1,5 milliard de francs.

Le restant (3 milliards de francs) sera consacré à l'achat à des entreprises françaises de produits agroalimentaires, sidérurgiques et chimiques. Des consortium bancaires, chargés d'octroyer les crédits garantis par l'Etat français et consentis au taux du marché (pour une durée de deux à quatre ans), seront formés. A propos des 5 milliards de francs supplémentaires évoqués par M. Nikolaï Petrakov, conseiller économique de M. Gorbatchev, le ministère des finances dément l'existence d'un accord, même s'il reconnaît qu'il y a *« peut-être eu demande »* de la part de l'URSS.

Les deux présidents ont également signé le renouvellement pour la période 1991-1995 d'un programme de coopération industrielle, scientifique et technique. Ce programme comprend de nouveaux secteurs de coopération, notamment celui des transports aériens.

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

Mort de l'ancien ministre de la justice William French Smith

William French Smith, qui fut le premier ministre de la justice de Ronald Reagan, est mort, lundi 29 octobre, d'un cancer à l'hôpital de l'université de Californie du Sud, à Los Angeles.

Agé de soixante-treize ans, William French Smith, prospère avocat d'affaires venu s'installer en Californie après des études à Harvard, était arrivé à Washington dans les bagages de Ronald Reagan, dont il était un vieil ami. Son passage au département de la justice – à partir de 1981 et pour trois ans – a été diversement apprécié. Tout en s'efforçant de mettre sur pied une politique d'immigration plus restrictive et de jeter les bases d'une lutte contre la drogue au niveau fédéral, le ministre de la justice n'avait eu de cesse de mettre en pratique les principes les plus conservateurs de la «révolution reaganienne» en matière d'avortement, de libertés individuelles ou de droits des minorités. Il devait également jouer un rôle-clé dans la nomination de la très conservatrice Sandra Day O'Connor à la Cour suprême.

Objet de plusieurs controverses sur la conduite de ses affaires et ses fastueuses dépenses, William French Smith avait préféré quitter son poste en 1984 pour se consacrer à la campagne de réélection de Ronald Reagan.

CUBA : selon un journal soviétique

M. Fidel Castro aurait cinq enfants et trente-deux résidences

M. Fidel Castro, qui s'affirme célibataire, a une femme avec qui il a eu cinq enfants et ce, à l'insu de la majorité des Cubains, selon le quotidien soviétique *Komsomolskaya Pravda.* Il a également trente-deux résidences et dispose d'une garde personnelle de près de neuf mille sept cents hommes. L'actuelle femme de Castro travaille pour l'Institut océanographique, et leurs cinq enfants ont chacun un prénom commençant par un «A». Ces révélations – impossibles à vérifier – confirment que les médias soviétiques s'attachent désormais à parler de la situation cubaine sans réserve. Selon certains fonctionnaires américains, elles auraient été fournies par des responsables soviétiques qui estiment que Moscou devrait desserrer ses liens avec Cuba. – *(AP.)*

ASIE

INDE : la crise religiense

Des affrontements ont fait plusieurs morts à Ayodhya

Plusieurs milliers de militants hindous ont envahi, mardi 30 octobre, la mosquée d'Ayodhya (Uttar Pradesh, nord de l'Inde). et six personnes ont été tuées lorsque la police a ouvert le feu, a indiqué cette dernière. Les militants, armés de pelles et de pioches, ont commencé à démolir la mosquée du seizième siècle afin de construire à sa place un temple hindou, a-t-on précisé de même source.

Des témoins ont indiqué que plus de 10 000 hindous ont pénétré dans le sanctuaire dans lequel de violents combats les opposent aux forces de sécurité. Quelques heures auparavant, bravant le couvre-feu, ils avaient attaqué les barrages de police autour de la mosquée. Les policiers avaient alors tiré des gaz lacrymogènes et chargé avec des fouets tout en refusant, selon des témoins, de faire usage de leurs armes à feu. Deux cents personnes environ avaient cependant été blessées lorsque les commandos d'élite, les gardes de la sécurité nationale, avaient occupé le site pour en interdire l'accès à la foule.

Les hindous entendent poser mardi la première pierre d'un temple dédié au dieu Rama, sur l'emplacement de la mosquée, qu'ils veulent détruire. Lundi, des affrontements entre hindous et musulmans avaient déjà fait huit morts à travers le pays et plus de 1 400 intégristes hindous avaient été arrêtés alors qu'ils tentaient de franchir des barrages de police autour d'Ayodhya.

Mardi, en milieu de journée, la situation demeurait très confuse sur le site. Des hindous étaient juchés sur le dôme de la mosquée, haut de quinze mètres, dont ils avaient chassé la police. Les affrontements se poursuivaient sur le site. – *(AFP.)*

Le maire de Moscou en visite à Taïpeh et à Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

En visite à Tokyo, le maire de Moscou, M. Gavril Popov, a lancé lundi 29 octobre un appel aux Japonais leur demandant une aide financière afin de permettre à la capitale soviétique de privatiser un certain nombre d'entreprises publiques, notamment dans le secteur de la distribution. Sans que cette aide soit versée directement à la municipalité de Moscou, leur destination devra être clairement notifiée à la Banque centrale, a précisé M. Popov au cours d'une conférence de presse. M. Popov s'était précedemment rendu à Taïpeh, où il avait formulé des demandes analogues lors de ses entretiens avec le ministre des affaires étrangères taïwanais, M. Frederick Chien. Bien que de caractère privé, cette visite – la première d'une personnalité soviétique aussi importante à Taïwan – a suscité une réaction de Pékin : *«La Chine s'oppose fermement au développement de relations ou à des échanges de nature officielle entre Taïwan et des pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques»*, affirme un communiqué.

Le ministre de la culture soviétique, M. Nikolaï Gubenko, n'en devrait pas moins se rendre le 11 novembre à Taïpeh à l'invitation de la même entreprise, Chung Shing Textile Co., qui a été l'hôte du maire de Moscou.

Ph. P.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Impasse financière et incompréhension culturelle

L'Institut du monde arabe en demi-sommeil

Le président de l'Institut du monde arabe, M. Edgard Pisani, a dressé lundi 29 octobre, au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'IMA, un constat de carence des commanditaires arabes de cette organisation et exposé un plan de rigueur qui, s'il est adopté par le conseil d'administration franco-arabe de l'Institut, le 12 novembre, se traduira par une réduction significative des activités de l'IMA.

Comme on est loin des hymnes à la *« rencontre de la civilisation arabe avec la société française »*, chantés en chœur lors de la fondation de l'Institut, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, en 1980, et de son ouverture au public en 1987, par M. Mitterrand!

Les Etats arabes, qui depuis des lustres *se plaignaient – et se plaignent* toujours – de *« l'ignorance »* ou de *« l'incompréhension »*, voire de *« l'hostilité »* des Français à l'égard de leurs cultures, n'ont pas saisi jusqu'à présent la superbe occasion qui leur était offerte de disposer en plein Paris – ce qu'ils n'ont dans aucune capitale au monde – d'une vitrine culturelle prestigieuse, dont les animateurs français ne demandaient pas mieux et demandent encore, mais sans plus trop y croire, qu'elle soit utilisée très largement.

Après avoir réglé la majorité du coût très élevé (environ 650 millions de francs) de l'orgueilleuse construction des bords de Seine, conçue par Jean Nouvel et quelques autres architectes, la France a été le seul membre de cette instance de droit privé fondée par des Etats à verser régulièrement sa quote-part annuelle (60 millions de francs).

Les vingt Etats arabes devaient, à eux tous, débourser chaque exercice la somme globale de 40 millions de francs, répartis au prorata de leurs revenus respectifs. Lundi, M. Pisani a énuméré la liste des pays *« à peu près à jour de leurs versements : Maroc, Tunisie, Koweït »*.

Une longue liste de mauvais payeurs

L'énumération des mauvais payeurs aurait été plus longue. Citons les principaux : Arabie saoudite (18 millions de francs), Egypte (18 millions), Libye (17 millions), Irak (15 millions), Algérie (12 millions), Emirats arabes Unis (10 millions), Qatar (6 millions), et ainsi de suite.

Aussi bien l'IMA a-t-il maintenant dans ses finances un trou de quelque 150 millions, qui a conduit M. Pisani à taper sur la table lundi après qu'aucune des capitales arabes n'eût répondu à son ultime sollicitation écrite. Il les avait pourtant parcourues une par une auparavant et obtenu partout des chefs d'Etat des promesses chaleureuses. *« Aucune n'a été tenue »*, a constaté le président.

Selon lui, l'une des origines de la carence arabe est une conception culturelle radicalement opposée à celle attendue d'un tel institut par le public français : *« La plupart des dirigeants arabes ne conçoivent pas de manifestation culturelle d'où soit absente la propagande (politique). »*

Cette incompréhension s'aggrave encore du fait que les responsables arabes n'osent pas exprimer clairement leur désir et qu'ils manifestent leur opposition par une rétention des *paiements et, de temps en temps*, des décisions intempestives : l'ambassade d'Irak, naguère, exigea qu'on retire d'une exposition une caricature syrienne pouvant faire penser au président Saddam Hussein. Symptomatiquement, le jour même de la conférence de M. Pisani, on apprenait que Ryad venait d'annuler une exposition de photos anciennes sur l'Arabie, pour laquelle les invitations avaient déjà été expédiées par l'IMA...

Un million de visiteurs

Malgré ce climat, M. Pisani était parvenu à insérer l'IMA dans le paysage culturel parisien, notamment grâce à l'exposition *« Egypte, Egypte »* (400 000 visiteurs), et à une intelligente programmation cinématographique. En 1989, année record, l'IMA reçut un million de visiteurs (bibliothèque, musée, conférences, etc...).

Dans les chancelleries arabes, plutôt que d'applaudir, on préférait critiquer la décision du président de l'IMA de créer un comité culturel consultatif composé d'intellectuels français et arabes, comme Jacques Berque, Tahar Ben Jelloun, ou Youssef Chahine, pourtant seul à même, peut-être, d'éviter à l'IMA la désastreuse dérive politicienne qui l'aurait vidé de son *« public gaulois »* pour lequel, a rappelé M. Pisani, l'Institut a d'abord été conçu. *« Les pays arabes veulent des manifestations nationales et se dérobent dès qu'il s'agit de mettre en valeur l'ensemble de la civilisation arabe »*, a regretté M. Pisani.

Jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur de l'IMA l'été dernier, à la suite de l'expiration du mandat du juriste libanais, Bassem El Jisr, qui a été l'occasion de turbulences. Alors qu'on s'attendait, en vue de la répartition géographique, à l'élection d'un Marocain ou d'un Algérien, les capitales proche-orientales ont imposé *in extremis* un diplomate égyptien anglophone, qui n'a toujours pas rejoint son poste, à telle enseigne que M. Pisani a dû lui adresser récemment une sorte de mise en demeure...

Afin d'assainir la situation, le président de l'IMA a proposé à son conseil d'administration un plan de rigueur, revenant à ne maintenir que les activités permanentes de l'Institut (bibliothèque, ...), à n'organiser que des manifestations ponctuelles financées d'avance et à licencier environ un quart des quelque 200 agents français et arabes de l'IMA (lesquels observaient, presque tous, lundi, une grève de protestation que M. Pisani a lui-même qualifiée de *« légitime »*).

En somme, le Beaubourg arabe est en train, sauf miracle toujours possible dans l'imprévisible monde arabe, de glisser vers un demi-sommeil, aux antipodes des ambitions ayant présidé à sa fondation.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

LIBAN : après l'éviction du général Aoun

Les espoirs de la population reposent sur une reprise en main de l'armée

Deux semaines après l'éviction du général Michel Aoun, le Liban reprend son souffle. La volonté de tourner la page, y compris sur les graves exactions commises lors de cette opération syro-libanaise, n'est pas l'apanage du seul gouvernement.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Le choc un peu atténué, la population chrétienne de l'ancien fief du général Aoun se prend à revivre. Dimanche, par exemple, les restaurants de Broumanna ou Beït-Mery, lieux favoris de promenade dans le Metn, affichaient complet. *« Finie la politique*, nous disait ainsi un des anciens fidèles du général. *Nous avons cru en Michel Aoun et voilà où ça nous a menés : les Syriens sont chez nous. Maintenant je veux oublier et vivre. »*

Paradoxalement, c'est du côté de ses plus ardents partisans que les reproches se font les plus acerbes. Beaucoup dressent aujourd'hui un constat amer de deux ans de *« règne »* du général qui ont été, quelles qu'en soient les raisons, une catastrophe pour le Liban et surtout pour les chrétiens. Jamais sans doute cette communauté, ferment indispensable – au regard de tous, – de la spécificité libanaise, n'a été aussi mal en point.

Des destructions considérables

Sans représentant de poids, à l'exception de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), honnie par la majorité de la population, elle s'est considérablement affaiblie politiquement. Economiquement, le pays chrétien, épine dorsale du Liban avec deux tiers de l'activité industrielle du pays, n'est plus que l'ombre de lui-même, tant les destructions y sont considérables. Dévaluée par ses tergiversations et son manque de courage politique, l'Eglise maronite n'est même plus un recours. Le mouvement d'exode qu'a engendré ces deux ans de malheur sera aussi long à stopper, tant la déception est grande et la défiance profonde.

L'éloignement du général Aoun n'a pas, tant s'en faut, créé d'adhésion au régime du président Elias Hraoui, la seule institution plus ou moins épargnée étant l'armée sur laquelle reposent aujourd'hui les espoirs de beaucoup, surtout dans le pays chrétien. Le commandant en chef, le général Emile Lahoud, officier reconnu par tous politiquement honnête et militairement compétent, l'a bien compris. Dès le 13 octobre, après avoir reçu le ralliement des brigades jusqu'alors fidèles au général Aoun, il a fait le maximum pour réunifier au plus vite cette armée déchirée. Largement déployée dans l'ancien fief du général Aoun où la présence syrienne est la plus visible, c'est-à-dire aux barrages routiers, l'armée libanaise se fait de plus en plus présente.

Après les débordements des milices, entrées dans la foulée de l'armée syrienne, les choses commencent à rentrer petit à petit dans l'ordre, même si, comme on l'avoue de source militaire, *« tout ne peut être fait en un jour »*. Reste que les éléments armés des milices s'ils ont disparu des rues du Metn, y sont restés dans des permanences, souvent reconquises sur les autres, en l'occurrence les Forces libanaises ou le parti Kataëb (phalanges). Le problème de la coexistence politique de ces mouvements très antagonistes n'est pas près de se régler.

Au service de toute la nation

Les militaires, sous les ordres du général Lahoud, vont de l'avant et entendent bien fêter, le 22 novembre, l'indépendance du Liban en présentant une armée réconciliée avec elle-même et redevenue, après les excès en politique du règne du général Aoun, une grande muette au service de toute la nation. Pour cela, la première tâche entreprise a été de rassurer les soldats et officiers du général Aoun qui, ralliés certes, ne se sentent pas toujours très en sécurité. Le commandement a déjà commencé à mélanger les unités pour que nul ne se sente isolé. La deuxième brigade, à majorité sunnite, basée à Tripoli, et à qui a été confié le cœur du Beyrouth chrétien que doivent évacuer les Forces libanaises, a été dotée de quelques officiers chrétiens originaires d'Achrafieh, qui connaissent le terrain. Au niveau des postes importants, toutefois, le système confessionnel va encore se perpétuer, son abolition, surtout après un tel traumatisme, demandant du temps.

Autre point positif et important pour la population du Metn, des officiers, parmi les plus proches du général Aoun, ont été confirmés dans leur poste et certains recommencent à circuler avec leurs hommes. Comme le dit l'un d'eux, *« l'armée n'est la propriété de personne. Pourquoi devrais-je démissionner. Je garde mon commandement et je recommence à effectuer le même travail qu'avant »*. Les commandos, fer de lance du général Aoun, ont repris depuis quarante-huit heures leurs patrouilles dans le Metn, comme si de rien n'était. La garde présidentielle qui était au palais de Baabda a été reconstituée avec ses mêmes effectifs et ce sont les mêmes soldats qu'auparavant qui assurent la garde du ministère de la défense. *« Il n'y a pas de vaincu militaire »*, affirme à cet égard un haut responsable.

Le commandement veut, d'autre part, mettre de l'ordre dans les rangs et, dit-on de source militaire, un tribunal va être constitué pour juger les soldats libanais qui, avant ou après la reddition du général Aoun ont commis des actes contraires au règlement. *« Certains soldats du général Aoun, ont rendu leurs armes après la défection de ce dernier*, affirme-t-on, *et d'autres, durant les combats contre les Forces libanaises, ont tué de sang-froid. »*

L'armée, enfin, commence à recenser ses matériels dont beaucoup ont été pris à différentes époques par les milices. *« Quand cet inventaire sera fini et le matériel récupéré, la répartition sera égalitaire pour chaque brigade »*, affirme un officier de haut rang. Pour l'instant, les milices n'ont que timidement commencé à restituer du matériel et la principale concernée par cette mesure, la milice chrétienne des Forces libanaises, qui lors des combats contre le général Aoun avait fait main basse sur plusieurs casernes, n'a rendu que quelques véhicules.

La présence syrienne acceptée avec résignation

Dans une deuxième étape, l'armée, qui avait déjà, après la nomination comme commandant en chef du général Lahoud, commencé à recruter (notamment 3 000 hommes, entraînés à des stages de commandos, qui ont été en première ligne le 13 octobre), va poursuivre ce mouvement avant, assure-t-on de très bonne source, que ne soit institué au Liban – une révolution – un service militaire obligatoire.

A l'état-major, on affirme que les rapports avec l'armée syrienne sont bons et n'entravent pas le travail de l'armée libanaise. La présence et le déploiement de l'armée syrienne, dit-on encore, relève de décisions politiques.

Cette reprise en main de l'armée est d'autant plus indispensable que c'est sur elle que reposent, outre les espoirs de la population, une grande partie de la crédibilité d'un gouvernement qui se doit au plus vite d'assurer le maximum de sécurité à tous et de normaliser une situation pour le moins chaotique. A cet égard, l'ouverture des routes, le déblaiement et le déminage des voies de passage fermées depuis de longues années, ont apporté un souffle nouveau aux Libanais qui redécouvrent avec émotion parfois des lieux qu'ils n'avaient plus osé visiter depuis des lustres.

Aujourd'hui, plus que la présence syrienne, c'est la pacification entrevue – bien que nombre d'obstacles demeurent – qui rend l'espoir aux Libanais; la remontée de la livre, qui a regagné un tiers de sa valeur par rapport au dollar en deux semaines, en est sans doute le meilleur témoignage. Illustrée par l'engagement de l'aviation syrienne dans l'opération d'éviction du général Aoun, la détermination syro-américaine à mettre de l'ordre au Liban apparaît à beaucoup comme un gage d'une promesse de trêve. Que celle-ci s'instaure sous domination syrienne, c'est un fait qui déchaîne beaucoup de rancœur chez certains, mais le plus important, pour la majorité, est que cette trêve existe. *« On a peut-être vendu notre souveraineté pour l'eau, l'électricité, la sécurité*, confie non sans regret un avocat. *Mais, après quinze ans et tant d'essais malheureux, on ne veut plus de héros ni de leçons. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

EUROPE

NORVÈGE : La démission de M. Jan P. Syse

Les sociaux-démocrates sont pressentis pour former le nouveau gouvernement

***Le premier ministre conservateur, M. Jan P. Syse, a annoncé, lundi 29 octobre, la démission de son gouvernement de coalition en raison de division sur la question de l'adhésion du pays à la Communauté européenne** (nos dernières éditions du 30 octobre).*

STOCKHOLM

de notre correspondante

Depuis deux semaines, la crise gouvernementale semblait inévitable, le Parti conservateur du premier ministre, M. Jan P. Syse, et le Parti du centre (agrarien), qui partagent le pouvoir avec le Parti chrétien populaire, ayant des conceptions tout à fait opposées sur les relations futures de la Norvège avec la CEE. La négociation en cours entre la Communauté et l'Association européenne de libre-échange (AELE) en vue de la création d'un espace économique européen oblige les gouvernements des six pays extra-communautaires à revenir sur de nombreuses revendications qu'ils avaient initialement soumises à Bruxelles.

A Oslo, c'est sur la question de la révision des lois sur les concessions que la crise a éclaté; ces textes permettaient de privilégier les Norvégiens par rapport aux étrangers dans l'acquisition des ressources naturelles et de biens immobiliers. Le dirigeant centriste, M. Johan Juacobsen, adversaire déclaré d'une « normalisation » trop approfondie, voire d'une éventuelle demande d'adhésion de la Norvège à la CEE, estimait, contrairement au premier ministre, que les lois en question ne doivent pas être amendées, et que les Norvégiens doivent avoir priorité sur les étrangers. La commission gouvernementale spécialement nommée pour tenter de rapprocher les points de vue s'est séparée, dimanche, sans être parvenue à un résultat. Lundi matin, M. Syse annonçait donc la démission de son gouvernement. La coalition n'aura tenu qu'un an et deux semaines.

Lundi soir déjà, il apparaissait que M. Syse ne pourrait pas former un gouvernement minoritaire conservateur, ses deux autres partenaires lui refusant le soutien qu'il leur demandait. Sa position au sein de son propre parti s'est par ailleurs détériorée en raison, notamment, d'affaires financières privées qui ont été révélées récemment. Certains conservateurs souhaiteraient purement et simplement son remplacement. Le coup décisif a toutefois été porté par le leader du centre, maître du jeu, qui a annoncé sa décision de donner son soutien au Parti social-démocrate de l'ancien premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland, pressentie mardi pour former le gouvernement.

FRANÇOISE NIÉTO

URSS

Victoire des nationalistes en Géorgie

La coalition non-communiste et indépendantiste, Table ronde pour une Géorgie libre, a remporté les premières élections pluralistes en Géorgie, en obtenant deux fois plus de voix que le Parti communiste (environ 60 % contre 30 %), a annoncé lundi 29 octobre le président de la commission électorale, M. Irakli Jordania. Selon les premiers résultats du scrutin de dimanche, la Table ronde, que conduit M. Zved Gamsakhourdia, un ancien dissident emprisonné pendant deux ans sous Brejnev, *« a gagné dans presque tous les cantons »*, a précisé un autre membre de la commission.

« Nous sommes très fiers », a déclaré, au cours d'un meeting tenu lundi à Tbilissi, M. Dikhaminguia, un des dirigeants de la Table ronde et futur député. *« La première chose que nous ferons sera de modifier la Constitution imposée par l'URSS. A long terme, nous espérons voir la destruction totale de la soi-disant réalité soviétique. »*

Selon l'agence Tass, la participation électorale a été de 65 % en moyenne. Mais elle a été beaucoup plus réduite (jusqu'à 10 % dans certaines régions) dans les Républiques autonomes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie, dont l'appartenance à la Géorgie est contestée par les nationalistes locaux. Ceux-ci avaient appelé au boycottage du scrutin.

Ces premiers résultats concernent la moitié des sièges du Soviet suprême (Parlement) à pourvoir au scrutin majoritaire. Les 125 autres sièges seront pourvus au scrutin proportionnel, selon les résultats obtenus sur tout le territoire par chaque parti. – *(UPI, AFP.)*

En visite à Paris

M. David Lévy souligne la « force » des relations franco-israéliennes

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, a été reçu, lundi 29 octobre, à Matignon par M. Michel Rocard et cet entretien d'une heure a principalement porté sur l'ensemble des problèmes du Proche-Orient. *« Nous avons eu une discussion très franche et directe, indispensable »*, a déclaré M. Lévy à sa sortie, précisant qu'il n'était *« pas venu ici pour avoir des accords, mais pour faire un tour d'horizon, voir les choses telles qu'elles sont et échanger des idées sur cette crise* [du Golfe] *qui met en danger tous les pays du Proche-Orient, y compris Israël, mais aussi les intérêts du monde, y compris la France. » « Les relations franco-israéliennes sont bonnes*, a-t-il ajouté. *Nous avons de temps en temps des points de vue différents, mais nos relations sont fortes et nous les renforcerons dans l'avenir. »*

□ ***Le Jihad islamique* décrété organisation illégale en Israël et dans les territoires occupés.** – Le ministre israélien de la défense, M. Moshé Arens, a décrété, lundi 29 octobre, l'organisation intégriste du Jihad islamique *« illégale en Israël »*. Le Jihad islamique, actif en Cisjordanie et à Gaza, a également été interdit dans ces territoires. L'organisation est responsable, notamment, de l'attaque, le 4 février, contre des touristes israéliens dans un autobus à Ismaïlia, en Egypte, qui a fait 9 morts et 17 blessés israéliens. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : nouvelles violences à Soweto.** – Les violences qui ont eu lieu, dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 octobre, dans la cité noire de Soweto, aux portes de Johannesburg, ont fait 16 morts et 33 blessés, selon la police sud-africaine. A son avis, ces assassinats semblent être un acte de vengeance consécutif au meurtre, samedi, à Soweto, d'un militant du parti Inkhata à dominante zouloue. – *(AFP.)*

□ **CAMBODGE : Entretiens franco-indonésiens.** – M. Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères, a eu des entretiens, lundi 30 octobre au Quai d'Orsay, avec M. Roland Dumas. Les coprésidents de la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge tentent de relancer la négociation. D'autre part, un représentant permanent des Etats-Unis, chargé du problème des MIA (*« missing in action »*, Américains disparus pendant la guerre du Vietnam), va s'installer à Hanoï, a annoncé, mardi à Bangkok, le ministre vietnamien des affaires étrangères.

□ **CHINE : renforcement du rôle de la milice.** – Le gouvernement chinois a approuvé, vendredi 26 octobre, une nouvelle législation relative au *« travail des milices »*, a annoncé samedi le *Quotidien du peuple*, confirmant ainsi la volonté du Parti communiste d'associer un maximum de civils au maintien de l'ordre depuis l'écrasement du « printemps de Pékin ». Ce texte va permettre de *« prendre en compte les nouveaux développements intervenus dans le travail de la milice »*. – *(AFP.)*

□ **La Fédération pour la démocratie en Chine regrette la levée des sanctions contre Pékin.** – La Fédération pour la démocratie en Chine (FDC) a regretté, dans une conférence de presse tenue à Paris vendredi 26 octobre, la levée par la CEE des sanctions économiques contre la Chine (*le Monde* du 23 octobre), déplorant qu'elle ne soit pas accompagnée de contreparties en matière de respect des droits de l'homme. Toutefois, la FDC comprend la décision des Douze, au vu de la prise de position chinoise dans la crise du Golfe.

□ **FIDJI : grève de la communauté d'origine indienne.** – Les Fidjiens d'origine indienne ont observé, lundi 29 octobre, une journée de grève à Suva et sur la côte ouest de l'île principale de cet archipel du Pacifique sud. Ils protestaient contre l'enlèvement la semaine dernière d'un universitaire indien, M. Anirudh Singh, qui s'est plaint d'avoir été torturé par ses ravisseurs. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : La Ligue des droits de l'homme fait état de fraudes électorales.** – Une délégation d'observateurs de la Ligue des droits de l'homme de Paris a constaté des *« fraudes sophistiquées »* après le dépouillement du scrutin législatif du 24 octobre au Pakistan. Ce rapport estime, que les fraudes sont intervenues après le décompte des bulletins dans les bureaux de vote mais avant que ces bulletins soient envoyés aux responsables électoraux de district. Ces fraudes expliqueraient l'ampleur de la défaite de Mme Bhutto.

Erratum. – Dans le bulletin de l'étranger de la première édition du *Monde* daté 19 octobre, une erreur nous a fait évoquer, à propos de l'Union monétaire européenne, le « rapport Wormser », alors qu'il s'agissait du « rapport Werner », du nom de l'ancien président du gouvernement luxembourgeois.

...s relations bilatérales

...onférence interarabe

ASIE

Des affrontements ont fait plusieurs morts à Ayodhya

Le maire de Moscou en visite à Taipeh et à Tokyo

POLITIQUE

Les suites du conflit de Bias (Lot-et-Garonne)

Le gouvernement va lancer une « mission nationale de réflexion » sur les harkis

Une réunion de concertation s'est déroulée, samedi 27 octobre, à Agen, confirmant les engagements pris, lundi 15 octobre, par M. Claude Evin, ministre de la solidarité nationale, pour examiner les mesures à prendre en faveur des Français musulmans rapatriés. Les participants – le préfet du Lot-et-Garonne, plusieurs membres du cabinet du ministre de la solidarité nationale, le directeur de cabinet du délégué aux rapatriés et des représentants de la délégation interministérielle à la ville, ainsi que vingt porte-parole des communautés de harkis de douze départements – ont adopté le principe de la création, avant le 3 décembre, d'une mission de réflexion, au plan national, chargée d'élaborer un rapport, dans un délai de trois mois, assorti de propositions au gouvernement en faveur de la communauté harkie.

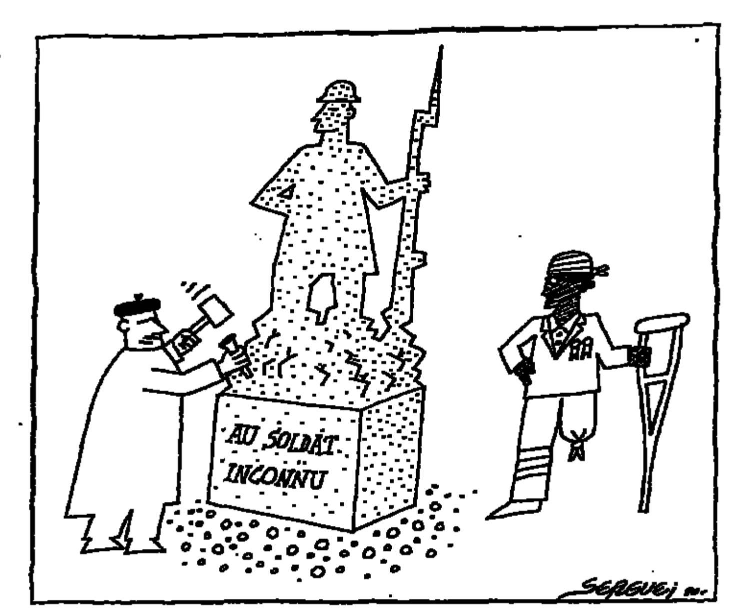
AGEN

de notre envoyée spéciale

Ils auront peut-être rejoint l'Histoire par la petite porte de la préfecture d'Agen. Le rôle des quelque deux cents mille supplétifs de l'armée française en Algérie, de 1950 à 1962, ne devrait plus être, désormais, passé sous silence dans les manuels scolaires. C'est, du moins, l'un des engagements pris par les représentants des pouvoirs publics en présence de vingt porte-parole de la communauté harkie, samedi 27 octobre, au chef-lieu du Lot-et Garonne.

Les circonstances étaient réunies pour éviter une nouvelle « journée des dupes ». M. Jean-Charles Astruc, préfet du département, avait au premier chef toutes les raisons de se montrer *« très attentif »* aux revendications exposées par la délégation, conduite par M. Boussad Azni. Un homme qui, depuis quelques semaines, souffle le froid et le chaud sur la communauté harkie du camp de Bias, situé à quelques kilomètres de Villeneuve-sur-Lot.

Jeudi 4 octobre, en effet, celui-ci n'avait pas hésité, à l'issue d'une rencontre infructueuse avec un représentant du préfet, à s'introduire en force avec une quarantaine d'anciens harkis dans les locaux du service central des rapatriés d'Agen. L'évacuation par les gendarmes mobiles avait fait cinq blessés, dont deux parmi les forces de l'ordre. *« Depuis cette date, j'en suis à mon septième policier blessé*, note M. Jean-Charles Astruc. *Je ne vais tout de même pas refaire la guerre d'Algérie ! »*



Réaction de défiance

Du côté de la communauté harkie, la volonté d'un retour au calme était également manifeste. Malgré de sévères mises en garde de M. Azni – *« Nous sommes sur une poudrière. Tous nos griefs, toute notre rancœur, toute notre tristesse ont été brutalement réveillés »*, a-t-il déclaré – les jeunes du camp de Bias, les plus remuants pourtant, avaient eux-mêmes pris la résolution d'éviter tout débordement. Suppléant les CRS, dissimulés à quelques mètres du lieu de la réunion, ils ont assuré l'ordre et tenté d'imposer le silence aux trois cents manifestants massés sous les fenêtres de la préfecture.

Peine perdue, car les enfants des harkis n'entendaient pas cacher leur colère : *« Vingt-huit ans de misère, vingt-huit ans de promesses ! »*, s'est écriée Jamelah. *« Pour nos parents, c'est trop tard ! »*, a estimé Daniel, vingt-cinq ans. *« Pour nous, il va y avoir l'Europe. Cela va être un désastre. Nous ne voulons pas être enterrés vivants*, a ajouté Nouria, *il faut nous donner notre chance. »*

Malgré leur impatience, ils se sont contenus jusqu'au soir, dans l'espoir de voir leurs revendications aboutir sur-le-champ. Parmi les doléances présentées par la délégation, l'une d'entre elles les concernait directement.

La délégation a, en effet, demandé l'attribution du titre de rapatrié ou de statut de « victime de guerre » à tous les enfants de harkis nés avant le 19 mars 1962. *« Une mesure qui se justifie moralement*, a reconnu M. Astruc, *mais qui, si elle était accordée, devrait l'être également aux enfants de toutes les catégories d'anciens combattants. Un vrai casse-tête constitutionnel »*, a-t-il estimé. Autre exigence formulée : le versement de l'indemnité forfaitaire de 60 000 francs, allouée depuis 1987 aux seuls harkis combattants, à l'ensemble des rapatriés musulmans. *« Un droit qui, s'il était accordé, poserait des problèmes vis-à-vis de la communauté des pieds-noirs »*, a rétorqué le préfet, suscitant les réactions indignées de M. Azni. *« A chaque fois que les Français d'Afrique du Nord ont été indemnisés*, a-t-il déclaré, *s'est-on soucié de l'injustice faite aux harkis ? »*

M. Astruc s'est, en revanche, efforcé de satisfaire ses interlocuteurs sur deux points. Il s'est engagé à renforcer l'aide à la création d'entreprises dans le département, une mesure qui s'appliquera aux harkis, et a annoncé la mise en place d'un « comité de pilotage » au camp de Bias, auquel seraient associés les habitants, *« qui permettrait, en concertation avec la délégation interministérielle à la ville, de régler*, a-t-il déclaré, *les questions de logement et d'insertion professionnelle non résolues »*.

« Du vent dans les poches... »

Mais cette ouverture sur le plan local a suscité une réaction de défiance de la part de plusieurs porte-parole harkis du département. Pour éviter toute division, la délégation a, dès lors, préféré ne retenir qu'une seule proposition : celle de la création d'une mission de réflexion au plan national. Provisoire, cette mission sera créée avant le 3 décembre. Elle comprendra des représentants du ministre de la solidarité nationale, du délégué aux rapatriés et du délégué interministériel à la ville ainsi que des membres désignés par la communauté harkie. M. Boussad Azni a toutefois exigé qu'une seconde commission soit formée, par la suite, de représentants élus *« démocratiquement par tous les Français musulmans rapatriés »*. *« Nous ne voulons plus être victimes des associations bidon. Notre mouvement se veut épurateur »*, a-t-il rappelé.

Quoi qu'il en soit, la mission de réflexion qui sera créée avant le 3 décembre devra rendre son rapport, assorti de propositions, dans un délai de trois mois au gouvernement. Ce document servirait de base de négociations à une éventuelle table ronde réclamée depuis un an par la communauté harkie.

A l'issue de la réunion, il était difficile pour les membres de la délégation d'afficher leur satisfaction face aux manifestants qui, pour la plupart, ont été bercés depuis vingt-huit ans par des promesses non tenues. Mais, dimanche 28 octobre, M. Azni se voulait optimiste : *« Le gouvernement est prêt à ouvrir le dossier. Pour la première fois, des représentants de la communauté harkie de base vont pouvoir participer à des instances de décision »*. Optimiste, pas naïf : *« Pour l'instant*, ajoutait-il, *nous avons du vent dans les poches... »*

Les manifestations de Français musulmans rapatriés, qui se sont déroulées parallèlement à la réunion d'Agen – notamment à Rouen et à Amiens – témoignent du succès relatif de la coordination, au plan national, du mouvement du 27 octobre, mais elles ne signifient pas que la fusion des trois cents associations d'anciens harkis en France soit pour demain.

BÉATRICE JÉROME

□ **M. Debarge (PS) attend les explications de M. Joxe.** – M. Marcel Debarge a déclaré, lundi 29 octobre, au cours du point de presse hebdomadaire du PS, que celui-ci se prononcera sur le problème des renseignements généraux *« après le débat à l'Assemblée nationale sur le budget du ministère de l'intérieur, au cours duquel des informations doivent être données »*. *« J'attends d'écouter le débat et les explications de M. Pierre Joxe »*, a déclaré le numéro deux du PS, qui souhaite *« que soient mieux fixées les limites »* de l'action des renseignements généraux, mais rejette l'idée, avancée par M. François Léotard, de les supprimer.

□ **Une protestation du mouvement du RECOURS.** – Le mouvement du RECOURS a exprimé *« une vive protestation »*, lundi 29 octobre, contre ce qu'il appelle *« un oubli de l'ambassade de France à Alger »* à propos de l'ordre du jour des prochaines réunions bilatérales d'experts algériens et français, après avoir constaté que ce calendrier n'incluait pas l'examen des dossiers relatifs au sort des pieds-noirs restés en Algérie et à la sauvegarde des cimetières. *« A la veille de la Toussaint, les Français d'Algérie apprécieront à sa juste mesure le mépris affiché par l'ambassade de France à Alger à leur égard »*, a déclaré le porte-parole de l'association, M. Jacques Roseau.

Les ennuis de l'ancien maire socialiste d'Angoulême

Le dossier de M. Jean-Michel Boucheron sera instruit à Paris

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Claude Tachella, a confié, lundi 29 octobre, l'instruction du dossier de M. Jean-Michel Boucheron, ancien maire socialiste d'Angoulême, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le successeur de celui-ci à la mairie, M. Georges Chavanes, député UDC, confronté au déficit financier de la ville, avait saisi la chambre régionale des comptes, dont le rapport, très critique pour M. Boucheron, avait été transmis au parquet d'Angoulême (*le Monde* du 19 octobre).

Après une longue enquête préliminaire, celui-ci avait constaté que l'ancien maire était susceptible d'être inculpé de *« corruption, complicité de faux en écriture et usage, recel d'abus de biens sociaux et ingérence »*. Conformément à l'article 681 du code de procédure pénale, puisque ces délits auraient été commis dans l'exercice des fonctions de maire, le procureur de la République d'Angoulême avait demandé, le 17 octobre, à la Cour de cassation de désigner une chambre d'accusation chargée de l'instruction de l'affaire.

Comme à son habitude, dès qu'il s'agit d'une affaire délicate, la Cour de cassation a donc désigné la cour d'appel de Paris. Lorsque le parquet avait donné suite, en avril et en mai 1987, à deux des nombreuses plaintes d'un habitant d'Angoulême, M. Marcel Dominici, la Cour de cassation avait désigné la cour d'appel de Bordeaux. Il n'y avait, alors, pas eu de suite à ces instructions.

Th. B.

Conflit entre M. Bernard Marie et son premier adjoint

Crise municipale à Biarritz

BIARRITZ

de notre correspondant

Des élections municipales pourraient avoir lieu prochainement à Biarritz, où le maire, M. Bernard Marie (RPR), âgé de soixante-douze ans, à la tête de la municipalité depuis 1977, a été mis en minorité, le 26 octobre. M. Didier Borotra (UDF-CDS), premier adjoint au maire, a provoqué la rupture de la majorité qui s'était présentée unie au scrutin de mars 1989.

Leur mésentente était apparue au printemps dernier, à propos de projets immobiliers importants tels que la construction d'un hôtel-casino, en remplacement du casino municipal, sur la grande plage de Biarritz, et celle de résidences en bord de mer entre Biarritz et Bidart, le long d'un golf en cours d'élaboration.

Le 19 octobre, Mme Michèle Alliot-Marie (RPR), ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement, conseiller municipal, avait violemment pris à partie M. Borotra dans le journal *Sud-Ouest*, le traitant de *« sous-Durieux local »* et le sommant de démissionner. *« D'accord »*, lui a répondu celui-ci, à l'ouverture de la séance du conseil municipal, avec le soutien de ses huit colistiers et de la totalité des conseillers d'opposition, qui ont décidé de voter contre tous les projets présentés par le RPR, y compris le budget.

Ph. E.

M. Mellick annonce un statut ... pour les marins ...



مكرر من الاصل

POLITIQUE

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Mellick annonce un statut social pour les marins pêcheurs

C'est devant un hémicycle très *clairsemé* que M. Jacques Mellick, ministre de la mer, a défendu, lundi 29 octobre, en présence de M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, son budget pour 1991. Un budget qui, si l'on considère globalement les chiffres, reste très modeste, passant d'une année sur l'autre de 6,28 milliards à 6,43 milliards de francs. Mais, lorsque l'on individualise les crédits d'investissement, l'enveloppe progresse, elle, de 9,60 %.

M. Albert Denvers (PS, Nord), rapporteur de la commission des finances, a déploré le recul des crédits consacrés aux ports maritimes et à l'amélioration des accès par le creusement des chenaux, mais, en contrepartie, il a souligné que, pour la flotte marchande, les autorisations de programme augmentaient de 30 %.

Les rares députés du littoral présents, qu'ils soient de gauche, du centre ou de la droite, se sont surtout inquiétés des difficultés grandissantes du secteur de la pêche, menacé à la fois par une raréfaction des ressources, la substitution des autorités de Bruxelles aux législations nationales, l'absence de politique, en revanche, en Méditerranée et par les menaces que peut représenter l'intégration des chalutiers de l'ex-RDA.

« Je souhaite une profession plus solidaire »

Tandis que M. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) demandait à M. Mellick de prendre en considération le sort des veuves des ostréiculteurs, dont la retraite reste ridiculement faible, et que, par la voix de M. André Duroméa (Seine-Maritime), le PC exprimait son refus de voter le budget, M. Le Drian (PS, Morbihan) souhaitait que le gouvernement intervienne auprès de la CEE pour que les pêcheurs ne soient pas pénalisés par la hausse considérable des prix du gazole.

Quant à M. Gérard Grignon (UDC, Saint-Pierre-et-Miquelon), il a applaudi le ministre de la mer, lorsque celui-ci a affirmé que le gouvernement ne tolérera pas que les chalutiers de Saint-Malo viennent illégalement pêcher au large de l'archipel français. « *La responsabilité personnelle des capitaines et de l'armateur malouin sera mise en cause devant les tribunaux*, a déclaré M. Mellick. *La logique du plus fort, ou le coup de force, n'est pas la logique de l'Etat.* »

Le ministre de la mer a défendu son plan de développement de la marine marchande, qui, cette année, se traduira par un effort de 400 millions de francs : « *Les aides publiques bénéficient à trente-deux navires, favorisant ainsi le renouvellement de la flotte de commerce, ce qui représente de la part des armateurs 5,5 milliards de francs d'investissement. Autre signe d'optimisme : deux cent cinquante candidats se sont présentés, cette année, aux concours des écoles nationales de la marine marchande pour cent places offertes seulement.* »

A propos de la pêche, qui occupera, l'an prochain, l'essentiel de son énergie, M. Mellick a déclaré : « *Même si le moment est difficile et même si cela mérite réflexion et prudence, le monde de la pêche ne pourra plus longtemps éluder la difficile question du statut et de la protection sociale du pêcheur... Je souhaite une profession plus solidaire, plus unie, plus responsable et une force de proposition crédible, susceptible de peser sur les décisions de Bruxelles.* »

F. Gr.

Remous au RPR à propos du Club 89

Haro sur M. Michel Aurillac !

Le commanditaire présumé s'appelle M. Michel Aurillac, conseiller général RPR de Châteauroux-Est et détenteur, selon le *Who's Nho*, du prix littéraire Narcisse-Michaut. La victime réelle s'appelle M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges. Celui qui ne décolère pas s'appelle M. Jacques Chirac, président du RPR. Il y a du rififi dans l'air au RPR à cause du Club 89...

Réunie samedi 27 octobre à Maisons-Laffitte (Yvelines), la dixième assemblée générale de ce « *club gaulliste associé au RPR* » que dirige, depuis sa création en 1981, M. Aurillac, ancien ministre de la coopération, a voté massivement contre l'entrée dans son comité directeur de M. Séguin, ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi. MM. Aurillac et Séguin ont pourtant siégé de concert *entre 1986 et 1988 dans le gouvernement* dirigé par M. Chirac.

En obtenant 768 voix parmi les 2 042 adhérents votant du Club 89, le maire d'Epinal a reçu un camouflet alors que le maire de Paris s'était clairement engagé à *ses côtés. Il ne fait aucun doute* pour les amis respectifs de MM. Séguin et Chirac qu'une « *petite opération* » a été montée, ce que dément formellement l'entourage de M. Aurillac. Tout commence en avril dernier, quand M. Séguin explique, dans *Résonances*, la feuille mensuelle du Club 89, pourquoi il adhère au groupe de M. Aurillac. « *Vous avez été, entre 1981 et 1986, les artisans émérites de notre ressourcement et nous vous devons en grande partie notre victoire aux législatives de 1986*, écrit le député des Vosges. *Si nous faisons notre révolution culturelle, comme l'a dit Jacques Chirac, nos concitoyens sauront reconnaître dans notre message des réponses à leurs interrogations, à leurs préoccupations, à leurs inquiétudes.* » Trois mois auparavant, aux assises nationales du RPR au Bourget, M. Séguin a consacré l'existence des courants en s'associant à M. Charles Pasqua contre M. Chirac.

Ce même printemps, M. Aurillac, auquel il reste un mandat de conseiller général dans l'Indre, décide de « *réactiver l'activité du Club* », selon l'expression d'un « séguiniste » et, dans cette perspective, prend contact avec M. Séguin en vue, dit-on, de lui passer la main à la présidence. M. Chirac, ajoute-t-on, ne manifeste alors aucun enthousiasme mais il ne signifie aucun veto. Du *côté de chez M. Aurillac, on assure* aujourd'hui que la prétendue proposition de succession ne peut résulter, chez M. Séguin, que d'une « *interprétation* ».

M. Chirac « fou de rage »

Quelques jours avant l'assemblée générale du samedi 27 octobre, divers échos fleurissent dans la presse tendant à accréditer l'idée selon laquelle M. Chirac s'opposerait plus que jamais à ce que M. Séguin devienne président du club de M. Aurillac. En voyage au Japon, le président du RPR est loin de cette agitation, qui touche un groupe dont l'importante fonction de « *laboratoire d'idées* » pour la droite n'a pas échappé à quelques initiés. « *Il n'est nullement en cause* », affirme un proche de M. Séguin. Ce dont convient naturellement un proche de M. Chirac, qui dénonce le « *double jeu* » de M. Aurillac. Les accusations s'accumulent sur le dos du conseiller général de Châteauroux-Est.

Les résultats des élections au comité directeur (cent un candidats pour cinquante places), commencées vers 13 heures samedi, ne sont connus qu'en début de soirée, affirment en chœur « séguinistes » et « chiraquiens ». « *C'est manifestement faux* », répond l'entourage de M. Aurillac. « *Les résultats ont été proclamés sur le coup de 19 heures. Toutes les opérations étaient manuelles.* » Et pour se faire bien comprendre, on ajoute que les opérations de dépouillement étaient publiques, à preuve : « *M. Gérard Bokanowski est passé à plusieurs reprises.* » Il va sans dire que M. Bokanowski (569 voix) est un partisan de M. Séguin qui, comme M. Etienne Pinte (590 voix), ne sera pas élu au comité directeur.

En revanche, M. Aurillac, lui, a été élu dans un fauteuil. « *A la Houphouët* », disent certains. « *A la soviétique* », *disent d'autres*. Avec 1 920 suffrages, le président sortant du Club 89 obtient en tout cas 94 % des voix, devançant de peu M. Roland d'Adhémar de Panat, secretaire national du club (90 %), et Mme Nicole Catala, député RPR de Paris, vice-présidente déléguée (88 %). Au Club 89, on fait remarquer que ces trois têtes d'affiche obtiennent toujours de gros scores mais toujours dans le même ordre.

« *Il paraît que tout cela est démocratique* », ironisait lundi 29 octobre un proche de M. Chirac en affirmant que le président du RPR était « *fou de rage* » au vu de ces résultats qui marginalisent M. Séguin alors qu'il s'était félicité dans son discours, avant le vote, de l'entrée au comité directeur de personnalités telles que le maire d'Epinal.

Dans l'entourage de M. Aurillac, on préfère remarquer que d'autres personnalités ont été élues au comité directeur : MM. Jean Tibéri, Jacques Toubon, Robert Pandraud, Alain Devaquet et même André Santini (UDF-PSD). On tient également à apporter un « *démenti formel* » aux informations assurant qu'une liste de noms à barrer et une liste de noms à préserver ont circulé à l'initiative de la fédération de Paris (dirigée par M. Aurillac) pour la première, et en provenance de fédérations de province pour la seconde. Quant à la campagne d'explication de texte effectuée par téléphone pour dénoncer « *une OPA de Séguin sur le club* », elle ne doit exister que dans l'imaginaire séguiniste. « *Il n'y a eu aucune opération concertée* », dément-on en bloc au Club.

Si les proches de M. Chirac *regrettent le barrage ainsi dressé* devant M. Séguin – celui-ci devait prendre la direction des études du club – que d'aucuns attribuent à un réflexe « basiste » en souvenir des assises de janvier ou à une peur de M. Aurillac de voir lui échapper sa *présidence –, ils remarquent déjà* que « *le Club est maintenant démonétisé* ». En tout état de cause, les amis de M. Séguin notent que la tonalité générale des interventions, excepté celle du maire de Paris avec lequel l'ancien ministre n'a « *plus de problème* », était « *extrêmement droitière* ».

Ceci expliquerait-il cela au moment où les clubs de réflexion les plus productifs dans l'opposition se situent plutôt à la lisière, pour ne pas dire plus, des options du Front national. Une chose est sûre : M. Aurillac n'est pas près de voir inscrire à l'ordre du jour du RPR le désir qu'on lui attribue d'entrer au bureau politique de l'UPF, réunissant le RPR et l'UDF. En *guise de conclusion attristée, un* conseiller de M. Chirac soupirait, lundi : « *On s'est fait rouler dans la farine.* »

Un homme en a déjà tiré une conséquence : M. André Mousset s'est démis de ses fonctions de directeur de cabinet de M. Aurillac. « *J'ai trouvé un peu étonnants et très surprenants les résultats. Il n'y avait aucune raison que Philippe Séguin ne soit pas élu, d'autant que Jacques Chirac voulait son élection.* » Cette démission pourrait en annoncer d'autres.

OLIVIER BIFFAUD

POLITIQUE

Une Corse autonome

M. Joxe présente au conseil des ministres, mercredi 31 octobre, son projet de statut de l'île

Quelle chimère que cette Corse française! Depuis que l'île est rattachée à l'Hexagone, elle n'a jamais trouvé vraiment sa place dans l'ensemble national. La République, d'ailleurs, a bien du mal à faire mieux que les régimes précédents. Hésitations sur le choix d'un statut politique et acceptation de la stagnation économique marquent, à travers presque tous les régimes, le sort de la Corse.

Il est vrai que la France a des excuses. La permanence, à travers l'histoire, du jugement perplexe porté par ses colonisateurs successifs sur les habitants de la Corse est stupéfiante : les Grecs et les Romains de l'Antiquité tiennent des propos désabusés, exprimant une impuissance irritée devant les méandres de l'âme corse, que Pisans, Génois et.. . Français, auraient pu reprendre à leur compte (1).

Depuis que la République a trouvé la Corse dans la corbeille de l'héritage national, elle hésite entre deux attitudes pour régler l'éternel « problème corse » : faut-il faire entrer la Corse dans le droit commun? La solution d'un problème, dont personne, sur le continent, ne comprend vraiment les tenants et aboutissants, réside-t-elle, au contraire, dans un traitement à part, reconnaissant une irréductible spécificité corse?

Une telle attitude présente l'avantage de « refiler » aux Corses leur propre « bébé », ce qui peut être un cadeau empoisonné, mais elle a l'inconvénient de choquer une partie de l'opinion publique continentale, qui ne voit pas pourquoi les Corses auraient droit à un traitement particulier. Ou, alors, *« qu'on leur donne leur indépendance! »*

Dans l'incapacité de choisir, les gouvernements successifs ont souvent été tentés de laisser aller les choses sous le doux soleil de la Méditerranée, jusqu'à ce qu'une explosion de violence les contraigne à agir. Quitte, pour acheter leur tranquillité, à « arroser » l'île de subventions et autres prébendes, par le canal d'une organisation sociale où clanisme rime avec clientélisme. La combinaison de ces deux attitudes – non-intervention politique et économique, « arrosage » financier – débouche sur une situation malsaine pour tout le monde, où la République française est méprisée par les insulaires, ou peu estimée, tout en étant perçue comme une *« vache à lait »* qu'on peut traire sans limite.

C'est ainsi que se nourrissent incompréhensions, malentendus, méfiance réciproque. La personnalité, d'apparence souvent ombrageuse, irritante, contradictoire, narcissique des Corses nourrit cette incompréhension. Mais, sauf à se séparer de leur île, il faut bien les prendre tels qu'ils sont, avec leurs défauts et leurs qualités, même si le simple fait de chercher à comprendre les réflexes corses ne va déja pas de soi pour un « continental ». Il faut admettre aussi que l'histoire, notamment économique, de l'île, montre que tous les torts ne sont pas du côté de ses habitants. Admettre, enfin, alors que l'Hexagone s'interroge sur la mort de ses campagnes, que le désert intérieur n'est, pas plus en Corse qu'ailleurs, une perspective exaltante.

Du régionalisme au nationalisme

Pour tenter de comprendre les Corses, il convient d'admettre quelques axiomes, c'est-à-dire quelques vérités aussi indémontrables qu'incontournables : les Corses, à tort ou à raison, sont, d'abord, fiers d'être corses. Poussée à l'extrême, cette disposition d'esprit signifie qu'ils perçoivent que l'appartenance de la Corse à la communauté nationale est surtout une chance pour la France, non l'inverse.

Les Corses sont encore, pour la plupart, viscéralement attachés à leur terre, à un point que l'on imagine mal dans les autres régions françaises. *« Qui n'a pas compris l'attachement déraisonnable des Corses pour leur île, et tellement fou qu'il apporte raison et sens absolu à leur existence, ne comprendra jamais rien à la Corse »*, écrit un philosophe non corse (2). C'est pourquoi les Corses vivent dans leur chair la conviction de former un *« peuple corse »*, qui, sur le continent, paraît souvent étonnante, au mieux, démesurée au pire.

Enfin, l'histoire tragique et mouvementée de l'île a façonné une société compliquée, rigide, fermée, marquée par la violence, très sensible à l'injustice; une société qui craint toujours de voir le malheur venir de la mer et de l'étranger et, qui, prompte à se déchirer quand elle n'a pas d'ennemi extérieur, recourt d'instinct à ses propres structures pour régler ses affaires de famille; une société qui use, face aux non-Corses, d'une sorte de langue de bois masquant les vraies règles du jeu.

L'ouverture progressive de la Corse, à partir des années 60, a desserré ce qui était parfois un carcan étouffant – par exemple pour les femmes – et bouleversé les anciens équilibres, mais elle n'a pas détruit cet édifice. Dans les phases répressives des relations entre la Corse et le continent, les ministres de l'intérieur successifs ont pu mesurer la force de la loi du silence dans l'île.

Tout cela explique pourquoi les Corses se sont toujours révoltés contre l'idée que leur pays et leur peuple puissent mourir à petit feu, que ce soit par le non-développement économique et l'exode à l'étranger ou sur le continent ou par la banalisation touristique et la « baléarisation ». Tout cela explique, aussi, pourquoi de larges secteurs de l'opinion corse partagent les préoccupations des nationalistes et ne sont pas choqués par le recours à certaines formes de violence (plasticage de cibles immobilières), même s'ils ne croient pas une seconde à l'indépendance.

Les plus radicaux des Corses, au début des années 60, étaient seulement régionalistes. Au début des années 70, ils étaient autonomistes, avant d'être eux-mêmes dépassés par l'apparition du courant nationaliste. Aujourd'hui, l'autonomie interne est une idée banale, répandue aussi bien à gauche qu'à droite, ce qui permet, d'ailleurs, au gouvernement de l'inscrire dans un projet de loi.

Le tournant d'Aléria

Un tel glissement de la société corse est largement lié au mouvement historique, au choc tardif de l'irruption du vingtième siècle dans le rythme ancestral et lent de l'île. La Corse de la fin de la IIIe République est vidée de ses forces vives par les pertes de la guerre, la misère qui a suivi et l'émigration massive déclenchée, pour une bonne part, par cette misère. Pourtant, la question de l'identité n'est guère posée, tant est fort le patriotisme républicain des Corses, d'autant que les structures patriarcales de la société insulaire ne sont pas mises en cause.

Elles sont ébranlées, à partir des années 60, par l'arrivée des premiers touristes, l'installation dans l'île de nombreux agriculteurs pieds-noirs, la pénétration des valeurs et des séductions de la société de consommation. En outre, l'exode des années antérieures entraîne un déclin démographique. A cette déstabilisation, beaucoup commencent à répondre par une revendication identitaire, nourrie et avivée par les errements des gouvernements successifs. L'un des historiens de la Corse peut ainsi affirmer : *« Il n'y a pas de peuple corse; il a existé, historiquement, et il existe encore une population corse, en train de se constituer en peuple. (...) Un peuple, c'est une population mobilisée par la conscience de son unité, de son originalité* (3). »

Dans cette évolution, l'année 1975, avec la fusillade de la cave vinicole d'Aléria (4) détermine l'orientation des treize années qui suivront, dominées par la violence contre les biens et les personnes. Dans un premier temps, les socialistes, une fois au pouvoir, sont aussi désarmés que la droite face à cette violence, que l'adoption du statut particulier de 1982, vite rattrapé par le droit commun des régions, ne parviendra pas à éradiquer. Ministre de l'intérieur de 1984 à 1986, après Gaston Defferre, M. Pierre Joxe peut seulement prendre la mesure de la difficulté des affaires corses.

Dès la réélection de M. François Mitterrand et son propre retour place Beauvau, M. Joxe se rend en Corse et, appuyé par le président de la République, plaide en conseil des ministres pour que l'ensemble du gouvernement soit sensible au problème corse. M. Joxe signera ensuite, sur l'île, un parcours politique étonnant. Ce protestant rigoriste, aussi peu méditerranéen que possible, se coulera à merveille dans les règles du jeu politique local, saura se montrer aussi subtil – voire tortueux – que ses interlocuteurs.

Pas à pas, il suivra sa route : retour d'une relative paix civile avec la prolongation de la trêve des attentats de l'ex-FLNC; prise en main des problèmes économiques, culturels, de moralisation de la vie publique; enfin, le pas décisif, avec le choix d'un statut de quasi-autonomie interne pour la Corse, après un colloque sur les îles, réuni à Ajaccio, à l'automne 1989, qui lui donne, en quelque sorte, une caution internationale : après ce colloque, le ministre de l'intérieur pourra faire valoir que, dans les différents pays européens, toutes les régions insulaires ont des statuts spécifiques.

Reconnaître le « peuple corse » ?

La plus grave erreur du gouvernement a été commise contre l'avis de M. Joxe. Lorsqu'éclate sur l'île, au début de 1989, le conflit des fonctionnaires, qui réclament une prime d'insularité, M. Joxe est partisan d'une attitude souple et compréhensive. M. Michel Rocard ne fait pas ce choix-là. Privilégiant des considérations financières et nationales, craignant la contagion des revendications sur le continent, le premier ministre joue l'usure; certes, au bout du compte, les grévistes reprennent le travail, et la prime accordée est bien inférieure aux premières revendications, mais le gouvernement a eu des sueurs froides quand a été déjouée, au dernier moment, ce qui semble bien avoir été une tentative d'enlèvement du préfet de Haute-Corse. Surtout, les nationalistes sont sortis renforcés du conflit, ce qui allait à l'encontre des efforts de M. Joxe.

Après avoir perdu plusieurs mois dans cette affaire, M. Rocard a reconnu implicitement son erreur en acceptant que M. Joxe reprenne les rênes de la politique corse. A l'automne 1989, M. Joxe a pris publiquement le contrepied des orientations du rapport Prada, commandé par le premier ministre et qui, citant l'un de ses lointains prédécesseurs, proposait de renouer avec une politique, toujours vaine, consistant à tenter de régler le problème corse par *« les moyens les plus ordinaires »*.

M. Joxe, pourtant, n'est pas gagnant sur tous les tableaux. La situation en matière d'ordre public ne peut pas satisfaire un ministre de l'intérieur. Ce qui passe pour un relatif succès dans l'île serait proprement inimaginable dans une autre région française, surtout si l'on y ajoute les problèmes de fonctionnement de la justice. En outre, la violence, notamment par le recours aux explosifs, est maintenant tellement installée qu'elle a largement débordé la sphère politique et laisse soupçonner tous les mélanges.

La délinquance de strict droit commun a atteint un niveau impressionnant. Il semble, d'ailleurs – une fois établi que l'orientation politique proposée ôte tout *« prétexte »* à la violence, comme M. Joxe l'avait souhaité en Corse dès septembre 1988 – que le gouvernement ait l'intention de donner, dans la mesure de ses possibilités, un coup de pied dans la fourmilière, afin que l'introduction de l'autonomie de gestion dans une région française ne puisse pas être assimilée à l'acceptation du désordre public.

Des atouts pour gagner

En fait, le gouvernement, entraîné par M. Joxe, engage en Corse un véritable pari : pari sur la responsabilité des Corses, appelés à prendre en main leurs propres affaires, politiques et économiques. Pari sur la capacité du gouvernement à enrayer la violence de droit commun. Pari sur l'isolement et l'émiettement des plus radicaux des nationalistes, qui refusent encore de déposer les armes.

M. Joxe a des atouts pour gagner tous ces paris, mais le moindre grain de sable peut enrayer le mécanisme. Ainsi, le gouvernement et le président de la République sont-ils déjà pris dans un nouveau dilemme : doivent-ils suivre l'avis du Conseil d'Etat, qui estime que la définition et la référence explicite, dans l'article premier du projet, au *« peuple corse »*, ne sont pas conformes à la Constitution? Doivent-ils l'ignorer, au risque de redonner du crédit aux nationalistes, qui ont toujours affirmé que l'Etat français, en réalité, n'accepte pas l'existence du peuple corse?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Avant même l'ère chrétienne, l'historien grec Diodore de Sicile constate que les esclaves corses *« ne sont pas aptes, à cause de leur caractère naturel, aux mêmes travaux que ceux des autres nations »* (cité par Louis Comby, *Histoire des Corses*, Fernand Nathan (1978).

(2) José Gil, *La Corse entre la liberté et la terreur*; éditions de la Différence, 1984.

(3) Roger Caratini, *Histoire de la Corse*; Bordas éditions.,1981.

(4) Le 21 août 1975, un commando autonomiste armé emmené par M. Edmond Simeoni investissait une cave vinicole à Aléria, dans la plaine orientale, pour dénoncer le « scandale des vins » et les lenteurs de la justice à propos des malversations de certains gros agriculteurs pieds-noirs. Le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski faisait donner l'assaut par de nombreuses forces de l'ordre appuyées par des hélicoptères et quelques engins blindés. Deux gendarmes mobiles étaient tués dans cet assaut, tandis qu'on relevait plusieurs blessés de part et d'autre. Des scènes d'émeute, notamment à Bastia, suivirent cet épilogue.

La deuxième Conférence mondiale sur le climat

Le réchauffement de la planète est inéluctable

La deuxième Conférence mondiale sur le climat s'est ouverte à Genève le 29 octobre. Les réunions de toute la semaine sont consacrées à des exposés scentifiques. Les 6 et 7 novembre prochain, elles seront politiques puisque y prendront part les chefs de gouvernement, dont M. Michel Rocard, ou les ministres de quelque soixante-dix pays. Onze ans après la première Conférence mondiale sur le climat, on est sûr qu'un réchauffement va affecter toute la planète. *Mais quand et de combien de degrés?*

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

La deuxième Conférence mondiale sur le climat est très différente de la première, qui s'était tenue à Genève du 12 au 16 février 1979. Non par le nombre de scientifiques (500 cette année, 400 en 1979) ni par celui des pays représentés (une centaine à chaque fois). Mais par les sujets abordés et par la participation ministérielle. En 1979, l'essentiel des exposés était consacré à l'atmosphère. Quelques-uns, certes, s'intéressaient à l'océan et un seul aux facteurs humains. En 1990, les études de l'atmosphère sont importantes il est vrai, mais, dès la séance d'ouverture, l'accent a été mis sur la grande inconnue que constitue l'océan et sur les impacts agricoles, industriels, économiques, sociaux, donc humains, que risque d'avoir le changement des climats de la planète pouvant se produire dans les trente, cinquante ou cent prochaines années.

Le Dr James Dooge, hydrologue, professeur au Centre de recherches sur les ressources en eau de l'University College de Dublin, ancien président de la Royal Irish Academy (1) et aussi ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, est bien placé pour parler de ces différences entre les deux conférences mondiales sur le climat. Il a fait partie du comité d'organisation de la première et préside celui de la seconde.

En 1979, on ne savait comment étudier les impacts d'un changement climatique sur les activités humaines. Dans les dix ans qui ont suivi, on a mis au point une méthodologie. Si bien que, selon le Dr Dooge, la décennie prochaine sera consacrée à ces impacts, aussi bien qu'aux études indispensables à une meilleure connaissance des paramètres intervenant dans le changement climatique qui, selon toute probabilité, se produira au cours du prochain siècle.

Chez les spécialistes, l'unanimité est parfaite. D'une part, la teneur de l'atmosphère en gaz favorisant l'effet de serre (2) (gaz carbonique, méthane, oxyde nitreux, chlorofluorocarbones, pour ne citer que les principaux) ne cesse d'augmenter avec les activités humaines, industrielles ou agricoles.

Le mystère des océans

D'autre part, l'analyse d'une carotte de glace, prélevée dans l'Antarctique, a montré qu'au cours des derniers quatorze mille ans, les périodes glaciaires ont parfaitement coïncidé avec une diminution des teneurs en gaz carbonique et méthane, alors que les réchauffements ont suivi exactement l'augmentation de ces teneurs. Sans que l'on puisse d'ailleurs dire si les refroidissements ou les réchauffements ont été les causes ou les conséquences de ces diminutions ou augmentations.

Il faut donc s'attendre, à moyenne échéance, à un réchauffement général significatif et rapide de notre planète. Mais l'unanimité existe aussi sur les incertitudes qui règnent encore sur les processus et conséquences de ce prochain réchauffement, dont on n'a pas encore identifié une signature tangible. L'océan, dont les temps de réaction sont de l'ordre de plusieurs siècles, est encore très mal compris, alors qu'il joue sûrement un rôle essentiel dans le comportement de l'atmosphère (3) et dans le cycle du carbone (4).

De même, ne peuvent être prédits avec exactitude pour le siècle à venir ni le réchauffement global (de 1° C à 5° C, selon les estimations), ni encore moins les réchauffements régionaux, probablement plus marqués dans les hautes latitudes, ni les changements régionaux des climats, ni les conséquences de tous ces changements sur les températures et les précipitations, donc sur la végétation naturelle et sur l'agriculture, ni l'élévation du niveau des mers (de un à plusieurs décimètres) due, en tout premier lieu, à la dilatation thermique (5).

Les scientifiques sérieux peuvent avoir quelque doute sur la rapidité et sur l'ampleur du changement des climats, mais pas sur leur inéluctabilité. En conséquence, tous les participants à la conférence de Genève sont d'accord sur une nécessité absolue : on n'a pas le temps d'attendre les certitudes. Dès à présent, il faut que les pouvoirs politiques décident de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Sans des mesures prises obligatoirement à l'échelle mondiale – d'où l'idée d'une convention générale, réglementant de nombreuses activités, qui est déjà en discussion et qui, espère-t-on, pourrait être conclue en 1992 au Brésil, – l'humanité court à la catastrophe.

En 1979, la première Conférence mondiale sur le climat avait décidé de lancer le Programme mondial de recherches sur le climat, s'intéressant surtout à la physique de l'atmosphère. En 1986, le Programme international géosphère-biosphère y a ajouté la biologie et la chimie. Depuis 1988, enfin, le Groupe d'experts inter-gouvernemental pour l'étude du changement climatique est chargé de dresser « l'état des lieux », de façon à informer les décideurs et à ainsi permettre un accord général pour la protection de l'environnement.

Les rapports du groupe d'experts, auxquels ont travaillé quelque 1500 scientifiques du monde entier, sont actuellement discutés par la deuxième Conférence mondiale sur le climat. Ils seront présentés la semaine prochaine aux ministres, qui sont seuls habilités à décider de l'orientation des programmes de recherches fort coûteux, aussi bien qu'à négocier et à décider les mesures nécessaires, non pour éviter tout changement climatique – ce qui est déjà impossible – mais pour en modérer l'ampleur et pour, finalement, sauvegarder, autant que faire se peut, la vie sur notre planète. Sans oublier l'ensemble des citoyens, qui doivent être informés honnêtement pour consentir à changer leurs habitudes.

YVONNE REBEYROL

(1) L'Irlande est devenue une République, mais le nom de la Royal Irish Academy, vieux de deux cents ans, n'a jamais été changé.

(2) Certains gaz naturels (gaz carbonique, méthane, oxyde nitreux) et des gaz artificiels (chlorofluorocarbones) présents en quelques centaines de parties par millions dans l'atmosphère, ont la propriété de renvoyer vers la Terre le rayonnement infrarouge émis par le sol réchauffé pour avoir absorbé une partie du rayonnement solaire : tout comme les parois de verre ou de polyéthylène d'une serre ne laissent pas sortir le rayonnement infrarouge. Celui-ci, piégé, réchauffe donc la basse atmosphère ou l'intérieur de la serre.

(3) C'est l'océan qui, couvrant 71 % de la surface du globe, absorbe la plus grande partie de l'énergie solaire et la transmet à l'atmosphère, grâce à des échanges très complexes.

(4) Avec tout le gaz carbonique émis par les industries depuis cent ans, la teneur de l'atmosphère en ce gaz aurait dû augmenter deux fois plus qu'elle ne l'a fait. On pense donc que le gaz carbonique manquant a été absorbé par l'océan et par la biosphère continentale. Mais comment et pourquoi ?

(5) Un corps chauffé se dilate. Si les deux cents mètres les plus superficiels de l'océan mondial se réchauffent de 1° C, le niveau général des mers montera de 20 centimètres.

DÉFENSE

Une confirmation de M. Chevènement

Le Rafale emportera une arme nucléaire

L'avion Rafale de Dassault sera un « vecteur » aérien de la dissuasion française, c'est-à-dire qu'il emportera un missile air-sol à charge nucléaire. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'a annoncé lors de la sortie d'atelier, lundi 29 octobre, aux usines de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), du premier prototype de la version de série du Rafale. A ce jour, quatre prototypes, sur les cinq prévus, ont été commandés par l'Etat. A peine sorti des ateliers de Saint-Cloud, le prototype Rafale-C-01 sera démonté et transporté à Istres (Bouches-du-Rhône), où il sera remonté pour son premier vol au début de mars 1991.

C'est la première fois que le ministre de la défense dit officiellement du Rafale, destiné à l'armée de l'air et à l'aéronautique navale, que *« cet avion se verra également confier des missions liées à notre dissuasion nucléaire »*. M. Chevènement confirme ainsi des déclarations précédentes (*le Monde* du 16 mars) du directeur du programme à la Délégation générale pour l'armement (DGA) et des plus hautes autorités du commandement des Forces aériennes stratégiques (FAS).

« Le Rafale, a expliqué le ministre, *se verra confier l'ensemble des missions de défense aérienne et d'appui tactique : assaut, reconnaissance et feu, sur tous les théâtres d'opérations au sein du groupe aéronaval comme dans les forces aériennes. Il se verra également confier des missions liées à notre dissuasion nucléaire. Le Rafale doit être capable d'une réelle polyvalence élargie et il devra prendre en compte tous les aspects du combat moderne. »*

M. Chevènement a indiqué, à cette occasion, que l'arme nucléaire devrait être, dans un premier temps, le missile ASMP (air-sol à moyenne portée) que, déjà, les Mirage-IV P et les Mirage-2000 N emportent : il s'agit d'un missile aéroporté qui atteint en toute autonomie de vol des distances de 100 à 300 kilomètres (selon l'altitude de son largage par l'avion) et qui est équipé d'une charge nucléaire de 300 kilotonnes (vingt fois la puissance de la bombe larguée sur Hiroshima). Dans un deuxième temps, le ministre a laissé entendre qu'il pourrait s'agir d' *« un missile air-sol nucléaire à longue distance »* : c'est le projet de missile ASLP (air-sol à longue portée) qui aurait une portée supérieure à 1 000 kilomètres et dont la réalisation demeure soumise, selon M. Chevènement, à une approbation préalable du chef de l'Etat, du gouvernement et du Parlement.

En coopération avec la Grande-Bretagne

A ce programme nucléaire nouveau serait associée, si elle le désire, la Grande-Bretagne, pour ses avions Tornado. M. Chevènement et son homologue britannique, M. Tom King, en ont évoqué la perspective, à Londres, la semaine dernière. Il existe des divergences sur le calendrier de réalisation de ce projet. Mais la France (qui est la moins pressée des deux partenaires) pourrait accepter d'anticiper sur ses besoins, dans le cadre de ses réflexions actuelles sur l'avenir de l'arsenal nucléaire, et se rapprocher ainsi des vœux du Royaume-Uni (qui conçoit très bien *a priori* l'entrée en service d'un ASLP franco-britannique pour l'horizon 2002).

A Saint-Cloud, le ministre de la défense a tenu à souligner *« la continuité et la cohérence de l'effort français »* en la matière. Il a invité les constructeurs du Rafale *« à ne pas s'endormir »*, tout en leur rappelant que *« le but primordial est la recherche du meilleur compromis coût-efficacité et l'absolue nécessité de tenir les coûts de développement »*. Enfin, il les a exhortés *« à faire mieux encore sur les coûts de série »* et à éviter *« tout perfectionnisme inutile et tout dérapage »* des prix.

Pour 1991, l'Etat envisage d'affecter 4 milliards de francs au développement (tous industriels confondus) du Rafale, sur le budget de l'armée de l'air et sur celui de la marine. Au total, les coûts de développement et d'industrialisation du programme sont estimés à 40 milliards de francs, dont le quart est à la charge des constructeurs concernés. Les premiers avions de série seront opérationnels à partir de 1997. L'armée de l'air prévoit d'en commander en principe 250 exemplaires, et l'aéronautique navale 86.

J. I.

SOCIÉTÉ

Les revendications des professionnels de la justice

M. Nallet annonce la création de groupes de travail

Pour la première fois depuis le mouvement d'action nationale déclenché le 23 octobre par l'intersyndicale des professionnels de la justice, le garde des sceaux, M. Henri Nallet, et le ministre délégué, M. Georges Kiejman, ont rencontré, lundi 29 octobre, les représentants des organisations syndicales. M. Nallet a expliqué qu'il n'avait pas *« l'intention d'opposer au discours syndical un discours gouvernemental* [...]. *Il n'y a pas d'a* priori *ni d'aigreur. Il faut entrer dans le dialogue »*.

M. Nallet a invité les syndicats à préciser quelles étaient à leurs yeux *« les priorités »*, afin de les présenter au premier ministre. *« J'ai l'accord du premier ministre pour entrer dans une logique pluriannuelle. »* Il a annoncé la mise en place de trois commissions de discussion dont la présidence sera assurée par trois directeurs du ministère. Ces commissions devraient travailler sur les questions d'équipement, de fonctionnement et de démocratisation ; sur l'aide légale et enfin sur les qualifications des fonctionnaires et le statut des personnels.

Un nouveau rendez-vous avec le garde des sceaux a été fixé pour le 26 novembre. Mais d'ores et déjà, les syndicalistes s'étonnent de la *« maigreur »* des propositions et estiment que le ministre n'a pas pris la mesure de l'ampleur du mécontentement. *« Il va être difficile,* estime ainsi un syndicaliste, *après la réussite du mouvement du 23 octobre de faire passer à la base l'idée que la seule réponse du gouvernement est la constitution de groupes de travail. »*

Devant le tribunal correctionnel de Paris

L'inévitable dopage des coureurs cyclistes

Dix-huit personnes dont quinze cyclistes professionnels comparaissent depuis lundi 29 octobre devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Accusés d'infraction à la législation sur les stupéfiants après le démantèlement en novembre 1986 d'une filière d'approvisionnement en amphétamines, les coureurs risquent de deux mois à un an d'emprisonnement.

A voir le calme qui règne dans la salle d'audience, on mesure mal le scandale provoqué, le 14 novembre 1986, par l'intervention de la police au Palais omnisports de Paris-Bercy. La brigade des stupéfiants et du proxénétisme, en plein cœur des Six jours de Paris, de mémoire de cycliste, on n'avait jamais vu ça. Protestation des coureurs, déclaration du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin, avertissant que de telles opérations auraient lieu dans d'autres disciplines, un parfum d'inquisition planait sur le monde du sport dans son ensemble et sur le cyclisme plus particulièrement.

Quatre ans après, il reste le silence. Silence des absents, inculpés mais qui, trop sûrs de ne pas risquer grand chose, ne se sont pas déplacés : Dietrich Thurau, ancien maillot jaune du tour de France, Eric Caritoux, ancien champion de France et vainqueur du tour d'Espagne, Thierry Claveyrolat, Francis Castaing et quelques autres. Silence des autres, coureurs et surtout anciens coureurs, immobiles sur leur banc, au fond de la salle.

Silence enfin de ceux qui risquent de deux à dix ans de prison pour transport, acquisition, détention et cession de stupéfiants, les organisateurs présumés du trafic. Il y a là Patrick Charron, un ancien VRP de quarante-trois ans. C'est lui, dont les 12, 13 et 14 novembre 1986, les policiers ont particulièrement surveillé les allées et venues à Bercy, lui aussi qu'ils ont vu remettre à Francesco Moser et Guido Bontempi des petites pilules roses, immédiatement avalées par les deux champions italiens.

Le 14 novembre, dans ses poches, ils découvrent, des chèques et une liste de coureurs. Dans le coffre de sa voiture, il trouvent des boites de Tonedron et de Pervitin, ainsi que des flacons d'une autre amphétamine, autant de produits inscrits au tableau B et n'étant donc pas en vente libre. Bien connu du milieu cycliste, le Tonedron est utilisé par les médecins pour la réanimation des comas et dans certains traitements psychiatriques lourds. Depuis 1976, réservé aux seuls praticiens, il n'est même plus en vente sur simple ordonnance. La moustache basse, Patrick Charron reconnaît tout, précisant simplement qu'il n'a *« rien vendu dans l'enceinte des Six jours »* .

Contrôles sans surprise

Joël Lacroix, lui non plus, n'a jamais quitté le milieu cycliste. Coureur, puis soigneur de l'équipe Mercier, il baisse la tête lorsque le président Jean-Louis Mazières l'accuse, relevé de chèques à l'appui, d'être le pourvoyeur de Charron. Lui même a toujours utilisé du Tonedron, jusqu'à cinq ampoules par jour. Son visage enflé en porte encore les traces.

Lorsqu'il veut parler de son propre fournisseur, le docteur Jacques Tolédano, qui du 7 janvier au 14 novembre 1986 a acheté 39,45F l'unité près de mille boîtes de Tonedron qu'il a ensuite revendues, sa voix se bloque. Le médecin, calmement, conteste le prix de revente : 100F et non 500F comme l'affirme Lacroix. Une querelle de chiffres qui ne semble pas bouleverser la salle. Pas plus d'ailleurs que le témoignage de Didier Garcia. Comme la plupart des autres coureurs, il reconnaît avoir acheté du Pervitin et du Tonedron à Charron et s'explique : *« Lorsqu'on fait de la compétition, il est pratiquement impossible de se passer de ce genre de produit. »* Mais il va plus loin : *« On sait dans quelles courses il y a des contrôles. C'est toujours les mêmes* [...] *On le sait la veille de la compétition. Par une réunion d'équipe ou par le bouche à oreille, dans le peloton »* .

L'avocat de la fédération française de cyclisme – qui s'est contituée partie civile – Me Paul Mauriac, s'indigne . Jean-René Bernaudeau, hausse les épaules. *« Toutes les courses peuvent être contrôlées*, sourit l'ancien maillot jaune du tour de France. *Je défie quiconque de dire s'il y a un contrôle ou pas. Quand on est leader d'une grande équipe, on ne prend pas un pareil risque »*. Mais Bernaudeau reconnaît lui aussi avoir utilisé des amphétamines. *« Notre réputation se fait sur les grandes courses mais on tire plus de la moitié de nos revenus des critériums. J'en ai fait jusqu'à dix-huit en vingt jours, juste après le tour de France. Alors on utilise des artifices pour tenir le coup »* .

NATHANIEL HERZBERG

□ **Renseignements généraux : plainte de SOS-Racisme.** – L'association SOS Racisme annonce qu'elle a déposé plainte contre X avec constitution de partie civile, lundi 29 octobre, pour *« vol et recel de ses archives »*. M. Harlem Désir avait reçu la *confirmation du ministre de l'intérieur*, M. Pierre Joxe, que des sacs d'archives de SOS Racisme, dérobés lors de cambriolages dans ses locaux en 1986 et en 1987, étaient parvenus aux Renseignements Généraux (*le Monde* du 27 octobre). Annonçant l'ouverture d'une enquête interne, M. Pierre Joxe avait précisé : *« S'il est avéré que des fonctionnaires de police ont participé au détournement de ces documents, ils seront soumis à la procédure disciplinaire légale »*. Dans un communiqué, SOS-Racisme s'étonne toutefois de *« l'absence d'initiative du parquet de Paris »* sur le plan judiciaire.

FAIT DIVERS

Saisie record de cannabis dans les Alpes-Maritimes

NICE

de notre correspondant régional

Au cours d'un contrôle routier renforcé au péage de La Turbie (Alpes-Maritimes) sur l'autoroute A 8, des agents de la direction régionale des douanes de Nice ont découvert, le dimanche 28 octobre, dans un camion italien, une cargaison de 1 340 kilos de résine de cannabis. Cette prise, *qui représente*, au prix du marché, une valeur de 50 millions de francs, est la plus importante réalisée sur la Côte d'Azur et équivaut au dixième du total des saisies réalisées en France depuis le début de l'année.

La drogue, flairée par les chiens « renifleurs », était dissimulée dans un chargement de 20 tonnes de fonte en vrac et soigneusement emballée dans cinquante-cinq colis de 20 à 25 kilos, chacun sous la forme de « savonnettes » de deux-cent-cinquante grammes recouvertes d'un film protecteur.

Le camion, appartenant à une société de transport de Modène (Italie), était parti d'Espagne le 22 octobre. Son chauffeur, Lucca Conoscenti, vingt-cinq ans, originaire de Bologne et domicilié dans la banlieue de Modène, qui devait être présenté mardi au parquet de Nice, a déclaré que la drogue, provenant sans doute de la filière marocaine, avait été chargée à son insu. G. P.

EN BREF

□ ***Manifestation à l'occasion du 25e anniversaire de la disparition de Mehdi Ben Barka.*** – Environ deux cents personnes ont commémoré, lundi 29 octobre, à Paris, la disparition de Mehdi Ben Barka, le leader *de l'opposition marocaine* enlevé le 29 octobre 1965 à la brasserie Lipp (6e arrondissement) dans des circonstances qui n'ont jamais été élucidées (*le Monde* daté 28-29 octobre). Les manifestants s'étaient rassemblés devant la brasserie du boulevard Saint-Germain à l'appel de la Ligue des droits de l'homme et de six associations marocaines ayant également pour objet la défense des droits de l'homme. Béchir Ben Barka, le fils du dirigeant marocain, a affirmé qu'il serait *« à l'honneur de la France »* que les *« zones d'ombre »* entourant la disparition de son père soient enfin éclaircies.

□ **Trafic de chiens volés.** – Les propriétaires de deux chenils ariégois, qui avaient fourni clandestinement plus de deux mille chiens à des laboratoires du Midi, ont été inculpés, lundi 29 octobre, de travail clandestin et recel, par un juge d'instruction de Foix (Ariège). Selon les enquêteurs, les deux éleveurs achetaient les animaux de 30 F à 100 F à des rabatteurs et les revendaient de 1 500 F à 3 000 F à des laboratoires de Toulouse, Marseille et Montpellier. L'affaire a éclaté après qu'une association de *protection des animaux eut répercuté* les plaintes de nombreux propriétaires dont les chiens avaient disparu.

□ **Les droits des enfants.** – L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) organise un week-end de réflexion sur ce thème, les 3 et 4 novembre, à l'église Saint-Merri, 76, rue de la *Verrerie, Paris-4e. Deux* conférences et une table ronde sont prévues le samedi 3 novembre ; à 14 heures : « Les enfants dans les conflits armés » ; à 15 h 30 : « Les droits de l'enfant chez nous », et à 17 heures : « La prostitution enfantine ». Le week-end se terminera, le 4 novembre, à 16 heures, par un concert de l'English Cathedral Choir, direction C. Wells (œuvres de J.-S. Bach, O. Gibbons, C.-V. Stanford, etc.). Entrée libre.

► **ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.**

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Le cynisme est un conformisme

A l'automne 1990, deux anciens gauchistes *se retrouvent par hasard à* la Sorbonne, qu'ils occupaient en 1968, et où se tient une foire de la « réussite ». Hussonnet a fait fortune dans la communication. Regimbart végète dans l'enseignement. Ils ont juré de se revoir *(le Monde* du 24 octobre*)*.

« Nos secrétaires s'appellent », lança Hussonnet en affolant les soupapes de sa Porsche, devant les PUF.

Regimbart ne connaissait que le « on s'appelle, on se fait une bouffe », par lequel les cadres de ces *années-là prenaient* congé en se promettant, sans y croire, de voler à leurs tâches écrasantes un peu de bonne franquette entre amis, *merde* quoi ! La variante de l'appel aux secrétariats respectifs ajoutait à la formule la politesse de supposer chez l'autre un *standing managérial* égal au sien.

« Je n'ai pas de secrétaire », précisa piteuse*ment Regimbart.*

Par chance, la Porsche était déjà loin. L'esprit d'escalier avait sauvé Regimbart d'une humiliation de plus. Il s'en voulait d'avoir défendu devant Hussonnet le savoir désintéressé qu'ils conspuaient ensemble, vingt ans plus tôt. Regimbart faisait partie des maladroits qui attirent sur eux les contradictions de leur époque, comme d'autres les aoûtats. *« Je ne t'aimerais pas autrement »*, disait sa femme orthophoniste, en lui tricotant de longs pull-overs écrus ; et cela le requinquait.

Les Regimbart possédaient un répondeur, à défaut de secrétariat. Peu de soirs après les retrouvailles de la Sorbonne, ils reçurent un message comminatoire : *« Je viens dîner mardi. Je vous embrasse. Hussonnet. »* En ce temps-là, on s'embrassait à tout propos, au bureau comme au téléphone, sans se connaître, sans savoir pourquoi, comme les enfants des maternelles avant d'attaquer la *pâte à modeler. Dans les églises, aussi, on se* suçait la pomme entre inconnus. La nature humaine n'a pas que du mauvais.

Hussonnet vint seul. Sa troisième épouse à minijupe n'avait pas eu le courage. *« Les ringards, ça me file le bourdon ! »*, avait-elle soupiré. Hussonnet pensait boulot. Il voulait voir de plus près, mieux que sur ses *« panels »*, comment vit *« la middle class à forte culturation, modèle des consommations de demain »*. Abonné à la Rive gauche, il eut du mal à trouver Bobigny et le F 3 des Regimbart. *« Comment peut-on ! »*, répétait-il en cherchant le nom de son ami parmi les dizaines de boîtes à lettres rouillées, dans le hall à tous les vents.

Le lit rabattable des Regimbart servait de canapé, devant une table basse en plastique corail, où tiédissait un veau aux carottes. Des anciennes affiches du Festival d'Avignon tapissaient les murs, mal défendus contre la télévision du voisin, en plein match retour d'on ne sait où.

Enhardi par trois scotchs, Regimbart avait choisi d'en rajouter dans le misérable. Il décrivait avec jovialité sa classe à vau-l'eau, les élèves coiffés de Walkman pendant les cours, ne sachant ni lire ni écrire, trafiquant drogues *et armes à feu. C'était au tour d'Hussonnet de* se désoler.

« Qu'achèteront-ils plus tard ?, demanda-t-il avec un tremblement de voix qui l'étonna lui-même.

– *N'importe quoi ! »*, expliqua Regimbart, à qui l'effondrement de son ami donnait des ailes pour décrire les apocalypses futures.

Il soupesait quelques livres, en piles, à même la moquette de jute anthracite. Tous les augures annonçaient une pauvreté intellectuelle sans égale. C'était le cas de Castoriadis, qui prédisait, dans *le Monde morcelé*, une atrophie généralisée de l'imagination politique et sociale, sur fond de conformisme. Même *pronostic de dessèchement spirituel et moral* chez l'auteur du *Printemps bourgeois*, J.-F. de Vulpillières. Dans *Faire l'opinion*, Patrick Champagne prévoit que le néant bourgeois régnera bientôt sur un peuple sans prolétariat, réduit aux sondages et condamné à regarder les clans politiques régler en son nom leurs rivalités intestines...

« Vraiment ?, s'affola Hussonnet. *Je ne parcours que les livres qu'on m'envoie gratuitement, et je n'ai pas reçu les titres que tu cites. Je vais les demander. Tu disais ? Castopoulos ? »*

Regimbart exultait, comme on jouit d'une revanche sans effort. Sa femme le regardait avec un soupçon d'inquiétude. Cette euphorie ne lui ressemblait pas. De quelle dépression noirâtre se paierait-elle ?

« Arrête de jouer au cynique, lui dit-elle. *Ça ne te va pas, et ton ami va croire que tu te moques de lui.*

– *Du tout »*, fit Hussonnet, presque maniéré.

Regimbart ne se sentait plus.

« Le cynisme est la nouvelle forme du conformisme, dit-il, *donc du confort. »*

Hussonnet retrouvait des forces. Après avoir vérifié par la fenêtre qu'aucun voyou ne s'en prenait à l'autoradio de sa Porsche, il hasarda, comme s'il défendait tout à coup un de ses principes de vie :

« Regardez dans un dictionnaire : le cynisme a toujours consisté à mépriser les conventions et la morale admise. Il est synonyme de défi audacieux, de révolte. Le contraire du conformisme.

– *Exact*, concéda Mme Regimbart, le Grand Robert ouvert sur ses genoux.

– *Seulement voilà*, enchaîna Regimbart, excité jusqu'à l'ébriété par l'embarras d'Hussonnet : *cela supposait une opinion à braver. Maintenant qu'il n'existe plus de bienséance bien-pensante, l'effronté en rupture se fond dans la masse. Expliquer toutes choses par le bas, le vil, la stratégie, le rapport de forces..., voilà la nouvelle banalité, la plus aplatie !*

– *Louis !*, s'indigna Mme Regimbart (Regimbart s'appelait Louis).

– *Et qui sont les nouveaux originaux, à ce compte-là ?*, demanda Hussonnet, qui agitait ses clefs de contact en signe de départ imminent.

– *Les cathos invétérés*, poursuivit Regimbart, hilare. *Les médecins sans frontières, les communistes persistants. »*

Il but deux verres de whisky coup sur coup.

« Le conformisme, c'est d'avoir été stalinien et de donner à tout le monde des leçons d'anticommunisme. C'est de conquérir le pouvoir avec la pesanteur grise de sous-Brejnev attardés. C'est de couillonner ses contemporains en se proclamant « conseil en communication »...

Hussonnet gagnait la porte. *Regimbart* redevint sérieux, lui-même :

« Le non-conformiste, dit-il, *c'est le non-cynique qui s'entête à pondre les théories de justice sans lesquelles* l'humanité *revient chaque fois à son vomis du chacun-pour-soi. Si on veut éviter que les pauvres du Sud ne viennent se servir de force chez les riches du Nord, il faudra réinventer le vaste scrupule qu'ont répandu tour à tour l'Evangile et l'annonce du Grand Soir. L'avenir est à quelques égarés mal dans leur siècle, donc dans leur peau, à une poignée de tuméfiés mystiques, que l'iniquité a rendu fous.*

– *On s'appelle*, dit Hussonnet sur le palier où s'engouffraient tous les vents de Bobigny.

– *Il ne faut pas que...*, murmura Regimbart, à voix si basse que même sa femme, qui rangeait, ne l'a pas entendu. *Il ne sera pas dit que...*

– *Que quoi ? »*, chantonna Mme Regimbart.

Regimbart achevait, pour lui seul :

« Qu'Althusser est mort pour rien ! »

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 347
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

FAIT DIVERS

Saisie record de cannabis dans les Alpes-Maritimes

EN BREF

ïsme

formisme

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Au cinquième colloque des « Cent Gardes »

La mise au point d'un vaccin anti-sida bute sur d'importantes difficultés techniques

Le cinquième colloque dit des « Cent Gardes » réunit à Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine), jusqu'au 31 octobre, plus de trois cents chercheurs venus du monde entier parmi lesquels la quasi-totalité des meilleurs spécialistes de la lutte contre le sida (1). Cette rencontre annuelle permet depuis 1986 d'actualiser des projets dans l'un des domaines les plus complexes de la biologie moléculaire. En dépit de timides espoirs nés des derniers résultats expérimentaux obtenus sur l'animal, la mise au point d'un virus anti-sida bute toujours sur des difficultés techniques, et aucune échéance concernant la commercialisation d'un vaccin efficace et sans danger ne peut être fixée.

Ouvrant, lundi 29 octobre, la cinquième édition de cette réunion internationale, M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a mis en garde les participants devant les risques des annonces prématurées sur d'éventuels progrès thérapeutiques. *« Il faut éviter que l'annonce de succès remarquables, mais dont les retombées ne se feront sentir que dans cinq ou dix ans, devienne pour nos concitoyens des certitudes immédiates*, a déclaré le ministre. *Pour des années encore, le risque de l'infection va persister. Il ne faut donc pas que les mesures de prévention se relâchent prématurément. »* M. Evin a, d'autre part, lancé un *« appel solennel pour l'intensification de la coopération internationale »*, après avoir évoqué les craintes du *« public »* devant *« certains conflits entre les chercheurs »* qui pourraient *« ralentir la marche de la science »*.

Pour autant les soucis du ministre sont-ils d'actualité ? L'opinion publique a compris qu'aucun progrès majeur, hormis dans le domaine de la prévention, n'était à très court terme à attendre. Parallèlement, la plupart des chercheurs savent aujourd'hui mieux qu'hier tempérer leur enthousiasme et leurs extrapolations trop rapides à partir de résultats ponctuels. Enfin les quelques conflits, personnels ou d'école, qui émaillent traditionnellement les activités de recherche médicale ou scientifique, n'ont apparemment pas freiné *« la marche de la science »*.

Aujourd'hui, les problèmes sont avant tout d'ordre technique. Tout se passe comme si, malgré leur nombre, leur compétence et leurs moyens, les équipes engagées dans la lutte ne parvenaient pas à relever assez vite le fantastique défi. La seule avancée positive, déjà évoquée lors de la quatrième édition de ce colloque (*le Monde* du 28 octobre 1989), tient à la vaccination apparemment réussie de plusieurs singes.

Les singes en première ligne

C'est ainsi qu'après les travaux du docteur Ronald C. Desrosiers (Harvard Medical School), deux équipes américaines dirigées l'une par le docteur Michael Murphy-Corb (Delta Primate Center), l'autre par le docteur Murray B. Gardner (université de Californie) ont réussi à protéger une vingtaine de macaques à partir d'un virus (le SIV) voisin du HIV. Les résultats obtenus chez les chimpanzés avec le virus HIV 1 sont plus intéressants encore, compte tenu de la difficulté qu'il y a à extrapoler du modèle SIV-macaque à l'homme. Ainsi l'équipe de M. Philip Berman (Société Genentech) a-t-elle réussi à protéger deux chimpanzés sur deux en les immunisant avec une fraction de l'enveloppe virale. Enfin, une équipe franco-américaine, placée sous la responsabilité du professeur Marc Girard (Institut Pasteur de Paris), annonce aujourd'hui avoir réussi à immuniser trois chimpanzés avec différentes fractions antigéniques du HIV1 purifié, puis avec d'autres fractions (peptides de synthèse) correspondant à une région très particulière du virus appelée « boucle V 3 » qui déclenche la production d'anticorps capables d'empêcher la fusion de l'enveloppe du virus avec la membrane de la cellule humaine (2).

Après une injection intraveineuse de virus, deux chimpanzés sont toujours séronégatifs (l'un depuis un an, l'autre depuis neuf mois). En revanche, le troisième animal, après une protection de plus de sept mois, s'est brutalement révélé infecté sans que les chercheurs aient encore compris pourquoi. Ces résultats sont tout à fait préliminaires. Il reste à démontrer – point essentiel – que cette même protection vaccinale est en mesure de prémunir des chimpanzés contre les multiples souches virales existant dans la nature, très différentes les unes des autres. Il faudra en outre faire la preuve de l'efficacité après des « épreuves infectantes » comparables à celles qui chez l'homme sont à l'origine de la maladie (épreuves par voie génitale avec des lymphocytes infectés par le virus). Des travaux qui, selon le professeur Marc Girard, demanderont quelques années.

Ces recherches butent également sur l'absence de paramètres biologiques précis permettant de mesurer l'efficacité des préparations vaccinales expérimentées, les dosages actuels des « anticorps neutralisants » n'ayant aucune fiabilité. Ces obstacles interdisent toute véritable évaluation des différents essais (près d'une dizaine au total) menés, sans aucun succès semble-t-il, chez des volontaires sains ou séropositifs à partir de préparations plus ou moins sophistiquées. Des tentatives qui sont aujourd'hui très sévèrement critiquées par ceux qui veulent, à la fois pour des raisons éthiques et techniques, faire précéder l'expérimentation humaine par des recherches sur l'animal.

C'est dans ce contexte que le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a fait, avec un certain enthousiasme, le point de ses travaux novateurs concernant le rôle que joueraient, en association avec le virus, certaines bactéries connues sous le nom de mycoplasmes (*le Monde* daté 20-21 mai). Cette théorie – dont le professeur Montagnier reconnaît qu'elle peut sembler *« audacieuse »* – ouvrirait, si elle était confirmée, de sérieux espoirs, puisque le traitement du sida, chez les séropositifs, ne passerait plus seulement par la lutte – médicamenteuse ou vaccinale – contre le virus, mais par le contrôle, plus simple *a priori*, d'une infection microbienne.

JEAN-YVES NAU

(1) « Les rétrovirus du sida et des maladies apparentées », Marnes-la-Coquette, 29-31 octobre. Cette réunion internationale est organisée par la firme Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins, ainsi que par la Fondation Marcel Mérieux.

(2) La communication sur ce thème présentée au colloque, est cosignée par douze personnes. Ce groupe réunit des chercheurs de neuf instituts de recherche ou firmes privées français et américains.

ÉDUCATION

Conflit à l'école normale des Hauts-de-Seine

Cinq cents élèves-instituteurs sont privés de stage

Les cinq cents élèves-instituteurs de l'école normale d'Antony (Hauts-de-Seine) sont au piquet. Privés de stages pratiques dans les classes, nombre d'entre eux sont d'ores et déjà au chômage technique. Une inactivité forcée qui doit se prolonger au-delà des vacances de la Toussaint.

Les « maîtres-formateurs », chargés d'accueillir les élèves-instituteurs dans les écoles d'application et de leur faire découvrir les réalités d'une classe, ont décidé depuis la rentrée de fermer leurs portes pour manifester leur mécontentement. L'éducation nationale leur a en effet demandé cette année de travailler davantage dans leurs classes, réduisant d'autant la décharge horaire dont ils bénéficient pour servir d'instructeurs aux futurs instituteurs.

Ces « maîtres-formateurs » (MF) – les Hauts-de-Seine en comptent 148 – sont des instituteurs chevronnés qui ont passé un examen spécial et donnent en principe dix-huit heures de classe aux enfants par semaine (au lieu de vingt-sept pour les instituteurs « ordinaires »). Cette décharge de neuf heures hebdomadaires se décompose en trois heures que les maîtres doivent consacrer *« à leur documentation et à leur information personnelle sur les problèmes de formation des maîtres »*, et six heures pour *« participer directement aux activités de formation, d'animation et de recherche »* des écoles normales, en particulier *« l'aide personnalisée aux élèves-maîtres dans leur formation professionnelle pratique »*, en vertu d'une circulaire de 1976.

La réalité est quelque peu différente : les trois heures de *« documentation personnelle »* sont totalement incontrôlables et les MF, spécialistes de l'enseignement au quotidien, ont bien du mal à s'imposer dans les écoles normales, face à des professeurs théoriciens de la pédagogie qui les regardent souvent de haut. Quant au suivi individuel des élèves-instituteurs, il constitue l'essentiel de la tâche des MF mais a lieu pour partie dans les classes pendant le temps scolaire. C'est dans ce contexte de flou sur les emplois du temps que l'inspection académique des Hauts-de-Seine a décidé cette année de réduire de six heures à trois heures quarante-cinq la décharge des deux tiers des maîtres-formateurs du département. L'opération semblait envisageable puisque le nombre des formateurs est resté constant depuis des années, alors que les effectifs de l'école normale ont chuté de 1 000 à 500 élèves.

« On est en train de casser la fonction de maître-formateur, qui joue un rôle essentiel dans l'accueil des jeunes instituteurs. » proteste M. Jean-Claude Aparisi, directeur de l'école d'application de Sèvres et responsable départemental du Syndicat national des instituteurs. *« C'était ça ou supprimer des postes de maîtres-formateurs »*, plaide-t-on à l'inspection d'académie. Le directeur de l'école normale d'Antony, M. Jean-Louis Bénichou, explique le conflit par les inquiétudes des MF à l'égard de la mise en place des nouveaux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), qui doivent remplacer les écoles normales à la rentrée de 1991, mais il juge *« très graves »* les répercussions du mouvement de colère des MF, qui empêche les étudiants de faire leur apprentissage sur le terrain.

Ph. Be.

SPORTS

TENNIS : Open de Paris

Yannick Noah s'est qualifié devant un public enthousiaste

Yannick Noah sera le prochain capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis appelée à rencontrer, du 1er au 3 février, à Marseille ou à Nantes, les tennismen israéliens pour le compte du premier tour de l'édition 1991. Cette décision, attendue depuis le dernier match de l'équipe de France contre la Grande-Bretagne (*le Monde* du 25 septembre), a été annoncée, lundi 29 octobre à Paris, par M. Philippe Chatrier, président de la Fédération française (FFT). Elle a été prise en accord avec les joueurs concernés et ratifiée, samedi 27, par le bureau fédéral de la FFT. Yannick Noah succède à ce poste à Patrice Dominguez, devenu, depuis le 1er octobre, responsable du service des sports de la Cinq.

Agé de trente ans, Yannick Noah ne renonce pas à sa carrière de joueur et pourrait même se sélectionner lui-même pour la Coupe Davis si François Jauffret, directeur technique national, le juge alors en bonne forme. Aujourd'hui classé trente-huitième joueur mondial, le nouveau capitaine a pu vérifier, lundi 29 octobre au Palais omnisports de Paris-Bercy, qu'il était toujours le joueur préféré du public parisien.

Très fébrile pour ses débuts dans l'Open de Paris, doté de 2 millions de dollars de prix, Yannick Noah a su profiter du soutien inconditionnel de la foule et de son service très performant (vingt-deux aces) pour venir à bout du Tchécoslovaque Karel Novacek (6-3, 3-6, 7-6). La surprise du jour est toutefois venue d'un autre Français, Thierry Champion, bénéficiaire d'une invitation, qui a éliminé l'Américain Tim Mayotte (4-6, 6-3, 6-4), vainqueur de ce tournoi en 1987. Les deux autres Français en compétition lundi ont, par contre, été éliminés : Eric Winogradsky par l'Américain Richey Reneberg (7-6, 6-3) et Fabrice Santoro par le Soviétique Andreï Cherkassov (3-6, 6-3, 6-2).

G. A.

Quand M. Claude Bez se flatte d'avoir procuré des prostituées aux arbitres

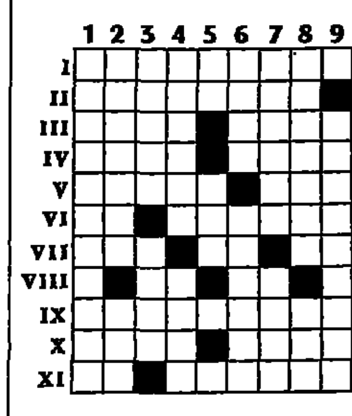
« La Coupe d'Europe, c'est une fête. Par tradition, il faut accueillir les gens correctement. Mettre des voitures à leur disposition, offrir des repas et des cadeaux. » Principaux bénéficiaires de ces cadeaux, les arbitres ont pu faire la « fête » avec des prostituées payées par les clubs. Ces révélations ont été faites, mardi 30 octobre dans *l'Equipe*, par M. Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux.

Dans cet article, le président bordelais s'explique sur le rôle joué par un « intermédiaire » yougoslave, M. Ljubo Barin, dans les transferts de joueurs et l'accueil des officiels et des arbitres pour des matches de Coupe d'Europe disputés en Gironde.

Questionné sur la présence dans un hôtel de trois jeunes femmes avec les arbitres du match contre le PSV Eindhoven le 2 mars 1988, M. Bez répond qu'il s'agissait de prostituées que l'intermédiaire yougoslave avait fait venir de Paris. *« En Coupe d'Europe, cela nous est déjà arrivé cinq ou six fois d'agir de la sorte [...]. Mais vous ne pouvez pas dire pour autant que les arbitres ont été achetés. »*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5380



HORIZONTALEMENT

I. Moyen de gagner plus vite. – II. Recherche l'union. – III. Qui ne saurait employer les grands mots. Fait partie d'une compagnie. – IV. Frontière naturelle. Source d'enivrement. – V. Laisser entrer l'invisible. Susceptibles d'en vouloir. – VI. Présentes en soirée. Bien fait. – VII. Qui est rendu. Permet souvent d'avoir beau jeu. Dans le vocabulaire des Andalous. – VIII. Elément fort durable d'un paysage. Sont en « visite ». – IX. Sansonnet ou bien serin. – X. Décide de l'issue d'une bataille. Peuvent tomber au front. – XI. Participe. Suspension.

VERTICALEMENT

1. Prend souvent une chaise sans s'asseoir. – 2. Aura un compte à régler. Moyen de lutte contre l'anarchie. – 3. A ses affaires. En Israël, en France et en Suisse. – 4. Se tient dans la coulisse. Avec lui, ça chauffe pour bien des gens ! – 5. Peut avoir plus d'une dent contre lui. Est dans la marine. – 6. Longue branche. Champs de manœuvres. – 7. Vives réactions. Fait un numéro. – 8. Sait se faire entendre. Passe inaperçu. – 9. Offre de quoi occuper un grenier.

Solution du problème n° 5379

Horizontalement

I. Epargnant. – II. Narines. – III. Grison.Ñi. – IV. Eta. Gigue. – V. Li. Anerie. – VI. Ur. Dosas. – VII. Fat. Tau. – VIII. Etape. Uns. – IX. Saut. Lice. – X. Item. Ter. – XI. Otés. Lésa.

Verticalement

1. Engelures. – 2. Partir. Tait. – 3. Aria. Faute. – 4. Ris ! Adaptés. – 5. Gnognote. – 6. Nénies. – 7. As. Gratuite. – 8. Nuisances. – 9. Triée. Usera.

GUY BROUTY

MUSIQUES

Obscène, tendre et comique

Après Caen, Le Havre et Rouen, « Giasone » de Cavalli ravit Paris

De la trentaine d'opéras composés pour les théâtres vénitiens par Francesco Cavalli entre 1639 et 1669, *Giasone* (1649) est celui qui eut le plus grand rayonnement et la carrière la plus longue (on le jouait encore à Brescia en 1690).

Au fil des ans et des reprises, des passages de sa partition furent coupés, d'autres ajoutés. Les cinq partitions qui nous sont parvenues, avec des lacunes diverses, ne permettent pas de reconstituer exactement l'original, d'autant qu'il est vraisemblable que ces copies ne comportent que les voix principales de la polyphonie.

Pour pouvoir représenter aujourd'hui un ouvrage comme celui-ci, il est nécessaire d'effectuer des choix, d'étoffer la polyphonie et surtout d'instrumenter, les indications de cet ordre étant fort rares. René Jacobs a réalisé ce travail avec goût et avec un sens dramatique remarquable pour les représentations du Festival de musique ancienne d'Innsbruck-88, dans une mise en scène de Christian Gangneron. L'enregistrement a bientôt suivi (Harmonia Mundi HMC 901 282 84) et c'est ce spectacle qui, après une petite tournée en province (Caen, Le Havre, Rouen), vient réveiller au Théâtre des Champs-Elysées le souvenir laissé par l'*Ormindo* de 1986.

Les deux opéras ont, en effet, en commun l'alternance d'épisodes tendres et comiques, mais, dans *Giasone*, la crudité de certaines répliques des serviteurs frôle l'obscénité tandis que les scènes tragiques sont empreintes d'une vraie grandeur. Cela n'empêche pas le drame de tourner inopinément à la farce. Par comparaison, le livret de la *Belle Hélène* d'Offenbach en prend moins à son aise avec la mythologie ; surtout il paraît excessivement bien pensant.

Le texte de Cicognini – dont une traduction simultanée sur écran explicite judicieusement les passages les plus difficiles à comprendre – déborde d'idées et de fantaisie et n'est alourdi par aucune rhétorique convenue. La musique de Cavalli ne connaît d'autre règle que l'efficacité dramatique. L'action est à peine ralentie par de brefs ariosos qui tranchent à peine sur les récitatifs, au point que c'est finalement plutôt le souvenir d'une action agrémentée de musique qu'on emporte que celui d'un opéra.

La mise en scène de Christian Gangneron, toujours animée mais sans jeux de scène superflus, dans des costumes de Claude Masson, à la mode vénitienne du dix-septième siècle, et des décors d'Eric Chevalier (bans de sable et murs de briques) adroitement éclairés, ajoute au charme immédiat d'un spectacle toujours plaisant à regarder sans sacrifier à un esthétisme creux.

La distribution, dominée par Gloria Banditelli (Medea), réunit notamment, autour de Jeffrey Gall (Giasone), Catherine Dubosc (Isipile), Bernard Delétré (Oreste), Gilles Ragon (Delfa, la nourrice), Christophe Einhorn (Egeo). René Jacobs les dirige avec la souplesse attentive d'un vrai connaisseur (il a lui-même chanté le rôle de Giasone) et tient bien en main la quinzaine de musiciens qu'il a réunis pour produire ce qu'il appelle *« une instrumentation de luxe »*. L'expression n'est pas trop forte et elle vaut pour l'ensemble de cette production où tout est soigné mais jamais froid.

GÉRARD CONDÉ

► **Prochaines représentations : Théâtre des Champs-Elysées, les 30 et 31 octobre, à 19 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 500 F.**

Besançon se passe des Solistes de Moscou

Youry Bashmet et ses vingt-trois Solistes de Moscou ne s'installeront pas en Franche-Comté, ainsi en a décidé le conseil régional, hostile au projet lancé par Pierre Chantelat (UDF-PR), son président, et Yves-Marie Lehmann, son vice-président (RPR). Combattue par les socialistes qui contestaient son opportunité dans le contexte musical franc-comtois, peu soutenue par la droite et critiquée par le monde musical local, cette initiative aurait permis à Besançon de redorer un blason musical terni par la programmation usée de son festival annuel.

L'abandon de ce projet prouve s'il en était besoin les limites de la décentralisation culturelle, qui confie à des élus pas forcément connaisseurs le soin de décider de l'opportunité d'une telle implantation. On imagine, en effet, les craintes du monde musical local de voir venir s'installer à demeure, six mois par an, l'un des deux ou trois meilleurs orchestres de chambre du monde. Le coût d'une telle opération était évalué à 6,5 millions de francs par an. Il se pourrait que la ville de Montpellier accueille Bashmet et ses musiciens.

A. Lo.

□ **Les trois vainqueurs du Concours Jacques-Thibaud.** – Mie Kobayashi, une Japonaise de vingt-trois ans a remporté samedi soir, le premier prix de la vingt-deuxième édition du concours de violon Jacques-Thibaud, le prix du Prince Rainier de Monaco, la prix de la SACEM et celui de la Fondation de France, qui lui vaudra d'enregistrer prochainement un disque. Le prix du public est allé au Français Stéphane Tran Ngoc, vingt cinq ans, ancien élève du Conservatoire passé depuis par la célèbre Juilliard School de New-York. La Fondation Samson-François a choisi d'aider Krzysztof Baranowski, un jeune Polonais de dix-sept ans. La grande surprise de cette édition du concours Thibaud aura été la débandade des Soviétiques.

□ **Mort du bassiste Major « Mule » Holley.** – Le bassiste de jazz américain Major Holley est mort le 25 octobre d'une crise cardiaque, il était âgé de soixante-six ans. Né à Detroit, il avait débuté en 1946 aux côtés de Wardell Gray et Dexter Gordon. Installé à New-York, il devait jouer ensuite avec les plus grands : Duke Ellington, Charlie Parker, Art Tatum, Ella Fitzerald, Benny Goodman, Oscar Peterson.

Victoire irlandaise

Barry Douglas joue avec les plus grands orchestres. Sauf en France

Barry Douglas a trente ans et sa carrière le conduit déjà sur tous les continents. Il joue avec les plus grands orchestres, les meilleurs chefs. Sauf en France où il ne donne que des récitals, salués par un public et une critique unanimes.

Cet Irlandais taillé comme un joueur de hurling a gagné haut la main le premier prix du Concours Tchaïkovski en 1986. Il faut croire que cela ne suffit pas à lui attirer les faveurs de ceux qui président à la programmation des orchestres français. Loin d'être unique, son cas nous amène à nous interroger sur les règles qui conditionnent les engagements de solistes. Comment est-il concevable, par exemple, que Jean-Marc Luisada n'ait pas eu l'honneur d'être invité par l'une des grandes formations parisiennes, que Georges Pludermacher ne se produise, à Paris, qu'avec Lamoureux ou Colonne, qu'Henri Barda joue pour les murs de son appartement (1). Mais arrêtons là ce constat dépriment. Il ne changera rien.

Pour son retour, Salle Gaveau, mercredi soir, Douglas avait choisi de jouer les *Variations op. 27* de Webern, la *Sonate en si mineur* de Liszt, les *Seconde et Septième Sonates* de Prokofiev. Programme passionnant qui réunit une œuvre sérielle de référence, la dernière grande sonate romantique et ses ultimes avatars dignes d'être qualifiés de chefs-d'œuvres.

Le bonheur avec lequel le jeune musicien passe d'une esthétique à une autre, les attentions amoureuses qu'il porte au piano, la conduite exemplaire de ses phrasés, sa rythmique bondissante contrastent heureusement avec le jeu cogné, si prisé il n'y a pas si longtemps dans Prokofiev (et Bartok ! ont-ils pu souffrir des techniques en béton, ces deux-là !). Douglas n'est pas de ces pianistes qui prennent la boîte à neuvièmes pour un punching ball. Son jeu n'est pas pour autant mièvre ou fluet, comme en ont témoigné ces interprétations de Webern et de Liszt. Il est possible d'imaginer la *Sonate* de Liszt plus « arrachée » – à la Horowitz ou Argerich –, plus « romantique » – à la Cortot ou Arrau – pas plus tendre, virile et intelligemment construite. Les *Variations* de Webern peuvent être plus implacables dans leur agencement, pas plus aérées ni scintillantes.

Sviatoslav Richter affirme que Barry Douglas est l'un des trois jeunes pianistes les plus accomplis du moment (les deux autres étant Radu Lupu, qui n'est plus si jeune, et Zoltan Kocsis). Richter a raison.

ALAIN LOMPECH

(1) Parallèlement au Concours Chopin de Varsovie, un jury de musiciens et de musicologues décerne un unique grand prix Chopin du disque. Henri Barda vient de le remporter pour un enregistrement des trois sonates publié chez Calliope.

► **Barry Douglas a publié une interprétation exemplaire de la *Sonate Hammerklavier* de Beethoven, chez RCA, il y a deux ans. Témoin du marasme que traverse l'industrie du disque, ce CD vient d'être supprimé du catalogue français de l'éditeur.**





CINÉMA

Trois jours pour savoir

Grand film intimiste, « la Désenchantée », de Benoît Jacquot, confirme l'éclatant talent de Judith Godrèche

Un grand film intimiste, qui chamboule toutes les idées reçues sur le cinéma d'auteur intimiste ; une chronique d'aujourd'hui dont la vérité, la justesse sautent au regard, à la tête, au cœur ; l'importance, retrouvée, réinventée, du dialogue à l'écran et l'éclatante confirmation de celle qui est, d'ores et déjà, la grande jeune actrice des années 90, Judith Godrèche : c'est *la Désenchantée*. Auteur, réalisateur : Benoît Jacquot. Son sixième film depuis 1975, mais, avec *Corps et biens* et *les Mendiants*, on l'avait cru perdu. Il n'était qu'égaré, à la recherche de lui-même et d'une autre inspiration qui lui rendrait son style. Dans *les Mendiants* passait Judith Godrèche, fillette montée en graine et mal employée. Depuis, elle a été sans fards *la Fille de quinze ans*, chez Jacques Doillon, où l'on a compris qu'elle se révélait, et elle est devenue l'inspiratrice de *la Désenchantée*.

La « fille de quinze ans » en a maintenant dix-sept, est toujours au lycée (elle prépare son bac) et manifeste toujours la même exigence envers elle-même, envers les autres. Mais chez Doillon, elle suivait le film, qui se voulait miroir de son comportement. Ici, elle agit, elle intervient, elle range, elle dérange, elle se bat, lucidement, farouchement, face à la caméra, décidée à vivre son adolescence, à en profiter pleinement. Mais en trois jours, elle découvre, à l'épreuve de son environnement, le désenchantement qui était, pour elle, quelque chose de littéraire, puisé chez Rimbaud.

Ici, Judith Godrèche s'appelle Beth et doit se débrouiller à peu près seule. Son père a disparu. Sa mère reste clouée au lit par on ne sait quelle maladie, au sein d'un appartement à l'abandon, un campement (admirable d'ambiguïté, est Thérèse Liotard dans ce rôle immobile, comme venu d'un Benoit Jacquot d'autrefois, *les Enfants du placard*). et Judith a dû prendre en charge son petit frère Rémi (Thomas Salsman, au sourire de dents de lait mais déjà riche d'expérience). Les buffets sont vides, il n'y a rien à manger. L'argent vient – quand il vient – d'un oncle dont on sait que Judith le déteste avant même qu'il ait paru. Drôle de famille. Mais Beth résiste. Elle a trop de caractère pour se plaindre, s'attendrir.

Avoir dix-sept ans aujourd'hui

En 1983, dans *A nos amours*, de Maurice Pialat, Sandrine Bonnaire, la découverte de ces années-là, subissait, dans un perpétuel psychodrame, une famille déglinguée dont elle finissait par s'éloigner, sans avoir réussi à croire à l'amour. Cela ne fait même pas dix ans et c'est comme si, après Bonnaire, une génération différente était arrivée. Car, au-delà de la situation particulière que donne à Beth le film de Benoît Jacquot, c'est bien la façon d'avoir dix-sept ans aujourd'hui que l'on reconnait, d'instinct, dans l'aventure en trois jours, trois épisodes, de Judith Godrèche.

Son petit ami qu'elle appelle « l'autre » la déçoit, lui fait horreur un matin alors qu'elle est encore dans son lit. Elle le fuit, va chercher à se venger en l'humiliant, parce que la blessure est trop profonde. D'autres auraient pleuré. Beth ne pleure jamais. Elle marche, elle court, elle parle. Elle est capable d'aguicher, pour un pari, un garçon bourgeois ni beau ni futé, dans un club-dancing, et de le repousser au moment où, dans sa chambre, il veut lui faire l'amour.

Elle est capable de donner, au lycée, un magnifique exposé sur Rimbaud (Judith Godrèche filmée au tableau pendant cette séquence, est superbe, fascinante) et de dédaigner les conseils (*« pour le bac, ne soyez pas aussi passionnée, aussi excessive »*) de son professeur. Elle est capable de tenir tête à l'oncle qui veut l'acheter, en ne lui parlant jamais, même lorsqu'elle accepte, poussée par sa mère, d'aller chez cet homme, vieux médecin respectable (Yvan Desny, lui aussi, nous étonne, car le personnage est finalement plus pathétique qu'antipathique) qui l'appâte avec un chèque. Ce qui se passe dans la cuisine, où elle refuse de déjeuner, tandis que l'oncle parle comme pour s'étourdir, est formidable. Ce sont des détails, des expressions, et le visage beau et sensuel de Judith Godrèche, sur lequel se lit le chemin du désenchantement.

Au cours de ces trois jours, il y a aussi peut-être, et surtout, la rencontre avec Alphonse (Marcel Bozonnet, surprenant), un homme de quarante ans, qui sait jouer du couteau, se donne des airs d'intello et garde son mystère. Il disparaîtra, dans la nuit où il attend, sans avoir rien donné ni rien reçu. Comme Rimbaud, Beth a choisi « les ailleurs ». En trois jours, elle est sortie, à jamais, de son adolescence.

A dix-sept ans, son âge réel, Judith Godrèche est la féminité accomplie, avec une aura érotique sans aucune provocation, unique. Et en filmant les actes, les promenades, les rapports de Beth avec son petit frère, les gens de son âge et les adultes, Benoît Jacquot est revenu à la sobriété, l'acuité « bressoniennes » de ses premiers films. Avec, en plus, une dimension proprement tactile, physique, la brûlure de la vie sur les élans et les drames intérieurs.

Désenchantée, Beth (et c'est la mise en scène tout autant que le jeu de l'actrice qui nous le disent) est intacte. Peut-être cela s'appelle-t-il la grâce.

JACQUES SICLIER

KEN NAHOUM/SYGMA

Judith Godrèche, la féminité accomplie

هكذا من الأصل

ARTS

Le pur et l'impur

En mettant en évidence ce que l'art moderne doit à l'image populaire, le Museum of Modern Art de New-York entreprend de réécrire l'histoire du vingtième siècle artistique. Mais une thèse unique suffit-elle à tout expliquer ?

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

L'idée est simple et nette, simplement mise en scène dans les salles simples et nettes du MOMA : l'art moderne, du cubisme à nos jours, n'a cessé d'emprunter images, idées et idiomes aux illustrations des journaux, aux catalogues de vente par correspondance et aux bandes dessinées, à tout ce qui relève en somme de la culture dite populaire.

De cette thèse, Kirk Varnedoe, dont « High and Low » (Haut et Bas) *inaugure le règne personnel à la tête* du musée, a voulu que l'exposition soit non l'illustration, mais la démonstration pédagogique. Loin de sacrifier à quelque artifice d'accrochage que ce soit, il a disposé ensemble œuvres et sources, collages des cubistes et journaux qu'ils découpaient, toiles de Lichtenstein et *comics* qu'il pastichait. Il a fait œuvre d'historien rigoureux, suivant en cela l'exemple de son prédécesseur au MOMA, l'illustre William Rubin.

Cette rigueur, la volonté de légitimer à tout coup parallèles et rapprochements, la disposition thématique des salles nuisent assurément au spectaculaire de l'exposition. On y avance comme dans les chapitres d'un livre, sans surprise qui égaie, sans découverte qui déroute.

La distribution est complète : cubistes et futuristes pour l'ouverture; puis dadaïsme et les ready-made, objets passés sans transition des vitrines des quincailleries à celles des musées; le style graffiti et débris en tout genre de Dubuffet à Twombly; le pop art, royalement traité; le néopop et le néo-Dada contemporain pour finir sur Jeff Koons et ses collections d'aspirateurs. Ces artistes, ces œuvres devaient être ici, et dans cet ordre. Ils y sont.

Ils y sont à leur meilleur, collages et toiles choisis avec le souci de ne réunir que chefs-d'œuvre et raretés. Les salles cubistes se haussent au niveau de celles, admirables, de l'exposition « Picasso-Braque » de l'année dernière. Les portraits de Dubuffet sont de *premier ordre – mais en est-il de* ratés? La collection de peintures pop est sans doute la plus puissante que l'on puisse rassembler aujourd'hui, du *Rebus* de Rauschenberg, jamais montré dans un musée jusque-là, au *F-111* de Rosenquist. Les Oldenburg, les Johns, les Warhol, les Lichtenstein appuient le raisonnement général avec toute l'efficacité requise.

Neutralité et schématisme

Des œuvres qui paraîtraient sans grand mérite montrées seules, telles celles des affichistes du nouveau réalisme ou celles de Philip Guston et d'Elisabeth Murray, pesantes, pataudes, bénéficient de l'effet de cohérence générale. A défaut d'être de bons tableaux, ce sont du moins de bons symptômes. La considération historique l'emporte alors sur l'esthétique, la sociologie du goût sur le goût lui-même.

Les sources «populaires» sont aussi dans les salles, retrouvées avec un obsédant souci de précision : les pages des quotidiens où Picasso, Braque et Gris s'approvisionnaient en majuscules d'imprimerie et en publicités; les répertoires de commerce dans lesquels Ernst et Miro se fournissaient en vignettes de machines à coudre et de dessous féminins; la réclame pour apéritif qui inspira à Léger son *Syphon*; l'album pour coiffeurs dont Warhol a tiré la matière de l'une de ces premières compositions pop.

La thèse est donc étayée, démontrée, vérifiée avec un soin obsessionnel de la date et du détail. Il faudrait être aveugle, ou d'une formidable mauvaise foi, pour douter encore de la vérité de l'analyse une fois l'exposition visitée.

Pourquoi alors un sentiment de déception, à la longue? En raison de la neutralité sereine de l'accrochage et du schématisme de la thèse centrale. Qu'il y ait un système démonstratif à l'origine de l'exposition, fort bien. On ne saurait s'en plaindre après tant d'expositions, parisiennes par exemple, confuses et obscures. Mais l'esprit de système réduit les œuvres qu'elle englobe au rang de preuves et, dans cette opération, les vide d'une part de leur substance.

De l'essentiel de leur substance et de leur signification, hélas ! Qu'un collage de Picasso prenne à *l'Echo de Paris* ou au *Matin* un titre ou un diagramme mérite une interprétation qui ne se borne pas à la recherche dudit journal. Le recours au mot, la décomposition de l'objet, la juxtaposition des diverses manières de le suggérer – en le nommant, en le dessinant, en évoquant sa couleur ou sa texture – répondent à une réflexion que n'épuise pas la seule idée de la rencontre de l' «artistique» et du «populaire» sur fond de réalisme modernisé, fût-elle sympathique.

Le collage selon Picasso et selon Schwitters réagit à la multiplication *de l'image stéréotypée et reproduite* à l'infini. Il dénonce le stéréotype et sa pauvreté, il faut peinture et dessin pour enrichir et effacer. Il joue du désordre des simulacres et de leur vacuité, qui ne produit ni sens ni discours, mais seulement un fatras de références épuisées. Collaboration de deux mondes dont la frontière s'efface, prétend l'exposition. Erreur : c'est une querelle qu'elle décrit à son insu. Quand Warhol se saisit de la publicité, il dépeint la circulation absurde de signes dépourvus de toute pesanteur, un ballet d'ombres et de fantômes. Twombly use du graffiti et de l'écriture enfantine comme de procédés de destruction des mythologies, procédés élégants et subtils, et d'autant plus meurtriers.

Cette violence dissimulée, l'antinomie qui distingue la chose de sa silhouette et l'art du stéréotype, « High and Low » n'en dit rien ou ne veut rien en dire. Que la peinture moderne n'ait cessé de défendre son empire contre le faux-semblant, celui des magazines et, désormais, celui de l'image télévisée, que son histoire soit de résistances, détournements et parodies, libre au visiteur de l'exposition de le soupçonner – mais ni le catalogue, colossal, ni les panneaux explicatifs affichés dans les salles n'en disent mot. On y décrit poliment, trop poliment, en termes d'influences formelles et de cousinages courtois ce qui relève au vrai d'une antipathie absolue.

Une absence singulière, l'une des rares qui se puisse reprocher à cette encyclopédique entreprise, témoigne de son refus de désigner l'enjeu même du phénomène et sa réelle importance.

Parmi tous les peintres américains que le mythe de la pin-up photogénique a inspirés, De Kooning fut le plus précoce et le plus méchant. Collant la photographie de grosses lèvres fardées au milieu d'un visage, fragment découpé dans quelque réclame pour cigarettes, il l'a maculée de couleurs et ridiculisée. On ne peut croire que cette insulte soit innocente; qu'elle ne réplique pas à la propreté pure du papier glacé par l'impureté de la couleur qui dégouline. Mais De Kooning n'est pas dans l'exposition, parce qu'il n'est ni assez propre ni assez bien élevé, sans doute.

PHILIPPE DAGEN

► « High and Low, Modern Art and Popular Culture », The Museum of Modern Art, New-York. Jusqu'au 15 janvier.





AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 31 octobre au mardi 6 novembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DÉSENCHANTÉE. Film français de Benoît Jacquot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MATINS CHAGRINS. Film français de Jean-Pierre Gallepe : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER. Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

THELONIOUS MONK. Film américain de Charlotte Zwerin, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

La Femme du pendu (1945), de Jean Dréville, 16 h ; les Hommes du Nord (1957, v.o. s.t. anglais), de Kon Ichikawa, 19 h ; la Ferme des hommes brûlés (1959), d'Henri Hathaway, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : Toutes ses femmes (1964, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Ils attrapèrent le bac (1948, v.o. s.t.f.), de Carl Theodor Dreyer, le Maître du logis (1928), de Carl Th. Dreyer, 17 h 30 ; l'Heure du loup (1968, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Paris, le cinéma des photographes : Jeune public : Fantoro le dernier justicier (1971) de Jan Lenica, Judex (1963) de Georges Franju, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Eclair journal, 16 h 30 ; Carte blanche : : Charles Matton, Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, les Carabiniers (1962) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Charles Matton : Douanes (1989) de Sylvie Meyer, l'Italien des roses (1972) de Charles Matton, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h 20.

L'ARDENTE GITANE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

L'AVENTURE DE MME MUIR (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) (copie neuve) séances mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

BABY DOLL (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 20 h, lun. 14 h, mar. 17 h 45.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer., jeu., ven., sam., dim. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim., lun., mar. 20 h, jeu., ven. 16 h, sam. 18 h.

LES CONTES DE CANTERBURY (**) (It.-Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 13 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 film 10 mn après.

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., mar. 15 h 30.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer. à 17 h 30, 19 h 50, 22 h film 10 mn après.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., avec.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu. 15 h 15, dim. 10 h 30 (25 F) sam. 17 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 21 h 40.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 30.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, ven. 13 h 30, sam. 15 h, dim. 13 h 15.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) mer., dim., lun. 20 h, jeu. 16 h, 20 h, sam. 15 h.

FANTASIA (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu. 15 h, ven. 10 h, 15 h, sam., dim. 16 h 30, lun. 14 h.

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h 15 (25 F), sam. 13 h 40.

LE GOUT DU SAKÉ (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) mer., ven., dim., mar., film à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam. 18 h 45.

JEUX INTERDITS (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 Pl. : 15 F pour les moins de 14 ans.

LE JOURNAL D'UN CURÉ DE CAMPAGNE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

LES JOYEUX GARÇONS (Sov., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h 10, jeu. 12 h 20, ven., sam. 14 h 50, lun. 21 h 40, mar. 18 h 10.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 19 h 40, dim. 20 h 40.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, dim. 21 h 15.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 13 h 45, dim. 16 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 15 h 30, jeu. 14 h ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., sam., dim. 15 h 30.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven. 13 h 30, dim. 10 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, jeu., sam., dim. 14 h, ven. 15 h 50 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 15, dim. 12 h (25 F), 15 h 15, ven. 17 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, lun. 22 h 30.

MILOU EN MAI (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 40, dim. 18 h.

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim., mar. 14 h.

LE MYSTÈRE DE LA TROISIÈME PLANÈTE (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 14 h, ven. 15 h.

NAPOLÉON LE PETIT RENARD BLEU (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam., dim. 16 h 15.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15, sam. 16 h 45.

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 11 h 55 T.U. : 20 F. ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 22 h, sam., lun. 19 h 50.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., dim. 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 40.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 15, jeu. 13 h 30, sam. 22 h 30, mar. 20 h 30.

PINOCCHIO ET L'EMPEREUR DE LA NUIT (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 18 h 45.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, ven. 18 h, jeu., dim. 12 h.

SOLARIS (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h 10.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., sam., mar. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., jeu., ven., sam., dim. 10 h. Enfants : 15 F, adultes 23 F.

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., dim. 14 h 40, sam. 18 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve - riz et eau acceptés) mer., jeu., ven., sam. 22 h 30 + ven. sam. 0 h 10.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., ven., dim. à 13 h 55.

VIVA LA MUERTE (Fr.-Tun., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., sam. 21 h 40, dim. 14 h 50, lun. 18 h 10.

YEELEN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 16 h, ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 16 h, lun. 18 h.

LES GRANDES REPRISES

L'AVENTURE DE MME MUIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CHEVALIER A LA ROSE (Brit., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES CROISADES (A., v.o.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

DAVID GOLDER (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FÉERIE DES BALLETS FANTASTIQUES DE LOIE FULLER (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

GOUPI MAINS ROUGES (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

HISTOIRE D'OROKIA (Fr.-burkinabé, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

ILS SONT DANS LES VIGNES (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LAURA (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89).

LE LIT A COLONNES (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

MADAME ET LE MORT (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PARADE EN SEPT NUITS (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE RÉVOLTÉ (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ROMANCE A TROIS (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

SOUVENIRS PERDUS (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TOUCHE-A-TOUT (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UNE ÉTOILE D'AMOUR (Fr.) : Cinémathèque française salle du Palais de Tokyo, 16e (47-04-24-24).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 31 OCTOBRE

« Autour de Van Gogh : le post-impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (P.-Y. Jaslet).

« De la place des Victoires au Palais-Royal », 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel Lauzun en l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Mme Cazes).

« Gigantisme et futurisme : la Défense », 14 h 30, hall du RER La Défense, sortie B (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'histoire des Halles de Paris, du charnier des Innocents à la Halle au blé », 14 h 40, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« La bataille de Lutèce et les origines de Paris à la crypte archéologique », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis, côté préfecture de police (Monuments historiques).

« Le mystère des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Paris et son histoire).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

Toit de la Grande Arche, à la Défense, 16 heures : « Et si les immigrés m'étaient comptés ? » (L'Arche de la Fraternité).

30, avenue George-V, 14 heures : *Island in the Sky*, film d'A. Souter et R. Lohr (en anglais) ; 14 h 30 : *Sept Femmes au Tibet sur les traces d'Alexandra David Neel*, film de M. Jaoul de Poncheville ; 16 heures : *Retour au kham*, film de B. Vienne. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec le docteur Michael H. Merson

« Il faut d'urgence intensifier l'effort financier international pour combattre le sida » nous déclare le directeur des programmes de lutte de l'OMS contre l'épidémie

Dans l'entretien qu'il a accordé au Monde, le docteur Michael H. Merson, nouveau directeur du programme global de lutte contre le sida à l'Organisation mondiale de la santé, lance un appel pressant en faveur d'une intensification du financement international contre le sida. Développant les nouveaux axes qu'il entend donner à cette lutte, il estime que cette épidémie n'est d'ores et déjà plus un simple problème de santé publique, mais bien un fléau qui pose et posera de considérables problèmes socio-économiques dans les pays du tiers-monde. Avant la seconde conférence internationale des organisations non gouvernementales de lutte contre le sida qui aura lieu à Paris du 1er au 4 novembre prochain, le docteur Merson précise le rôle que pourraient, selon lui, jouer ces associations, notamment dans le domaine de la défense des droits de l'homme.

« Votre nomination il y a six mois à la tête du programme de lutte contre le sida de l'OMS faisait suite à de nombreux commentaires qu'avait suscités le départ – l'éviction – du docteur Jonathan Mann. Estimez-vous que l'action conduite par votre prédécesseur doive être poursuivie ou au contraire qu'il convient d'en modifier les lignes ?

– Il n'y a plus aujourd'hui de polémique et il n'y a actuellement aucune divergence philosophique ou idéologique entre mon prédécesseur et moi. Cela dit, lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai fait une revue des différents travaux et recherches menés sur le thème du sida. J'ai été désolé alors de constater qu'il y avait fort peu de choses concernant les interventions concrètes de lutte contre cette maladie. On recensait beaucoup, par exemple, de travaux épidémiologiques, de descriptions de la situation, de données sérologiques, mais fort peu de recherches opérationnelles. Il faut intensifier l'effort dans ce domaine, chercher par exemple quel impact peut avoir sur l'évolution du sida le traitement médical des maladies sexuellement transmissibles, qui très fréquemment lui sont associées.

Dans le même ordre d'idées, puisqu'il faut impérativement développer l'usage des préservatifs, de nombreuses questions se posent. Devons-vous focaliser notre action sur les jeunes ? Si oui, faut-il agir à l'intérieur ou à l'extérieur des enceintes scolaires ? Il nous faut aussi en savoir plus sur l'efficacité de la distribution des préservatifs par le secteur privé et sur l'impact des techniques de « marketing social ». Ce sont toutes ces questions opérationnelles que nous devons aujourd'hui traiter au plus vite. Et puis, il y a évidemment d'autres priorités.

– Pouvez-vous nous préciser quelles sont à vos yeux ces autres priorités ?

– Compte tenu de la diffusion actuelle de l'épidémie, il est clair que nous nous devons de concentrer notre action sur quelques thèmes. Les problèmes soulevés sont trop vastes, et il n'est plus possible de tout faire. Il faut d'abord dire, redire, accepter le fait que le sida se transmet avant tout par voie hétérosexuelle. Je ne nie bien évidemment pas l'importance du problème dans quelques secteurs, chez certaines populations des pays industrialisés mais, à l'échelon mondial, il est évident que cette maladie frappe avant tout les pays en voie de développement.



Pour ce qui est des priorités, j'estime qu'il faut d'abord renforcer en Afrique et dans l'ensemble des pays du tiers-monde les programmes nationaux de lutte contre le sida. De plus ces programmes devront être associés et peut-être, dans certains cas, intégrés, aux activités de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles. Une telle association est essentielle, qu'il s'agisse de l'usage des préservatifs ou de la modification de comportements sexuels à risques. Elle permettra aussi de mesurer l'impact des actions antisida au travers de la diminution de la fréquence des autres maladies sexuellement transmissibles. Il convient également d'associer, pour la prévention et les soins, les actions gouvernementales des programmes nationaux aux organisations communautaires proches de la population.

– Dans le même ordre d'idées, vous avez évoqué il y a quelques jours devant le millier de spécialistes réunis à Kinshasa (Zaïre) le rôle que devait selon vous jouer dans ce domaine le Planning familial. Pouvez-vous nous préciser votre point de vue sur ce sujet ?

– Je pense qu'il faut aujourd'hui intensifier les actions vis-à-vis des femmes qui, d'une certaine façon, seront les grandes victimes du sida mais qui peuvent aussi être une force considérable dans la lutte contre l'épidémie. Les programmes du Planning familial doivent aujourd'hui aborder les différents aspects inhérents aux comportements sexuels. Ils ne doivent plus se limiter à la seule contraception-reproduction. J'estime aussi que les services du Planning familial devraient dès maintenant distribuer les préservatifs et ne pas se borner aux pilules œstroprogestatives ou aux injections de produits contraceptifs-retard. Il est urgent d'associer nos actions, en Afrique comme ailleurs.

– Précisément, quelle est votre opinion quant à la collaboration des différentes instances internationales dans la lutte contre le sida ?

– Résumons-nous. Dans dix ans, et quoi qu'on fasse, il y aura, pour ne parler que du continent africain, entre vingt et vingt-cinq millions d'adultes infectés par le virus du sida et plus de dix millions d'enfants orphelins à cause de cette maladie.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 19

Les leucémies du nucléaire

Oui ou non, le fait de vivre à proximité d'une centrale ou d'un centre de retraitement nucléaires augmente-t-il le risque d'apparition d'une leucémie ? Il y a quelques mois (*le Monde* des 18-19 et 28 février), une étude anglaise, publiée dans le *British Medical Journal* par le professeur Martin Gardner, faisait apparaître une augmentation de la fréquence des leucémies chez les enfants vivant aux alentours du centre de retraitement de déchets nucléaires de Sellafield (Royaume-Uni).

Il s'ensuivit une polémique portant à la fois sur l'explication de ce risque accru – les fortes doses de radiations auxquelles les futurs pères de ces enfants avaient été exposés en travaillant sur le site de Sellafield pouvaient-elles être en cause ? – et sur les conditions de fonctionnement de ce centre de retraitement, jugé par beaucoup comme vétuste.

Une nouvelle étude, française cette fois, est publiée dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (daté 25 octobre). Réalisée par Catherine Hill et Agnès Laplanche (du département de biostatistiques et d'épidémiologie de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif), elle aboutit à des conclusions radicalement différentes.

Utilisant une méthodologie identique à celle du professeur Gardner, ce travail consistait à étudier la fréquence des leucémies chez les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans, décédés entre 1968 et 1987, ayant vécu dans le voisinage de quatre centrales nucléaires (Saint-Laurent-des-Eaux, Chinon, Saint-Vulbas et Chooz) et de deux centres de retraitement (La Hague et Marcoule). Au total, 58 décès par leucémie ont été recensés. Durant la même période, dans des communes « témoins » éloignées de tout site, 62 décès sont survenus. En outre, la mortalité moyenne nationale laissait présager 67 morts par leucémie.

De telles données font donc apparaître qu'il n'existe pas en France d'augmentation de la mortalité par leucémie autour des sites nucléaires. En cela elles confirment les conclusions d'une précédente étude faite à La Hague par MM. J.-F. Viel et S. Richardson, qui ne montrait pas non plus de différence statistiquement significative.

La seule anomalie relevée par C. Hill et A. Laplanche concerne la fréquence des maladies de Hodgkin : 12 décès étant imputables à cette affection, soit deux fois plus que dans les zones contrôles.

Dans ces conditions, il reste à expliquer la surprenante différence entre les résultats des travaux français et britanniques. La moins grande salubrité du centre de Sellafield peut-elle être seule mise en cause dans la fréquence accrue des leucémies ? Existe-t-il d'autres facteurs de risque, génétiques ou infectieux en particulier ?

Une vaste enquête épidémiologique devrait être entreprise en France pour savoir, enfin, avec certitude, si le voisinage des centrales ou des centres de retraitement nucléaires expose davantage au risque de cancers et d'anomalies génétiques.

FRANCK NOUCHI

De mauvais tuyaux

L'eau traitée, redevenue potable, est à nouveau polluée dans les canalisations. Comment éviter la prolifération des bactéries ?

LORSQU'ON veut tuer les bactéries qui prolifèrent naturellement dans l'eau, on y met traditionnellement du chlore. Mais ce chlore a mauvais goût, de sorte qu'on ne peut pas traiter l'eau potable avec les mêmes doses que pour une piscine. Les distributeurs d'eau, surtout en Europe, s'efforcent donc de limiter au maximum l'usage du chlore pour ne pas indisposer le consommateur.

Aux Etats-Unis, où les considérations d'hygiène l'emportent sur le goût, les sociétés de distribution avaient au contraire tendance à forcer sur le chlore. Sa présence, masquée dans le verre par la glace pilée, rassurait le consommateur, toujours plus préoccupé de sa santé que de la qualité gustative des breuvages... Jusqu'au jour de 1970 où les chercheurs de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) ont découvert que le chlore provoquait l'apparition dans l'eau de sous-produits organo-chlorés indésirables, comme les trichlorométhanes. Le chlore n'était donc plus la panacée de l'eau potable.

Cette découverte, faite aux Etats-Unis grâce à la supériorité des recherches épidémiologiques, a paradoxalement davantage ému les distributeurs d'eau européens, obligés de traiter des eaux qui sont au départ de moins bonne qualité. Hormis des villes comme Lyon, Grenoble ou Nice, qui bénéficient du château d'eau naturel du Mont-Blanc, ou comme Amsterdam, qui filtre son eau en la réinjectant en sous-sol, presque toutes les villes européennes, en effet, doivent peu ou prou chlorer leurs eaux.

En 1980, la Communauté européenne a donc fixé la norme admissible de chlore dans l'eau potable à 0,1 microgramme par litre. Pour s'y conformer, les distributeurs ont modifié leurs procédés de fabrication. Au lieu d'injecter le chlore en tête de traitement, ils l'ont ajouté en fin du cycle de production, ce qui a permis de réduire les doses. Et ils se sont tous efforcés d'éliminer les pollutions par d'autres moyens : charbon actif qui fixe les bactéries dans ses structures poreuses, ozone qui oxyde ou membranes qui arrêtent mécaniquement les plus fines particules.

Mais on s'est vite aperçu que le meilleur traitement de l'eau à la source n'empêchait pas l'eau d'arriver parfois polluée au robinet. Tout simplement parce que l'eau propre circule dans des tuyaux sales ou qui s'encrassent à la longue. En effet, à moins de chlorer à dose insupportable, on ne détruit jamais toutes les bactéries de l'eau potable. Celles qui ont échappé au charbon actif ou à l'oxydation se retrouvent donc dans le réseau de distribution, où elles n'ont qu'un désir : se fixer quelque part pour prospérer.

Or pour éviter les coupures et limiter les fuites, les distributeurs ont pris l'habitude d'interconnecter leurs tuyaux en un réseau « maillé » aux multiples ramifications. L'inconvénient, c'est que plus on multiplie les embranchements, plus on augmente les risques de « points morts » où l'eau stagne, et donc favorise la prolifération des bactéries. En outre, la multiplication des résidences secondaires et des maisons de vacances entraîne une augmentation des réseaux « dormants », où l'eau ne circule que par à-coups. Malgré les progrès de la qualité des eaux fournies par les usines de traitement, on risquait donc de voir revenir le danger de pollution bactérienne.

En 1985, le Centre international de l'eau de Nancy, ou NANCIE, s'est lancé dans un vaste programme de recherche (8,5 millions de francs) cofinancé par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France, l'Agence de bassin Seine-Normandie, la Compagnie générale des eaux et la société Pont-à-Mousson. Ce programme, baptisé « Biofilm », devait étudier l'encrassage des conduites par les bactéries, qui tapissent l'intérieur des tuyaux en une fine pellicule que l'on appelle précisément « biofilm ».

Pour mener à bien ces recherches, il a fallu construire au NANCIE un réseau de distribution pilote qui simule le « vieillissement » de l'eau dans le réseau. Ce simulateur, mis en service en 1986 après un an et demi d'étude, dispose de six boucles en circuit fermé, où l'on peut reproduire, grâce à une multitude de robinets, des temps de séjour prolongés en même temps que des forts débits, ce qui représente une prouesse technique puisque les deux choses sont normalement contradictoires.

Un « tapis » bactérien

Une vingtaine de chercheurs appartenant à quatre laboratoires (Centre de recherche de Maisons-Laffitte, Centre des sciences de l'environnement, Laboratoire d'hygiène et de recherche en santé publique, Institut de recherche hydrologique) se sont attachés, sous la conduite du professeur Jean-Claude Block, à mesurer tous les paramètres qui expliquent la constitution du biofilm.

Ils ont ainsi constaté que le biofilm se forme quel que soit le matériau utilisé en tuyauterie (fonte enrobée de ciment, béton ou plastique PVC). En étudiant de près le biofilm, ils ont découvert un incroyable écheveau de bactéries, qui développent selon les cas des filaments ou une sorte de gélatine qui leur permet de se coller au tuyau. Ce « tapis » bactérien peut être très dense : jusqu'à un million de bactéries par centimètre carré !

Comment se débarrasser de ce maudit biofilm, puisque le chlore est inefficace et que l'arrachement mécanique – qui se produit souvent naturellement lorsque la prolifération est maximale – entraîne une pollution bactérienne au robinet du consommateur ? Réponse des chercheurs du NANCIE : il faut affamer les bactéries en les privant de tout carbone assimilable. Autrement dit, il faut fabriquer une eau la plus pure possible, débarrassée de tout élément organique. *« Il est moins coûteux de mettre de la bonne eau que de nettoyer les tuyaux »*, résume Michel Dutang, directeur d'Anjou-Recherche.

Cette eau complètement aseptisée sans le secours du chlore, les distributeurs en approchent aujourd'hui. Pour cela, ils doivent combiner des filtres à charbon actif à hautes performances (encore plus poreux) avec une ozonisation de l'eau renforcée par des oxydants. Le plus utilisé actuellement est le péroxyde d'hydrogène – l'eau oxygénée – mais il en existe beaucoup d'autres... qui restent un secret de fabrication. Ces traitements savamment combinés réussissent aujourd'hui à supprimer des éléments particulièrement rebelles comme l'atrazine, employée dans les désherbants chimiques, ou des solvants saturés à 100 %.

Les traiteurs d'eau français ont tant progressé en la matière que l'EPA s'est associée au deuxième programme de recherche qui vient d'être lancé au NANCIE pour étudier le comportement de l'eau « super propre » dans les tuyauteries et déboucher, en 1991, sur la mise au point de filières biologiques nouvelles.

« On a fait des progrès pour le traitement de l'eau mais pas pour sa distribution, note Jean-Claude Block, responsable de ce deuxième programme. *Mais comme on ne peut pas faire de canalisation stérile, il faut régler très finement la composition de l'eau et son débit. »* C'est qu'un réseau de distribution, aujourd'hui, se pilote comme une usine. Même si l'eau fabriquée est garantie potable, on doit multiplier les contrôles et les analyses pour s'assurer que les bactéries gloutonnes n'ont pas colonisé quelque pan oublié du réseau.

ROGER CANS

Hormones au corral

Les Etats-Unis, qui paraissent ignorer toute polémique sur la « viande aux hormones », utilisent couramment les substances anabolisantes pour l'engraissement du bétail

GREELEY *(Colorado)*

de notre envoyée spéciale

DANS les corrals, les *feedlots*, de Monfort Company (Colorado), tous les moyens sont bons – y compris les hormones – pour faire engraisser au maximum 75 000 bovins venus des quatre coins des Etats-Unis. Vers l'âge de dix-huit mois, les bœufs et les génisses y subissent un stage de nourrissage intensif pendant environ cent trente jours avant de prendre le chemin de l'abattoir tout proche. Parqués à ciel ouvert, les bovins reçoivent une « bouillie » hypercalorique composée à 80 % de maïs enrichi de graisses et de mélasse.

Une noria de camions-citernes déverse la mixture dans les mangeoires. Chaque animal prend en moyenne trois livres par jour avant d'atteindre le poids optimal de 1100 livres. Pour surveiller la pollution qu'une telle concentration de bovins pourrait entraîner, des analyses de l'air et du sol sont régulièrement effectuées. En temps normal, le *feedlot* de Monfort peut accueillir 100 000 bêtes sur une superficie d'environ 200 hectares.

Aux Etats-Unis, entre 95 et 97 % du cheptel bovin transitent par les *feedlots* du Kansas, de l'Oklahoma, du Texas ou encore du Colorado. Cette étape d' « engraissement » comprend l'administration d'hormones aux vertus anabolisantes dont l'usage est strictement réglementé. Elles favorisent la production de protéines et, en l'occurrence, la production de viande, ce qui permet une rotation plus importante des animaux dans les élevages. Pour être efficaces, ces hormones doivent imprégner l'organisme de l'animal pendant plusieurs semaines. Elles sont administrées sous forme d'implants, de petits comprimés injectés sous la peau au niveau de l'oreille qui libèrent, au fil des jours, un taux régulier de substances anabolisantes.

Cinq hormones sont actuellement autorisées aux Etats-Unis par la Food and Drug Administration (FDA), l'organisme fédéral compétent en la matière. Elles se répartissent en deux catégories, suivant qu'elles sont « naturelles » ou synthétiques. Les premières sont des hormones stéroïdes sexuelles comme l'estradiol, la progestérone et la testostérone. Naturellement produites par l'organisme, elles sont, pour les besoins de l'élevage, synthétisées en laboratoire. Les secondes, la trenbolone et le zéranol, sont des produits de synthèse dont la structure est proche de celle des hormones naturelles.

« L'augmentation du taux des hormones naturelles dans la viande des animaux traités est extrêmement faible comparée à la production quotidienne de ces mêmes hormones par l'homme. Par exemple, un morceau de viande de 500 grammes provenant d'un bœuf traité contient 15 000 fois moins d'estradiol que la moyenne quotidienne produite par un homme et plusieurs millions de fois moins d'estradiol que celle produite par une femme enceinte », déclare le docteur John K. Augsburg, de la FDA.

S'appuyant sur plusieurs études, la FDA considère qu'il n'est pas nécessaire de surveiller le taux de ces hormones naturelles dans la viande. *« Même en cas de mauvaise utilisation, les taux d'hormones dans la viande n'atteindraient pas une concentration considérée comme dangereuse »*, explique le docteur Augsburg.

Actuellement, le département de l'agriculture américain surveille trois activateurs de croissance dans le bétail, le diéthylstilbestrol (DES), une hormone considérée comme très dangereuse, interdite aux Etats-Unis depuis 1979 et en France depuis 1959, le Melengestrol acetate (MGA) et le zéranol, une des deux hormones synthétiques dont l'usage est autorisé. Ces contrôles sont effectués dans les abattoirs.

1 dollar l'implant

En 1989, le DES et le zéranol ont fait l'objet de 328 prélèvements chez les bovins, le MGA de 373. Ces chiffres peuvent apparaître dérisoires comparés aux quelque 33 millions de bêtes abattues chaque année aux Etats-Unis. Mais *« ce programme de surveillance n'a pas montré de résidus contraires à la législation »*, remarque le docteur Richard L. Carnevale, de la FDA.

Les activateurs de croissance autorisés aux Etats-Unis sont très bon marché. Le prix moyen d'un implant est évalué à environ 1 dollar par animal. *« Cet investissement permet un gain de 30 à 70 dollars suivant l'animal, veau, bœuf ou génisse »*, explique M. Charlie Monfort, directeur de la Monfort Company. On constate une amélioration de 9 à 15 % de la prise de poids et une meilleure assimilation de la nourriture, de l'ordre de 7 à 12 %, estiment les spécialistes.

Enfin, les hormones permettraient d'abaisser le taux des graisses dans la viande, allant ainsi dans le sens de la demande exprimée par les consommateurs. *« Les activateurs de croissance utilisés en élevage permettent de réduire les graisses de l'ordre de 3 à 4 % »*, explique le docteur Jeff W. Savell, professeur à la Texas A and M University, spécialisée dans les sciences animales.

Plusieurs pays, dont les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, ou encore la Nouvelle-Zélande, ont autorisé, sous certaines conditions de dosage ou de mode d'administration, l'usage de ces molécules chez les animaux d'élevage. En revanche, elles sont interdites en Europe par une directive communautaire adoptée en décembre 1985, et devenue effective le 1er juin 1989.

Cette décision a entraîné des représailles commerciales de la part des Etats-Unis, auparavant exportateurs de viande et notamment d'abats en Europe. Le gouvernement américain a reproché au conseil des ministres européen d'avoir arrêté ces mesures sur des critères non scientifiques mais socio-économiques, c'est-à-dire sous la pression des consommateurs et dans une logique protectionniste (*le Monde* du 4 janvier 1989). L'avis d'une commission d'experts européens favorables à l'utilisation des hormones naturelles, la commission Lamming, n'avait, à l'époque, pas été suivi.

Aujourd'hui, le gouvernement américain semble avoir abandonné son combat contre la directive communautaire. *« Nous avons essayé pendant trois ou quatre ans de démontrer qu'il s'agissait d'une erreur. Aujourd'hui, cette question doit être résolue par les consommateurs européens »*, explique M. Len Condon, responsable des questions agricoles au Trade Représentative, l'organisme compétent pour les négociations commerciales.

D'autre part une sensibilité hostile à l'usage des hormones et des antibiotiques – certains antibiotiques incorporés à l'alimentation animale peuvent avoir des effets anabolisants – pour le bétail commence à émerger outre-Atlantique. De plus, l'éventualité d'une autorisation, en 1991, de la somatotropine bovine (BST), une hormone produite par manipulation génétique et qui permet une augmentation de la production laitière (*le Monde* du 30 août 1989), renforce les inquiétudes de certains consommateurs. M. Jeremy Rifkin, leur porte-parole, prépare une campagne nationale pour boycotter la BST et prétend, ensuite, s'attaquer à l'ensemble des hormones utilisées dans l'élevage du bétail. Après avoir ébranlé l'Europe, la « guerre » des hormones touchera-t-elle les consommateurs américains ?

MARTINE LARONCHE

La France sévère

La directive communautaire, adoptée en décembre 1985, et appliquée depuis le 1er juin 1989, qui interdit les hormones dans l'élevage, s'est accompagnée de fraudes multiples dans plusieurs pays de la CEE. Parmi les substances anabolisantes utilisées dans l'illégalité figurent les hormones stéroïdiennes, comme la nandrolone, et aussi des bêta-agonistes, des substances utilisées en médecine humaine ou vétérinaire, mais interdites pour la croissance des animaux, comme le clenbutérol, ou encore le salbutamol. Ces dernières ne relèvent pas de la même réglementation que les hormones stéroïdiennes, mais leur emploi frauduleux en tant que facteurs de croissance font l'objet de plus en plus souvent des mêmes contrôles.

Les hormones sont plus fréquemment administrées sous forme d'implants et d'injections tandis que les bêta-agonistes, qu'on injectait autrefois, peuvent être aujourd'hui mélangées à l'alimentation. Les onglons, les plis vulvaires ou encore les bourses des animaux, sont les zones cachées où l'on procède à des injections, ou à des implants frauduleux. Des pratiques bien connues par les services vétérinaires du ministère de l'agriculture, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, ou par les services des douanes.

En France, les contrôles des hormones stéroïdiennes et des bêta-agonistes sont menés, par les services vétérinaires, sur les animaux vivants, dans les élevages, et sur les carcasses, dans les abattoirs. En 1989, 23 907 prélèvements effectués sur la production nationale ont mis en évidence 932 infractions, soit 3,9 % des animaux contrôlés. Dans le même temps, 480 prélèvements pratiqués sur des animaux importés donnaient 108 résultats positifs, soit 22,5 % des contrôles.

Outre ces prélèvements pratiqués au hasard, d'autres sont effectués en cas de suspicion. Un animal anormalement développé, la découverte de traces d'injection, sont autant d'indices qui motivent ces recherches spécifiques. Sur 4 287 prélèvements effectués à ce titre, pour la production nationale, 257 se sont avérés positifs, soit 6 %, et sur 1 317 prélèvements effectués sur des animaux d'importation, 528, soit 44,2 %, montraient des irrégularités.

Pour leur part, les services de la répression des fraudes travaillent en amont, et s'emploient à identifier les circuits clandestins de distribution des substances illégales ou détournées de leurs usages autorisés. Les trafics peuvent s'opérer au niveau des usines de fabrication des aliments, en France ou à l'étranger. La Belgique est le plus souvent citée. Les susbtances anabolisantes, le « turbo », sont mélangées, sous forme de substances minérales, aux aliments d'élevage. Actuellement, dix dossiers font l'objet, en France, d'instructions judiciaires, depuis le 1er janvier 1989. Six sont nationaux, deux intéressent la Belgique et l'origine des deux derniers reste inconnue.

M. L

Vieux ors

Deux cent cinquante objets précieux exposés au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye

UN très grand Apollon gallo-romain, un minuscule petit chien de Suse (Iran), des masques égyptien, péruvien ou africain, des statuettes, humaines ou animales, des colliers, des bracelets, des fibules, des agrafes. Cette énumération à la Prévert a deux bonnes justifications. D'abord, tous ces objets sont en or pur, en alliage d'or ou sont recouverts d'or ; ensuite, ils sont réunis avec deux cent cinquante autres au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye dans le cadre d'une exposition consacrée aux « Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens ».

Mme Christiane Eluère, conservateur au Musée des antiquités nationales et commissaire de l'exposition, s'intéresse beaucoup à l'or pour notre plaisir. Cela nous a valu deux livres superbes *l'Or des Celtes* et *les Secrets de l'or antique* (1) et, l'année dernière, au même musée, l'exposition « Le premier or », où quatre cent cinquante objets montraient que la population qui habitait la région de l'actuelle Varna (Bulgarie) avait été la première à maîtriser le travail de l'or dès le cinquième millénaire avant Jésus-Christ.

D.R.

Métal inaltérable, l'or symbole d'éternité.

L'exposition de cette année prouve que la quasi-totalité des civilisations ont su travailler l'or et en faire des objets superbes. Il faut dire que ce métal inaltérable, facile à travailler, brillant naturellement, a dû fasciner nos lointains ancêtres – comme il fascine encore beaucoup de nos contemporains, – pour lesquels l'or était le symbole de l'éternité.

Le travail de l'or, bien évidemment, n'est pas apparu partout dans le monde en même temps. En l'état actuel des connaissances, les premiers à réaliser des objets en or vivaient, comme nous l'avons dit plus haut, dans ce qui est actuellement la Bulgarie il y a environ six mille cinq cents ans... Les « adhésions » suivantes au « club de l'or » se sont échelonnées au fil des siècles : l'or apparaît en France vers 3 500 avant Jésus-Christ, au Proche-Orient puis en Egypte vers la fin du quatrième millénaire, en Méditerranée occidentale et dans le monde égéen cinq cents ans plus tard. Curieusement, la Chine et le Pérou commencent à s'intéresser à l'or en même temps, mais vers 1 500 avant notre ère, et la Colombie seulement vers 500 avant notre ère. L'Afrique occidentale, le Japon et la Corée sont derniers ex-aequo, car le travail de l'or n'y apparaît qu'au troisième ou au quatrième siècle de notre ère.

Quelle que soit l'époque où l'or a commencé à être utilisé, quelle que soit la technique employée, l'homme a toujours su en tirer des objets d'art. Ainsi la grande plaque en losange très étiré découverte à Pauillac (Gers) est l'œuvre d'orfèvres du néolithique (vers 3 500 avant Jésus-Christ) qui ne connaissaient que le martelage, tout comme les artisans bretons qui, mille cinq cents ans plus tard, ont façonné de grandes lunules (des sortes de colliers-bavoirs).

Diversité des techniques

Au début du troisième millénaire, les techniques du moulage à la cire perdue et de la soudure étaient acquises à Suse : ce chien en or minuscule (il est long de 1,5 centimètre) dont nous parlions plus haut, moulé selon ce procédé, porte en effet un anneau soudé grâce à un alliage or-argent-cuivre. Mais bien d'autres populations ont pratiqué le moulage à la cire perdue avec un art d'une finesse étonnante : les Baoulés de Côte-d'Ivoire, à partir du douzième ou du treizième siècle de notre ère, ont réussi des masques, des figurines, des statuettes d'animaux qui semblent faits de la juxtaposition de fils d'or. En réalité, ils agençaient sur une forme d'argile des fils de cire sur lesquels ils ajustaient ensuite un moule en terre. Lorsque l'or en fusion était coulé dans le moule, la cire fondait, bien évidemment, et l'or qui la remplaçait prenait la forme de l'empreinte des fils de cire que le moule avait conservée.

Les populations précolombiennes des Andes ont trouvé, probablement vers 500 de notre ère, le moyen de donner l'apparence d'or massif à un alliage, la tumbaga, fait d'or (84 % à moins de 50 % et même 20 %) et de cuivre (et parfois aussi d'argent). Un bain acide d'herbes appropriées dissolvait sur la très fine pellicule superficielle de l'objet le cuivre (éventuellement l'argent). Seul l'or restait et donnait à la surface son éclat incomparable.

Il serait trop long de parler de toutes les techniques qui sont expliquées ou de tous les objets qui sont présentés à l'exposition. Nous ne mentionnerons ici que trois objets. Deux colliers sont particulièrement gros. L'un qui a été fait aux alentours du dixième siècle avant notre ère et a été trouvé à Evora (Portugal). Il est tout simple avec son décor géométrique de fines ciselures. Mais il est plein et pèse plus de 2 kilos. L'autre est un torque gaulois du premier siècle avant Jésus-Christ. Son grand motif central est orné de filigranes et de granulations. Mais il ne pèse que 122 grammes, car il est creux et était à l'origine renforcé par une armature interne de fer habillée d'argile...

Il y a enfin le grand Apollon (1,94 mètre) gallo-romain découvert à Lillebonne (Seine-Maritime) en 1823, exposé d'habitude au Louvre. C'est là une des rares statues de bronze doré à la feuille qui nous soient parvenues. Cet Apollon est très androgyne par sa grâce, sa tête et sa coiffure. Mais sa beauté est unique et il est la seule grande statue de l'exposition.

YVONNE REBEYROL

(1) *L'Or des Celtes*, de Christiane Eluère. Edité par la Bibliothèque des arts, 1987 ; le volume de 220 pages très illustré : 540 F. *Les Secrets de l'or antique*, du même auteur, chez le même éditeur, 1990 ; le volume de 240 pages très illustré : 600 F.

► **Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye. Ouvert de 10 h à 20 h tous les jours sauf le mardi (le mercredi jusqu'à 22 h). Entrée : 33 F (22 F le samedi). Jusqu'au 21 janvier 1991.**

POINT DE VUE

Le progrès démocratique et obligatoire

par Jacques Testart

DANS une démocratie moderne, les règles ne peuvent résulter que d'un consensus assez net entre les citoyens, et qui doit être consécutif à une large délibération. La difficulté apparue, il y a plusieurs années, dans la solution sociale des problèmes de bioéthique, est que la délibération fait intervenir des logiques individuelles, ou de groupe, qui semblent irréconciliables. Ces logiques sont surtout celles des religions, des morales, du droit, du progrès, de l'économie et aussi celles qui résultent directement d'intérêts particuliers.

Le plus souvent il n'y a pas de conciliation possible entre la logique issue de la morale (par exemple d'un catholique romain) et celle issue de l'idéologie du progrès, car il s'agit de deux expressions absolues et contradictoires. Mais la chose est encore compliquée par la multiplicité des opinions qu'on ne saurait ramener à deux camps seulement.

Prenons l'exemple d'une question souvent agitée et qui, malgré son aspect métaphysique, a pour objet trivial de savoir s'il est légitime d'expérimenter sur des embryons humains : Quand commence la personne humaine ? Le Vatican répond résolument *« dès la fécondation »* tandis que le Talmud affirme que, *« jusqu'à quarante jours l'embryon est considéré comme de l'eau »*. Beaucoup de musulmans sont en accord avec ce dernier point de vue mais d'autres postulent que *« la créature humaine ne reçoit l'esprit divin que le cent vingtième jour de la gestation »*. A l'inverse, selon certains exégètes du bouddhisme tibétain, ce serait dès la conception, soit avant même la fécondation, qu'on doit pressentir une nouvelle personne, fruit de l'union amoureuse en cours. Les protestants se montrent pragmatiques et nul n'a interrogé les animistes.

Mais il fallait aussi que la science *se prononce sur cette grave question*. Il eût été ridicule que les scientifiques prétendissent avoir aperçu la personne par l'œil du microscope, et ils ont seulement affirmé, en sélectionnant des connaissances embryologiques adéquates, que la personne est forcément absente de l'œuf jusqu'au quatorzième jour. On peut constater que le délai de deux semaines donné à l'expérimentation est bien suffisant pour permettre de réaliser toutes les manipulations actuellement possibles. On constate aussi l'analogie entre l'exégèse des textes que pratiquent les religions et celle des connaissances que réalise le scientisme : aucune vérité indiscutable ne peut surgir de l'une ou de l'autre.

Qu'en est-il alors de la décision démocratique ? Va-t-on produire une équation qui pondérerait la proportion des individus revendiquant telle ou telle idéologie dans la société et appliquer les coefficients respectifs codant l'âge auquel l'embryon deviendrait respectable ? Un jour ou quatorze ou quarante ou cent vingt jours ou d'autres encore ... Car les scientifiques ne sont pas tous d'accord et il y a bien des individus qui ne se reconnaissent pas dans ces formules définitives. La plupart des résolutions récemment adoptées, en Europe comme aux Etats-Unis, avalisent le terme « pré-embryon » pour qualifier l'œuf jusqu'à deux semaines, et, à partir de cette sémantique, le rendre disponible à la recherche. Comme si la confrontation des croyances et des sensibilités variées n'avait servi que de décorum au *choix de la solution « utile »*. *L'évolution récente de la définition médico-légale de la mort a aussi montré que* l'argument d'utilité (dans ce cas la nécessité de se fournir en organes à greffer) l'emporte facilement sur tous les autres.

« Mi-chèvre mi-chou »

On voit qu'il n'y a pas de solution qui convienne à tous les citoyens et, plus grave, qu'il n'y a pas de solution *moyenne, de compromis qui pourrait* durer, sauf à être imposé par une idéologie dominante. Le recours aux comités d'éthique libère le politique de ce dilemme où il ne veut pas encore s'impliquer. Le comité d'éthique est un lieu de marchandages qui laisse place à chacun des discours et articule des avis mi-chèvre mi-chou parce qu'il faut bien gérer l'urgence et limiter les remous. Mais le temps de la décision politique va nécessairement venir, car les thèmes agités par la bioéthique devront être replacés dans un projet social défini.

La démocratie politique se doit de définir une vision éthique qui corresponde à son projet à terme, une vision globale plutôt que celle nécessairement atomisée qu'inventent les comités d'éthique, sollicités au coup par coup. Qu'en serait-il des structures élues pour décider, si elles s'avéraient incapables de dire l'usage de l'œuf humain, comme elles imposent le trajet, même controversé, des autoroutes ? Dans ce contexte inévitable, on peut deviner que les *réticences actuelles à la « marche vers le progrès » seront* vaincues une à une.

Seuls les tenants de la technologie sont à même de produire les preuves qu'ils ont raison, d'agiter les chiffres (souvent falsifiés) de leur succès, de définir des perspectives exaltantes. *Les autres, ceux qui pensent que l'homme doit être considéré comme* fin et non comme moyen, qu'ils se réfèrent à des logiques religieuses ou *laïques*, ceux-là en sont réduits à formuler des jugements *a priori*, à ne rien pouvoir démontrer que leur pauvre intuition. *On dit d'eux qu'ils se* raccrochent aux valeurs du passé, on les laisse s'épuiser de mots gros comme des sanglots : humanisme, dignité, droit de la personne, respect, équilibres naturels, fantasmes, altérité, cultures... Ce sont des mots autorisés dans un *régime démocratique* mais ils ne font pas le poids devant les maîtres mots : compétitivité, progrès technologique, efficacité, maîtrise...

Tout se passe comme si le débat d'éthique voulait ignorer l'inouï de notre époque avec ses armées de chercheurs, sa dévotion à la technologie, ses actions irréversibles sur l'environnement et sa gestion des nations comme des entreprises concurrentielles. Comment une société qui trie ses enfants sur leur aptitude aux mathématiques pourrait-elle simultanément s'encombrer de ce qui ne se démontre pas mais prétend entraver sa « croissance » ?

Les principes de la vie politique actuelle sont la compétitivité, le rendement, la vitesse ; les relations de travail font prédominer une conception instrumentale de l'homme, et les relations internationales sont fondées sur une mouture économiste du darwinisme. *C'est dire que la civilisation* des hommes, malgré tous les artifices qu'elle déploie, s'auto-police en référence à la nature, mais à l'animal plutôt qu'au végétal, au lion plutôt qu'à la gazelle, à la maîtrise plutôt qu'à l'équilibre. En ce sens, il ne fait pas de doute que les thèmes écologiques s'intègrent dans la bioéthique, laquelle, selon Jean Bernard, concerne *« les rapports de l'âme avec l'environnement »*. Une énorme majorité des humains survit dans la misère tandis qu'ici on discute d'un supplément de luxe.

Ce qui fait se rejoindre cette misère et ces luxes, et au-dessus la couche d'ozone qui fout le camp, c'est bien le rapport de l'âme avec l'environnement. Mais le débat démocratique ne peut prendre en compte que des analyses *rationalisantes d'où sont* exclus les risques hypothétiques parce qu'ils ne sont pas évaluables *a priori* et sont donc rangés dans la catégorie du parti pris. La logique du progrès est interventionniste. On raisonne comme s'il y avait urgence, problème de survie, pour défendre l'usage le plus large des nouvelles technologies.

Un complexe de l'urgence

Le mépris que démontre ainsi le monde développé pour assouvir dans l'immédiat les désirs d'un petit nombre sans se soucier des dures réalités que connaissent l'espèce et la planète augurent mal de la qualité éthique des décisions. De plus, ce complexe de l'urgence encourage le passage à l'acte dans des territoires psychiques inconnus, avec l'argument qu'on verra bien plus tard si on s'était trompé. Michel Serres nous apprend que ce n'est pas l'athéisme qui s'oppose à la religion mais, par étymologie, la négligence. Voilà qui *peut nous réconcilier avec le contenu* de mots usés pour avoir mal servi : d'avoir établi une démocratie laïque ne nous autorise pas à négliger le futur mais devrait nous inciter à renier l'anthropocentrisme du court terme au profit d'une politique visant l'épanouissement de l'humain en harmonie avec son environnement.

Pourtant, toute référence à des valeurs connues, telles les façons de vivre, la culture ou la nature, est étiquetée comme passéisme même si ces référents sont les seuls qui présentent l'inestimable avantage d'avoir été déjà éprouvés. Les règles d'organisation *sociale naissent d'une élaboration pragmatique* et qu'on prétend raisonnable, mais elles négligent résolument la morale intuitive des individus. A-t-on besoin de deux électroencéphalogrammes plats en *six heures pour savoir que le grand-père est mort*, ou seulement de constater que le cœur s'est arrêté dans le corps froid ?

Agressé par l'exigence de la preuve ou de l'argument rationnel, chaque citoyen est amené à dénier son droit d'être seulement humain, *de deviner plutôt que de savoir*, de ressentir plutôt que de mesurer, d'être souvent seul avec soi dans l'espace-temps qui s'en fout. Fellini nous fait entendre *« la voix de la lune »* et celle qui monte du fond du puits, les musiques fragiles assassinées par le bruit que fait la modernité angoissée. Chaque spectateur entend qu'on lui parle là de la qualité de la vie, c'est-à-dire de ce qu'il sait être le plus important et qui constitue l'enjeu déclaré du débat éthique. Mais comment pourrait-il traduire cet état de l'âme dans le langage politique ? Comment pourrait-il le confronter à chaque proposition triviale qui fait l'objet du choix démocratique ? Selon Henri Atlan, un sage juif du dix-septième siècle accordait les catégories du temps avec celles de la personne de la façon suivante : tandis que le passé fait écho dans la conscience (la mémoire) et que le présent s'imprime dans la sensation (la sensibilité), le futur serait annoncé par l'inconscient.

Par définition, c'est cependant avec les seules vertus de la *conscience que la démocratie politique* veut construire notre futur. Bien sûr, il faut mener le débat démocratique, parce que c'est la règle du jeu, et aussi pour l'honneur, comme disent les soldats qui s'apprêtent à être vaincus. Si le pessimisme de cette conclusion est justifié, il pourrait signifier que la démocratie politique est, par nature, incompétente pour résoudre certains problèmes de civilisation. Nous préférons croire que c'est l'idéologie du progrès qui, par ses pressions objectives et subjectives, *se fait accepter comme unique* option pour réaliser ses propres enjeux.

► Jacques Testart est directeur de recherche à l'unité 187 (physiologie et psychologie de la reproduction humaine) de l'INSERM.

Un entretien avec le docteur Merson

Suite de la page 17

« Celle-ci provoquera d'autre part des ravages chez les enseignants,les personnels de santé, les travailleurs agricoles et industriels, les leaders politiques, etc. Aujourd'hui, l'épidémie de sida n'est plus seulement un problème de santé, elle est un problème de développement, en ce sens qu'elle a et qu'elle aura un impact considérable sur le développement socio-économique des pays du tiers-monde touchés par ce fléau. Il faut dès aujourd'hui prendre en compte cette dimension et bâtir des programmes multisectoriels. Ces programmes devront certes être coordonnés par les autorités sanitaires mais ils devront absolument associer les ministères de l'éducation, de l'agriculture, de l'industrie, de l'information ou de la défense des pays concernés.

» A l'échelon international, il est clair que les ressources disponibles aujourd'hui sont très insuffisantes. Le budget annuel du programme de l'OMS contre le sida se situe depuis deux ans entre 60 et 70 millions de dollars. Nous avons besoin de plus, que les sommes transitent ou non par l'OMS. Il faut d'urgence intensifier l'effort financier international pour combattre le sida. La situation est très grave. Cet effort est aujourd'hui très insuffisant, qu'il s'agisse des actions gouvernementales des pays industrialisés ou des organisations internationales comme l'UNICEF, l'UNESCO, l'UNFPA, le PNUD, la CEE, ou la Banque mondiale. Avec le temps et la diffusion de l'épidémie, nous devons en effet faire face à de nouveaux problèmes, en Afrique notamment. Nous devons aussi tout faire pour empêcher la diffusion du virus dans des zones stratégiques essentielles comme l'Asie.

– Vous participez dans quelques jours à Paris à la conférence internationale sur le sida et les organisations non gouvernementales. Quelle place selon vous ces organisations doivent-elles jouer dans la lutte contre le sida ?

– L'OMS a fourni une part substantielle du financement nécessaire à cette seconde conférence internationale. C'est une démonstration concrète de l'importance que notre organisation accorde à l'action des ONG dans la prévention de l'infection par le virus du sida, à la prise en charge de malades et à la réduction des conséquences individuelles et sociales de l'épidémie. L'action des ONG doit être activement encouragée et soutenue financièrement. Elle suppose aussi, pour réussir, le développement de la collaboration entre les différentes ONG ainsi que la collaboration entre celles-ci et l'OMS. Une telle collaboration doit impérativement être fondée sur un respect et des obligations mutuelles. Les différents réseaux des ONG défendant les droits de l'homme et la non-discrimination vis-à-vis des malades sont d'importants alliés dans le cadre des résolutions formulées sur ce thème par l'Assemblée mondiale de la santé.

– On a vu avec la récente affaire du Kemron, cette médication antisida vivement contestée par la communauté scientifique internationale (le Monde daté 14-15 octobre), l'Organisation mondiale de la santé jouer d'une certaine façon le rôle, nouveau pour elle, d'un arbitre international et indépendant. Pensez-vous développer à l'avenir ce type d'action ? Le tiers-monde risque-t-il selon vous d'être demain le terrain privilégié de travaux expérimentaux sur l'homme condamnables du point de vue éthique ?

– Le risque existe bien sûr, qu'il s'agisse du sida ou d'autres recherches. L'OMS doit agir pour prévenir de telles dérives. C'est une nouvelle priorité pour mon organisation. Nous devrons assister les gouvernements à la fois d'un point de vue éthique et d'un point de vue technique. J'espère que dans trois ou quatre ans nous pourrons disposer d'un vaccin expérimental antisida qui pourra être testé sur le terrain, en Afrique peut-être. L'OMS devra alors assister les gouvernements des pays concernés, proposer le site expérimental, aider à l'organisation des travaux. Plus généralement, nous nous intéressons de très près, aujourd'hui, à l'aspect éthique des recherches épidémiologiques et cliniques concernant le sida. Je pense que, dès l'an prochain, nous serons en mesure de publier des directives précises sur ce sujet.

– Les spécialistes du sida évoquent de plus en plus fréquemment leurs craintes devant l'évolution de la situation en Asie. Quel est sur ce thème votre point de vue ?

– Je suis à la fois inquiet et optimiste. Pour l'Asie, l'instant il est vrai est crucial. Si l'épidémie diffuse sur ce continent comme elle l'a fait en Afrique, ce sera terrible. Le problème existe déjà en Inde, à Bombay et à Madras notamment, *via* la prostitution. Il existe aussi en Thaïlande et dans la région du « triangle d'or » où, après les toxicomanes, la maladie se répand par voie hétérosexuelle. Il est essentiel pour l'avenir que nous parvenions à bloquer la diffusion du virus dans cette région du monde. Malheureusement, à cause de la durée entre l'infection et la maladie, il est difficile de convaincre les responsables des pays concernés. Ces derniers ne voient pas ou peu de malades. Ils croient toujours qu'on exagère l'importance du problème. J'aimerais pouvoir leur faire faire un déplacement rapide en Afrique noire pour qu'ils prennent enfin la mesure du drame que constitue le sida.

– De nombreux spécialistes de l'Afrique dénoncent l'inadaptation et l'inefficacité croissantes des systèmes sanitaires sur ce continent. Pensez-vous pouvoir atteindre vos objectifs pour ce qui est de la lutte contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles ? Plus généralement, estimez-vous qu'avec cette nouvelle épidémie le fameux slogan de l'OMS « La santé pour tous en l'an 2000 » est définitivement obsolète ?

– Obsolète ? Non, peut-être pas. Sans doute allons-nous être confrontés à des situations nouvelles, à des problèmes nouveaux qui vont certainement relativiser les progrès que nous avons pu réaliser en matière de réduction de la mortalité infantile. Pour ma part, je suis optimiste. J'ai longtemps travaillé dans le cadre des programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques de l'enfant. Avec, il est vrai, un certain pragmatisme, *nous avons grâce à des techniques* de réhydratation pu réduire la mortalité dans ce domaine de près de 50 %. Bien sûr, tout cela ne correspond pas à « la santé pour tous » mais c'est en définitive mieux que rien.

– Vous venez d'être nommé responsable du programme de lutte contre le sida à une époque où l'on ne cesse d'évoquer l'hécatombe et les multiples catastrophes qu'entraînera, quoi qu'on fasse, cette nouvelle épidémie. Pensez-vous véritablement être en mesure de conserver, de cultiver, votre optimisme ?

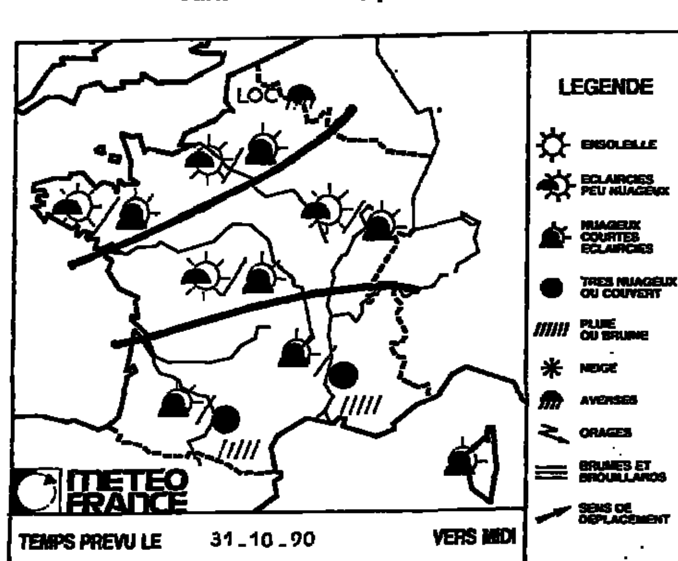
– J'espère que nous parviendrons à prévenir l'installation d'une pandémie. Il y a, j'en suis sûr, de grandes possibilités de prévention. Tout dépendra de la motivation des multiples pays concernés et de l'argent disponible. Nous verrons bien, dans deux à trois ans, si mon optimisme était raisonnable ou totalement infondé.

Propos recueillis par **JEAN-YVES NAU**

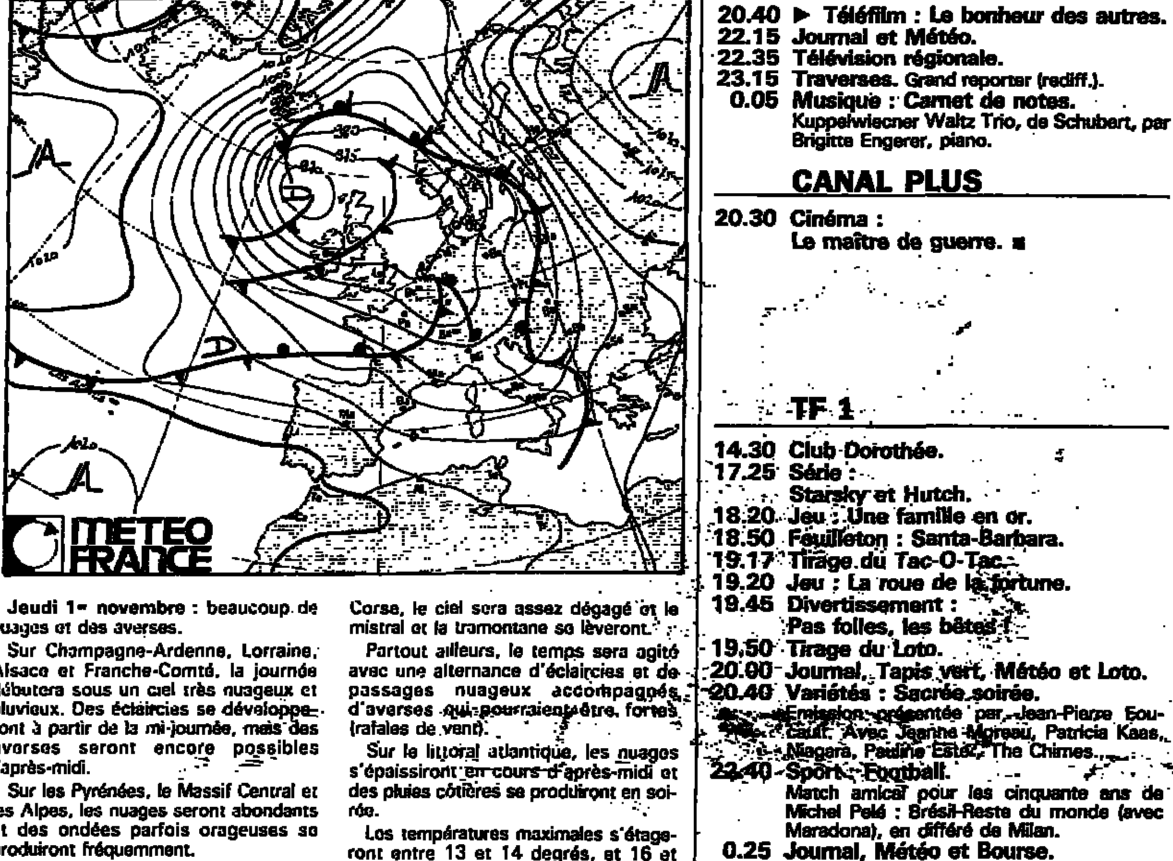
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 31 octobre 1990

Variable au nord, pluie au sud



SITUATION LE 30 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi 1er novembre : beaucoup de nuages et des averses.

Sur Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté, la journée débutera sous un ciel très nuageux et pluvieux. Des éclaircies se développeront à partir de la mi-journée, mais des averses seront encore possibles l'après-midi.

Sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes, les nuages seront abondants et des ondées parfois orageuses se produiront fréquemment.

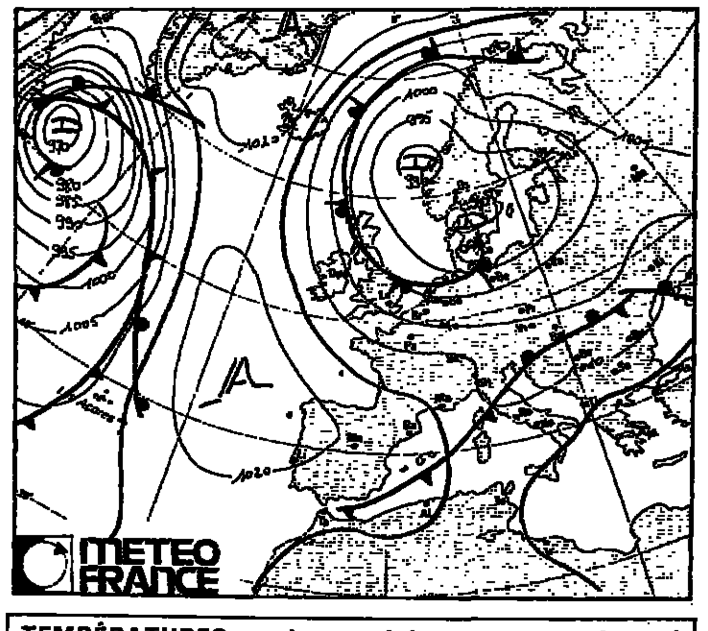
Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le ciel sera assez dégagé et le mistral et la tramontane se lèveront.

Partout ailleurs, le temps sera agité avec une alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés d'averses qui pourraient être fortes (rafales de vent).

Sur le littoral atlantique, les nuages s'épaissiront en cours d'après-midi et des pluies côtières se produiront en soirée.

Les températures maximales s'étageront entre 13 et 14 degrés, et 16 et 17 degrés du Nord-Est au Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 1er NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-10-90 à 6 heures TU et le 30-10-90 à 6 heures TU — le 30-10-90

FRANCE											
AJACCIO	21	16	D	TOURS	16	8	D	LOS ANGELES	26	13	D
BIARRITZ	20	15	P	TOULOUSE	20	14	P	LUXEMBOURG	10	6	A
BORDEAUX	18	13	P	POINTE-A-PITRE	32	24	D	MADRID	20	14	N
BOURGES	16	7	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	13	D
BREST	13	8	A	ALGER	26	17	D	MEXICO	17	9	B
CAEN	10	7	A	AMSTERDAM	11	5	A	MILAN	11	9	D
CHERBOURG	10	7	A	ATHENES	21	17	O	MONTRÉAL	10	-3	N
CLERMONT-FER.	19	8	P	BANGKOK	34	27	C	MOSCOU	4	0	N
DIJON	10	7	P	BARCELONE	26	19	D	NAIROBI	24	16	P
GRENOBLE St-M-H	16	12	C	BELGRADE	20	12	P	NEW-YORK	13	6	D
LILLE	12	5	D	BERLIN	10	3	N	OSLO	9	7	P
LIMOGES	15	8	P	BRUXELLES	11	6	P	PALMA-DE-MAJ.	25	18	D
LYON	15	12	N	LE CAIRE	33	21	D	PÉKIN	18	8	D
MARSEILLE-MAR.	19	18	C	COPENHAGUE	9	6	A	RIO-DE-JANEIRO	29	23	D
NANCY	11	8	P	DAKAR	29	27	D	ROME	20	19	N
NANTES	17	9	A	DELHI	29	14	D	SINGAPOUR	32	24	C
NICE	20	16	D	DJERBA	25	18	D	STOCKHOLM	7	6	P
PARIS-MONTS	10	8	D	GENÈVE	11	10	A	SYDNEY	32	19	D
PAU	20	14	P	HONGKONG	-	-	-	TOKYO	20	13	P
PERPIGNAN	24	17	D	ISTANBUL	19	13	N	TUNIS	34	18	D
RENNES	14	8	D	JERUSALEM	24	14	D	VARSOVIE	10	8	N
ST-ETIENNE	16	9	C	LISBONNE	19	17	P	VENISE	14	12	B
STRASBOURG	12	8	A	LONDRES	11	5	D	VIENNE	12	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 30 octobre

TF 1

20.35 **Cinéma : A nous les garçons !** □
Film français de Michel Lang (1984).
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Les dossiers de l'écran : Un flirt sans conséquence.**
Téléfilm d'Angela Pope.
22.00 **Débat : A propos du sida.** Invités : Les professeurs Claude Got, Luc Montagnier, Jean-Paul Lévy, Willy Rozenbaum, le docteur Jacques Lebas et deux malades.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Sport : Tennis.**
Open de Paris, à Bercy.

FR 3

20.40 ▶ **Téléfilm : Le bonheur des autres.**
22.15 **Journal et Météo.**
22.35 **Télévision régionale.**
23.15 **Traverses.** Grand reporter (rediff.).
0.05 **Musique : Carnet de notes.**
Kuppelwiecner Waltz Trio, de Schubert, par Brigitte Engerer, piano.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Le maître de guerre.** ■
Film américain de Clint Eastwood (1986). Avec Clint Eastwood, Marsha Mason.
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Cinéma : Sur la route de Nairobi.** ■
Film britannique de Michael Radford (1987). Avec Greta Scacchi, Charles Dance (v.o.).
0.25 **Cinéma : La folle journée ou le mariage de Figaro.** □
Film français de Roger Coggio (1989).

LA 5

20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : Les Gonies.** ■
Film américain de Richard Donner (1985). Avec Sean Astin, Josh Brolin, Jeff Cohen.
22.45 **Magazine : Gool.**
De Pierre Cangioni.
23.50 **Magazine : Ciné cinq.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Drôle de collège.**
22.10 **Téléfilm : Trou de mémoire.**
De Mike Robe.
23.45 **Six minutes d'informations.**
23.50 **Magazine : Ciné 6.**
0.05 **Musique : Boulevard rock' and hard.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Robinson dans la lagune.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : Trois amours** (2e partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel médecine.**
Le rhume et autres malheurs.
21.30 **De F comme féministe à F comme femme.**
Avec Monique Rémy (L'histoire des mouvements de femmes, de l'utopie à l'intégration).
22.40 **Les nuits magnétiques.**
La guerre anonyme.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**
Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Opéra.** Semiramis, opéra en deux actes de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Antoni Pappano ; sol. : Leela Cuberli, Françoise Destembert, sopranos, Martine Dupuy, contralto, Luigi Roni, Philippe Fourcade, basses, Rockwell Blake, J. Bernard Thomas, ténor, David Pittsinger, baryton.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 31 octobre

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Starsky et Hutch.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Pas folles, les bêtes !**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.**
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jeanne Moreau, Patricia Kaas, Niagara, Pauline Ester, The Chimes...
22.40 **Sport : Football.**
Match amical pour les cinquante ans de Michel Pelé : Brésil-Reste du monde (avec Maradona), en différé de Milan.
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.45 **Série : Intrigues.**
1.10 **TF1 nuit.**

A 2

14.30 **Sport : Tennis.**
Open de Paris, à Bercy.
17.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
18.00 **Magazine : Eve raconte.**
Eva Peron (3e partie).
18.15 **Série : Quoi de neuf, docteur ?**
18.45 **Divertissement : Drôles de têtes.**
19.05 **Série : Mac Gyver.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.**
De François Velle (7e épisode).
21.35 **Série : Hôtel de police.**
Tel père, tel vice, de Claude Barrois.
22.30 **Sport : Tennis.**
Open de Paris, à Bercy.
23.45 **Journal et Météo.**
0.05 **Magazine : Extra.**
Présenté par Daniéla Lumbroso. Magie et religion.

FR 3

15.00 **Questions au gouvernement.**
En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 **Magazine : Graine d'infos** (rediff.).
17.30 **Allô Bibizz.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 **Magazine : La marche du siècle.**
Présenté par Jean-Marie Cavada. Paysans, les raisons de la colère. Invités : Louis Mermaz, ministre de l'agriculture, Raymond Lacombe, président de la FNSEA, Philippe Mangin, président du CNJA, Yves Barsalou, président de la Fédération nationale du Crédit agricole, Claude Michelet, écrivain.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Faut pas rêver.**
Présenté par Sylvain Augier.
23.35 **Cinéma : Le bal des vampires.** ■■
Film américain de Roman Polanski (1967). Avec Jack McGowran, Roman Polanski, Alfie Bass (v.o.).

CANAL PLUS

15.05 **Documentaire : Les allumés...**
Bienvenue à l'université du hamburger, de Franck Wiering.
15.30 **Téléfilm : De mémoire de rose.**
D'Yves Amouroux.
17.00 **Documentaire : Alerte à l'ours polaire.**
De James Lipscomb et James Deckard.
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.**
Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
21.00 **Cinéma : Un enfant disparaît.** □
Film canadien de Peter Gerretsen (1987).
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Nico.** ■
Film américain d'Andrew Davis (1987).

LA 5

14.35 **Série : L'enquêteur.**
15.35 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.**
Miss Muscles, téléfilm de Steven Hilliard Stern, avec Alexandra Paul, Scandahl Bergman.
22.25 **Débat : Le culte du corps.**
Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.45 **Téléfilm : Sept bébés sur les bras.**
D'Alan Hopgood, avec Robin Nedwell, John Ewart.
16.40 **Série : Magnum.**
17.35 **Variétés : Tungstène.**
Emission présentée par Fatine.
18.00 **Série : Campus show.**
18.25 **Jeu : Zygomusic.**
18.54 **Six minutes d'informations.**
19.00 **Série : La fête à la maison.**
19.25 **Série : Roseanne.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : L'hôpital en flammes.**
De Rod Amateau.
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Documentaire : 60 minutes.**
L'île des damnés.
A Léros en Grèce, des handicapés mentaux derrière des barbelés.
0.00 **Six minutes d'informations.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

14.15 **Histoire parallèle.**
15.20 **Mégamix.**
16.15 **Documentaire : Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie (1).**
17.30 **Cinéma d'animation : 25 octobre 1er jour.**
De Youri Nornstein.
17.40 **Documentaire : Les documents interdits.**
17.45 **Cinéma : Le maître de poste.** ■■
Film soviétique de Serguei Soloviov (1972).
18.55 **Courts métrages.**
20.00 **Musiques de l'Afrique noire** (1).
21.00 **Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie** (2).
22.15 **Cinéma d'animation : Images.**
22.25 **Les documents interdits.**
22.30 **Cinéma : Dimanche d'août.** ■■
Film italien de Luciano Emmer (1950).
23.50 **Moyen métrage : La ricotta.**
De Pier Paolo Pasolini.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le rythme et la raison. Musique et publicité.**
3. Mariage sous la Ve République.
20.30 **Antipodes. Egypte.**
21.30 **Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.**
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les nuits magnétiques.**
La guerre anonyme.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**
Inde : La génération des aventuriers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 12 octobre à la salle Pleyel) : Tannhauser (prélude, bacchanale, air d'Elisabeth), Tristan et Isolde (prélude et mort) ; Quatre derniers lieder, Mort et transfiguration, de R. Strauss, par l'orchestre national de France, dir. : Bruno Weil ; sol. : Sharon Sweet, soprano.
23.07 **Poussières d'étoiles.** Jazz club en direct du Jazz club Lionel Hampton à Paris : le quintette du saxophoniste Eddie Harris avec Ronald Muldrow, guitare, Rob Schneiderman, piano, James Leary, contrebasse et Norman Fearrington, batterie.

Audience TV du 29 octobre 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	59,0	Santa Barbara 21,7	McGyver 12,3	Act. rég. 19,0	Bande ann. 1,5	Pub 1,7	Fête maison 2,8
19 h 45	61,1	Roue fortune 25,9	McGyver 14,2	19-20 Info 12,8	Nulle part 2,7	Pub 2,1	Roseanne 3,1
20 h 16	68,3	Journal 26,1	Journal 18,7	La classe 9,0	Nulle part 3,1	Journal 5,5	Pub 4,8
20 h 55	72,9	Stars 90 26,6	Taxi Tobrouk 9,9	Grande... 23,2	Suivez... 2,2	Ralph... 6,5	Bons baisers 4,9
22 h 08	65,7	Stars 90 26,1	Taxi Tobrouk 8,3	Grande... 22,2	Peaux... 0,6	Ralph... 5,6	Bons baisers 3,9
22 h 44	36,1	Médiations 14,4	Tennis 5,3	Soir 3 7,5	Peaux... 1,9	Jack Killian 3,4	Brigade... 2,9

هكذا من الأصل

BILLET

Le tabou portuaire de 1947

La « bonne » nouvelle a été connue au moment même où le ministre délégué chargé de la mer, M. Jacques Mellick, défendait le 29 octobre son budget devant les députés. Après une longue et dure grève de trente-trois jours rappelant celle de 1977, les dockers de Dunkerque ont décidé de reprendre le travail. Le patronat a fait un geste en versant une indemnité de 160 francs par jour de grève et en s'engageant à faire revenir des trafics par le port du Nord, soumis de la part d'Anvers, Zeebrugge et Rotterdam à une concurrence acharnée.

Le « pur et dur » leader cégétiste et communiste M. Sylvain Ravetta a accepté, même si l'expression est bannie par le langage syndical, de garantir une sorte de « service minimum » pour que les clients du port (industriels, négociants, importateurs et expéditeurs) ne soient plus désormais pris en otages.

Le ministre des transports, M. Michel Delebarre, par ailleurs maire de Dunkerque, est parvenu, grâce à la ténacité du directeur du port, M. Hubert Du Mesnil, désigné comme médiateur, à circonscrire la grève au seul cas de Dunkerque.

Les questions de fond demeurent toutefois. La productivité et la fiabilité des grands ports – sauf Le Havre – laissent encore à désirer. Si en 1980 la part des exportations françaises transitant par nos ports était, en valeur, de 35 %, ce pourcentage est tombé à 26,6 % en 1987. En termes de richesse et de valeur ajoutée, ce recul mérite réflexion. Les ports sont aussi des pôles de développement économique essentiels dans toute politique d'aménagement du territoire. M. Chérèque fera prochainement des propositions à ce sujet pour Marseille et son agglomération.

Le gouvernement a lancé l'idée d'une table ronde nationale. Objectif : améliorer et mettre à jour, par voie réglementaire et contractuelle plutôt que législative, la charte de l'organisation portuaire, à savoir la loi fondamentale de 1947 que les dockers tiennent pour un tabou.

F. Gr

En échange d'une concurrence franco-française

Bruxelles accepte le regroupement d'Air France, UTA et Air Inter

La Commission de la CEE a approuvé, le 30 octobre, l'accord *signé entre M. Leon Brittan*, commissaire européen à la concurrence, le gouvernement français et la compagnie Air France, qui prévoit le retrait des griefs de M. Brittan à l'encontre *du rapprochement entre Air* France, UTA et Air Inter. Le gouvernement français s'est engagé à donner des concurrents français à sa compagnie nationale.

M. Leon Brittan, commissaire européen à la concurrence, n'était pas d'accord avec la mainmise d'Air France, le 12 janvier dernier, sur ses consœurs UTA et Air Inter. Cet ensemble détenant 97 % du trafic au départ de la France et appartenant à l'Etat, il est apparu comme un monopole contraire au traité de Rome. M. Brittan a donc entamé une partie de bras de fer avec M. Bernard Attali, président d'Air France, pour lui faire lâcher au moins UTA. Il a appuyé son attaque d'une *« lettre de griefs »* qui, pour avoir été singulièrement adoucie par les autres commissaires européens, laissait planer la menace de procédures judiciaires.

De son côté, M. Attali a plaidé qu'il demandait pour sa compagnie le même traitement que celui qui *avait permis, en 1987, à British* Airways de s'emparer de son principal concurrent, British Caledonian. Il a fallu neuf mois de négociations pour parvenir à l'accord quadriennal qui entrera en vigueur le 1er novembre.

Donnant donnant

Selon le texte de l'accord, M. Brittan accepte le regroupement décidé le 12 janvier entre Air France, UTA, sa filiale Aéromaritime et Air Inter. Il abandonne toutes les procédures engagées à l'encontre de celui-ci. En échange, le gouvernement français et Air France acceptent une accélération de l'introduction de la concurrence sur les lignes aériennes domestiques et internationales au départ de la France. Les textes prévoient déjà que tous les gouvernements des Douze devront accueillir plusieurs compagnies nationales à partir du 1er juillet 1992 et toute compagnie européenne à partir du 1er janvier 1993.

• *Lignes internationales* intra et extracommunautaires : Paris s'engage à désigner par anticipation au moins un transporteur français extérieur au groupe Air France sur quarante lignes à déterminer. Quinze lignes seront affectées avant le 1er mars 1991, quinze autres avant le 1er juillet 1991 et les dix dernières le 1er janvier 1992. Le gouvernement s'engage à choisir le ou les compétiteurs d'Air France sur des critères uniquement techniques et financiers. Air France promet de ne pas s'opposer à cette mise en concurrence.

• *Lignes intérieures.* La France s'engage à désigner au moins une compagnie extérieure au groupe Air France sur des lignes désignées desservant le territoire national au départ de la capitale : Paris-Nice, Strasbourg, Bastia et Ajaccio avant le 1er mars 1991 ; Paris-Marseille, Toulouse, Bordeaux et Montpellier avant le 1er mars 1992. Les vols ainsi désignés auront l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle pour base, à l'exception de la ligne Orly-Nice, dont Air France se retire totalement à partir du 1er mars pour se consacrer aux vols Roissy-Nice. L'accord garantit à chaque concurrent de la compagnie nationale de pouvoir disposer à Roissy pour chaque ligne de deux créneaux horaires toutes les quatre heures.

• *Dispositions générales.* Le texte confirme la promesse de la France d'autoriser toutes les compagnies de charters à desservir le monde entier, privilège qui était réservé jusqu'au mois de septembre aux filiales d'Air France et d'UTA.

De même, le gouvernement réaffirme sa politique *« non restrictive »* à l'égard du trafic régulier à destination des départements et territoires d'outre-mer. Enfin, Paris accordera une priorité aux compagnies extérieures au groupe Air France pour l'exploitation de lignes laissées en jachère par la compagnie nationale. Toutefois, celle-ci réserve ses droits sur treize destinations encore inexploitées comme Atlanta, Dallas, Orlando, Pittsburgh (Etats-Unis) ou Nagoya (Japon). Le gouvernement déterminera si les liaisons confiées à la concurrence partiront de l'aéroport d'Orly ou de celui de Roissy.

• *L'avenir de la TAT.* La quatrième compagnie française, moins connue sous le nom de Transport Aérien Transrégional, n'aura bientôt plus de liens financiers avec la compagnie nationale. Air France, qui détient 35 % de ses actions, a pris l'engagement de ramener sa part à environ 25 % le 1er janvier 1991, 15 % le 1er juillet 1991 et de céder le reste avant le 1er juillet 1992.

La doctrine Van Miert

Les diplomates patentés parleront d'un accord équilibré qui satisfait les deux parties. Et il est vrai que M. Brittan peut se vanter d'avoir contraint la France à désigner, pour la première fois à une grande échelle, de vrais concurrents à sa compagnie nationale. Pourtant, la victoire semble appartenir à l'autre camp. M. Attali est désormais autorisé à regrouper Air France, UTA et Air Inter, ce qui était son objectif principal ; il n'a plus besoin de TAT, son partenaire de toujours, pour contrer Air Inter en passe de voler de conserve avec la maison mère ; il pourra mettre fin aux coûteuses redondances entre les trois entreprises ; la mise en concurrence accrue ne devrait pas lui déplaire pour secouer Air France et Air Inter, assoupies sur leurs monopoles.

M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, qui avait mis en place, en 1988, une politique ultra-conservatrice pour obliger M. Jérôme Seydoux, patron de Chargeurs SA, à vendre UTA, peut aujourd'hui légitimer sa démarche en faisant état du regroupement des ailes françaises et d'une concurrence renforcée qui devrait profiter peu ou prou au consommateur.

Quant à M. Karel Van Miert, commissaire européen aux transports, il voit confirmer sa thèse selon laquelle il faut laisser aux transporteurs de la CEE la possibilité d'unir leurs forces, à condition qu'ils acceptent un surcroît de compétition. Le rapprochement Sabena - British Airways - KLM devrait, lui aussi, être entériné, si l'aéroport de Bruxelles s'ouvre à d'autres compagnies, tout comme la prise de contrôle d'Interflug par Lufthansa, à condition que les aéroports de l'ex-*RDA* ne soient pas réservés à celle-ci. Quelles sont les compagnies françaises qui pourront prétendre profiter de l'aubaine ? Citons Minerve, Air Liberté, Air Littoral et TAT, qui brûlent d'en être. Ce qui ne veut pas dire qu'elles supporteront l'impitoyable compétition qui s'annonce.

ALAIN FAUJAS

Une enquête de l'INSEE sur les répercussions de la crise du Golfe

La plupart des entreprises vont maintenir leurs investissements et comprimer leurs marges bénéficiaires

Les effets de la crise du Golfe sont pour l'instant peu visibles sur les projets d'investissement des entreprises en France. Telle est l'information la plus importante que fournit l'INSEE, qui vient de rendre publique une enquête effectuée entre le 24 septembre et le 10 octobre auprès de 8 500 entreprises de l'industrie, des services et du commerce de gros. Sur ce chiffre, 4 590 firmes ont répondu, soit 54 %.

On avait beaucoup craint en août et septembre que la crise du Golfe, provoquant l'envolée des prix pétroliers que l'on sait, ne casse la croissance économique, ou plutôt n'aggrave un mouvement de freinage de l'activité déjà en cours. Les milieux bancaires avaient accru ces doutes ou ces craintes par leur pessimisme. Il semble, trois mois après le déclenchement de la crise, que les conséquences jusqu'à présent envisagées aient été exagérées. Encore ne faudrait-il pas maintenant les sous-estimer, même si l'enquête de l'INSEE est plutôt rassurante : il est possible en effet que les réactions durables et véritables au choc pétrolier, ne se fassent sentir que plus tard.

L'effet le plus net des tensions actuelles se manifeste, selon l'INSEE, par des reports d'achats. Dans l'industrie, ce sont surtout les biens intermédiaires qui sont touchés (30 % des entreprises), notamment pour le verre, le caoutchouc, la chimie de base. L'effet est encore plus perceptible sur le commerce de gros de biens d'équipement, la différence s'expliquant peut-être, estime l'INSEE, par le fait que les commerçants raisonnent à plus long terme puisqu'ils doivent prévoir le renouvellement de leur carnets de commandes. Dans les services, peu d'entreprises envisagent de différer leurs achats.

Les projets d'investissements sont assez peu modifiés dans l'ensemble, même si certaines entreprises semblent plus touchées que d'autres. Dans l'industrie, par exemple, on retrouve la chimie de base, le verre, le caoutchouc parmi les secteurs les plus pessimistes. Mais le fait le plus notable est que les firmes revoient leurs investissements de capacité de production au bénéfice d'investissements de productivité. Cet « échange » est particulièrement net pour les biens intermédiaires et – quoique dans une moindre mesure – les biens de consommation. Les investissements permettant d'économiser l'énergie sont évidemment relancés.

En fait, la crise du Golfe semble avoir fait prendre conscience à une majorité de responsables du ralentissement de la croissance économique dans le monde et en France en particulier. La demande, estiment les chefs d'entreprises, va donc baisser.

Elément rassurant : une majorité de responsables ont choisi de comprimer leurs marges bénéficiaires, sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation, pour maintenir leurs volumes de ventes. Certains envisagent même des hausses de prix plus faibles qu'avant l'été. Enfin, la crise du Golfe n'affecterait pas l'emploi dans l'immédiat. Un résultat qui ne pourrait être maintenu qu'au prix d'une rigueur salariale renforcée.

AL V.

LA PRODUCTION PLUS TOUCHÉE QUE L'INVESTISSEMENT

PERSPECTIVES DE PRODUCTION — VOLUME DES INVESTISSEMENTS

Industrie agro-alimentaire · Industrie manufacturière · Services · Commerce de gros

L'INSEE posait la question : La crise du Golfe aura-t-elle des conséquences ?

Favorable ou très favorable · Sans influence · Très défavorable ou défavorable

Source : INSEE

Le baril de brut au-dessus des 34 dollars

L'OPEP et l'AIE vont se réunir à Vienne

Les cours du pétrole se sont orientés à la hausse lundi 29 octobre sur le marché new-yorkais, le baril de brut de référence repassant la barre des 34 dollars. On a appris d'autre part que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) allaient tenir une réunion commune, du 6 au 8 novembre, à Vienne.

Un accord ayant été conclu sur les modalités du divorce

Les Wagons-Lits se séparent de la Sodexho

La Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT, hôtellerie, tourisme, restauration, ferroviaire) vient de soumettre à la Commission bancaire belge l'accord conclu sur le décroisement des participations avec la Sodexho, un des premiers groupes de restauration, qui donne les mains libres aux nouveaux dirigeants de la Compagnie.

Cette fois-ci, la paix est signée, les modalités du divorce sont réglées. Si la Commission bancaire donne son aval, sera clos un épisode de la vie agitée des Wagons-Lits, ouvert en janvier 1989 avec la prise de pouvoir – incomplète – de M. Pierre Bellon, président de la Sodexho. Un dénouement au sens propre : celui du complexe système établi par M. Bellon pour lier son groupe aux Wagons-Lits et constituer le troisième ensemble mondial de restauration collective en réunissant sa société et Eurest, filiale des Wagons-Lits.

La construction était double. Au niveau des groupes, Sodexho, directement ou avec l'appui de la Société générale, avait acquis 20,01 % de la CIWLT (1) ; cette dernière avait obtenu 29 % d'une Financière Sodexho, elle-même détentrice de 51 % de la Sodexho. Dans la restauration, Eurest et Sodexho étaient réunies sous une holding commune à 50/50, HR.

Le démontage se fait en plusieurs temps. Un : M. Bellon reprendra à la CIWLT ses parts de la Financière Sodexho, et les Wagons-Lits lui rachèteront les trois quarts des parts qu'il détient dans la compagnie (15 %, donc), les reventes se faisant sur la base des prix d'achat (en janvier 1990). Deux : la CIWLT ne conserve qu'une partie des actions récupérées ainsi, car des dispositions législatives en préparation en Belgique vont limiter à 10 % l'autocontrôle. Trois, ce portage lui-même sera temporaire : toutes ces parts doivent être cédées à des institutionnels installés dans des pays stratégiques pour le développement des Wagons-Lits.

Indépendance complète

Pour l'instant, deux seulement sont trouvés : un espagnol, la Banque de Bilbao et Biscaye (BBV), déjà associée à la CIWLT pour racheter Viajes Ecuador en avril 1990 ; un italien, la Cariplo (Cassa di risparmio de Lombardia), première caisse d'épargne européenne par le montant de ses actifs. Ces « méridionaux » reprendront ensemble au moins 5 % des actions, mais peut-être davantage : la part de chaque institution – non précisée dans l'accord – dépendra de son désir d'entrer au conseil d'administration des Wagons-Lits (ce qui exige une participation d'au moins 5 %) ou non. *La CIWLT s'efforcera ensuite* de recaser le reste pour retrouver des liquidités.

Pour la restauration collective, l'opération est juridiquement plus simple – la fusion Eurest-Sodexho n'ayant pu être réalisée faute d'accord sur la valeur des actifs – mais techniquement aussi sophistiquée. Eurest et Sodexho retrouvent leur indépendance complète à l'étranger. Concurrentes à l'origine dans quatre pays, elles ne le seront plus que dans trois, *Sodexho rachetant la filiale* italienne d'Eurest.

La filiale française, qui apporte à Eurest le tiers de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices, sera reprise par une nouvelle société ; un tiers du capital de celle-ci sera détenue par les cadres d'Eurest-France SA, un gros tiers par la CIWLT, un petit tiers par la Sodexho. Devenue partenaire dormant, car la majorité des droits de vote reste à l'intérieur des Wagons-Lits, celle-ci pourra se dégager lorsque le rachat aura été amorti, le management et la CIWLT *ayant un droit de préemption.*

Ce double accord assure le pouvoir du nouvel axe d'actionnaires, formé par la Caisse des dépôts (premier porteur de parts avec 28 %), la Générale de Belgique (avec 19,5 % et bientôt 26,75 %), qui a repris en juin les actions du Groupe Bruxelles-Lambert avec la Compagnie financière de Suez, son actionnaire principal, et le groupe hôtelier Accor.

A M. Pierre Bellon, il offre un repli en bon ordre. Mais il consacre son échec : de dirigeant, il devient simple actionnaire, avec juste assez de parts pour conserver un siège au conseil d'administration. Le président de la Sodexho en avait lui-même tiré les conclusions en remettant le 18 octobre son mandat d'administrateur délégué. Les conditions financières lui permettent de retrouver sa mise, mais non de réaliser la plus-value substantielle qu'il avait pu escompter avant la crise du Golfe et la baisse boursière.

Seule prime obtenue : l'Italie, en situation difficile. M. Bellon ne peut en espérer d'autre qu'en revendant *ultérieurement sa part de la nouvelle* société française Eurest, lorsque celle-ci aura effacé les dettes contractées auprès des banques : il doit donc miser sur son succès. Financièrement engagée dans l'opération actuelle, la Sodexho n'aura pas complètement les mains libres sur le marché français.

Ce verrouillage suffira-t-il pour calmer les inquiétudes des cadres d'Eurest et surtout celles des dirigeants du groupe Accor, présents *aussi dans la restauration collective,* et qui redoutent aussi bien une alliance Sodexho-Eurest qu'un conflit entre les deux sociétés, dont Eurest, endettée, ferait les frais ? Il reste aussi aux nouveaux maîtres des Wagons-Lits, maintenant seuls aux commandes, à montrer qu'ils savent non seulement établir des rapports de force, mais aussi trouver les « synergies » réelles avec leurs nouveaux partenaires, développer l'hôtellerie et le tourisme et renouveler le ferroviaire pour rétablir les comptes d'un groupe dont les bénéfices s'effritent.

GUY HERZLICH

(1) Dont 2,5 % acquis seulement l'été dernier.

ÉNERGIE

Les Douze veulent favoriser les échanges de gaz naturel

Les échanges de gaz naturel entre les Etats membres de la CEE, aujourd'hui limités (ils couvrent 20 % de la consommation), devraient bientôt pouvoir se développer et, par là même, favoriser des baisses de prix.

LUXEMBOURG

de notre correspondant

Les ministres de l'énergie des Douze, réunis lundi 29 octobre à Luxembourg, viennent d'approuver une directive visant à favoriser le transit de gaz naturel entre les grands réseaux de transport des États membres. La RFA et les Pays-Bas, dont les opérateurs (Gazunie et Ruhrgaz) ont actuellement une position dominante sur le marché, ont voté contre.

La pleine liberté de transport est particulièrement nécessaire à un moment où l'on s'attend à une progression de la demande des entreprises, mais aussi à une augmentation de l'offre en raison d'un accès accru pour les Européens à la production de l'Algérie et de l'URSS. Les ministres ont également décidé d'abolir une directive de 1975 qui limitait l'utilisation du gaz naturel dans les centrales électriques.

En ces temps de regain de tension sur le marché pétrolier, la Commission européenne souhaite stimuler la consommation de gaz naturel, afin de diversifier les sources d'énergie de la Communauté, mais aussi parce que le gaz, caractérisé par une faible teneur en CO^2, est moins polluant que le charbon ou le pétrole. En outre, une telle orientation devient particulièrement opportune, alors qu'elle réfléchit aux modalités d'une ambitieuse politique de coopération énergétique avec l'URSS, dont les ressources en gaz sont considérables.

La directive approuvée prévoit que la Commission pourra déclencher les procédures d'infraction prévues par le traité de Rome dans le cas où un opérateur refuserait sans justification une demande de transit provenant d'un autre Etat membre. Une directive analogue, concernant cette fois le transit de courant électrique, qui avait fait l'objet d'un accord politique des Douze en juin dernier, a été formellement approuvée par les ministres.

A propos de la crise du Golfe, les Douze ont adopté une déclaration où ils constatent que, en dépit d'un approvisionnement suffisant des marchés mondiaux, *« les prix restent élevés, essentiellement pour des raisons émotionnelles et spéculatives »*. La Commission voudrait se voir reconnaître, en cas de crise aiguë, le droit d'intervenir de façon autoritaire sur le marché, en fixant elle-même des objectifs de réduction de la consommation, et en se faisant confier la responsabilité de gérer une partie des quatre-vingt-dix jours de stocks de réserves imposés par la législation communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE

AFFAIRES

Pertes pour le constructeur américain au troisième trimestre

M. Agnelli exclut toute participation de Fiat au capital de Chrysler

Des pertes mais pas d'entrée de Fiat au capital : la situation de Chrysler ne manque pas de préoccuper. Le troisième constructeur automobiles américain vient d'annoncer des pertes de 214 millions de dollars (1,1 milliard de francs) au troisième trimestre de 1990 contre un gain de 331 millions de dollars l'an dernier. Cette chute s'explique par les investissements lourds réalisés sur les chaînes de monocorps (véhicules du type de l'Espace Renault) pour préparer la nouvelle version. Elles sont dues aussi aux multiples rabais que les constructeurs sont obligés d'offrir pour vendre des voitures outre-atlantique. En conséquence, le chiffre d'affaires a reculé de 14,5 % à 6,5 milliards de dollars au troisième trimestre.

Sur neuf mois, le groupe réalise un léger bénéfice net de 37 millions de dollars contre 983 l'an passé. Son chiffre d'affaires recule de 15,4 % à 23 milliards de dollars.

Chrysler est le plus faible des constructeurs américains, et il subit le recul du marché plus que les deux autres, General Motors et Ford. On a cru qu'il se rapprocherait de Fiat, avec qui des négociations sont en cours pour la réalisation et la vente en Europe de véhicules tout terrain, en remplacement d'accords précédents avec Renault. Certains analystes avaient cru que Fiat entrerait au capital de Chrysler.

M. Gianni Agnelli a démenti dans un entretien avec le journal italien *Milano Finanza*. Le PDG du groupe Fiat a indiqué, sans faire plus de commentaire, qu'il ne prendrait aucune participation au capital du groupe américain. Mais les discussions se poursuivent à propos de coopérations diverses et de projets communs, a ajouté M. Agnelli.

□ **Protocole d'accord pour la vente de De Havilland à Aeritalia et Aérospatiale.** – Boeing, le premier avionneur mondial, a indiqué lundi 29 octobre avoir signé dans le courant de l'été un protocole d'accord avec les sociétés française Aérospatiale et italienne Aeritalia pour la vente à ces dernières de sa filiale canadienne De Havilland, qui construit des appareils de transport régionaux. Cette lettre d'intention pourrait conduire à un accord définitif avant la fin de l'année, après le feu vert des autorités gouvernementales canadiennes. Mais il reste encore *« du chemin à faire »*, selon un porte-parole de la firme de Seattle.

Erosion des résultats semestriels de Thomson SA

Thomson SA, qui coiffe les deux grandes filiales du groupe (Thomson Consumer Electronics pour le grand public, Thomson-CSF pour l'armement, la microélectronique et la finance) ainsi que l'électroménager, vient de publier dans la plus grande discrétion (au *BALO*) de bien médiocres résultats semestriels.

Si le résultat net consolidé reste positif de 137 millions de francs sur le premier semestre 1990, il est en nette baisse sur la même période de 1989 (702 millions). La part du groupe vire même au rouge, avec un déficit de 270 millions de francs à comparer aux 71 millions de bénéfice au premier semestre 1989 et aux 497 millions pour l'ensemble de l'année passée.

Chez Thomson, on minimise ces chiffres, qui, affirme-t-on, ne sont *« pas significatifs »* compte tenu du caractère cyclique du grand public, qui fait la plus grosse part de ses affaires sur le second semestre, et plus particulièrement au cours des deux derniers mois. En outre, on estime que pour un groupe réalisant 76 à 77 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel, la variation entre les performances de l'an passé et celles de cette année sont minimes. On reconnaît pourtant que sur l'ensemble de l'année 1990, le résultat final sera inférieur aux 497 millions de l'an passé.

Il y a un mois, Thomson-CSF prévoyait une baisse de son résultat net pour 1990 en raison notamment des provisions à effectuer en prévision des effets de la crise du Golfe, ainsi que du tassement des résultats des sociétés mises en équivalence (la finance, mariée au Crédit lyonnais, la microélectronique, notamment). Le grand public – qui vient de recevoir une manne gouvernementale de 3 milliards – restera déficitaire.

Malgré le bémol mis par Thomson, ces médiocres performances risquent de relancer les rumeurs sur une éventuelle cession de son secteur électroménager, qui, fort courtisé en ce moment, joue le rôle de tirelire du groupe.

F. V.

SOCIAL

M. Soisson lance une expérience de « Fonds national de réemploi » à Tours

TOURS

de notre correspondant

Lors d'une récente visite à Tours, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a consacré l'expérience du maire, M. Jean Royer, de lutte contre le chômage. *« Payer les chômeurs à travailler plutôt qu'à ne rien faire »*, telle est la formule que préconise M. Royer, selon lequel les 130 milliards de francs actuellement dépensés par l'Etat seraient mieux utilisés à financer la formation des chômeurs et tout ou partie de leurs premiers salaires. Un « Fonds national de réemploi » remplacerait alors l'ANPE. En Touraine, le gouvernement financera 178 contrats de retour à l'emploi (CRE) aménagés pour l'occasion pour un montant de 10 millions de francs. Cette opération sera menée jusqu'en décembre dans quatorze centres de formation d'Indre-et-Loire. Les chômeurs de longue durée suivront une formation en alternance, adaptée aux besoins des entreprises locales. L'embauche définitive sera assortie d'aides directes ou indirectes dont le total représentera environ 51 % du SMIC et des charges sociales sur deux ans. Si l'expérience est concluante, elle sera étendue en 1991.

ALEXIS BODDAERT

□ **Sidérurgie : FO signe la nouvelle convention sociale.** – Seule FO a signé la nouvelle convention sociale de la sidérurgie, lors de la rencontre officielle prévue le 29 octobre, en conclusion de négociations engagées depuis février dernier. La CGT désapprouve le texte. La CFDT, la CGC et la CFTC ont demandé un délai supplémentaire de réflexion et des garanties supplémentaires pour les salariés qui auront cinquante-cinq ans entre la fin de l'actuelle convention générale de protection de la sidérurgie (CGPS), début 1991, et les nouvelles mesures de préretraite, à partir de 1996. L'accord prévoit 10 000 suppressions d'emploi en dix ans, sur un effectif de 60 000 salariés, assorties de préretraites à cinquante-cinq ans et de garanties de reclassement pour ceux qui partent, mais permet également l'embauche de jeunes.

ÉTRANGER

Pékin veut développer l'économie de marché

Suite de la première page

C'est pour M. Li Peng une manière de négocier un virage politiquement délicat à l'heure où se préparent les plans qui vont décider de l'avenir des réformes pour la dernière décennie du siècle. M. Li Peng avait déjà dû céder en septembre le poste de ministre de la réforme des structures économiques qu'il cumulait avec celui de chef du gouvernement à un homme politiquement moins marqué que lui par la tragédie sanglante de 1989.

Il a confirmé dans des déclarations faites le même jour à des ambassadeurs étrangers que d'âpres discussions se déroulent en coulisses, en ce moment même, à la tête du régime sur l'avenir économique du pays. Une session annuelle du comité central du Parti communiste, a dû être différée et se tiendra *« avant la fin de l'année »*, a-t-il dit sans plus de précision. Auparavant, une conférence économique nationale, dont la date reste à annoncer, doit peaufiner les travaux des experts pour soumettre au *« parlement du parti »* les deux documents centraux du développement économique chinois : un huitième plan quinquennal 1991-1995 et un *« programme décennal »* d'accompagnement des réformes jusqu'à l'an 2000.

L'importance de l'enjeu est de taille : il s'agit de sceller le sort de la période exceptionnelle que fut la décennie 1980 : début de la fin par asphyxie économique, ou rebond historique, dans « l'après-Tiananmen », vers une ouverture complète du marché menaçant à son tour le pouvoir politique.

Deux obstacles principaux

A l'origine, M. Li Peng voulait éviter l'une et l'autre en refroidissant durablement une économie en pleine surchauffe par dix ans d'explosion à peine contrôlée. Il s'est fait l'exécutant d'une tendance du régime qui a toujours considéré que M. Deng jouait aux apprentis sorciers avec ses réformes frisant le sacrilège marxiste. A preuve, aux yeux de ces hommes, la crise de 1989, dans laquelle le régime a dû se débarasser du plus libéral des dirigeants que la Chine populaire ait connus, M. Zhao Ziyang, un homme qui avait incarné à bien des égards l'ouverture du marché chinois. Pour ces hommes, le « mieux-disant économique » chinois ne doit pas aller plus loin que la théorie dite *« de la cage »*, chère à un autre puissant octogénaire, M. Chen Yun : on laisse l'oiseau (l'économie) virevolter dans une cage aux limites infranchissables (la planification) en respirant l'air que les barreaux laissent pénétrer (la loi du marché). Reste à définir la taille de la cage.

Depuis 1989, M. Li Peng a tenté sans succès de la réduire. A tout autre époque, cela n'aurait exigé que la simple réorientation des directives de l'appareil communiste. Aujourd'hui, deux obstacles principaux rendent cette méthode inopérante : l'impossibilité pour le chef du gouvernement de dire explicitement ce qu'il veut faire, sous peine d'effrayer davantage les investisseurs étrangers déjà échaudés par l'affaire de 1989 ; et la logique de l'ouverture qui, en province, travaille à saper l'autorité de Pékin dès lors que les consignes de la capitale vont à l'encontre des intérêts locaux immédiats.

La Chine profonde a pris goût à l'argent, et n'entend pas y renoncer de sitôt. Symptôme éloquent, on voit réapparaître en province un protectionnisme régional puissant dont les effets affaiblissent ou annulent les oukases pékinois. En outre, les grands ténors de l'économie provinciale, surtout dans les zones les plus développées, considèrent que toute politique économique mise en œuvre dans le contexte actuel a de fortes chances d'être remise en cause à la disparition de M. Deng et des autres octogénaires. Par conséquent, l'appareil dans son ensemble traîne les pieds. Il a déjà contraint M. Li Peng a réinjecter de l'argent dans l'économie, contre ses convictions, et peut à tout moment brandir la menace du chômage rural pour obtenir de nouvelles concessions. L'excédent de main-d'œuvre laissé inemployé, à la campagne, par la politique d'austérité devrait atteindre à la fin de l'année, selon des experts chinois, la centaine de millions.

Face à ces risques, le bilan que M. Li Peng présente à ses pairs de plus de deux ans de *« restructuration »* n'est positif qu'en façade. Il a certes pour l'essentiel jugulé l'inflation, ramenée à environ 5 % en 1990, mais chacun sait le prix que l'économie chinoise a dû payer pour l'achat de la paix sociale. L'Etat distribue jusqu'à un tiers de son budget en subsides à des milliers d'entreprises pour entretenir une main-d'œuvre pléthorique et improductive. La production industrielle augmente mais reste mal adaptée aux besoins : la sidérurgie, par exemple, inonde le marché de produits de faible qualité, qui, au demeurant, trouvent encore moins d'acquéreurs que par le passé en raison du coup de frein infligé aux entreprises de transformation. A la campagne, la remise au pas de l'industrie villageoise visait en particulier à préserver l'énergie, toujours en pénurie, pour en faire profiter les entreprises d'Etat, mais les incohérences du système de distribution font que ce sont à présent les stocks de charbon qui s'accumulent sans trouver de débouché...

Dans l'agriculture, les choses sont aussi confuses. La production de céréales devrait enregistrer cette année son premier véritable décollage depuis plusieurs années, avec quelque 422 millions de tonnes contre les 400 millions environ auxquels elle plafonnait. Revers de la médaille, il va falloir que l'Etat paye ce surplus de production aux paysans, à un moment où les finances sont au plus bas.

Pour des raisons politiques, la vieille garde orthodoxe préférerait s'entêter à produire sur un mode centralisé favorisant la sidérurgie et l'agriculture. Les rares informations ayant filtré sur la substance du programme décennal *« d'accompagnement de la restructuration »* que M. Li Peng veut voir adopter témoignent d'une double idée fixe : tenir serrées les rênes de la croissance (pas plus de 6 % en moyenne par an) afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés, d'où peut venir la menace d'agitation sociale, et flatter la paysannerie tout en s'abstenant de presser le mouvement dans la diversification de l'économie rurale.

Premier véritable décollage

Dans un discours datant du mois d'août mais rendu public seulement au début d'octobre, le premier ministre s'était soigneusement abstenu d'évoquer les réformes les plus douloureuses mais les plus nécessaires, comme celle des prix ou celle sur la propriété des entreprises d'Etat menacées de faillite, confirmant ainsi *a contrario* leur mise en veilleuse. Il se confirme aujourd'hui que c'est à la demande expresse de M. Deng Xiaoping que M. Li Peng a dû réviser ses projets initiaux. Le lobby réformiste qui entoure le vieux patriarche a convaincu ce dernier de peser à nouveau de tout son poids, en dépit de son âge, pour éviter à ses rêves de développement économique l'enterrement de première classe auxquels d'aucuns auraient bien voulu les vouer.

Reste une absence cruelle de recettes et d'idées. Jusqu'à présent, la seule nouveauté que le régime ait cru bon de retenir est une réédition de l'opération « zone économique spéciale » qui donna naissance aux enclaves semi-capitalistes en Chine du sud, mais à Shanghai cette fois, dans un faubourg nommé Pudong où tout reste à faire. Encore est-ce là une arme à double tranchant. En lâchant la bride à un (petit) morceau de Shanghai, Pékin se résoud à ce que personne ici, depuis la mort de Mao Zedong, n'avait osé faire : laisser certains Shanghaiens (dont un, d'adoption, n'est autre que M. Jiang Zemin, ex-maire de la ville devenu en 1989 secrétaire-général du Parti communiste) prendre en partie leur sort économique en main. S'il est une ville de Chine dotée du potentiel d'une grande métropole capable d'en remontrer aux idéologues communistes qui siègent à Pékin, c'est bien Shanghai, l'ancien « Paris de l'Extrême-orient ». Depuis le drame de la Révolution culturelle, Shanghai payait son « crime » gauchiste pour avoir soutenu les lubies révolutionnaires du Grand Timonier. Une revanche se dessine peut-être là. La question est de savoir si l'on dépassera le niveau de l'alibi réformateur.

La reprise des conctacts avec le monde capitaliste – Japon en tête – peut apporter à la Chine une bouffée d'oxygène dont le besoin est pressant, de même que l'arrivée massive et désordonnée des investisseurs de Taïwan, qui ont déjà injecté dans l'économie du continent plus de 1,5 milliard de dollars. La Fuji Bank a quant à elle été la première banque japonaise à annoncer, le 29 octobre également, la reprise de ses opérations en Chine avec un prêt à bas taux d'intérêt sur douze ans de 115 millions de dollars dans le secteur de l'aviation.

Mais les dirigeants de Pékin ne peuvent ignorer qu'à moins d'une reprise franche de la marche vers une économie de marché, les financements étrangers seront désormais assortis de conditions bien moins souples que par le passé, quand tous les investisseurs se bousculaient pour engager un pied dans la porte ouverte du pays-continent ; quant à celui des cousins nationalistes, il s'est principalement porté, pour le moment, sur le recyclage des industries les moins performantes de l'île dans les provinces côtières. M. Li Peng s'en plaint à mots presque découverts quand il souligne que Pékin est bien moins intéressé par les *« industries du type soleil couchant »*, c'est-à-dire celles qui ne sont plus compétitives sur l'île en raison de la hausse du coût de la main-d'œuvre, que par les industries de haute technologie à vocation exportatrice.

Dans l'incertitude de la succession à la tête du régime, il va falloir un grand sens de la persuasion aux responsables chinois pour convaincre les détenteurs du peu d'argent occidental laissé disponible par l'effondrement du bloc de l'Est et la crise du Golfe du bien-fondé de tout investissement chez eux.

FRANCIS DERON

La Réserve Fédérale assouplit la politique monétaire américaine

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a procédé lundi 29 octobre à un léger assouplissement de sa politique monétaire, en abaissant d'un quart de point le taux des fonds fédéraux (*federal funds*). Ce taux, celui auquel les banques se prêtent de l'argent entre elles à très court terme, a été ramené de 8 % à 7,75 %. Le taux des fonds fédéraux avait déjà été abaissé d'un quart de point en juillet dernier. Confrontées au ralentissement de l'activité économique, les autorités monétaires avaient promis un nouvel assouplissement, une fois signé l'accord budgétaire.

ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

Au terme des consultations annuelles à Tokyo

Les Européens estiment que le marché japonais s'ouvre trop lentement

Après deux jours d'entretiens à Tokyo, M. Horts Günter Krenzler, directeur général des affaires extérieures de la CEE, a exprimé, vendredi 26 octobre, son *« très vif mécontentement »* pour l'absence de progrès dans les consultations annuelles nippo-européennes sur l'ouverture du marché japonais. Sans lier explicitement les deux problèmes, il a cependant souligné le *« climat défavorable »* créé par cette impasse sur d'autres négociations en cours, portant par exemple sur l'accès des automobiles japonaises sur le marché européen.

TOKYO

de notre correspondant

Si cette soudaine fermeté européenne n'était peut-être pas étrangère au sommet européen de Rome des 27 et 28 octobre, elle n'en reflète pas moins aussi un état de fait loin d'être satisfaisant. Le déficit annuel des échanges entre l'Europe et le Japon s'élève à 25 milliards de dollars (environ 126 milliards de francs), sans que se dessinent des progrès, sinon de *« quelques centimètres alors qu'ils devraient être de kilomètres »*, en direction d'un rééquilibrage, a souligné M. Krenzler.

Les consultations avaient essentiellement pour but d'examiner les progrès des groupes de travail institués en mai dernier pour étudier les problèmes posés par l'ouverture du marché nippon dans trois secteurs : les produits agricoles, la pêche et le cuir. Ce n'est pas l'ouverture de ces trois marchés qui pourrait, même si elle était pleinement réalisée, remédier au déficit des échanges, mais ces secteurs sont des cibles sur lesquelles se concentre l'action de la CEE.

Les parias de la chaussure

Mettant en avant leur proposition d'abaissement des droits de douane sur 3 210 produits industriels dans le cadre des négociations du GATT, les Japonais n'ont guère fait de concession sur les trois secteurs qu'ils jugent sensibles. Les Européens sont notamment mécontents de l'absence de progrès dans le domaine des chaussures et du cuir.

Selon les estimations de la CEE, le montant des importations de chaussures (qui se chiffrent actuellement à *90 millions d'écus, soit 122 millions* de dollars) pourrait être multiplié par six si les droits de douanes et les quotas étaient levés. Il en va de même des produits en cuir en général. Il s'agirait donc d'un marché d'une valeur de plus d'un milliard de dollars. Or la pénétration étrangère sur ce marché est une des plus faibles (guère plus de 4 %).

Les Européens s'attaquent de front à l'un des bastions du protectionnisme japonais, qui tient moins en fait à cette fermeture traditionnelle du marché que l'on a pu reprocher dans le passé à Tokyo, qu'à une situation sociale et politique particulièrement sensible. Le traitement du cuir est un secteur protégé car il est aux mains de la minorité des Burakumin.

Communauté discriminée au cours de l'histoire, les « habitants des hameaux spéciaux » (Burakumin) sont les descendants des anciens parias, de ces êtres déchus à qui revenaient les basses besognes (enterrer les morts, récupérer et traiter les peaux). Considérés autrefois par le bouddhisme et la religion première du Japon, le shintoïsme, comme des êtres souillés pour ces activités en relation avec la mort, ils ont été victimes au cours des siècles d'une discrimination qui, officiellement abolie avec la réforme de Meiji (1868), ne s'en poursuit pas moins de façon sournoise par une exclusion rampante sensible en matière d'emploi et de mariage.

Muant une oppression séculaire en une force politique au militantisme parfois outrancier, la Ligue de libération des Burakumin, qui fait flèche de tout bois, et dont certains membres sont notoirement liés à la pègre (secret pour personne même si c'est là un sujet tabou), défend activement le monopole du travail du cuir. Il est vrai aussi qu'étant donné l'exclusion dont ils sont toujours *sournoisement victimes*, les Burakumin peuvent difficilement changer de métier.

Les droits de douane sur les produits du cuir sont de 15 % à 27 %, mais ils s'élèvent à 60 % dans le cas des produits dépassant les quotas annuels. Confrontés à la concurrence de produits meilleur marché fabriqués à Taïwan ou en Corée du Sud, les fabricants européens demandent une libéralisation du marché nippon. En 1989, selon les statistiques du ministère des finances japonais, les importations de chaussures européennes ont augmenté de 40 %.

PHILIPPE PONS

La mort d'Alfred Sauvy

Suite de la première page

Catalan et fier de l'être, il n'avait jamais tout à fait cessé, malgré ses responsabilités multiples, et qui le faisaient souvent sauter d'un avion à l'autre, de garder un pied dans sa région natale. En face du Canigou, à Montalba-le-Château, il avait fait construire une maison du soleil, qu'il ouvrait largement à ses amis, ou surtout après mai 1968 à des jeunes avec qui il aimait toujours discuter. Havre aussi riche en convivialité que son habitation montmartroise donnant sur un jardin intérieur et tapissée de livres du dix-huitième siècle, pourchassés de librairie en librairie, et dont les splendides reliures enchâssaient les premiers écrits d'économistes et de démographes.

C'est dès sa sortie de l'École polytechnique qu'il se passionne d'abord pour la recherche statistique (il est reçu en 1922 à l'Institut national des statistiques), qui devait le conduire, en 1937, à la tête de l'Institut de conjoncture. Deux ans plus tard, Paul Reynaud, alors ministre des finances, qui avait compris plus tôt que d'autres à quel point les faits et les chiffres devaient servir de socle à la décision, trouve un allié précieux en Alfred Sauvy, qu'il attache à son cabinet.

Pendant la guerre, l'importance du fait démographique le saisit et en même temps la faiblesse des moyens dont nous disposions pour étudier les phénomènes de population. Il s'en rend surtout compte au Comité consultatif de la famille française, dont il devient membre en 1941. Dès la Libération, il est nommé secrétaire général à la famille et à la population et, après la suppression de ce secrétariat, prend la tête de l'Institut national d'études démographiques (INED), outil dont il rêvait et dont il devait faire un temple de chercheurs, qui devient bientôt la première école démographique du monde, avec sa revue *Population*.

Mobiliser l'opinion

Alfred Sauvy n'était pas homme à rester dans sa tour d'ivoire. S'il attachait tant de prix à l'heuristique, à la découverte des faits qui comptent... et qui peuvent être comptés, c'était pour éclairer l'action. Il n'était donc pas étonnant qu'on le retrouve aussi bien à la commission des comptes et budgets économiques de la nation, au conseil économique ou au comité Rueff-Armand (1959) chargé de rechercher les rigidités et les « goulets d'étranglement » qui nuisent à l'expansion de l'économie, au conseil supérieur du Plan, au conseil supérieur de la recherche scientifique et technique, etc.

Ce n'était pas l'attrait pour les cartes de visite à rallonge qui le poussait ainsi à accepter des responsabilités multiples, mais le désir de disposer du plus de tribunes possible pour faire passer son message contre les idées reçues, les mystifications confortables, les pressions des lobbies, etc.

Plus il avance, plus Alfred Sauvy entend mobiliser l'opinion, l'aider à lui faire comprendre les mécanismes économiques pour qu'elle ne se laisse plus berner par les démagogues, et qu'elle aide, au contraire, les gouvernements *à accomplir leur tâche*.

Ses grands combats

Si Pierre Mendès France et Alfred Sauvy s'entendaient si bien, c'est précisément parce qu'ils étaient animés par la même flamme : celle de la rigueur et de la vérité. Petit à petit, par voie de presse, de radio, de télévision et de livres, Alfred Sauvy entreprend cette campagne d'ouverture des Français à l'économie, puisque, aussi bien, l'enseignement secondaire ne s'y met qu'avec une lenteur désespérante, et sans, au reste, répandre la promotion de cette discipline dans toutes les sections.

Bien sûr, Alfred Sauvy a ses « dadas », et certains lui reprocheront, mais souvent en l'ayant lu trop vite et en trahissant sa pensée. Ainsi, on a vu en lui l'ogre de l'automobile, alors qu'il ne s'en prenait qu'à son *usage intempestif, à la « fixation »* que trop de citoyens faisaient sur cette commodité, à l'abus de l'emprise des voitures-ventouses dans les villes, etc.

Favorable, bien entendu, à une politique nataliste parce que le vieillissement durable d'une population est pour une nation le signe de son déclin, Alfred Sauvy n'en suggère pas moins (dans son livre *Croissance zéro ?*) que, pour limiter l'exubérance de la population, il faut que chaque gouvernement découvre lui-même la nécessité impérieuse de limiter la croissance démographique et que chaque ménage de ce pays éprouve fortement le besoin de réduire sa descendance.

Alfred Sauvy n'a pas non plus les idées d'une majorité de citoyens sur la machine « dévoreuse d'emplois ». Toute l'histoire des applications de la technique montre que les postes de travail ont été multipliés considérablement grâce à l'industrialisation. Le phénomène continue, même si la demande de travail excède aujourd'hui largement l'offre, du fait de la crise. Prenons garde, dit Alfred Sauvy, de faire de l'emploi une « fin en soi » qui conduirait à réduire de plus en plus le niveau de vie général, en acceptant de subventionner des entreprises *qui ne sont plus compétitives*. L'essentiel est de *créer des richesses*, de lutter contre les rigidités, de construire un modèle basé sur l'équivalent-travail d'une consommation finale déterminée, afin d'éclairer la politique.

Sur le tiers-monde, il arrive aussi qu'Alfred Sauvy secoue les idées et des chiffres trop complaisamment étalés. Dans l'un de ses derniers livres *Mondes en marche* (1982), il remet en place ceux qui vont clamant *que chaque année cinquante à soixante millions d'hommes* du tiers-monde meurent de faim, alors que, pour *toutes causes rassemblées*, la mortalité dans les pays pauvres est de quarante millions de personnes. « Échange inégal » ? Peut-être. Mais n'oublions pas que les pays les moins avancés sont précisément ceux qui ont le commerce le moins actif avec les pays occidentaux, etc.

Une politique de progrès

Alfred Sauvy prend sans doute un malin plaisir à déboulonner les statues d'experts patentés, à renverser les dogmes, à marcher à contre-courant lorsqu'il sent grossir un ruisseau de démagogie. Mais s'il veut débarrasser la route, c'est pour aller quelque part. Où ?

Des lois naturelles existent en économie, et elles s'imposent à tout régime. *« Le constructeur d'un barrage ne maudit pas les lois de la pesanteur et de l'hydraulique*, écrit-il. *Il leur obéit servilement et, par là, leur commande. »* Une fois les garde-fous assurés, on peut, on doit alors mener une politique de progrès. Du *« Plan Sauvy »* de 1960 au *Socialisme en liberté* de 1970, l'inspiration est la même. Le point essentiel du développement n'est pas le capital, comme on l'a cru longtemps, mais le savoir des hommes, leur aptitude à sécréter des richesses. Selon lui, le type d'homme socialiste qui réussira doit non seulement *savoir*, mais faire tomber les écailles des yeux de ses compagnons, trop souvent emportés par les vagues d'un socialisme-passion. Entendons-nous bien aussi sur les classes et leur lutte. *« Ce qui caractérise les classes sociales, ce n'est pas tant l'inégalité des conditions que leur prolongement indéfini à travers les générations. »*

La rage pédagogique d'Alfred Sauvy, sa soif d'*« éclairer l'action »*, l'ont poussé tout naturellement à se servir d'une écriture fluide, de formules frappantes et aussi d'humour. Il n'avait pas de peine à cultiver cette dernière qualité. Tristan Bernard et Jacques Tati furent ses grands amis, et son évasion au *« pays des merveilles »* – comme il dira dans ses souvenirs *la Vie en plus* (1981) – passe aussi bien par le rugby, que le théâtre ou le ski.

Foisonnant personnage ! Très proche, malgré ses multiples activités, d'une femme lumineuse, de sa fille et de ses petits-enfants. Aussi lucide envers lui-même que des événements. Il reconnaissait à la fin de sa vie que sa mission n'avait pas été remplie parce que la lumière qu'il *souhaitait diffuser n'avait pas été* répandue. Il passait le flambeau aux générations suivantes en leur demandant de ne pas trop le respecter, car *le « respect, c'est la distance dans l'isolement »*, concluant sur cette adresse admirable aux jeunes dont il aimait s'entourer : *« N'ayez pas peur, la vieillesse n'est pas contagieuse. »*

PIERRE DROUIN

Comme le rappelle Pierre Drouin d'Alfred Sauvy, était ce personnage hors série, parfaitement étranger à la mode, passionné de justice et de vérité, érudit comme on ne l'est plus, curieux, mordant, fantastiquement jeune de caractère, en un mot singulièrement attachant. Jusqu'à la dernière minute, il *aura tenu avec une rare* conscience et avec une grande vivacité de trait dans les colonnes du *Monde* son feuilleton mensuel consacré aux livres d'économie. Ses obsèques se dérouleront dans l'intimité dans son village catalan de Montalba-le-Château (Pyrénées-Orientales).

Nous étions nombreux au journal à le connaître et à l'aimer. La peine de Mme Alfred Sauvy, de sa fille Anne et de ses petits-enfants est la nôtre.

A. F.

Une œuvre immense

Alfred Sauvy a publié plus de quarante-cinq ouvrages, dont une dizaine ont été traduits dans quelque quatorze langues.

– *Théorie générale de la population*, en deux volumes : *Economie et croissance* et *la Vie des populations*, parus en 1954 et 1956, ainsi que *l'Histoire économique de la France entre les deux guerres*, en quatre volumes, publiés respectivement en 1965, *1967, 1972 et 1975, constituent* des ouvrages de base pour le démographe et l'économiste (1).

– *Vie économique des Français de 1939 à 1945* complète cette fresque magistrale.

Le grand public connaît mieux *De Malthus à Mao Tsetoung* (1958), *la Montée des jeunes* (1959), *le Plan Sauvy* (1960), *Mythologie de notre temps* (1965), *les Quatre Roues de la fortune* (1968), *le Socialisme en liberté* (1970), *la Révolte des jeunes* (1970), *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle* (1972), *Croissance zéro ?* (1973), *la Fin des riches* (1975), *l'Economie du diable* (1976), *Coût et valeur de la vie humaine* (1977), *la Tragédie du pouvoir* (1978), *le Coq, l'Autruche et le Bouc... émissaire* (1979), *la Vie en plus* (1981), *la Machine et le Chômage* (1980), *le Travail noir* (1980), *Humour et politique* (1981), *Mondes en marche* (1982), *l'Europe submergée* (1987), *Aux sources de l'humour* (1988), *la Vie de Tristan Bernard* (1989), *Légendes du siècle* (1990).

Ajoutons à cette intense production intellectuelle les nombreux articles parus dans les revues et les journaux, dont *le Monde*, et la participation à des *séminaires, congrès et tables* rondes dans le monde entier.

(1) Une nouvelle publication a été réalisée sous forme de deux volumes reliés en 1984.

Hausse des prix de 0,6 % en RFA en octobre

Selon des données provisoires publiées lundi 29 octobre par l'office des statistiques de Wiesbaden, les prix de détail ont augmenté de 0,6 % dans l'ancienne République fédérale d'Allemagne en octobre. Cette forte progression, qui s'explique largement par la flambée des prix du pétrole, porte à 3,3 % la hausse des prix calculée sur un an (d'octobre 1989 à octobre 1990) contre 3 % en septembre. Le taux d'inflation n'avait pas été aussi élevé en RFA depuis sept ans.

□ **Grève des autobus du dépôt de Pavillons-sous-Bois.** – Une rixe entre deux bandes qui se rendaient à un concert « rap » dans le bus 347, samedi soir 27 octobre, est à l'origine d'un mouvement de grève des machinistes du dépôt de Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). La bagarre avait causé un blessé, et les vitres du bus avaient été brisées.

□ **La CGT proteste contre l'*« expulsion »* de la FSM de Prague.** – M. Joannès Galland, secrétaire de la CGT, vient d'adresser une lettre au premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Marian Calfa, pour s'étonner de la décision d'*« expulser »* la FSM (Fédération syndicale mondiale) *de son siège* implanté à Prague. Selon la CGT, le ministère tchécoslovaque du travail et des affaires sociales a proposé aux dirigeants de la FSM que la Fédération cesse ses activités à Prague d'ici à juin 1991, aucun syndicat tchécoslovaque n'y étant désormais représenté. Selon M. Galland, une telle *« expulsion »* donnerait une *« image d'intolérance et inamicale »* et *« heurterait l'idée que beaucoup se font d'une Tchécoslovaquie démocratique »*.

PRESSE

Bataille dans la presse berlinoise

M. Maxwell entre dans Berliner Verlag

M. Robert Maxwell ne pouvait pas laisser son vieux rival, M. Rupert Murdoch, s'attaquer seul au marché de la presse quotidienne en Allemagne. Le patron du groupe Mirror, qui s'était associé avec l'éditeur allemand Grüner und Jahr (*le Monde* du 18 septembre), a réussi à prendre le contrôle de Berliner Verlag, l'ancienne maison d'édition du parti communiste est-allemand.

Ce rachat, ainsi qu'une prise de participation de 55 % dans l'imprimerie de Neues Deutschland, qui auraient coûté aux deux groupes environ 1,3 milliard de francs, ouvrent à M. Maxwell les portes du quotidien *Berliner Zeitung*. Un titre qui, même si sa diffusion est en sensible déclin depuis la chute du régime communiste, peut encore se targuer de 330 000 exemplaires.

La semaine dernière, M. Murdoch avait annoncé son association avec le groupe allemand Burda pour construire une imprimerie près de Berlin et lancer un quotidien tabloïd populaire. La presse berlinoise est jusqu'à présent dominée par les titres du groupe Axel Springer (*Bild Zeitung, Berliner Morgenpost*) qui se sont empressés de partir à l'assaut du marché de Berlin-Est. Le quotidien indépendant *Tagesspiegel* a suivi le mouvement.

La concurrence entre tous ces quotidiens risque d'être d'autant plus rude que, à travers le marché de la nouvelle capitale allemande, les différents groupes tentent de s'implanter nationalement.

Erosion des résultats semestriels de Thomson SA

SOCIAL

M. Soisson lance une expérience de « Fonds national de réemploi » à...



Le Conseil d'Administration de la Société MMB, réuni le 26 octobre 1990 sous la présidence de Monsieur Philippe CAMUS, a examiné les comptes du premier semestre de l'exercice 1990.

Les résultats consolidés sont les suivants :

en millions de Francs	1er semestre 1990	1er semestre 1989
Résultat d'exploitation	(6,7)	(4,9)
Résultat courant	(11,1)	(1,8)
Résultat exceptionnel	0,5	0,2
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	109,6	107,6
Autres éléments	(7,1)	(5,0)
Résultat net consolidé part du Groupe	91,9	101

La part dans le résultat des sociétés mises en équivalence, essentiellement les groupes MATRA et HACHETTE, affiche une très légère progression. Le résultat net consolidé part du Groupe est toutefois inférieur à celui de la période correspondante de 1989 en raison principalement de la diminution du résultat financier.

En ce qui concerne la société mère, les grandes données financières sont les suivantes :

en millions de Francs	1er semestre 1990	1er semestre 1989
Résultat d'exploitation	(5,0)	(4,3)
Résultat courant	(4,2)	(1,1)
Résultat net	(3,2)	(0,9)

Par ailleurs, MMB poursuit au travers de sa filiale MMB DÉVELOPPEMENT la mise en œuvre de sa stratégie de positionnement au centre de secteurs à forte croissance comme les médias électroniques.

Pour l'exercice en cours, le résultat net consolidé part du Groupe devrait s'établir à un niveau légèrement supérieur à 130 MF, hors plus et moins-values et éléments exceptionnels. En incluant ces éléments, le résultat net consolidé devrait s'élever à au moins 450 MF.



DU 29 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE 1990

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE

D'OBLIGATIONS CRÉDIT FONCIER DE FRANCE CONTRE DES OBLIGATIONS CRÉDIT FONCIER DE FRANCE A ÉMETTRE

Le Crédit Foncier de France propose d'échanger les titres de certains de ses emprunts existants contre des obligations nouvelles à émettre.

Cette offre publique d'échange porte sur les lignes suivantes

- CFF 11,30 % janvier 1975
- CFF 10,20 % septembre 1975
- CFF 10,20 % janvier 1976
- CFF 10,60 % septembre 1976
- CFF 11 % janvier 1977
- CFF 11 % septembre 1977
- CFF 11 % janvier 1978
- CFF 14,20 % octobre 1983
- CFF 10,70 % novembre 1985
- CFF 8,60 % janvier 1989
- CFF 9,20 % décembre 1989
- CFF TRO janvier 1984
- CFF TRO juin 1984
- CFF TME mars 1987
- CFF 13,70 % janvier 1984
- CFF 13,70 % juin 1984
- CFF 13,10 % octobre 1984
- CFF 12,10 % janvier 1985
- CFF 11,60 % juin 1985
- CFF 7,50 % mars-avril-juin 1987
- CFF 8,50 % avril-mai-novembre 1987

A ÉCHANGER CONTRE DES OBLIGATIONS

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE 10 % 1998 — CRÉDIT FONCIER DE FRANCE 10,25 % 2001

Cette opération vise à offrir aux obligataires la possibilité de transférer, dans des conditions avantageuses, leurs titres vers deux lignes de cotation qui, avec le concours de teneurs de marché, devraient bénéficier d'une grande liquidité.

Cette offre publique est présentée conjointement par

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

BANQUE NATIONALE DE PARIS — CRÉDIT LYONNAIS

Établissements associés :

BANQUE INDOSUEZ • BANQUE PARIBAS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE • J.P. MORGAN & Cie S.A. • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'offre Crédit Foncier de France a été publiée le lundi 29 octobre 1990 à la Cote Officielle de la Société des Bourses Françaises (avis n° 90-3495 du 29 octobre 1990). Elle a fait l'objet d'une note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse (Visa n° 90-443 du 25 octobre 1990) que chacun pourra obtenir sans frais aux guichets des banques, des Caisses d'Epargne Écureuil, de la Poste et du Trésor Public. Toute information complémentaire pourra être obtenue auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tél. : 40.49.67.98 - 40.49.86.39 - 40.49.84.02 - 40.49.62.89





Le Conseil, réuni sous la présidence de Christian Pellerin, a examiné les comptes du groupe LUCIA arrêtés au 30 juin.

Le résultat social de la période s'élève à 50 millions de francs et le résultat consolidé à – 20 millions de francs. Pour des raisons propres à notre activité immobilière, les comptes semestriels ne sont pas significatifs.

En effet, sauf événement exceptionnel, les résultats prévus pour l'exercice 1990 devraient être de l'ordre de 170 millions de francs pour le résultat social et de 60 millions de francs pour le résultat consolidé, à comparer aux chiffres de 1989, qui étaient respectivement de 77 millions de francs et de 16 millions de francs, ce qui confirme la progression attendue.

Christian Pellerin a souligné qu'au cours de l'année 1990, LUCIA aura acquis en patrimoine 30 000 m² de bureaux, source dès à présent de plus-values latentes importantes (tour de l'Esplanade et immeuble Wilson) et aura mis en construction 54 000 m² supplémentaires (Japan Tower, immeuble des Renardières et Valmy).



Gruppo Ferruzzi

Le 26 octobre 1990, le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 1990, revus par le collège des commissaires aux comptes, ont été arrêtés et approuvés.

COMPTES CONSOLIDÉS
(en millions de francs)

	Au 30 juin 1990		Au 30 juin 1989		Au 30 juin 1989	
			Chiffres retraités non audités		Chiffres publiés	
	Chiffre d'affaires	Résultat courant av. impôts	Chiffre d'affaires	Résultat courant av. impôts	Chiffre d'affaires	Résultat courant av. impôts
Sucre, alcool	3 461	356	3 622	241	3 622	241
Amidon et dérivés	3 842	356	3 881	361	3 881	361
Huile et dérivés	11 323	86	11 280	(5)	11 034	80
Divers	360	(36)	985	(33)	91	3
TOTAL	18 986	762	19 768	564	18 628	685

Le résultat courant avant impôts ressort à 762 millions de francs contre 685 millions de francs au 30 juin 1989. La progression est encore plus sensible si l'on retraite les comptes semestriels 1989 au périmètre de consolidation 1990 : le résultat courant du premier semestre 1989 se serait établi à 564 millions de francs.

Le résultat net, incluant la plus-value sur la cession du solde de la participation dans Kaysersberg et de la division « Adhésifs » de Cerestar, atteint 759 millions de francs contre 323 millions de francs au 30 juin 1989.

Le secteur « Amidon » s'est particulièrement bien comporté malgré la très vive concurrence sur le marché. Hors éléments exceptionnels non récurrents, ses résultats sur l'ensemble de l'année 1990 devraient être au moins identiques à ceux atteints en 1989.

Le conseil a approuvé :

1. La restructuration de la filière « huile » en Europe qui a permis de séparer les activités « trituration/raffinage » et « conditionnement/ventes ».

Cette réorganisation a mis en évidence la nécessité d'étudier les mesures à prendre pour améliorer la rentabilité du secteur « raffinage/trituration », mesures dont l'application sera facilitée par l'existence de la holding Cereol Holding B.V., qui contrôle toutes les sociétés.

2. L'acquisition auprès d'Unilever par Cereol Deutschland GmbH de l'usine de trituration de Mannheim, la filière « trituration/raffinage » détenant désormais de fortes positions dans les principaux pays du Marché commun.

COMPTES SOCIAUX

	Au 30 juin 1990	Au 30 juin 1989
Chiffre d'affaires	3 116,3	3 340,6
Résultat d'exploitation	450,8	408,5
Résultat exceptionnel	49,8	46,6
Impôts	140,6	88,8
Résultat net	248,1	245,7

Les effets positifs de la restructuration de la branche « Sucre » se sont traduits par une amélioration du résultat d'exploitation.

CNA

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES

GÉRÉE PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Emprunt Octobre 1990

1 milliard de Francs

soit 200 000 obligations de 5 000 F

Prix d'émission : 4 949 F

Taux nominal : **10,50 %**

Taux de rendement actuariel brut : **10,64 %**

1er coupon payable le 12 Novembre 1991 pour un montant de 525 F

Durée : 14 ans

Amortissement en totalité le 12 Novembre 2004

Jouissance, règlement : 12 Novembre 1990

Souscription auprès des Banques, de la Poste, des Caisses d'Epargne Ecureuil, des Sociétés de Bourse et des Comptables du Trésor. Une fiche d'information (visa C.O.B. N° 90-441 du 24/10/1990) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 11, rue Saint-Dominique - B.P. 140-07 - 75326 PARIS Cedex 07 et des Etablissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

Souscrivez aux emprunts de la CNA pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

COMMUNICATION

Réalisateurs et producteurs tentent de dialoguer avec les industriels

La télévision haute définition ne se fera pas sans les créateurs

La télévision haute définition est une chose trop importante pour la laisser aux seuls industriels et hommes politiques. La boutade résume les premières rencontres internationales de la haute définition, organisées les 26 et 27 octobre par l'association Imaginaire numérique dans le cadre du festival toulousain FAUST.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Les industriels ne sont pas restés à l'écart des débats de FAUST. Le débat stratégique autour de la télévision haute définition ne pouvait être absent, alors que la compétition fait rage entre Japon et Europe, comme l'a rappelé le ministre français de l'industrie M. Roger Fauroux. Mais la nouveauté de ces rencontres de Toulouse était ailleurs : dans la confrontation des points de vue entre créateurs, producteurs et diffuseurs d'images venus de trois continents, dont les métiers vont sans doute être bouleversés par les technologies de la haute définition (HD), même s'ils n'en sont pas les initiateurs.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à être concernés, car la haute définition ne se cantonne pas à la télévision du même nom. Comme le rappelait M. Jinji Matsuzaki, de la chaîne publique nippone NHK, ces technologies sont déjà utilisées au Japon dans des musées, pour les trucages de cinéma, dans l'édition, dans des salles de spectacles ou des hôpitaux, par exemple pour enregistrer des opérations de chirurgie du cerveau. Le producteur américain Robin Willcourt, qui n'a pas oublié son passé de gynécologue, s'enflamme déjà à l'idée d'un enseignement médical enfin mondialement égalitaire, car affranchi, par l'image, des lourds « *plateaux techniques* » des hôpitaux de pays riches.

C'est bien l'économie de l'image dans son ensemble, au moins autant que celle des semi-conducteurs, qui sera affectée par l'avènement de la haute définition. En veut-on une preuve ? M. Joseph Flaherty, vice-président du réseau américain CBS, rappelle que les producteurs américains tirent de l'exportation près de 36 % de leurs 15,5 milliards de revenus ; en même temps, la distribution « chimique » de l'image a largement cédé le pas à la distribution « électronique » : les salles de cinéma ne rapportent plus à Hollywood que le quart de ses recettes, le reste provient des vidéocassettes, des télévisions payantes ou commerciales, etc. Ces deux ratios expliquent, selon M. Flaherty, l'importance cruciale d'aboutir à un standard de production de vidéo HD qui soit mondial ou, à tout le moins, convertible facilement dans les différents standards de diffusion.

Une arme contre Hollywood ?

Car, dans l'immédiat, remarque M Flaherty, 90 % de la production télévisée américaine destinée aux heures de grande écoute continuent de se faire sur pellicule 35 mm, comme pour le cinéma. Or *« la domination de la pellicule 35 mm assure la domination d'Hollywood ; la force future de l'Europe réside dans la production électronique »*, prophétise M. Flaherty en flattant habilement ses auditeurs.

L'Europe peut-elle trouver, là, une place entre les Etats-Unis, spécialisés dans les industries de programmes, et le Japon, concentré jusqu'à présent sur le matériel ? Sur son bureau, Peter Bögels a un pense-bête qui lui rappelle constamment *« software comes first »* (les programmes sont prioritaires). Le très sérieux patron du programme Eurêka 95 de télévision haute définition est pourtant un industriel, de chez Philips. Mais ce Néerlandais sait que la bataille qu'il mène ne se gagnera pas dans les seuls laboratoires. Elle se joue aussi dans les studios et les ateliers d'écriture, là où germent idées et programmes.

Wenders et Greenaway avec les Japonais

Or la mobilisation européenne est encore faible en la matière. Les tournages se multiplient, mais manquent de toute la panoplie nécessaire à l'expression créative. La rareté des matériels, leur caractère de prototype, sont de lourds handicaps à l'émergence d'œuvres fortes. *Il faudrait tout repenser, l'écriture des œuvres, la formation, et même la décoration, pour vraiment tirer parti de cet hybride qu'est la vidéo HD, et qui va rendre tout ce que nous tournons aujourd'hui en vidéo obsolète !* », s'insurge Jacques Barsac, auteur du premier film français en norme européenne HD MAC.

Pour se faire entendre des industriels et des pouvoirs publics, une quarantaine de producteurs et de réalisateurs français viennent de créer une association, baptisée Action HD. Ils réclament une *« plate-forme »* française de post-production, ouverte à tous ceux qui veulent expérimenter de nouvelles formes d'écriture visuelle et contribuer à améliorer, grâce à l'avis de praticiens, les matériels sortant de laboratoire.

Une telle plate-forme, qui verrait se mélanger producteurs, créateurs, prestataires de la vidéo ou techniciens du cinéma, serait complémentaire des cars de vidéo HD rassemblés dans le groupement européen d'intérêt économique *Vision 1250*. Car leur calendrier, qui doit concilier promotion de la norme européenne et demandes des différents pays, les destine en priorité à la transmission d'événements (concerts, sports) grâce à plusieurs caméras et non à la fiction. L'objectif majeur des industriels reste la couverture en TVHD des Jeux olympiques de 1992.

Sans renier cet objectif symbolique, les industriels sont prêts maintenant à coopérer avec les créateurs de fiction. Faisant remarquer que Wenders ou Greenaway, des grands noms du cinéma européen, travaillaient avec du matériel japonais *« non parce qu'ils veulent, mais parce qu'ils peuvent »*, M. Jacques Peskine, président de l'Union syndicale des producteurs audiovisuels, déclarait à Toulouse : *« Le défi créatif a été sous-estimé. Une norme de production ne peut se développer que si des créateurs exploitent ses possibilités. »*

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

REPÈRES

PUBLICITÉ

Réorganisation de Publicis-Conseil

M. Maurice Lévy, PDG de Publicis-Conseil, a annoncé le 26 octobre la nouvelle organisation du groupe publicitaire, décidée en accord avec son fondateur, M. Marcel Bleustein-Blanchet. Selon M. Lévy, *« un danger sérieux menace aujourd'hui [la] profession : les meilleurs publicitaires sont absorbés par les tâches d'organisation ou de gestion »*. Afin d'éviter cette dérive et permettre aux annonceurs de Publicis de bénéficier *« sans partage des talents les plus vifs, les plus vigoureux et les plus expérimentés du marché »*, M. Lévy a décidé de doter son groupe d'un *« collège de managers-associés qui auront pour mission de suivre au plus haut niveau les clients de l'agence »*.

Mme Tasca contre la publicité de distribution à la télévision

Interrogée par M. Louis de Broissia, député RPR de la Côte-d'Or et directeur général du quotidien de Dijon *Bien public*, Mme Catherine Tasca a réaffirmé récemment son opposition à l'éventuelle ouverture de la publicité télévisée à la grande distribution, mesure réclamée par tous les opérateurs des chaînes privées. *« Des consultations que j'ai pu avoir avec les professionnels concernés,* a déclaré le ministre délégué à la communication, *il ressort que les chaînes ne seraient nullement assurées d'un profit par cette mesure : on assisterait plutôt à un phénomène de substitution, en raison du volume limité accordé à la publicité à la télévision. » « Cette mesure,* a ajouté Mme Tasca, *constituerait en outre une agression contre les entreprises de presse, dont l'équilibre financier serait compromis au moment même où elles doivent consentir de gros efforts de modernisation. » « Enfin,* a conclu le ministre, *on peut penser que ce serait aussi un coup porté au petit commerce, déjà menacé par l'extraordinaire expansion de la grande distribution. »*

TF 1

Bernard Tapie ne vend plus

Après avoir affirmé, dans un entretien à l'*Expansion*, son intention de vendre tous les actifs de Bernard Tapie Finance, y compris 1,7 % des actions détenues dans TF 1, le chef d'entreprise a déclaré à *Libération* que *« sa participation dans TF 1 n'est pas à vendre »*. Et il précise : *« La chaîne aura bien besoin que je sois à ses côtés dans la bagarre qui va avoir lieu avec la Cinq. Je suis même prêt à en acheter plus, mais Maxwell, aux dernières nouvelles, n'est plus vendeur. »*

La volte-face de Bernard Tapie, comme celle de M. Robert Maxwell, s'explique sans doute par l'absence d'acquéreurs. Les actions de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) mises en vente depuis l'été n'ont pas trouvé d'acheteurs, ni au sein du noyau dur ni à l'extérieur. Le gouvernement étudie la possibilité de faire sauter la barre de 25 % qui limite la participation au capital du groupe opérateur, ce qui permettrait à Bouygues, qui en a toujours exprimé le désir, de racheter les actions disponibles.

□ **Mort de Nobutaka Shikanai, fondateur du groupe Fuji.** – Nobutaka Shikanai, fondateur du groupe de communication Fujisankei, est mort, dimanche 28 octobre, à Tokyo, à l'âge de soixante-dix-huit ans. M. Shikanai faisait partie de ces patrons qui, comme Akio Morita (Sony) ou Soichiro Honda (Honda), ont rebâti le Japon après la seconde guerre mondiale.

CARNET DU Monde

Mariages

François-Régis BASTIDE
et Béatrice CLERC

ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 26 octobre 1990.

Décès

– Les obsèques de

Jean BARETS

seront célébrées mercredi 31 octobre 1990, à 10 h 30, en l'église Saint-Dominique.

182, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

[Né le 7 novembre 1921 à Biarritz, dans les Pyrénées-Orientales, Jean Barets, ingénieur diplômé de l'Ecole d'organisation scientifique du travail, occupa des postes de responsabilité dans des sociétés d'engineering, du bâtiment et des travaux publics. Il créa en 1963 l'association Technique et démocratie, dont il fut le président jusqu'en 1970 et à laquelle participèrent des personnalités aussi diverses qu'Emmanuel d'Astier de La Vigerie, Jacques Duhamel, Jean Fourastié, Serge Mallet ou Louis Vallon. Son objectif était de *« favoriser le dialogue entre scientifiques, techniciens et politiques »*. Jean Barets était l'auteur d'un ouvrage technique sur *le Béton précontraint* et de plusieurs livres d'intérêt général, dont *la Fin des politiques*.]

(*Le Monde* du 28 octobre.)

– Mme André Boutelier,
sa mère,
Mme Daniel Boutelier
son épouse
Jérôme, Isabelle, Bruno et Emmanuelle,
ses enfants,
Le professeur Philippe Boutelier,
son épouse,
et leur fille Alexandra,
Me André-Claude Boutelier,
et son épouse,
ses frères, belle-sœur et nièce,
Les familles Boutelier, Crepin, Nicolas et Michon,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Daniel BOUTELIER,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique à la faculté,

survenu à Paris, le 28 octobre 1990, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 31 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Roch, 296 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris-1er, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de La Roche-sur-Yon (Vendée).

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Sarrette,
75014 Paris.

– Zette Dayan,
sa femme,
Daniel et Emmanuel Dayan,
ses fils,
Les familles Dayan, Bouskéla, Fraicher et Abignoly,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Léon DAYAN,
architecte DESA,

cinquante-sept ans,

arraché brutalement à l'amour de sa famille.

Les obsèques auront lieu mercredi 31 octobre 1990, à 9 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière.

– Mme Janine Alexandre-Debray,
Le docteur et Mme Gilles Debray,
Alyette et Matthieu Debray,
M. Régis Debray,
Mme Burgos-Debray
et Laurence Debray,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges DEBRAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire à la cour d'appel
de Paris,
ancien membre du conseil de l'ordre,

survenu le mardi 23 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

Une messe sera célébrée le samedi 24 novembre, à 11 heures, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

– Rennes. Pollestres. Dakar. Paris. Saint-Malo. Avignon.

Mme Lucien Doussot,
Le docteur Anne Doussot-Lallemand,
Mme Danielle Doussot,
M. Alain Doussot et Mme Raymonde Fichou,
Mme Claude-Anne Doussot et Me Patrick A. Laynaud,
M. Guillaume Debay,
Le docteur et Mme Yves Lallemand,
font part du décès du

docteur Henri DOUSSOT,
psychiatre honoraire des Hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Rennes, le 26 octobre 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 30 octobre, au cimetière d'Ile-aux-Moines (Morbihan).

1, rue Anatole-Le-Braz,
35700 Rennes.

– Lyon. Saint-Etienne.

Les familles Devillard
et Courbon Lafaye,
Les Pères de la Compagnie de Jésus,
font part du décès du

Père Joseph DEVILLARD S. J.,

le 23 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– Mme Christiane Leenhardt,
M. et Mme Philippe Leenhardt,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Leenhardt
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Chalamet
et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maxime LEENHARDT,
née Francine Soubeyran,

le 27 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Un service d'actions de grâce aura lieu au temple de la rue Brueys, à Montpellier, le mercredi 31 octobre, à 14 heures.

« Maintenant donc ces trois choses demeurent, la Foi, l'Espérance et l'Amour, mais la plus grande des trois c'est l'Amour. »

I Cor., XIII.

– Hyères. Paris. Castellon (Espagne).

Mme Jacques Lemière,
Marc et Alexandre,
ses enfants,
M. et Mme André Lemière,
Mme Josette Sfez
et ses enfants,
M. et Mme Raphaël Ballester,
M. et Mme Raphaël Ballester-Ramos
et leurs enfants,
Toute la famille, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques LEMIÈRE,
chef du service
d'anesthésie-réanimation
du Centre hospitalier de Montbrison,

survenu le 27 octobre 1990, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 29 octobre, en l'église d'Ecotay-l'Olme.

1, chemin des Sources,
Ecotay-l'Olme,
42600 Montbrison.

– Eliane, Léon, Jacques, François et Pierre Libmann,
ses enfants,
Et leurs familles,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur père,

Jean LIBMANN,
magistrat honoraire,

le 26 octobre 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il a fait don de son corps à la faculté de médecine.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Lévitique XIX, 18.

142, rue Jeanne-d'Arc,
80000 Amiens.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michèle NOLLA,
ethnologue,
conservateur de l'écomusée
de Saint-Nazaire.

Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre 1990, à Culles-les-Roches (Saône-et-Loire).

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F

– Sa famille
Et ses amis,
font part du décès de

Placide RAMBAUD,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

entré dans la paix de Dieu le 28 octobre 1990.

L'inhumation aura lieu à Albiez-le-Vieux (Savoie).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Schmoll,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jacques SCHMOLL,

décédé à l'âge de soixante-seize ans.

– M. Jean Sichère,
son époux,
Mlle Marie-Claude Sichère,
M. Bernard Sichère,
ses enfants,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jean SICHÈRE,
née Madeleine Gardelle,

survenu à Paris, le 23 octobre 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, suivant les volontés de la défunte.

47, rue Saint-Paul,
75004 Paris.

Anniversaires

– A l'aube du 31 octobre 1987, ma chère épouse,

Raymonde BRIMBEUF,
née Levy,

fermait les yeux pour la nuit éternelle.

Vous qui l'avez connue et aimée, souvenez-vous.

Communications diverses

– L'association Passages organise un dîner-débat sur le thème : « Les juifs et le socialisme », le 7 novembre, à 20 h 30, à l'Espace Hérault, 10, rue de la Harpe, Paris-5e (soirée 150 F).
Réservations auprès de l'association : 45-86-30-02.

Soutenances de thèses

– Université Lumière-Lyon-III : le lundi 5 novembre, à 9 h 30, salle du Conseil, 86, rue Pasteur. M. Alain Cussey : « Pédagogie de Comenius et système scolaire français et contemporain ».

– Université Paris-IX (Dauphine), le lundi 5 novembre, à 14 heures, salle D 520. Mme Georgette Stefani-Meyer : « La diffusion de la presse quotidienne nationale à l'étranger ; implications socio-économiques d'un échange langagier ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 6 novembre, à 10 h 30, salle C 22 04, centre Pierre-Mendès-France. M. Jean-Paul Maréchal : « La gestion économique du risque environnemental majeur ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le vendredi 9 novembre, à 14 h 30, salle 224, Sorbonne, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. M. Mahmoud Wourad : « Comparaison entre méthodes vectorielles autorégressives et méthodes markoviennes dans l'analyse de séries chronologiques multidimensionnelles ».

– Université Paris-VIII, le samedi 10 novembre, à 10 heures, salle G 201. M. Clive Perdue : « Méthodes d'étude de la langue de l'apprenant d'une langue étrangère ».

– Ecole nationale des ponts et chaussées, le lundi 12 novembre, à 15 heures, 28, rue des Saints-Pères. M. Akli Haddak : « Contribution à l'étude de la théorie du contrôle aux dérivées partielles ».

CONSEIL DE DIRECTION

COMPÉTENCES DE MANAGER

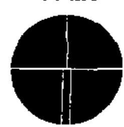
Nos stratégies portent leurs fruits. Le développement et les projets qui en découlent nous amènent à créer, en 1990/91, **vingt nouveaux postes de Consultants.**

DIPLÔMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE
HEC, ESSEC, ESCP, X, Centrale, Mines, Ponts...

Expérimenté, vous avez, au cours de vos 3 à 7 ans de vie professionnelle, exercé des responsabilités d'encadrement dans le domaine industriel, financier, marketing ou commercial.
Débutant, vous avez complété votre formation de base par une spécialisation en Gestion et/ou en Management.
Dans tous les cas, vous êtes un homme ou une femme de réflexion et de méthode, à l'aise dans les contacts à haut niveau, capable de vous impliquer dans une stratégie et de conduire son application en animant et en mobilisant les équipes correspondantes.

La formation à nos métiers, le soutien méthodologique, l'assistance de l'encadrement d'EUREQUIP vous permettront de devenir rapidement opérationnel au sein d'un de nos Départements (Industrie, Banque et Assurance, Administration...).
Les réelles possibilités d'évolution ouvertes par notre développement et par celui du Groupe CGI dont nous sommes une filiale vous assureront une carrière conforme à vos qualités et à vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (une absolue confidentialité vous est assurée), sous la référence M/1, à Josiane GAUTIER.



EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - 92420 VAUCRESSON



AD'COM

GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES, COTÉ EN BOURSE

recherche son

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
pour la Province

POSTE BASÉ :
Région Parisienne, avec fréquents déplacements de courte durée dans une douzaine de villes de Province.

LE POSTE COMPORTE :
LA DIRECTION D'UNE VINGTAINE D'UNITES DE GESTION décentralisées (environ 100 personnes au total)

LA FONCTION EXIGE :
Le Sens des Relations Humaines et de l'Organisation, l'Aptitude à négocier avec les Administrations, le Goût des Problèmes techniques et l'expérience.

LE POSTE CONVIENDRAIT :
Particulièrement à un Ingénieur de 45 à 50 ans, ayant exercé par exemple, des fonctions de Direction d'Agence d'une Entreprise du BTP et ayant une connaissance de l'immobilier.

Adresser C.V. + prétentions (Réf. : SP)
S.I.P. PUBLICITE
11, rue d'Uzès - 75002 PARIS
(qui transmettra)

SIP P16

BATIR UNE CELLULE ORGANISATION
Banque

Paris - Pour répondre à ses projets de développement, cette banque, filiale d'un des premiers groupes d'assurances français, crée une nouvelle équipe d'organisateurs. Les missions confiées couvriront tous les domaines de la banque et seront larges : analyse des procédures existantes et amélioration de la productivité des opérations traitées, étude des besoins de l'ensemble des directions de l'établissement et mise en place de solutions informatiques adaptées, suivi du changement et de l'organisation du travail. Ces postes sont proposés à des organisateurs expérimentés, âgés d'environ 30 ans et diplômés de grandes écoles (d'ingénieurs ou de commerce). La connaissance de l'environnement bancaire est un réel atout pour les candidats, au même titre que leur sens aigû de la négociation, leur esprit pragmatique et créatif, et leur capacité à rédiger des synthèses complètes. Ces premières missions sont un véritable tremplin vers des responsabilités d'encadrement au sein de l'équipe organisation elle-même, de la banque, ou bien du groupe. Merci d'adresser votre dossier de candidature à J.PH. VERON en précisant la référence A/F9769M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74.** (PA Minitel 36.15 code PA)



METZ

La ville de Metz

recrute

UN AGENT CONTRACTUEL EN ORGANISATION

Cet agent sera chargé :
- d'élaborer des principes et de mettre en place des systèmes de fonctionnement rationnel et adapté en fonction des besoins des différents services et des contraintes structurelles,
- d'organiser et d'optimiser les moyens mis en œuvre,
- d'animer et de coordonner les circuits de communication et d'information.

Les candidats à ce poste devront avoir une formation de 3e cycle de type E.N.S.A.M. PARIS (Ecole nationale supérieure des arts et métiers), université Paris-Dauphine, C.A.S.T. (Centre d'actualisation scientifique et technique) de Lyon.

Rémunération : 215 400 francs annuel + 13e mois

Les dossiers de candidature (curriculum vitae, photocopie du diplôme et photo d'identité) sont à adresser **avant le 19 novembre 1990 à :**

Monsieur le Maire de la ville de Metz
Service du personnel - Hôtel de ville - B.P. 1025 - 57036 METZ CEDEX 01.

Le centre hospitalier régional de Lille
recrute

2 INGÉNIEURS EN ORGANISATION

— **Leur mission principale** sera d'assurer la conception ou la mise en place et le suivi des différents projets engagés.
— **Les candidats auront :**
- une formation initiale de gestion, type I.S.G., M.S.G. ou M.I.A.G.E. complétée soit :
- du diplôme « Mastère » de l'Institut d'études supérieures des techniques de l'organisation (Conservatoire national des arts et métiers) ou
- d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans les métiers de l'organisation (ingénieur conseil).

— **Ils devront avoir un sens aigu de la communication et être à même :**
- D'ASSURER :
  — l'apport méthodologique dans la conduite de projet
  — formation et information sur les savoir-faire dans les techniques d'organisation.
- DE S'INTÉGRER : à des équipes pluridisciplinaires.

— **La rémunération sera de 180 KF/an.**

Les candidatures sont à adresser à :
Centre hospitalier régional de Lille
Direction des ressources humaines
2, avenue Oscar-Lambret, 59037 Lille Cedex.

EGOR RESSOURCES HUMAINES FORMATION

CONSULTANT

Structure de diversification d'un des plus grands Groupes Européens de Conseils, EGOR FORMATION a pour vocation de former l'Encadrement des Entreprises aux méthodes les plus modernes de Recrutement, d'Appréciation de la Performance et de Management.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes Psychologue et avez acquis une expérience significative de la formation, de l'organisation des séminaires et de l'animation des groupes.

Comme nous, vous pensez que la gestion des ressources humaines est un souci constant des Dirigeants d'Entreprise et qu'il faut répondre en Spécialiste à leur demande. Si en plus vous savez réfléchir, concevoir tout en privilégiant l'Action, nous vous proposons :
- la notoriété de notre Groupe
- la qualité de nos produits et nos perspectives de développement
- la richesse de la mission proposée au sein d'une équipe créative et dynamique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 13/2700 CR à Gérard MAECHLING :

EGOR FORMATION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Nous sommes une P.M.E. à taille humaine (CA 100 MF) filiale d'un grand groupe industriel français, à forte croissance.
Nos produits (composants pour l'industrie et l'électronique) sont reconnus dans le monde entier.
Nous recherchons, dans le cadre de notre redéploiement :

UN RESPONSABLE DE PROJET PARIS-OUEST

La mission : mener à bien l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement industriel et commercial.
En relation directe avec le PDG, le poste est appelé à évoluer, rapidement, vers une direction opérationnelle.
Si vous avez :
— entre 28 et 32 ans environ ;
— une formation supérieure (ingénieur ou école de commerce) ;
— la pratique de l'anglais courant ;
— un tempérament opérationnel.

Envoyez-nous votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et rémunération actuelle) sous nº 8112
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (SIRP)
recrute

Spécialiste en Technique de Communication

Expérience professionnelle souhaitée.
Rémunération niveau cadre (A) fonction publique.
Adresser candidature et CV :
SIRP, 1 *bis*, Place des Saussaies — Paris-8e
Limite 10 NOVEMBRE 1990.

Ville importante banlieue parisienne (Est)
recherche

RESPONSABLE
Secteur relations internationales

Connaissance anglais, allemand indispensable
Niveau Bac + 2 ou Bac + 3

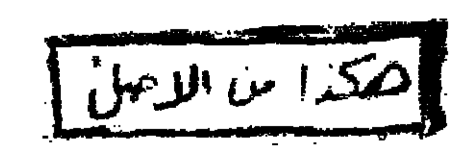
Adresser candidature et CV sous nº 8177
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, Paris 7e

CENTRE DE DOCUMENTATION
RECHERCHE

TECHNICIEN DOCUMENTALISTE

Chargé des actions liées à la demande de documents en France et à l'étranger :
Identifier les documents, rechercher les sources d'approvisionnement, préparer, mettre en forme, mémoriser et passer les commandes.
Formation : Bac A + DUT Doc (ou Bac C, D ou E), motivé par les outils informatiques et micro-informatiques, connaissances de l'anglais lu.
Envoyer C.V. et prétentions à nº 33 939, Centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris (qui transmettra).





هكذا من الأصل

Le Monde des Cadres

GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES, COTE EN BOURSE

DIRECTEUR D'EXPLOITATION pour la Province

La ville de Metz

...NT CONTRACTUEL ORGANISATION

UN RESPONSABLE DE PROJET PARIS-OUEST

TECHNICIEN DOCUMENTALISTE



Professionnel des ressources humaines

... et un peu magicien ?

Au printemps 1992, Euro Disneyland ouvrira ses portes : 5 "pays", avec 29 attractions, des boutiques, des restaurants... mais aussi un centre de villégiature composé de 6 hôtels (5 200 chambres), de tennis, de piscines, d'une patinoire, de clubs de remise en forme...
Notre département "Real Estate" réunit une équipe de professionnels qui assurent le développement immobilier du projet jusqu'en 2017 pour faire d'Euro Disneyland le plus grand complexe de loisirs d'Europe. Dès aujourd'hui, entrez au royaume du rêve en devenant le **Responsable des Ressources Humaines** de ce département (120 personnes).

Du recrutement à la gestion des carrières, de la formation aux relations avec les délégations du personnel jusqu'à l'administration, vous intervenez de A à Z dans une mission riche et variée. Vous réussirez parce que votre expérience de 5 à 7 ans (par exemple en tant que Chef du personnel, si possible dans le domaine du BTP) vous a permis de maîtriser les différents aspects de la fonction et de bien connaître la législation du travail. Evoluant au sein d'équipes internationales, dans un département totalement autonome, la pratique de l'anglais est indispensable. La connaissance du milieu anglo-saxon et plus particulièrement américain sera un plus apprécié.

Merci d'adresser votre candidature sous référence RE/0164/M à Euro Disneyland, Service Recrutement, BP 110, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

Chez un leader mondial
Développer une politique de recrutement
Lui assurer un rôle clé dans les stratégies de développement

Lafarge Coppee

Leader mondial dans le domaine des matériaux de construction avec un CA de 35 milliards et un effectif de 33.000 personnes et de nombreuses implantations à l'étranger.

Au niveau du groupe, notre service Recrutement fait partie d'une des équipes de Direction et est étroitement associée à la gestion des carrières. Sa mission est de permettre au groupe de disposer des meilleures opportunités en France et à l'étranger par :
- des actions systématiques de communication avec les Grandes Ecoles et Universités à l'échelon mondial, et une "veille" constante permettant de disposer d'une information efficace dans tous les domaines du marché du travail international ;
- des recrutements "amont" : politique de stagiaires, par contrats, ... ;
- des interventions directes concernant en particulier pour les postes de haut niveau et les postes internationaux ;
- un rôle de conseil auprès des opérationnels pour assurer la qualité et la cohérence des recrutements.

Pour remplir cette mission, nous recherchons un candidat de fort potentiel, diplômé d'une grande Ecole, ayant 5 ans d'expérience réussie dans le recrutement de cadres, capable d'intervenir aussi bien en France qu'à l'étranger.

Son sens de l'anticipation, sa perspicacité, ses qualités de communication lui permettront d'être reconnu comme un interlocuteur avisé dans des contacts à haut niveau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe.

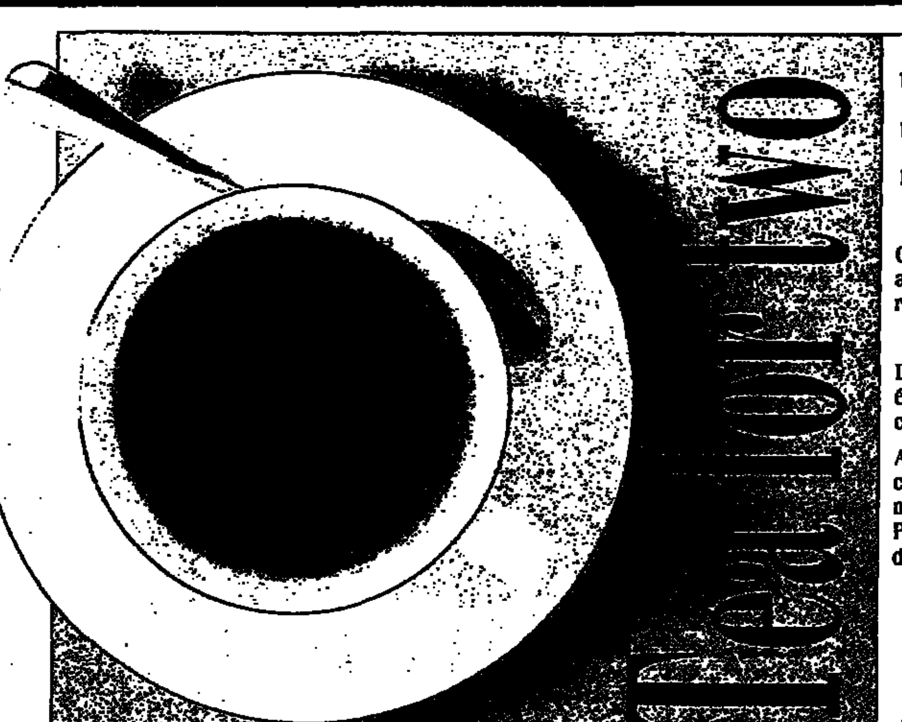
Maîtrise de l'anglais indispensable(seconde langue européenne souhaitée).

Larges perspectives d'évolution de carrière. — Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 44 A 2002-0M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



1988 : Création de Darjeeling. Lancement du jeu de société "Les Dents de la Pub".
1990 : Grand Prix Stratégies de la publicité de recrutement pour Matra
1991 : A vous de jouer !

Futur directeur de clientèle

Chef de groupe ou chef de publicité confirmé, vous avez une solide expérience dans la communication de recrutement.

Chef de publicité débutant

Diplômé de l'enseignement supérieur (sciences Po, école de commerce...) vous souhaitez entrer en communication.

Aptitudes au conseil, disponibilité, efficacité, créativité sont les qualités majeures que vous mettrez en œuvre dans la gestion de budgets clés. Pour nous rencontrer adressez-nous votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions)



Agence conseil en communication • 54, rue Beaubourg 75003 Paris

---

Promouvoir la communication au sein de notre profession

C'est la mission que propose notre important groupe international, leader dans son domaine d'activité à un :

Jeune chargé de communication

Vous définirez, en liaison avec votre Responsable, le plan de communication adapté au public dont vous aurez la charge.

Vous piloterez la réalisation des différents supports d'information que vous aurez à faire évoluer, superviserez les travaux confiés à des pigistes et rédigerez certains articles.
Vous participerez à l'organisation de nos manifestations et coordonnerez la conception de diverses plaquettes ou films.

Diplômé d'études supérieures (3ème cycle en communication, CELSA, Ecoles de Gestion...) une première expérience professionnelle vous a permis de bien maîtriser tous les aspects de cette fonction exigeante.
Pragmatique et efficace, vous saurez, de façon autonome, mener à bien les missions qui vous seront attribuées.

La diversité de nos activités offrira, à un candidat de valeur, d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions, sous réf. P 135 LM, à notre conseil KER, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMPAGNIE D'ASSURANCES - BRANCHE GROUPE, leader sur son marché recherche son :

Responsable Etudes de Marché

Rattaché au département marketing, il est chargé de collecter par tous moyens adéquats (enquêtes, sondages, recoupements) toutes les informations quantitatives et qualitatives concernant le marché et son environnement.
Il participe au développement des axes stratégiques marketing et gère un service hautement spécialisé.

Agé d'une trentaine d'années, le candidat possède une formation supérieure (grande école commerciale et/ou diplôme de statistique) et une première expérience de l'organisation d'un service études, de préférence en secteur assurances collectives, banque, finance,...

Très organisé, excellent en statistique et informatique, objectif et rigoureux, le candidat est aussi un créatif, bon manager et interlocuteur efficace des services internes de la branche (documentation, actuariat, commercial,...). Il mène des études ponctuelles et surtout à moyen terme.

Ce poste passionnant bénéficie d'une réelle autonomie et de conditions motivantes dans une équipe dynamique.

NINTA RESSOURCES HUMAINES

Si vous vous reconnaissez dans ce profil envoyez sous réf. 200 I, CV, photo et lettre à notre Conseil : B. FOURRIER, NINTA, 30 rue du Faubourg Montmartre, 75009 PARIS qui traitera confidentiellement votre dossier.

DESSEIN

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

ORSTOM

recrute par voie de concours (femmes et hommes) pour ses programmes scientifiques à l'étranger (toutes régions)

29 DIRECTEURS DE RECHERCHE de 2e classe
1 CHARGÉ DE RECHERCHE de 1re classe
24 CHARGÉS DE RECHERCHE de 2e classe

Les postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :

GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE ;
HYDROLOGIE, PÉDOLOGIE ;
SCIENCES DU MONDE VÉGÉTAL ;
SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUÉES A L'HOMME ;
SCIENCES SOCIALES.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du bureau des concours de :
L'ORSTOM : 213, rue La Fayette, 75010 PARIS. Tél. : 48-03-77-83.
Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à la même adresse.
La clôture des inscriptions est fixée au 3 DÉCEMBRE 1990, à 17 heures.

CHRYSLER
sonauto

Responsable de l'image de Chrysler en France.

C'est une jeune équipe, très motivée et performante qui a lancé Chrysler en France avec succès : déjà plus de 5.000 voitures en 1990. Elle s'appuie sur toute la dynamique de SONAUTO (2,5 milliards de francs de C.A., 500 personnes).

La création d'un poste de responsable des relations publiques permettra d'être encore plus présent auprès de la presse, dans le montage d'évènements, les opérations de promotion,...

A 30 ans, vous avez acquis l'assurance que donnent plusieurs années d'expérience dans la création d'évènements, les relations presse, la promotion... Vous parlez anglais et vous souhaitez prendre votre part de succès. Alors écrivez à Brigitte Thureau, cabinet Sirca, 140, Bd Haussmann 75008 Paris, sous la référence 217 260 LM.

Sirca Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Le Monde des Cadres

Importante société métallurgique et minière (2800 personnes), dont le siège est situé à Paris Montparnasse, et les unités de production en Outre Mer et en métropole recherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR
DES RELATIONS HUMAINES DU GROUPE (H/F)

- De formation Bac + 5, option ressources humaines, vous avez une première expérience (3 à 5 ans) dans la fonction, de préférence acquise en milieu industriel.
- Vous serez directement responsable de la gestion du personnel du siège (recrutement des collaborateurs, gestion prévisionnelle, formation...)
- Vous superviserez le système informatisé de gestion de la paie (avec l'aide d'un collaborateur)
- Vous assurerez la préparation des réunions du Comité d'établissement, de la commission formation, des délégués du personnel...

- Avec le Directeur des Relations Humaines,
- vous participerez aux relations fonctionnelles avec les filiales et établissements du groupe, au recrutement et à la gestion des cadres,
- vous préparerez les réunions du CCE et de différents comités et assurerez diverses études en matière de prévoyance, retraite, gestion prévisionnelle des cadres...

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV sous référence 4416 à SERIFO, 47 bis avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec

Animateur économique
Sud-Ouest

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'un département du SUD-OUEST est maître d'ouvrage d'un projet de développement économique local.

Elle souhaite confier la responsabilité "terrain" de cette mission à un

ANIMATEUR ECONOMIQUE, véritable DEVELOPPEUR de PROJETS.

Homme ou femme de contacts et de négociations, il devra gérer et finaliser des projets d'implantations d'entreprises nouvelles, spontanées ou qu'il aura suscitées par son action relationnelle et de prospection.

Ce poste concerne des candidats ayant une solide culture d'entreprise et générale, à fort potentiel commercial et convivial. Pragmatiques et réalisateurs, ils sont autonomes et disponibles. Ils parlent anglais.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence. : C 90-80, à notre conseil : J.P. ABRAMOVITCH CAPFOR GRAND SUD-OUEST, "La Maisons des Lois", BP 1137 31036 TOULOUSE Cédex.

Informations Minitel : 3615 code CAPFOR

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

CONSULTANT

Vous avez la trentaine, et vous voulez devenir Consultant

Attiré par la diversité des problèmes, vous savez les aborder avec une intelligence aiguisée.
Avec un diplôme d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, et une première expérience industrielle réussie, vous disposez d'une forte puissance de travail et d'une bonne capacité de persuasion.

Notre Cabinet, membre de Syntec, possède une notoriété de premier ordre et peut vous permettre d'évoluer rapidement vers un poste de responsabilité, comprenant de larges initiatives et une réelle autonomie dans l'action.

Nos bureaux sont à Paris et Lyon.
Votre domicile est en France.

La rémunération que nous vous proposons sera très attractive, à la mesure de votre potentiel et de votre ambition professionnelle.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, écrivez à AXIAL s/réf. 5723, 27 rue Taitbout, 75009. Paris, en adressant lettre manuscrite, c.v. et photo.
Votre dossier sera examiné de façon confidentielle.

Un organisme privé parisien
CHERCHE UN
ECONOMISTE

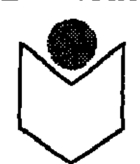
qui sera chargé de suivre et d'étudier une branche de l'économie mondiale, d'effectuer des analyses statistiques et d'informer les professions concernées.

IL EST INDISPENSABLE D'AVOIR
- une formation supérieure orientée vers l'économie et, si possible, les statistiques ;
- une excellente maîtrise de l'anglais ;
- de bonnes capacités de rédaction et d'expression orale ;
- une expérience de la micro-informatique.

Une première expérience est souhaitée, mais les candidatures de débutants à fort potentiel pourront être examinées.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) devront être adressées sous nº 8115, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

PAS FRILEUSE À LILLE...
EUROPÉENNE À STRASBOURG...
MORDANTE À LYON...
INÉDITE À NANTES !



CONTESSE GRAND-OUEST

Agence spécialisée en communication de recrutement

Parce que chaque région est unique

44 rue de Strasbourg - 44000 NANTES
Tél. 16-40.35.41.00. - Fax. 16-40.35.47.23.

Conseil en Ressources Humaines

CHARGEE DE RECHERCHE
Paris 8ème

Le groupe EGOR, leader européen dans la recherche de cadres et dirigeants, crée un nouveau poste de Chargée de recherche pour son département Prestige et Création.

En étroite collaboration avec les consultants, elle définit les axes de recherche, identifie les candidats potentiels et effectue la présélection. Ces actions impliquent d'établir de nombreux contacts téléphoniques, d'effectuer des recherches documentaires et d'entretenir des relations avec les Ecoles et Associations professionnelles.

Pour ce poste à responsabilités, nous recherchons une candidate de formation commerciale supérieure, débutante ou ayant acquis une première expérience.

Esprit d'initiative, autonomie, aisance relationnelle, ténacité et capacité d'organisation sont les atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 12/2700 CS à :

EGOR PRESTIGE ET CREATION
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES
recrute

Son DIRECTEUR de l'AMÉNAGEMENT et de l'URBANISME TITULAIRE ou CONTRACTUEL

Il sera plus particulièrement chargé des missions suivantes :
Urbanisme : P.O.S., S.D.A.U., rapports avec le CAUE, E.N.S., Z.N.E et le F.D.A.F.
Aménagement : traitement des résidus urbains et carrières.

PROFIL
Niveau bac + 4 ou fonctionnaire de catégorie A
Aptitude à l'encadrement
Rigueur et méthode
Expérience similaire
Rémunération suivant situation statutaire + primes et avantages sociaux.

Adresser candidature manuscrite et CV avec photographie à :
Monsieur le Président du Conseil Général
Direction des ressources humaines
2, place André-Mignot, 78012 Versailles Cedex.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la Direction générale des services du département au :
39-02-78-78, poste 32-50.
M. Michel DELAMAIRE, directeur des ressources humaines.

Société de Communication et d'Édition
recrute
SON FUTUR CHEF DU SERVICE ANALYSE DE PRESSE

Il aura en charge la coordination et l'animation d'une équipe chargée de sélectionner dans l'ensemble de la Presse nationale les extraits destinés aux abonnés.

Poste stable et d'avenir dans un secteur en développement. Conviendrait à un(e) candidat(e) actif et disposant d'une grande disponibilité. Sens de l'organisation, de la gestion et du commandement ainsi qu'une expérience relationnelle et commerciale positive de plusieurs années indispensables.

Adresser CV + photo sous nº 8111
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Le « Centre national d'enseignement professionnel notarial »
(C.N.E.P.N.)
11 bis, rue d'Edimbourg, 75008 Paris
Tél. : 43-87-44-07 – FAX : 43-87-23-76

recherche

• SON DIRECTEUR
- très bon administrateur, formation juridique souhaitée, âge : 40 à 45 ans environ, salaire annuel net : 350 000 F.

• ATTACHÉ(e) DE DIRECTION
- ayant expérience de quelques années, formation juridique souhaitée, âge : 30/35 ans environ, salaire annuel net : 240 000 F.

Adresser candidature avec C.V. au centre national.

BUREAU D'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT LOCAL
intervenant en milieu rural
RECHERCHE
2 CONSULTANTS ASSOCIÉS
spécialisés dans l'étude et le montage de :
(1) PROJETS TOURISTIQUES
(2) PROJETS INDUSTRIELS

Hommes de terrain, habitués aux contacts, ils ont une expérience réussie de 5 ans au moins en cabinet.

Envoyer lettre + CV + prétentions
à I.D.E.L. S.A., 83, rue Léon-Frot, 75011 Paris

PARFRANCE ANNONCES

Nous sommes spécialisés dans la publicité de recrutement et recherchons (H/F) pour faire face à notre développement

CHEF DE PUBLICITE SENIOR Réf. A
CHEF DE PUBLICITE JUNIOR Réf. B

Pour assister et conseiller les directions du personnel des entreprises, le conseil médias, l'élaboration, la rédaction, la mise en forme et le suivi des annonces. Il est nécessaire de posséder une très bonne culture générale, des connaissances graphiques, une facilité de rédaction et le goût des contacts humains. Une expérience dans la profession est indispensable.

Adresser CV, photo et prét. sous réf. choisie à Guy Benat - 13 rue Charles Lecocq 75015 Paris.

Groupe promotion immobilière
EXPANSION RAPIDE RECHERCHE UN

Responsable de programmes
Confirmé 30/35 ans
Formation : I.E.P., E.S.C., SCIENCES ECO + IAE ou équivalent.

Poste basé à Paris - 3 ans d'expérience minimum. Salaire motivant - Possibilité d'évolution rapide pour Candidat de valeur.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf./252 à MGC. 38 rue de Villiers. 92532 LEVALLOIS-PERRET qui transmettra.



SCET — IMPORTANTE FILIALE DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS RECRUTE

CHARGÉ DE MISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

d'une ville moyenne de l'Ouest (proche du Mans). Bac + 4 : économie, gestion, aménagement du territoire ou similaire, le candidat aura une bonne connaissance du milieu de l'entreprise et des collectivités territoriales. Première expérience semblable souhaitée. Créativité, sens des relations publiques, qualités d'animateur.

Candidature et CV sont à adresser sous nº 8119
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

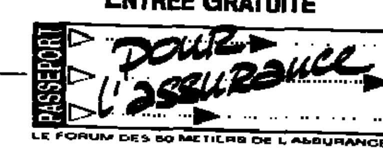
Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"
LE PREMIER FORUM
DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE
LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H
LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H
AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT
ENTRÉE GRATUITE









Le Monde

هكذا من الأصل

PARFR... NCE

CHEF DE PUBLICITE SENIOR Ref. A

CHEF DE PUBLICITE JUNIOR Ref. B

Groupe promotion immobilière

Responsable de programmes

SCET

CHARGÉ DE MISSION
POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

Le Monde des Cadres

Nous sommes un groupe de services, 1200 personnes, basé à PARIS SUD. Aujourd'hui nous recherchons un

Responsable communication

Vous souhaitez évoluer vers des fonctions d'animateur d'équipe, vous aimez et vous savez concevoir, rédiger et convaincre.

Vous avez une trentaine d'années et votre expérience d'environ 5 ans, dans le domaine des techniques de communication renforce votre formation (BAC + 4 ou plus).

Nous vous confierons alors la conception des supports de communication. Pour cela, vous serez en étroite relation avec les différents responsables de service.

L'équipe que vous managerez (5 personnes) vous assistera dans la réalisation des projets liés soit à la communication des diverses entreprises du groupe, soit à la documentation (Revue de presse...)

Vous agirez en véritable prestataire de services

Envoyez CV + lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 5077 à :
RSCG CARRIERES
2, rue Rouget de Lisle,
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Dans le cadre du dispositif de
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN DE LA PIERRE COLLINET A MEAUX-77

Il est procédé au recrutement :

D'UN CHARGÉ DE MISSION
(création de poste)
Animation du Secteur Adolescents
DEFA ou équivalent ou DSTS + 5 ans d'expérience

D'UN(E) DIRECTEUR(TRICE)
du Centre Social
Gestion de l'Equipement de quartier
Animation globale et Coordination
DEFA ou équivalent + 5 ans d'expérience

D'UN GESTIONNAIRE
d'une structure hôtelière (48 chambres) dans une démarche d'insertion (création de poste)

D'UN(E) ADJOINT(E) AU DIRECTEUR
de la Régie du quartier Collinet-Services
(création de poste)

Les candidats devront être très motivés par un projet collectif de Développement Social et Economique. Ils intégreront l'équipe interpartenaire existante.

Envoyer vos candidatures à : Mme Michèle Zerbib, chef du projet DSU, Hôtel de Ville, 77100 MEAUX.

LA VILLE DE CHILLY-MAZARIN
(ESSONNE)
RECRUTE
RÉDACTEUR, TECHNICIEN TERRITORIAL, ATTACHÉ OU INGÉNIEUR

- instruction des permis de construire ;
- gestion de l'urbanisme.

Formation juridique indispensable.

INFORMATICIEN
(RÉDACTEUR OU ATTACHÉ)
Matériel BULL DPS 6.
Prime informatique.

Adr. immédiat. candidatures, c.v. et photo à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
91380 Chilly-Mazarin.

CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche
CONSEIL EXPÉRIMENTÉ
en droit social et droit des sociétés.
Env. lettre + c.v. + photo à :
S.J.F.B.
7, bd Solférino
35000 Rennes.

Etablissement privé filles
Contrat association avec l'État
cherche
PROFESSEUR
Sciences physiques, temps complet ou temps partiel.
PROFESSEUR
Sciences économiques.
4 h. hebdom. Ecrire :
61, rue du Gal-Miribel,
92508 RUEIL CEDEX.

ECOLE SECONDAIRE recherche
PROFESSEURS
d'optique
D'ESP, FRAN., D'EPS, DE MATHS, D'HIST.-GÉO.
Tél. : 42-80-03-71 pr r.-v.

URGENT
Société de formation en pleine expansion recrute un
PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ
Compétences professionnelles et pédagogiques exigées.
TÉL. 40-87-05-93

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION BANLIEUE NORD
cherche
CHEF DU SECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Formation comptable.
Exp. en SEM souhaitée.
Ecrire sous réf. 8107 au :
Monde Publicité
5, rue de Monttessuy.
75007 PARIS.

Cabinet d'Expertise Assurance Incendie Risques divers
recherche
COLLABORATEUR
Formation bâtiment exigée. Niveau universitaire, notions droit, bonne culture générale. Dépl. région parisienne.
Env. C.V. et prétentions au
CABINET YVES TRAVERS
42, quai des Martyrs-de-la-Résistance
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Cherche
PROF. DE MATH. 2e CYCLE
Licence d'enseignement ou équivalence. Envoyer d'urgence C.V à :
Ecole N.-D. du Bel-Air,
route de Rambouillet,
78490 Monfort-L'Amaury.

Editeur spécialisé en information d'entreprise
recherche pour ses publications
CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ
Ecrire aux Éditions ETEX
192, rue Legendre, Paris 17e.

PME MONÉGASQUE
en plein développt, rech. son D.G. pour passer vitesse supér. HEC, Sup. de co. ou équival. bienvenus. Env. c.v. + L.M. à : SMO – 219, rue St-Honoré, 75001 PARIS.

Lycée privé sous contrat d'association sud de la France
cherche
AGRÉGÉ(E) DE MATHS et AGRÉGÉ(E) DE SCIENCES PHYSIQUES
pour ouverture math sup. en septembre 1991.
Tél. : 67-92-01-11.

TÉLÉVISION LOCALE SUD DE LA FRANCE
recherche pour son journal quotidien
JOURNALISTE REPORTEUR D'IMAGES
URGENT
Envoyer lettre manuscrite et c.v. sous no 8114
le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

L'ADDIM 74
18, avenue de Trésum
74000 ANNECY
Tél. : 50-45-63-77
recrute
UN CHEF DE CHŒUR
chargé de :
– mettre en œuvre la politique départementale en faveur du chant choral ;
– enseigner le chant choral ;
– diriger un ou plusieurs chœurs avec ou sans orchestre.

Prise de fonctions :
1991 selon disponibilité.
Adresser c.v., lettre manuscrite de motivations, photo.
Permis V.L. exigé.
Date limite du dépôt des candidat. : 23 NOV. 1990.

Le Monde de la Fonction Commerciale

GROUPE BEL
6,2 milliards de CA
6 200 personnes
recherche pour sa Division INTERNATIONAL EXPORT

CHEF DE PRODUIT GRAND EXPORT

Grâce à une formation Ecole de Commerce (Option internationale) et à une expérience de 2 à 3 ans de Marketing de Produits de grande consommation ou de Chef de Produit Export, vous maîtrisez les techniques du marketing et avez une première expérience de la Grande Exportation.

Au sein d'une équipe marketing dynamique, nous vous confierons l'étude et la mise en œuvre des actions permettant d'assurer le développement et la rentabilité de nos produits et de nos marques sur la zone Grand Export.

Vous parlez couramment anglais et êtes disponible pour les déplacements assez fréquents à l'étranger.

Adressez-nous CV, lettre de candidature et prétentions aux Fromageries BEL Service du Personnel - B.P. 292.08 - PARIS CEDEX 08 - sous réf. GJ/AMR.



CONTESSE

LA VACHE QUI RIT - BONBEL - BABYBEL - KIRI

AGENCE DE VOYAGES INCENTIVE PARIS
cherche commercial expérimenté(e) pour vente produits de stimulation et tourisme d'affaires.
C.V. + photo : AIRCOM
93, rue de Monceau
Paris (8e)

« 50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS »
recherche pour ses numéros hors-série
un(e) secrétaire de rédaction
Expérience souhaitée 5 ans minimum
Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :
L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
80, rue Lecourbe
75732 Paris Cedex 15.

Ville de Saint-Michel-sur-Orge (22 000 habitants)
RER ligne C
recrute
ATTACHÉ
selon conditions statutaires.
Missions : sous la responsabilité du D.S.T., il sera chargé de l'organisation et du suivi des affaires administratives et financières des services techniques.
Profil : de formation juridique, la rigueur, le sens de l'organisation et la capacité à l'encadrement seront ses principales qualités.
Adresser candidature + C.V. détaillé à :
Monsieur le Maire
16, rue de l'Eglise
91240 St-Michel-sur-Orge

Recherche
RÉPÉTITEUR
pour enfant classe 4e, 3e, le soir. 1 h 30, cours privés au domicile de l'élève.
Tél. h.b. au 45-83-59-49.

secrétaires

SOCIÉTÉ DU SECTEUR TERTIAIRE LEADER DANS SON DOMAINE recherche une
SECRÉTAIRE
pour assurer un secrétariat complet comportant des tâches variées.
Le sens des responsabilités et le désir de collaborer avec une équipe dynamique seront des atouts pour une candidate de formation BTS possédant environ 3 ans d'expérience.
Poste évolutif.
Lieu de travail : PARIS.
Ecrire en précisant vos prétentions sous réf. 1001 à :
ETAP
71, rue d'Auteuil
75016 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR
Expérimenté Génie Civil, informatique, Calcul de structures, souhaite travail d'Équipe de Bureau d'Études.
Ecrire sous réf. 8 113,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

J.F. 38 ans, Bac+5, très introduite auprès des médias et pourvue de 7 années d'exp. réussie de la Communication externe (presse, rel. publ., communic., instit., audiovisuel, sponsoring, etc.).
Cherche à donner une nouvelle impulsion à sa carrière dans une entreprise dynamique à vocation internationale. Réelle implication personnelle, dynamisme, créativité et rigueur sont autant d'atouts mis à la disposition du chef d'entreprise ou du dir. com. qui lui fera confiance.
Ecrire sous no 8110
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

ETES-VOUS IMPLANTE EN AFRIQUE ?
Cadre expérimenté (EDHEC, 52 ans) propose ses services pour création ou direction usine ou agence commerciale en Afrique.
Tél. : 21-94-66-94 soir.

ING. D'AFFAIRES INTERNAT.
– projets ;
– montage financier ;
– assistance technique

serait heureux de vous rencontrer et de pouvoir commenter en détail vos Exportations et son Savoir-Faire notamment vers les pays de l'Est.
Ecrire sous le no 8058
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jeune docteur ingénieur RWTH Aachen, construction conception méca. CAO. 30 ans, Allemand.
Plusieurs séjours d'étude et recherche dans secteurs auto, biomécanique et nucléaire aux USA.
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Cherche poste évolutif.
Ecrire sous no 8108
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Officier sup. Terre. Ingén. production + 2 ans, action commerciale, recherche poste en rapport. Etudie toutes propositions. R.P.
Tél. : 91-33-46-74.

J.F., 28 ans, double formation universitaire et communication R.H. trilingue allem., angl. Notions arabe, fin CDD. Attachée de presse, étudie toutes propositions emploi entreprise ou cabinet.
Tél. : (1) 42-27-65-94.

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 2 ans exp., cherche poste assistante dans société importante. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible immédiatement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. 47-36-56-33

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC, BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne.
Disponible immédiatement.
Tél. : 60-20-16-28

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt
ST-MICHEL 3 P
85 m², anc., 2e étage
2 ch., séj. 40 m² ravissant
3 300 000 F poss. prof. libérale. 45-87-11-42

9e arrdt
ST-GEORGES
2 P., 3e étage, soleil
875 000 F – 42-86-19-00

16e arrdt
TROCADÉRO
3 p., imm. récent, balcon.
2 580 000 F. 45-41-11-00.

17e arrdt
A 50 mètres ÉTOILE
85 m². TRÈS BEAU 3 P. Rez-de-ch., rue et cour. Clair, calme. 30 000 F le m².
Tél. : (1) 42-25-65-80.

19e arrdt
PROX. B.-CHAUMONT
« LES PRINCES »
Résidence gd standing.
Construction récente.
Studios 2-3-4-5 pces, park.
Libres de suite ou loués avec baux expirant dès 1991. Sur place tous les jours (dimanche *inclus*) de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h.

94 Val-de-Marne
OCCUPÉ LOI 48
par personne âgée
VINCENNES, 5' RER
Bel imm. rénové, 3 et 4 p., 66 m² et 86 m², 680 000 F et 945 000 F. 42-60-30-15.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. à PARIS-Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-48-07 même le soir

Vous désirez vendre
un immeuble, une boutique ou un appartement.
Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
42-52-01-82

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS à PARIS de 200 m² à 450 m²
40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54

locations non meublées demandes

Paris
MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing
POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue VANEAU Paris 7e
42-22-14-61 – 42-22-24-66

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublees demandes

Paris
RESIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants Groupes Anglo-Saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS DURÉE 1 à 2 ANS LOYERS GARANTIS.
Tél. : (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE
Val-de-Marne
Villa 7 P. s/900 m² terr. Terrasse 200 m². RC : séj. dble cathéd., chem., 2 ch., s.-de-b., cuis. équip., W.-C., buanderie. 1er ét. : 2 ch., s.-de-b., dressing. Gar. 2 voit., quart. résident., proche com., écoles, lycée, équip. sport., golf, tennis, centre équestre.
1 600 000 F à débattre.
Après 19 h : 45-98-12-78

pavillons

A vdre Morsang-s/Orge (91)
PAVILLON RUSTIQUE ANNÉE 77. Terrain 400 m². Garage, chauff. gaz, prox. transports et commerces. 120 m² au sol : cuis. équipée *rustique*, salle séjour avec poutres et cheminée, 2 chbres, salle bains, w.-c. 120 m² s/sol : 2 chambres, buanderie, chaufferie, cellier + combles aménageables (murs soutiers).
Prix : 1 350 000 F.
Tél. : 69-04-78-00 p. 277 ou 69-04-60-65 apr. 18 h.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TELEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, mini-bar, services complets, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiate de ttes ENTREPRISES. Fax, permanence, tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et ts serv. personnalisés.
ÉTOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 9e 42-93-50-54
LAFAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 Centres en France.
Prix compét., délais rapides.
Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois
Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM 43-40-31-45

locaux commerciaux

Locations

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle. 200 m².
Av. Parmentier, Paris 11e.
Tél. : 47-36-56-33
à partir de 19 h 30.

automobiles

ventes

de 8 à 11 CV

VANETTE COACH NISSAN, type WRC 22.
Première mise en circulat. : octobre 88. Modèle 89. 8 places, 11 cv, 38 000 km. Gris métal. vernis, intérieur bleu, radio, essuie-glace arrière, vitres teintées, rétro bilatéral. Prix : 70 000 F.
Tél. : 64-46-99-09.

A vendre Super 5 GT Turbo, mod. 1988, noir verni, 43 000 km, vitres teintées, écrous antivol, pacq équipements. Prix : 52 000 F.
État exceptionnel.
Stéphane LAMENDÉ
Tél. h.b. : 40-65-28-45,
le soir : 39-76-24-84.

de 12 à 16 CV

Vds BMW 850IA neuve
0 km disponible.
Tél. 53-24-92-55.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPERA
Angle bd des Italiens
4, chaussée d'Antin
Achat tous bijoux ou échanges
Autre magasin autre gd choix
ETOILE 37, av. Victor-Hugo

Psychologue

PSYCHOLOGUE Diplômé
ADULTES-ENFANTS
Conseil. Soutien. Echec scolaire
Problèmes familiaux. Thérapie.
Montfort-L'Amaury
La Queue-lez-Yvelines 78
Prendre rendez-vous en téléphonant le mercredi (10 heures-18 heures) au 34-86-58-88.

EXPOSITION

L'EGYPTE A STRASBOURG
du 28/10/90 au 4/11/90
Expo vente d'artisanat
Strasbourg Wacken Hall 29

Stages

Société en plein essor propose stage rémunéré ds le secteur de l'esthétique av. form. cadre commercial.
TÉL. 45-63-17-27

Vacances
Tourisme
Loisirs

POUR VOTRE SÉJOUR à NICE louez votre appart. aux CITADINES BUFFA ttes durées (16) 93-16-18-18

MARCHÉS FINANCIERS

Assurance automobile

La MATMUT veut améliorer le système du bonus-malus

La MATMUT (Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes) a décidé d'améliorer pour ses sociétaires et assurés le système du bonus-malus. Ce système, institué en 1976 par un arrêté du ministre des finances pour régir l'assurance automobile, revient à appliquer à une prime annuelle de base soit des réductions de tarif progressives et plafonnées à 50 % (bonus) si aucun sinistre n'est enregistré dans l'année, soit des majorations pratiquement non plafonnées (malus) en cas d'accident dont le conducteur du véhicule assuré est jugé responsable.

Ce système avait, il y a seize ans, été imposé autoritairement aux sociétés d'assurances, en échange de la liberté des prix. Aujourd'hui, il apparaît bien trop rigide, voire injuste, à beaucoup de bons esprits, qui réclament, au nom de la liberté et de la déréglementation, des modifications profondes permettant aux assureurs de moduler leurs tarifs en fonction de leur statut, commercial ou mutualiste.

Simple gel

Ainsi en est-il de l'assurance tous risques, qui couvre les dégâts causés au propre véhicule de l'assuré, en sus de sa responsabilité civile (RC) vis-à-vis des tiers. A l'heure actuelle, si le véhicule de l'assuré est endommagé en stationnement, la progression de son bonus est «gelée» pendant un an sur l'ensemble de la police RC et tous risques. Ce qui est tout de même assez ahurissant puisqu'un tel gel revient à sanctionner une faute qui n'existe pas. De même lorsqu'un véhicule assuré tous risques est impliqué dans un sinistre «sans tiers» – collision avec un arbre ou avec un mur, glissade dans un fossé, dérapage sur verglas, etc. – la prime du conducteur est frappée d'un malus.

Unilatéralement, la MATMUT, depuis le 1er octobre dernier, n'applique plus de gel au bonus en cas de dommage infligé à un véhicule en stationnement et remplace le malus par un simple gel dans le second cas, celui des sinistres sans tiers. Elle refuse donc de pénaliser un conducteur qui non seulement n'a pas mis en jeu sa responsabilité civile, mais encore prend le soin d'assurer son capital futur.

Pour cette mutuelle, créée en 1961 à Rouen par plusieurs responsables mutualistes, dont le président actuel, M. Paul Bennetot, et qui vient de fêter son 1 500 000e sociétaire, avec ses 3 milliards de francs de primes annuelles (quinzième rang français au classement de *l'Argus*), l'esprit mutualiste est toujours vivace et s'accommode de la concurrence, même exacerbée. Ainsi, la MATMUT va faire bénéficier d'une réduction de 10 % ses sociétaires conducteurs de soixante à soixante-dix ans, effectuant de faibles kilométrages annuels et constituant un bon risque (tout de même).

Cette initiative s'apparente un peu à l'assurance kilomètre proposée par certaines compagnies, mais avec le souci de couvrir le sociétaire malgré lui, en cas de dépassement de kilométrage agréé par exemple. De toute façon, estime M. Bennetot, la véritable solution est la liberté totale pour les sociétés d'assurances. Qu'en pense leur ministre de tutelle, M. Pierre Bérégovoy ?

FRANÇOIS RENARD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



POLIET

Le conseil d'administration, réuni le 24 octobre 1990, a arrêté les comptes consolidés du 1er semestre 1990 dont les principaux éléments sont rappelés ci-dessous :

(en millions de francs)	1er semestre 1990	1er semestre 1989	% de variation	Exercice 1989
– Chiffre d'affaires	9 995	7 109	40,6	14 132
– *Résultat d'exploitation*	*638*	*458*	*39,3*	*979*
– Frais financiers	272	97	179,7	215
– Résultat avant amort. survaleurs	331	296	11,7	726
– Résultat part du groupe	292	278	5,0	698

En janvier dernier POLIET a enregistré la prise de contrôle du Groupe LAMBERT renforçant ainsi ses activités d'environ 35 %. A périmètre de consolidation constant, le taux de progression du chiffre d'affaires est de 4,6 % et celui du résultat d'exploitation de 13,4 %.

La forte hausse des frais financiers est essentiellement due à l'endettement du Groupe LAMBERT, à l'emprunt obligataire remboursable en actions émis pour financer 65 % du capital de LAMBERT Frères et Cie et au renforcement de notre participation dans CIMENTS FRANÇAIS de 24 à 28 % dans le 2e semestre 1989.

Après un amortissement des écarts d'acquisition de 19 MF, contre 11 MF, le bénéfice net consolidé du premier semestre 1990 ressort à 312 MF (+ 9,5 %) et la part du Groupe dans ce résultat à 293 MF (+ 5 %).

La capacité d'autofinancement s'élève à 576 MF contre 422 MF, soit une augmentation de 36,4 %.

Perspectives pour 1990

Si le marché de l'entretien du bâtiment continue sa progression dans des conditions satisfaisantes, il n'en est pas de même de l'activité de la construction neuve qui enregistre une baisse du nombre de logements mis en chantier depuis le début de l'année.

POLIET réalisant plus de 60 % de ses activités dans le domaine de l'entretien, dont 25 % avec des particuliers, est peu touché par cet environnement.

La cession du secteur d'activité plâtre et de la société SIMU dans le courant du troisième trimestre 1990 entraîne une réduction de la dette de 1,5 milliard de francs et un allègement significatif des frais financiers dans le deuxième semestre.

Au 30 septembre 1990, le chiffre d'affaires évolue comme suit :

(en millions de francs)	30.09.90	30.09.89	% de variation	% à périmètre constant
– Distribution de matériaux	9 672	6 922	39,7	0,9
– Menuiseries industrielles	2 731	2 322	17,6	11,6
– Mortiers industriels	823	721	14,1	5,4
– Tuiles et silice	632	82	NS	9,8
– Serrurerie	523	410	27,7	8,2
– Sociétés vendues	644	287	NS	NS
– Cessions internes	(421)	(231)	88,9	2,9
Total	14 604	10 513	38,9	3,8

En prenant en compte les éléments ci-dessus et sur la base des tendances actuelles, le résultat consolidé 1990, part du Groupe, devrait progresser d'un taux au moins équivalent à celui du 1er semestre 1990. A ce résultat supérieur à 700 MF, viendra s'ajouter le résultat exceptionnel de la vente du secteur plâtre et de la SIMU de 560 MF dont 480 MF pour la part du Groupe.

NEW-YORK, 29 octobre ↓

La baisse continue

Début de semaine peu brillant à Wall Street. Réamorcé depuis huit jours, le mouvement de baisse s'y est en effet poursuivi. Apparemment lentement, puisqu'à la clôture l'indice des industrielles n'accusait qu'un repli de 5,94 points à 2 430,20. En fait, les investisseurs, qui s'étaient déjà allégés sur les valeurs vedettes, ont procédé cette fois à des ajustements sur les valeurs secondaires de la cote. Le bilan de la journée le prouve. Sur 1 960 valeurs traitées, 478 seulement ont monté alors que 1 029 ont reculé, tandis que 453 ne variaient pas.

Manifestement, l'adoption d'un plan de réduction du déficit budgétaire, après avoir été tant attendu, n'a suscité aucune réaction particulière. Effet du phénomène accompli ? Possible, dans la mesure où la légère action exercée sur les taux d'intérêt par la Réserve fédérale n'a pas eu non plus d'effet notable sur le marché. Il est vrai que le renchérissement assez net des prix du pétrole brut a pris les investisseurs à contrepied. Attendre et voir : telle est l'attitude actuelle des opérateurs américains.

La persistance d'une activité relativement faible en témoigne avec seulement 133,98 millions de titres échangés contre 130,10 millions à la veille du week-end.

VALEURS	Cours du 26 octobre	Cours du 29 octobre
Alcoa	55 1/8	54 3/8
ATT	33	33 3/8
Boeing	45 3/4	46 1/8
Chase Manhattan Bank	11	10 3/4
Du Pont de Nemours	33 3/8	33 1/8
Eastman Kodak	38 1/2	38 1/8
Exxon	47 1/4	47 5/8
Ford	29 3/4	29 5/8
General Electric	50 1/2	50 3/4
General Motors	37 1/4	37 1/8
Goodyear	15 5/8	15 3/8
IBM	106 5/8	106
ITT	43	42 7/8
Mobil Oil	58 1/8	57 1/2
Pfizer	74 3/8	74 3/4
Schlumberger	58 1/2	57
Texaco	59	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	98
Union Carbide	15 1/2	15 3/4
USX	30 5/8	30 7/8
Westinghouse	25 3/8	25 3/4
Xerox Corp.	29 1/4	29 3/8

LONDRES, 29 octobre =

Inchangé

Les cours des valeurs se sont repris lundi 29 octobre en cours de journée, l'indice Footsie terminant en baisse de 1 point à 2 062,1 points (– 0,04 %), bénéficiant de l'ouverture en hausse de Wall Street. Le volume d'activité est cependant resté très bas dans une atmosphère un peu déprimée, selon les opérateurs. L'indice était descendu jusqu'à – 10,2 points en cours de matinée. De son côté, le nouvel indicateur européen lancé lundi par le Stock Exchange, Eurotrack 100, qui comporte cent des principales valeurs européennes non britanniques, a terminé en baisse de 1,53 point à 998,47.

Le groupe de loisirs Brent Walker a clôturé en nette hausse après l'annonce d'une émission d'obligations convertibles pour 103 millions de livres et la confirmation de la vente de sa filiale Goldcrest à ses employés. Ce programme de réduction de dette a fait remonter le titre dès le matin. Aux bancaires, Midland Bank a dérapé à la suite de l'abandon de la vente de Forward Trust, la banque ne parvenant pas à retirer les 400 millions de livres qu'elle avait escomptés de la vente. Barclays termine également en baisse après avoir annoncé un plan de suppression de 1 800 emplois sur cinq ans.

PARIS, 30 octobre ↓

Alourdissement

La résistance, qui avait paru vouloir s'organiser en début de semaine, a pratiquement cessé mardi à la Bourse de Paris. En baisse de 0,77 % dès l'ouverture, l'indice CAC 40 devait continuer de s'alourdir durant la séance. A 12 heures déjà, son retard dépassait 1 %. Dans l'après-midi, il avoisinait 1,7 %.

Ni le retour des otages français relâchés par les autorités irakiennes, ni la détente observée sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne sont parvenus à rendre le sourire au marché français. Deux nouvelles, il est vrai, sont parvenues sous les lambris de nature et ont fait froncer les sourcils à beaucoup. A commencer par le renchérissement assez brutal du pétrole brut sur le marché libre avec le Brent derechef à 35 dollars le baril. A l'évidence, personne ne semble croire durablement aux signes de détente apparue dans la crise du Golfe. Les efforts déployées par la diplomatie soviétique pour parvenir à une solution négociée auront-ils une chance d'aboutir ? Personne ne se dit prêt à prendre le pari, d'autant que l'Irak semble vouloir maintenant se lancer dans une opération de guérilla urbaine au Koweït.

Deuxième mauvaise nouvelle : la confirmation d'un taux d'inflation de 0,5 % pour le mois de septembre.

Mais Paris n'a pas été la seule place à faire grise mine ce mardi. Après ses récentes frasques, Tokyo a fait un pas en arrière. Londres a fait de même et Francfort n'était pas plus fringant.

Après l'annonce de mauvais résultats pour le premier semestre, dus pour l'essentiel à la filiale électronique grand pulic, le titre participatif Thomson est tombé à son plus bas niveau de l'annéee.

TOKYO, 30 octobre ↓

La baisse reprend

La semaine se poursuit moins bien qu'elle n'avait commencé à Tokyo. Mardi, après bien des hésitations, la tendance s'est renversée au Kabuto-cho, et l'indice Nikkei, qui pendant une bonne partie de la séance avait fluctué dans une plage d'environ 500 points, s'est finalement établi à 25 242,40 soit à 86,91 points (– 0,34 %) en dessous de son niveau précédent. Tous les compartiments ont fait l'objet de ventes bénéficiaires et le bilan général se traduit par 611 baisses pour 338 hausses seulement.

Selon les professionnels, les opérateurs ont été particulièrement nerveux à cause de la faiblesse du yen, qui laisse craindre que la récente reprise de la devise nationale ne soit désormais terminée. Aucun mouvement massif de ventes n'a été enregistré. Les investisseurs restent l'arme au pied. Quelques-uns faisaient remarquer à cet égard que lorsque le Nikkei se situe au voisinage de la barre des 25 000 points, «le marché est psychologiquement déstabilisé».

Déjà réduite ces derniers jours, l'activité a encore diminué et 400 millions de titres seulement ont changé de mains contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 octobre	Cours du 30 octobre
Akai	612	629
Bridgestone	1 160	1 160
Canon	1 380	1 380
Fuji Bank	2 110	2 060
Honda Motors	1 430	1 420
Matsushita Electric	1 780	1 770
Mitsubishi Heavy	753	749
Sony Corp.	6 600	6 510
Toyota Motors	1 860	1 860

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Merrill Lynch and Co dévoile un vaste plan de réorganisation.** – Merrill Lynch, la première firme américaine de courtage financier, a annoncé, lundi 29 octobre, un vaste plan de réorganisation qui devrait l'aider à mieux contrôler ses coûts mais également se traduire à terme par la perte de plusieurs centaines d'emplois. Ces mesures consistent en la création de six nouvelles divisions qui remplacent les deux secteurs d'activité autour desquels la firme était organisée depuis 1984. Placées chacune sous la responsabilité d'un directeur général, ces entités sont : «clientèle des particuliers», «gestion d'actifs», «assurance», «banque d'investissement», «capital-risque» et «marché des créances». Quelque temps auparavant, un haut responsable de Merrill Lynch avait indiqué sous le couvert de l'anonymat que si le climat des affaires continuait à se détériorer, la firme pourrait alors être contrainte de réduire ses effectifs de 10 %, soit de près de 4 000 personnes.

□ **Lafarge Coppée provisionne 130 millions de francs pour National Gypsum.** – Lafarge Coppée, numéro un mondial des matériaux de construction, va provisionner 130 millions de francs supplémentaires au second semestre 1990 pour assainir la situation financière de sa filiale National Gypsum, premier fabricant américain de plaques au plâtre. Contrôlée à 50,1 % par Lafarge Coppée via Aancor Holdings. National Gyspum – dont les pertes cumulées sur les neuf premiers mois de l'exercice 1990 atteignent 60,1 millions de dollars (306 millions de francs) pour un chiffre d'affaires tout juste quinze fois plus élevé – avait annoncé lundi 29 octobre avoir demandé la protection de la loi sur les faillites (le fameux Chapitre 11).

□ **Severn Trent abandonne son OPA sur Caird.** – Severn Trent Water, deuxième société britannique de distribution d'eau et d'assainissement, vient d'abandonner son OPA sur Caird, troisième société britannique de collecte et de stockage de déchets (*le Monde* du 26 octobre), en raison de la baisse des bénéfices prévus pour l'exercice actuel, qu'elle accuse Caird d'avoir dissimulée. Alors que l'OPA était acceptée pour 56,2 % des actions ordinaires, Severn Trent n'en a acquis que 29,98 %. En vertu du jugement du tribunal d'arbitrage sur les OPA, Severn Trent devra attendre un an pour faire une nouvelle offre plus basse (l'action Caird valait en fin de semaine 46 pence, alors qu'elle en avait offert 100).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	397 90	397 90	IDIA	310	310
Asystel	105	....	Idianova	132	132
B.A.C.	185	181 10	I.M.S.	949	922
B.I.C.M.	840	840	INZ	335	335
Boiron (Ly)	415	415	I.P.B.M.	107	105
Boisset (Lyon)	200 50	200 50	Loca investis.	313	305
Câbles de Lyon	3080	2990	Locamic	78 80	79
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	994	971	Matra Comm.	130	130
Calberson	365	351	Molex	180	....
Cardif	470	473	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	205	200	Prasbourg	90	90
C.F.P.I.	260	255	Publ.Filipacchi	370	355 20 o
Ciments d'Origny	502	490	Razel	665	670
C.N.I.M.	950	950	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	304
Codetour	289	284 90	St-H. Matignon	205	204
Comareg	286	285	Select Invest (Ly)	90	....
Conforama	801	800	Seribo	420	418
Creeks	320	311	S.M.T. Goupil	188	182 10
Dauphin	475	485	Sopra	172 10	171 50
Delmas	620	614	Supra	130	128 50
Demachy Worms Cie	540	541	Thermador H. (Ly)	240	240
Desquenne et Giral	237	233	Unilog	164	169
Devanlay	814	....	Union Fin. de Fr.	390	380
Deville	397	390	Viel et Cie	120 50	....
Dollfus	189	185	Y. St-Laurent Groupe	838	832
Editions Belfond	240	223 40 o			
Europ. Propulsion	395	390			
Finacor	127	130 50			
Frankoparis	164	163			
GFF (group.fon.f.)	379 90	379 90			
Grand Livre	428	....			
Gravograph	174	177 50			
Guintoli	820	....			
I.C.C.	225	....			

Marché des options négociables le 29 oct. 1990

Nombre de contrats : 18 951

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	560	30	–	20	25
Elf-Aquitaine	640	23	42	30	–
Eurotunnel SA-PLC	50	3,99	6,60	3,60	4,50
Euro Disneyland SC	120	0,48	–	–	–
Havas	525	25	–	–	–
Lafarge-Coppée	340	28,50	–	11,10	–
Michelin	60	9	15	2,80	–
Midi	920	25	42	–	–
Paribas	480	25	–	–	–
Pernod-Ricard	1 100	29	–	–	–
Peugeot SA	520	32	–	30	38
Rhône-Poulenc CI	240	–	–	8,25	–
Saint-Gobain	360	40	–	10,50	–
Source Perrier	–	–	–	–	–
Société générale	400	17	–	–	–
Suez Financière	300	22	–	9,50	–
Thomson-CSF	130	–	2,40	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 oct. 1990

Nombre de contrats : 28 410

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	98,10	98	97,94
Précédent	98,08	97,94	98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
98	0,85	1,59	0,75	1,58

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0935 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse mardi 30 octobre, s'échangeant à Paris à 5,0935 F contre 5,0510 F lundi à la cotation officielle. Les cambistes ont salué la baisse du taux des fonds fédéraux intervenue aux Etats-Unis. Ils attendaient la publication, mardi dans l'après-midi, des statistiques du PNB américain au troisième trimestre.

FRANCFORT	29 oct.	30 oct.
Dollar (en DM)	1,5092	1,5201
TOKYO	29 oct.	30 oct.
Dollar (en yens)	127,35	129

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 octobre) .... 9 3/4 - 7/8 %
New-York (29 octobre) .... 7 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	26 oct.	29 oct.
Valeurs françaises	75,90	76,30
Valeurs étrangères	78,80	78,30
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	432,70	428,65
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 618,58	1 627,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 oct.	29 oct.
Industrielles	2 436,14	2 430,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 oct.	29 oct.
Industrielles	1 598,40	1 600
Mines d'or	170,60	168,10
Fonds d'Etat	79,98	79,91

TOKYO

	29 oct.	30 oct.
Nikkei Dow Jones	25 329,31	25 242,40
Indice général	1 876,07	1 865,24

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0485	5,0505	+ 83	+ 93	+ 156	+ 176	+ 500	+ 560
$ can.	4,3353	4,3408	– 100	– 69	– 211	– 161	– 469	– 384
Yen (100)	3,9581	3,9627	+ 60	+ 78	+ 104	+ 129	+ 323	+ 386
DM	3,3451	3,3480	+ 37	+ 55	+ 68	+ 92	+ 191	+ 253
Florin	2,9688	2,9718	+ 37	+ 49	+ 65	+ 88	+ 175	+ 231
FB (100)	16,1604	16,1771	+ 97	+ 220	+ 189	+ 382	+ 717	+ 1141
FS	3,9534	3,9581	+ 56	+ 67	+ 100	+ 125	+ 335	+ 404
L (1 000)	4,4717	4,4774	– 45	– 13	– 99	– 23	– 266	– 137
£	9,8799	9,8889	– 369	– 314	– 687	– 608	– 1561	– 1406

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8
Yen	7 13/16	8 1/16	8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8
DM	8 3/16	8 7/16	8 1/8	8 1/4	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
Florin	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 1/4	8 1/2	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	7 7/8	8 1/8	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
L(1 000)	9 1/2	10 1/2	10 3/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	11	11 3/8
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 7/8	13 1/2
Franc	9 3/4	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARIS

Second marché

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 29 oct. 19

MATIF

CHANGES

BOURSES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3755	C.N.E 3%	3820	3820	3770	- 1 31
950	B.N.P. T.P.	950	950	950	...
984	Cr Lyon. T.P.	980	986	986	+ 0 61
1452	Renault T.P.	1295	1290	1281	- 1 08
1480	Rhone Poul. T.P.	1480	1481	1471	- 0 61
1101	Saint Gobain T.P.	1105	1102	1101	- 0 36
950	Thomson T.P.	940	907	875	- 6 91
760	ACCOR	750	751	743	- 0 93
675	Air Liquide	665	668	660	- 0 75
1600	Ala Superm.	1650	1650	1650	....
345	A L S P I	325	320	325	....
1820	Arjom. Prioux	1841	1820	1800	- 2 23
845	AGF Sté Centrale	814	810	808	- 0 74
830	Aux. Entrepr.	835	830	845	+ 1 20
260	Avenir H. Média	264 50	261	262	- 0 95
210	Axa Midi Ass.	209 50	209 90	208 70	- 0 38
230	Bafip	225	227	230	+ 2 22
164	Bail-Equipem.	146	147	145	- 0 68
770	Bail Investiss.	772	775	770	- 0 26
440	Bancaire	428 50	422	420 10	- 1 96
600	Bazar H.-V.	601	611	611	+ 1 66
735	Beghin-Say	709	709	706	- 0 42
1120	Berger (M)	1229	....	...	....
510	Bic	453	483	480	+ 5 96
850	B.I.P.	850	850	850	....
350	BIS	331	331	327	- 1 21
255	B N P (CI)	242 20	240	233	- 3 80
790	Bollore Tech.	810	805	800	- 1 23
2300	Bongrain	2350	2350	2350	....
655	Bon-Marché	688	689	670	- 2 76
440	Bouygues	425	420 20	412	- 3 06
103	BP France	98	96	93 50	- 4 59
760	B S N	755	756	749	- 0 79
940	Canal Plus	924	930	931	+ 0 76
370	Cap Gem.S.	352 50	348	344 60	- 2 27
3540	Carrefour	3472	3470	3442	- 0 86
130	Casino	132	131 10	130	- 1 52
100	Casino ADP	101 90	101 70	100	- 1 86
920	Castorama D.I.	916	916	912	- 0 44
151	C.C.F.	151	150	149 50	- 0 99
60	CCMC Ly.	64	63 20	65	+ 1 56
340	C.D.M.E.	330	321	320 10	- 3 00
485	C.E.G.I.D.	480	480	480	....
230	Centrest (Ny)	235	239 50	239 50	+ 1 91
525	C.E.P. Comm.	518	515	512	- 1 16
151	Cerus	148	148	141 20	- 4 59
425	Cetelem	399	400	395	- 1 00
390	C F A O.	394 90	385 10	386 50	- 2 13
395	CF Int.	380	380	380	....
570	C G E.	570	569	564	- 1 05
330	CGI Info.	320	320 10	325	+ 1 56
880	C G I P.	851	850	845	- 0 71
500	CGP	536	512	512	- 4 48
765	Chargeurs S A.	761	756	741	- 2 63
620	C I C A (M)	600	600	600	....
1050	Ciments franc.	1061	1055	1050	- 1 04
415	Club Méditer.	423	424	425	+ 0 47
118	CMB Packa.	106 50	105	103	- 3 29
90	Codetel	90	89 70	90	....
440	Colas	442	449	443	+ 0 23
250	Cpt. Entrep.	265	265	265 10	+ 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1130	Compt Mod.	1143	1145	1149	+ 0 52
144	Concept S.A.	138	....	....	....
305	CPR (Paris Réa.)	299 50	295	293	- 2 17
880	Créd. Foncier	886	869	882	- 0 48
585	Cr Lyon (CI)	564	552	550	- 2 49
920	Credit Nat.	927	923	912	- 1 62
205	CSEE	205	205	202	- 1 46
2180	Damart	2000	1990	1980	- 1 00
440	Dassault Aviation	437	440	440	+ 0 69
172	Dassault Electr.	194	191	191	- 1 55
1290	De Dietrich	1330	1306	1320	- 0 75
198	Dév.P.d C.(L)	195 50	197 50	197	+ 0 77
285	Dév.R.Sud-Est	282	285	285	+ 1 06
350	D M C.	387 80	362	381	- 1 85
3590	Docks France	3510	3510	3521	+ 0 31
2300	Eaux (Gle)	2268	2260	2236	- 1 41
315	Ecco	300	300	297	- 1 00
640	Elf Aquitaine	624	626	623	- 0 16
470	- (Certific.)	470	479	463	- 1 49
950	Epeda B.-F.	975	950	950	- 2 56
275	Essilor	277 30	280	273	- 1 55
170	Essil.Int.(DP)	169	168	166	- 1 78
670	Esso	652	652	652	...
1350	Eurafrance	1360	1360	1345	- 1 10
1530	Eurocom	755	745	731	- 3 18
90	Eurodisneyland	94 80	94 40	94	- 0 95
3100	Euromarché	3170	....	....	....
1060	Europe 1	1069	1060	1065	- 1 31
44	Eurotunnel	50	50 50	49 40	- 1 20
1360	Exor	1387	1380	1340	- 3 39
1270	Facom	1340	1340	1326	- 1 04
128	Finacel	124	124	121 10	- 2 34
230	Fives Lille	215	214	212 50	- 1 16
1760	Fromager. Bel	1720	1745	1745	+ 1 45
1830	Gal Lafayette	1802	1805	1805	+ 0 17
1800	G.A.N.	1805	1800	1790	- 0 83
365	Gascogne (B)	390	385 10	390	....
1060	Gaz et Eaux	1044	1030	1030	- 1 34
976	Geophysique	920	913	910	- 1 09
390	Gerland Ly.	430	424	426	- 0 93
650	Groupe Cité	648	657	645	- 0 46
345	GTM-Entrep.	316 90	307	300	- 5 33
1040	Guyenne-Gas.	975	989	976	+ 0 10
177	Hachette	178	176	173 80	- 2 36
535	Havas	521	522	520	- 0 19
525	Hénin (La)	536	523	525	- 2 05
985	Hutchinson	1160	1120	1102	- 5 00
216	Imétal	217	214 90	214 80	- 1 01
109	Immob. Phénix	114	111 50	110 80	- 2 81
77	Ingénico	81	82 50	81 90	+ 1 11
3000	Inst. Mérieux	3587	3495	3500	- 2 43
390	Interbail	410	405	394	- 3 90
1040	Intertechnique	1048	1049	1040	- 0 76
650	J. Lefebvre	653	654	651	- 0 31
820	Labinal	850	851	850	....
2830	Lab. Bellon	3100	3100	3082	- 0 58
345	Lafarge	353	342	336 60	- 4 59
345	Lebon	339	339	339	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3400	Legrand	3422	3412	3415	- 0 20
1940	Legrand (DP)	1950	1960	1950	...
560	Legris Industries	530	524	521	- 1 70
750	Locabail Imm.	758	758	769	+ 1 45
410	Locafrance	420	420	416	- 0 95
645	Locindus	649	649	645	- 0 62
340	Luchaire	340	340	340	....
3730	L.V.M.H.	3634	3602	3572	- 1 71
470	Lyonn. Eaux	479 90	479	473 50	- 1 33
210	Majorette Ly.	192	195	192 50	+ 0 26
285	Mar. Wendel	284	281	285	+ 0 35
230	Matra	223	222	217	- 2 69
500	Merlin-Gerin	478	484	480	+ 0 42
84	Metaleurop	85 10	85	84 05	- 1 23
115	Métrologie In.	117	115 50	116 10	- 0 77
62	Michelin	66 40	66 50	65 60	- 1 20
865	Midi (Cie)	878	886	864	- 1 59
84	Midl. Bk Sa *	84	84	83	- 1 19
335	Min. Salsig (Ny)	345	340	347	+ 0 58
96	MMB	92	91 05	91 20	- 0 87
79	Moulinex	84	84	84	....
1330	Navig. Mixte	1330	1338	1310	- 1 50
129	Nord-Est	121	123	120 50	- 0 41
470	Nordon (Ny)	435	435	435	...
580	Nouv Galeries	627	639	630	+ 0 48
585	Occid. (Gle)	590	589	575	- 2 54
1440	Omn. f. Paris	1600	1590	1570	- 1 88
305	Olipar	303 50	300	300	- 1 15
525	Oréal	507	509	503	- 0 79
485	Paribas	485	481	478 10	- 1 42
1310	Pechelbronn	1301	1301	1301	....
129	Pechiney Int.	127	124 30	124	- 2 36
260	Pechiney (CIP)	275	275	275	....
455	Penhoet	470	461	468	- 0 43
1020	Pernod Ricard	1038	1020	1005	- 3 18
515	Peugeot	521	515	508	- 2 50
325	Pinault	334	330	326 50	- 2 25
275	Plastic-Omn.	246 10	265	252	+ 2 40
476	Poliet	453	457	453	....
965	Prétabail-Sic.	980	971	969	- 1 22
610	Primagaz	620	628	630	+ 1 61
490	Printemps	550	549	554	+ 0 73
1860	Promodes	1803	1800	1804	+ 0 06
320	Radiotechn.	312 10	313	316	+ 1 25
2790	Redoute (La)	2980	3020	2922	- 1 95
290	Rémy et Associés	265	270	275	+ 3 77
245	R. Poulenc CIP	250	245 50	345 50	- 1 80
335	Robur Financ.	350	347	348	- 0 57
63	Rochette(La)	49	49 50	48 70	- 0 61
1710	Roussel Uclaf	1848	1850	1848	....
3110	R. Impé.Ly *	3160	3110	3140	- 0 63
179	Sade (Ny)	180	180	180	....
1430	Sagem	1409	1355	1400	- 0 64
395	Saint Gobain	388	385	380 50	- 1 93
1330	Saint Louis	1312	1295	1280	- 2 44
1170	Salomon Ly.	1250	1278	1255	+ 0 40
405	Salvepar (Ny)	415	....	....	....
800	Sanofi	807	804	783	- 2 97

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1670	S A T	1595	1580	1560	- 2 19
255	Saut. Chât.	263	259 10	260	- 1 14
1270	Saupiquet (Ny)	1305	1309	1310	+ 0 38
880	Schneider	644	644	614	- 4 66
16	SCOA	16 45	16 35	16 30	- 0 91
1160	S.E.B.	1165	1162	1160	- 0 43
440	Sefimeg	440	441	435	- 1 14
585	Sextant A.	590	581	565	- 4 24
1070	S F I M.	1050	...	....	....
168	S.G.E.	174 10	173	173	- 0 63
590	Simco	555	554	545	- 1 80
835	Sk. Rossignol	724	735	701	- 3 18
850	Sligos	836	836	830	- 0 72
400	Société Géné.	389	385 10	381	- 2 06
122	Sodecco(B)	125	...	....	....
150	Sodero(Ny)	149 10	149 10	149 10	....
500	Sodexho	438	498	495	- 0 60
78	Sogenal(Ny)	82	81 90	81 20	- 0 98
400	Sogerap	402	402	401	- 0 25
1320	Som-Allib.	1225	1250	1231	+ 0 49
1140	Source Perrier	1123	1113	1111	- 1 07
520	Sovac	503	504	500	- 0 60
440	SPEP	420	425	425	+ 1 19
480	Spie-Batignol.	445	435	435 10	- 2 22
1100	Strafor	1060	1060	1070	+ 0 94
315	Suez	311 70	308 20	301	- 3 43
670	Synthelabo	653	645	628	- 3 83
95	Thomson	97	96	95 85	- 1 19
670	Total	647	647	647	....
114	- (certif.)	107	106	106	- 0 93
220	Trafilaur Fin.	224	221	221	- 1 34
530	U.A.P.	521	520	507	- 2 69
225	U F B Locab.	227	227	220 50	- 2 86
900	U I C.	925	914	904	- 2 27
580	U I F.	566	566	552	- 2 47
785	U I S.	760	762	750	- 1 32
745	Unibail	748	740	745	- 0 40
153	U C.B.	142	142	140	- 1 41
340	Valéo	315	310 60	313	- 0 63
255	Vallourec	238	234 50	230	- 3 36
365	Via Banque	366	363	364	- 0 55
955	Zodiac	930	930	930	....
1570	Elf Gabon	1640	1652	1660	+ 1 22
104	Amax	98 20	98 20	98 20	....
100	Amer. Express	96 60	92	92 05	- 4 71
171	A.T.T.	173	171	171	- 1 16
126	Anglo Amer.C.	125 50	124 20	124 20	- 1 04
375	Amgold	363	359 50	359 50	- 0 96
255	Banco Santander	245	243	243	- 0 82
685	B.A.S.F.	688	680	680	- 1 20
710	Bayer	689	674	674	- 2 18
70	Buffelsfont.	73 30	74	74 10	+ 1 09
63	Chase Manh.	59	57	57	- 3 39
87	De Beers	87 50	87 60	87 60	+ 0 11
2130	Deutsche Bank	2060	2025	2025	- 1 70
1270	Dresdner Bank	1243	1248	1249	+ 0 40
53	Driefontein	55 60	54 70	54 70	- 1 44
178	Du Pont-Nem.	170	169 50	169 50	- 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
200	Eastman Kodak	196	193 50	193 50	- 1 28
20	East Rand	21 90	21 50	21 90	....
56	Echo Bay	57 80	55 80	55 80	- 3 29
137	Electrolux	130 50	128	128	- 1 92
199	Ericsson	202 50	201 90	201 90	- 0 30
250	Exxon Corp.	244	245	245	+ 0 41
162	Ford Motor	155	153 10	153 10	- 1 23
45	Freegold	46 80	46 35	46 20	- 1 28
12	Gencor	11 60	12 20	12 40	+ 6 90
275	Gén. Elect.	262 90	258 50	258 50	- 1 67
196	Gén. Motors	190	189	189	- 0 53
330	Gén. Belgique	333	324	324	- 2 70
58	Gd. Métropol.	55 50	55	55 05	- 0 81
70	Guinness	69 50	69	69 10	- 0 58
19 50	Hanson PLC	18 85	18 60	18 60	- 1 33
38	Harmony Gold	40 70	40 10	40 10	- 1 47
148	Hewlett Packard	144	138 80	138 80	- 3 61
49	Hitachi	47 20	47	47	- 0 42
660	Hoechst	631	621	621	- 1 58
89	Homestak.	88 50	88 30	88 30	- 0 23
83	Imp. Chemical	80 30	80 60	80 60	+ 0 37
550	I.B.M.	545	540	540	- 0 92
230	I.T.T.	220	218 10	218 10	- 0 86
142	Ito Yokado	141	140	139 90	- 0 78
73	Matsushita	69 50	69 20	69 20	- 0 43
15 50	Maxwell	14 75	14 75	14 80	+ 0 34
137	Mc Donald's	132	130	131 50	- 0 38
415	Merck	404	400 10	400 10	- 0 97
400	Minnesota M.	399	396	396	- 0 75
300	Mobil corp.	299 40	294 50	294 50	- 1 64
190	Morgan J.P.	182	182	182	....
30850	Nestlé	30100	30050	30050	- 0 17
960	Nixdorf	955	940	940	- 1 57
181	Norsk Hydro	177	179 50	179	+ 1 13
106	OFSII	107 90	108 10	108 10	+ 0 19
1700	Pétrofina	1734	1725	1725	- 0 52
245	Philip Morris	238	233 50	233 50	- 1 89
62	Philips	58 20	57 35	57 35	- 1 46
75	Placer Dome	75 50	76 20	76 15	+ 0 86
235	Quilmès	240	241	241	+ 0 42
24	Randfontein	24 75	24 95	24 95	+ 0 81
405	Royal Dutch	400	393 10	393 10	- 1 73
43	R T Z.	41 05	41	41	- 0 12
3 64	Saat.& Saatchi	3 75	3 80	3 80	+ 1 33
43	St Helena	43 90	44 10	44	+ 0 23
300	Schlumberger	299 20	292 20	292 20	- 2 34
46	Shell transp.	44 70	44 40	44 40	- 0 67
2010	Siemens	2010	1955	1955	- 2 74
265	Sony	259 50	257 80	257 80	- 0 81
73	Sumitomo Bank	70 20	70 05	70 05	- 0 21
210	T.D.K.	207	206	206	- 0 48
43	Telefonica	43 10	42 30	42 30	- 1 86
32	Toshiba	30 85	30 95	30 95	+ 0 32
440	Unilever	440	435 50	435 50	- 1 02
245	Unit.Techn.	234 50	230 50	230 50	- 1 71
335	Vaal Reefs	342 50	340	340	- 0 73
250	Volvo	251	250	250	- 0 40
164	West. Deep	166	168 10	168 10	+ 1 27
165	Xerox Corp.	153 50	150 70	150 70	- 1 82
111	Yamanouchi	113	115 20	116 10	+ 2 74
1 76	Zambia Cop.	1 79	1 80	1 80	+ 0 56

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	3 86
Emp.Etat 9,8%78	99 41	2 95
10,80% 79/94	101 20	1 65
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83.	101 16	10 04
Emp.Etat 13,4%83	108 25	11 48
Emp.Etat 12,2% 84.	103 60	0 73
Emp.Etat 11% 85	104 05	7 58
10,26% mars 86	99 65	6 52
OAT 10% 5/2000	98 45	4 27
OAT 9,9% 12/1997	99 60	8 70
OAT 9,8% 1/1996	98 53	7 33
PTT 11,2% 85	102 56	9 36
CFF 10,30% 86	95 30	7 18
CNB Bques 5000F	100 30	3 20
CNB Paribas 5000F	100 25	3 20
CNB Suez 5000F	100 25	3 20
CNE 11,5% 85	101 40	4 22
CNI 1/82 5000F	100 35	3 20
CNT 9 % 86	....	4 57
CRH 10,80% déc.85	100 50	8 17
CHARB FCE 3% 100	141	....
CNCA	1025	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/99	586	....
Drouot Ass.8%96cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	872	872
Applications Hydr.	1495	1470
Arbel	795	....
Astorg	270	266 50
Bains C.Monaco	914	915
B.Hypoth.Europ.	380	....
B.N.P. Intercont.	255	255
Beghin-Say (C I)	595	....
Bénédictine	3675	....
Blanzy Ouest	3249	3230
B T P.	74	74
Cambodge	680	....
Carbone Lorraine	821	840
Case Poclain	13	12 40
C.E.G.F (Frigor.)	395	395 50
Centenaire Blanzy	520	525
Cerabati	104 50	104 60
Champex Ny	139	136
CIC (CIP)	167	....
C.I.M.	772	780
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	397 90	390
Comiphos	501	496
Cie Industrielle	4697	4550
Cpt Lyon Alemand	412	410
Concorde	676	685
Constr.Mét.Prov.	29	37 90d
Crédit Gén.Ind.	350	360 50
Cr Universel (Cie)	589	586
Crédinal	123 90	120
Darblay	688	670
Degremont	1395	....
Delalande	1720	1700
Delmas Vieljeux	3970	3950
Didot Bottin	1261	1257
Eaux Bassin Vichy	1971	1940
Eaux Vittel	1019	1005
Ecia	180 20	180
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	320	317
E.L.M. Leblanc	721	730
Esdifi Bretagne	500	500
Ent.Mag. Paris	4020	4011
Esax (ex. Eternit)	1649	1630
Europ Soufres Ind.	24	....
Finalens	240	240
F.I.P.P.	166 20	169
F.N.A.C.	1961	....
Foncière (Cie)	676	676
Fonc.Lyonnaise	760	760
Foncina	619	....
Fougerolle	699	690
France I.A.R.D.	779	765
France SA (La)	1349	1330
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	950	951
Gazelin	251	248
Gévelot	505	520
G.F.C.	382	385
G.F.I.I.	289	289
Gds Moulins Paris	1495	1487
Groupe Victoire	1270	1235
G.T.I (Transport)	490	494 50
Immobail	363	360
Immobanque	710	....
Im.Marseillaise	5740	5560
Imm. Plaine-Monceau	410	410
Immofice	420	425
Invest.(Ste Cle.)	3080	3000
Jaeger	60 80	61
Lambert Frères	300	....
Lille Bonnières	1650	....
Loca-Expansion	300	300
Locafinancière	495	....
Locatel	294 20	....
Louis Vuitton	585	602
Louvre	3800	3800
Lucia	1760	1750
Machines Bull	40 25	40 25
Mag.Uniprix	156	....
Magnant	650	648

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	570	580
Mors	142	140 10
Navigation (Nle)	232	....
Optorg	340	340
Oréal (CI)	229	....
Origny-Desvroise	1177	1130 o
Palais Nouveauté	1082	1104
Paluel Marmont	620	600
Parfinance	200	197
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	204	198
Paris Orléans	260	255 10
Parthena Invest.	323	318
Pathé Cinéma	1000	....
Piper Heidsieck	1940	1950
P.L.M.	310 40	310 50
Porcher	630	....
Promodès (CI)	1060	1103 d
Publicis	710	730
Rochefortaise	137 90	139
Rosario	242	242
Rougier	430	431
S.A.C.E.R.	344	310 70
S.A.F.A.A.	395	....
S.A.F.I.C Alcan	232	....
SAFT	1141	1141
Saga	261	....
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	626	625
Satam	86 40	....
Savoisienne M.	159 60	159 40
S.C.A.C.	759	768
Senelle Maubeuge	417	415
S.Encl.Part. (M)	147	144
Silic	615	633
Sinvim	295	291
S.I.P.H.	340	340
Sofal	577	580
Sofio	515	479 o
Sofical	1120	1119
Soficomi	533	543
S O F I P (M)	478	480
Sofragi	1460	1447
Sophia-Bail	393	391
Sopagri	174	174
Soudure Autogène	910	890
Sovabail	392	390
Stami	725	725
Suez (CIP)	261	258
Taittinger	3530	3580
Télémécanique Elect.	3999	3999
Testut-Aequitas	822	....
Tour Eiffel	235	240
Ufiner	1010	990
U.T.A.	2345	2275
Vicat	370	370 50
Viniprix	1930	1945
Virax	151	151
Maroc Sté Brasserie	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	780	780
Akzo Nv Sico.	221	....
Alcan Aluminium	86	84 50
American Brands	338	334
Arbed	504	....
Asturienne Mines	167 20	....
Banco Popular Espa.	450	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27750	....
Can.Pacifique	78 50	78 05
Chrysler Corp.	61	....
C I R.	13 70	....
Commerzbank	769	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	210	....
GBL (Brux Lamb.)	528	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	75	....
Goodyear Tire	82	81
Grace and Co (WR)	97	104
GTE Corp.	131	....
Honeywell Inc.	406	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	27 20	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	66 10	67 90
Olivetti priv.	12 50	....
pakhoed hold.	675	....
Pfizer Inc.	372	376
Procter Gamble	400	390
Ricoh	32	....
Robeco	257	254 50
Rodamco NV	153 10	149 30
Rolinco	246	242 50
Saipem	7 40	5 40o
Sears Group	52 60	52 60
SKF Aktiebolaget	80	72 o
Tenneco Inc.	225 20	....
Thorn Electrical	60 50	61
Toray Ind.	24	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1350	....
West Rand Cons.	12 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	....
Butool	815	....
Calciphos	151	152
C G H Cogedor	79 90	67 60
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	390	....
Coparex	660	660
Drouot Assurances	313	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	57 60	....
Gachot S.A.	112	....
Groupe Expansion	184	....
Guy Degrenne	410	....
Hatbo Rijles Zan.	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	340	....
Nicolas	925	....
Paternelle RD.	1215	....
Particip. Parder	399	399
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	177 40	....
St-Gobain Emballage	2050	....
Sanm Maiza	249	246 20
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R. act. B.	348	....
Ulinor	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89	....
Woodar	988	765 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 051	5 093	....	....
Ecu	6 934	6 937	....	....
Allemagne (100 dm)	334 720	334 730	....	....
Belgique (100 F)	16 267	16 267	....	....
Pays-Bas (100 fl)	297 010	296 980	....	....
Italie (1000 lires)	4 467	4 468	....	....
Danemark (100 krd)	87 740	87 680	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 898	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 311	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 580	....	....	....
Suède (100 krs)	90 190	....	....	....
Norvège (100 k)	86 140	....	....	....
Autriche (100 sch)	47 581	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 344	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 807	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 343	....	....	....
Japon (100 yens)	3 946	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	60760	61500
Or fin (en lingot)	61500	61450
Napoléon (20f)	393	394
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	432	434
Pièce Latine (20 f)	356	356
Souverain	457	460
Pièce 20 dollars	2200	2200
Pièce 10 dollars	1202 50	1225
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2325	2380
Pièce 10 florins	369	369

SICAV (sélection) 29/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	963 54	940 04
Actilon	196 43	191 17
Agepargne	719 34	699 36
Ageplacement	7033 88	7033 88
Agepremière	107 28	106 96
AGF Actions ex CIP	984 19	980 19
A.G.F. 5000	576 60	562 54
AGF ECU	1013 18	1003 15
AGF Foncier	109 51	106 84
AGF Invest Sicav	102 47	99 97
AGF Interfonds	405 93	396 03
AGF Oblig.	1070 54	1065 21
AGF Sécurité Sicav	11008 58	11008 58
A.G.F.I.M.O.	603 05	588 34
AMERI-GAN	5664 14	5448 29
Amplitude	576 87	560 07
Arbitrages Court.T.	6218 25	6205 93
Associc	1132 50	1132 50
Atout Futur	336 20	328
Auracic	1096 50	1064 56
Avenir Alizes	1545 91	1515 60
Avenir CIC	101 47	98 51
Axa Capital	142 10	135 98
Axa Europe	117 18	112 13
Axa Investments	108 36	103 69
Axa NPI	97 86	93 65
Axa Valeurs PER	114 67	109 73
Capimonétaire	5494 89	5489 40
Capioblig	5601 40	5518 62
Capitacic	1118 58	1102 05
Capital-Monde	341 87	333 53
Cardan Pierre	28 93	28 22
Cossis	1139 49	1111 70
Comptavalor	6078 05	6068 95
Convertimmo	369 99	355 76
Credinter	454 62	441 38
Credit Mutuel Capital	1111 26	1089 47
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1125 61	1098 16
Drouot France	769 59	726 87
Drouot Investiss.	893 26	854 79
Drouot Sécurité	231	221 05
Drouot Sélection	137 17	131 26
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecupar	120 22	115 04
Ecureuil Capitalisation	2193 59	2171 87
Ecureuil Invest.	362 57	352 01
Ecureuil Monepremière	57793 44	57793 44
Ecureuil Monétaire	34062 80	34062 80
Ecureuil Trésorerie	2112 78	2112 78
Ecureuil Trimestr.	1973 87	1954 33
Elicash	405115 27	405115 27
Energie	261 11	249 27
Eparcic	3107 51	3107 51
Eparcourt-Sicav	4333 08	4322 25
Epargne Associat.	25162 95	25125 26
Epargne Capital	9035 95	8946 49
Epargne Court Terme	596 51	596 51
Epargne Croissance	1470 16	1430 80
Epargne Industrie	84 44	82 18
Epargne J.	60474 21	60474 21
Epargne Long Terme	183 90	178 98
Epargne Monde	1108 16	1078 50
Epargne Obligat.	186 16	181 18
Epargne Premiere	12586 77	12493 07
Epargne Quatre	1084 99	1055 95
Epargne-Unie	1207 79	1178 33
Epargne Valeurs	409 17	398 22
Epsilon	1154 19	1142 76
Eufinvest	607 07	589 39•
Eurocic Leaders	952 25	924 51
Eurodyn	1081 45	1055 07
Euro Gan	6585 71	6313 18
Euronat	26 65	26 26
Fonsicav	12390 92	12390 92
FRANCE-GAN	8958 04	8517 35
France Garantie	283	282 48
France Index Sicav	96 21	93 39
France Investiss.	439 69	428 97•
France Oblig.	456 98	452 46
Francic	407 69	396 82
Francic Pierre	104 86	101 81
Francic-Regions	1169 58	1125 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 87	30 87
Fructi-Capi	35 44	34 92
Fructi Court	122916 38	122916 38
Fructidor	232 30	228 87
Fructi-Epargne	28 82	28 12
Fructifrance	774 88	755 98
Fructimmo	27 98	27 30
Fructi-Premiere	10386 52	10233 02
Fructivar	4719 45	4707 68
Futuroblig	1211 04	1181 50
Gestilion	12865 50	12623 94
Gest.Associations	146 94	143 71
Gest. F. Sécur.	10723 19	10212 56
Horizon	1094	1062 14
Interépar	100832 84	97895 96
Interoblig	11858 54	11402 44
Intersélection Fcs.	494 82	480 41
Japacic	154 72	150 21
Jeunepargne	249 34	245 66
Laffitte Amerique	176 33	168 14
Laffitte Europe	240 32	230 52
Laffitte Expan.	237 75	228 06
Laffitte France	300 63	289 37
Laffitte Immobil.	231 33	221 90
Laffitte Japon	400 65	384 51
Laffitte Oblig.	135 57	130 04
Laffitte Rendement	177 84	170 59
Laffitte Tokyo	347 19	333 04
Latitude	5874 28	5865 48
Lacmi C.T.	10948 35	10948 35
Lacmi L.T.	5942 17	5769 10
Lion Association	11457 56	11457 56
Lion Institution	25052 95	24990 47
Lionplus	836 09	819 70
Lion Trésor	2118 62	2095 66
Lion 20 000	22912 19	22912 19
Livret Bourse Inv.	487 47	473 27
Livret Portefeuil	626 18	607 94
Médiquande	170 97	163 61
Mensuel CIC	10118 23	10017 05
Mondial Investissem.	379 56	362 73
Monecic	5441 46	5441 46
Monedan	58472 13	58472 13
Mone.J	63107 93	63107 93
Monévalor	70975 76	70975 76
Mutualité dépôts	11697 85	11674 50
Mutuelle Unie Sel.	140 33	134 29
Natio Court Terme	245237 00	245237
Natio-Epargne	15159 62	15009 43
Natio-Ep. Ret.	113 69	110 65
Natio Eparg.Trésor	6709 29	6695 90
Natio-Immo	1143 71	1113 10
Natio-Inter	1162 09	1130 99
Natio-Monétaire	22094 23	22094 23
Natio Obligations	504 10	480 61
Natio-Patrimoine	1352 74	1316 54
Natio-Placements	68019 95	68019 95
Natio-Revenu	1001 17	991 26
Natio Sécurité	12269 90	12269 90
Natio-Valeurs	769 58	739 25
Nippon-Gan	5799 41	5576 36
Nord Sud Dévelop.	1275 54	1272 99
Obli-Associations	125 25	124 01
Oblicic-Mondial	2305 79	2271 71
Oblicic-Régions	1014 87	999 87
Oblig. très caté.	163 80	151 53
Obliflon	1132 75	1121 53
Oblisécurité	11135 28	11135 28
Optimat	31796 22	30670 12
Oraction	961 79	938 33
Orvalor	5494 31	5286 08
Paribas Capitalisation	1218	1200
Paribas Epargne	17965 74	17829 88
Paribas Opportunités	110 51	105
Paribas Patrimoine	504 51	483 94
Paribas Revenus	88 09	87 22
Patrimoine Retraite	191 27	187 52
Pervalor	613 54	595 67
Phenix Placement	287 47	279 10
Pierre Investissements	707 72	690 46
Placement A	1199 75	1178 23•
Placements C.T.	7752 78	7737 31•
Placement J.	6248 52	6236 05•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement Premier	5695 38	5684 01•
Plénitude	116 19	113 06
Poste Gestion	58673 70	58673 70
Première Oblig.	10879 86	10869 99
Prév. Ecureuil	107 69	106 62
Privassociation	25489 35	25489 35
Proficic	1062 76	1036 84
Quartz	117 38	114 52
Réalvalor	832 51	808 26
Rentacic	158 93	156 58
Revenus Trimestr.	5292 49	5240 09
Revenu-Vert	1119 64	1103 09
St Honoré Bio-Alim.	840 38	802 27
St Honoré Global	233 60	223 01
St Honoré Mat Plac.	193 12	184 36
St Honoré Pacifique	544 88	520 17
St Honoré PME	481 47	459 64
St Honoré Real	12891 23	12939 47
St Honoré Services	470 24	452 15
St Honoré Techno	695 74	664 19
Sécuricic	1522 76	1522 76
Sécuri-Gan	13219 14	12959 94
Sécuri-Taux	1210 59	1210 59
Sicasden	693 91	683 66
Sicav Associations	1609 94	1607 53
S.F.I. fr. et etr.	608 69	589 31
Sicav 5.000	382 83	372 58
S.I. Est	1304 55	1248 37
Silvafrance	600 04	583 98
Silvam	388 03	377 64
Silvarente	205 58	201 55
Silvinter	396 95	386 33
S.N.I.	1066 47	1035 41
Sogépargne	306 65	295 57
Sogéfrac	53294 83	51742 55
Sogevar	978	933 65
Sogiinter	1173 83	1120 80
Soleil Investissements	493 08	474 12
Solstice	2088 55	2083 34
Stratégie Actions	803 96	773 04
Stratégie Rendements	1215 54	1177 28
Technocic	960 58	932 60
Techno-Gan	5571 22	5356 94
Thesora	582 32	556 75
Tranaplus	132 80	127 08
Trésor Avenir	105 48	104 44
Trésor Plus	1106 34	1096 39
Trésor Réel	12440 34	12440 34
Trésoricic	111701 22	111701 22
Trilion	5063 66	5013 52
U.A.P.Investiss.	408 49	393 73
U.A.P. Act. F.	529 78	510 63
U.A.P. Act. Sél.	577 50	556 63
U.A.P. Aedif.	594 60	573 11
U.A.P. Alteli	200 45	193 20
U.A.P Alto	164 17	158 24
UAP Moyen Terme	119 23	114 92
Uni-Associations	118 43	118 43
Uni-Foncier	1289 08	1257 64
Unifrance	527 40	514 54
Uni-Garantie	1324 53	1301 11
Uni Régions	1386 92	1353 09
Univers	2432 04	2372 72
Univar	207 75	207 75
Univers Actions	1167 79	1139 31
Univers-Obligation	1621 85	1582 29
Valorem	488 81	478 89
Valorg	1810 09	1808 28
Valreal	46246 11	46223
Vauban	25090 16	25085 07

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

Le Monde

Le débat sur l'éducation avancé au 5 novembre

Le gouvernement a décidé, mardi 30 octobre, d'avancer au lundi 5 novembre la discussion du budget du ministère de l'éducation nationale à l'Assemblée nationale, initialement prévue une semaine plus tard, le 12 novembre. Il espère ainsi, semble-t-il, prendre de vitesse les lycéens qui prévoient de nouvelles manifestations après les vacances de la Toussaint.

M. Théo Vial-Massat, député communiste de la Loire, avait toutefois estimé, lundi 29 octobre, qu'un tel changement de calendrier *« constituerait une atteinte grave à la démocratie »*, une marque de *« mépris pour l'expression démocratique »* et une *« manipulation du Parlement »*.

En raison de l'actualité, la page « Technologies » paraîtra demain dans nos éditions datées jeudi 1er novembre.

L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SCIENCES ◆ MÉDECINE

SECTION C

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 octobre 1990 a été tiré à 543 525 exemplaires.

A l'Assemblée nationale

M. Méric est contraint de « réserver » le budget des anciens combattants

Une nouvelle fois, faute de pouvoir espérer réunir une majorité, le gouvernement a été contraint, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 octobre, de demander la « réserve » sur le vote du budget des anciens combattants et des victimes de guerre. Ce budget, défendu par le secrétaire d'État en charge de ce dossier, M. André Méric, s'élève à 27,21 milliards de francs. En régression de 0,5 % par rapport à 1990, alors que l'ensemble des dépenses de l'État augmentent de 4,8 %, il intéresse notamment six cent quatre-vingt-quinze mille pensionnés (invalides militaires et civils, veuves de guerre, orphelins et ascendants).

En dépit de la longueur des débats – plus de quatre heures, – l'issue de la discussion consacrée au budget des anciens combattants n'a jamais fait de doute. Le premier intervenant, M. Jean-Louis Dumont, député socialiste de la Meuse, maire de Verdun, rapporteur de la commission des finances, a en effet indiqué d'emblée que celle-ci avait rejeté les crédits proposés par M. André Méric, pour quatre raisons : l'insuffisance des moyens consentis pour une véritable politique de la mémoire collective ; les entraves à l'activité du secteur de l'appareillage ; l'arrêt de l'effort entrepris en faveur des veuves ; et surtout l'absence de mesures significatives pour *« la troisième génération du feu »*, celle des anciens d'Algérie.

C'est d'ailleurs autour de cette dernière question que s'organisa l'essentiel du débat, dans un climat passionné. Dix fois, vingt fois, M. André Méric dut se lever de son banc pour répondre aux mêmes questions sur les anciens combattants d'Afrique du Nord. *« Moi, je vous parle gentiment. Alors pourquoi vous m'engueulez... »*, soupira même le secrétaire d'Etat. Les anciens combattants d'Algérie arrivent en fait, aujourd'hui, à un âge où il n'est pas aisé de conserver son emploi et où il est plus difficile encore d'en trouver un nouveau. Certains d'entre eux sont en chômage et arrivent en fin de droits. De nombreux députés, parmi lesquels M. Michel Meylan (UDF, Haute-Savoie) et François Rochebloine (UDC, Loire), ont donc demandé qu'ils puissent bénéficier d'une retraite anticipée, ou qu'à tout le moins le temps passé en Algérie puisse compter double dans le calcul des annuités.

Une autre difficulté résulte du plafonnement de l'augmentation indexée des pensions. Ce fut M. Jean Laurain (PS, Moselle), lui-même ancien ministre des anciens combattants sous le premier septennat de M. François Mitterrand, qui souligna que le groupe socialiste lui-même réservait sa position.

Pour tenter d'obtenir un vote *« à l'arraché »*, comme l'avait souhaité M. Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire), le rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales, également hostile à ce budget, M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, déploya alors toute sa faconde pour tenter d'amadouer l'Assemblée : grâce à un amendement présenté par le gouvernement, l'indice de pension pour les veuves de guerre serait relevé à 500 à compter de 1993. Une promesse faite aux intéressées dès 1928 et qui aurait désormais force de loi !

Mais devant les hésitations observées jusque sur les bancs socialistes, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, *prudent, préféra finalement* demander le report du vote.

JEAN-LOUIS SAUX

Bernard Guetta directeur de la rédaction de « l'Expansion »

Bernard Guetta, correspondant du *Monde* à Moscou, a choisi de rejoindre le magazine *l'Expansion* dont il a été nommé directeur de la rédaction.

Agé de trente-neuf ans, Bernard Guetta a commencé sa carrière au *Nouvel Observateur* en 1971 avant de rejoindre *le Monde* en 1979. Il a été successivement correspondant de notre journal à Vienne – en charge des pays de l'Est – (1979-1981), à Varsovie (1981-1983), à Washington (1983-1987) et, depuis février 1988, à Moscou. Candidat à la succession d'André Fontaine à la direction du *Monde*, Bernard Guetta avait obtenu 21,49 % des voix de l'assemblée générale de la société des rédacteurs au premier tour du scrutin, le 29 septembre dernier, en troisième position derrière Daniel Vernet et Jean-Marie Colombani.

Non-lieu confirmé pour M. Michel Droit

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, lundi 29 octobre, l'ordonnance de non-lieu rendue par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction au tribunal de Paris (*le Monde* du 7 avril) en faveur de l'académicien Michel Droit, de M. Yves de Chaisemartin et M. Pascal Vallery-Radot, aucune charge ne pouvant être retenue contre eux.

M. Droit avait été inculpé de corruption passive le 27 mai 1988 par le juge Claude Grellier, initialement chargé du dossier. Il lui était reproché d'avoir perçu des revenus de la Socpresse, société éditrice du *Figaro*, alors qu'il était membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), et d'avoir favorisé des radios lors de l'obtention de leur fréquence. M. de Chaisemartin, directeur général de la Socpresse, avait été inculpé de corruption active. M. Vallery-Radot, ancien chargé de mission à la CNCL, était, quant à lui, inculpé de trafic d'influence. La radio Larsen FM, qui s'était portée partie civile, avait fait appel.

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,5 % en septembre

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,5 % en septembre par rapport à août, a indiqué mardi 30 octobre l'INSEE au vu de calculs définitifs. Une première estimation faite il y a une dizaine de jours portait sur une augmentation comprise entre 0,5 et 0,6 %. L'indice s'est établi à 185,7 contre 184,7 en août sur la base 100 en 1980. En un an (septembre 1990 comparé à septembre 1989), la hausse des prix est de 3,8 %. Depuis le début de l'année, elle atteint 3,1 %.

Le plus remarquable dans le résultat de septembre est la très faible hausse des prix si l'on met à part l'effet pétrolier. L'incidence « énergie » a été de 0,4 point le mois dernier : ce qui veut dire, que la hausse en septembre n'aurait été que de 0,1 % si l'énergie était restée stable. Sur les deux derniers mois, la hausse de l'indice a été de 1,1 %, avec 0,8 point d'effet pétrole. L'inflation hors pétrole n'a donc été que de 0,3 point en deux mois, ce qui est faible.

Si l'écart d'inflation avec la RFA est de 0,8 point en septembre à notre désavantage (3 % de hausse annuelle de l'autre côté du Rhin, 3,8 % en France), il n'en va pas de même avec les autres pays industrialisés, vis-à-vis desquels l'écart est favorable à la France de 1,6 point (3,8 % de hausse annuelle contre 5,4 %), ce qui signifie que le coût de la vie augmente moins vite sur notre territoire qu'à l'étranger.

Deux autres enseignements sont apportés par l'indice de septembre. Le premier est le ralentissement confirmé de la hausse des prix alimentaires (+ 0,2 % en un mois, + 3,6 % en un an), du fait notamment de la baisse des prix de la viande de bœuf (– 0,1 % en un mois, + 1,8 % en un an). Le second enseignement est la reprise de fortes hausses dans le domaine des « services ». Si, en moyenne, l'INSEE relève une augmentation de seulement 0,2 % en un mois, c'est grâce notamment à la diminution du poste « santé » (– 0,3 % en un mois, + 0,1 % en un an). Les seuls services privés augmentent eux vivement : + 0,5 % par rapport à août, + 5,3 % par rapport à septembre 1989. Les cafés, les restaurants, les coiffeurs ont, de nouveau, fortement relevé leurs tarifs.

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Huitième partie

Karpov maître du « zeitnot »

Qui aurait mis un liard sur les chances de Karpov au 30e coup de la huitième partie commencée lundi 29 octobre ? A ce moment, il ne restait plus au challenger que quatre minutes pour jouer dix coups. Vingt-quatre secondes par coup ! Kasparov disposait, lui, de vingt-six minutes. Et il avait l'attaque. Sur l'aile Roi, comme toujours.

Attaque qui aurait pu conclure victorieusement une très belle partie où le champion du monde et son rival répétèrent les onze premiers coups de leur sixième partie. Kasparov changea alors d'orientation (12. Fé3), et Karpov plaça une nouveauté théorique (14... d5) que les Blancs examinèrent quarante-quatre minutes avant d'y répondre. Bonne réponse, car c'est à partir de là que Karpov prit un retard énorme au temps.

La pression de Kasparov augmenta et il passa à l'attaque. Ce que fit Karpov dans un « zeitnot » (1) effroyable restera dans la mémoire des échecs. Non seulement il ne commit pas une erreur en défense, mais, alors qu'il lui restait deux minutes pour cinq coups, il eut le culot incroyable de prendre un pion (37... Dxç3) tandis que Kasparov fondait sur son Roi. Cette prise changeait tout, car l'attaque des Blancs s'essoufflait soudain et Kasparov mettait son 41e coup sous enveloppe (Tg3 ?) dans une position où il ne peut, au mieux, qu'espérer la nullité. Espoir bien mince tant il lui sera difficile d'empêcher un des deux pions liés et passés de Karpov d'aller à Dame.

Reprise de la partie mardi 30 octobre.

B. de C.

(1) Manque de temps.

Blancs : KASPAROV
Noirs : **KARPOV**
Huitième partie
Défense espagnole

1. é4	é5	22. Cd2	Fç5+(107)
2. Cf3	Cç6	23. Rh2(71)	d4(116)
3. Fb5	a6	24. Dé2(96)	dxç3(121)
4. Fa4	Cf6	25. bxç3(101)	Td8(125)
5. 0-0	Fé7	26. Cé4(109)	Fa3
6. Té1	b5	27. Fxa3	Fxé4
7. Fb3	d6	28. Dxé4	Dxa3
8. ç3	0-0	29. f5	Cé7
9. h3	Cd7	30. Dh4(124)	f6(146)
10. d4(2)	Ff6(1)	31. Dg3	Rf8
11. a4	Fb7	32. Rh1	Dç5
12. Fé3(6)	Ca5(12)	33. éxf6	gxf6
13. Fç2	Cç4	34. Fb3	Cd5
14. Fç1(6)	d5(22)	35. Dh4(140)	Rg7(148)
15. dxé5(50)	Cdxé5(25)	36. Td1	ç6
16. Cxé5	Cxé5(28)	37. Td4	Dxç3
17. axb5(55)	axb5(65)	38. Tg4+	Rh8
18. Txa8	Dxa8	39. Fxd5	Da1+
19. f4	Cg6	40. Rh2	Dé5+
20. é5(59)	Fh4(77)	41. Ajournement.	
21. Tf1	Fé7		

Position à l'ajournement :
BLANCS : Rh2, Dh4, Tg4, Fd5, Pf5, g2, h3.
NOIRS : Rh8, Dé5, Td8, Pb5, ç6, f6, h7.

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

□ **M. Pierre Arpaillange dépose plainte après les propos de l'inspecteur Dufourg.** – M. Pierre Arpaillange, l'ancien garde des sceaux, a annoncé mardi 30 octobre sa décision de déposer plainte après les propos tenus à son encontre par l'inspecteur des renseignements généraux Jean-Marc Dufourg. Dans une déclaration transmise à l'AFP, M. Arpaillange affirme notamment qu'une *« campagne de calomnies, émanant d'un service de police mandaté par une hiérarchie inconsistante, a pour but de me salir et de me discréditer »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

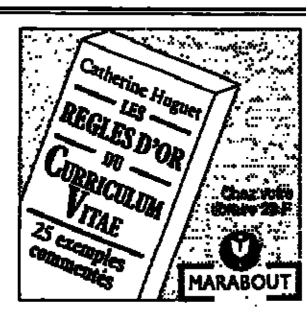
Prenez des gants

ELLES sont pas fauchées, dites donc, les Allemandes. La Cour suprême de Karlsruhe vient de se prononcer en leur faveur en décidant de punir moins sévèrement les violeurs pleins de tact et de prévenance qui auront eu la délicatesse d'enfiler une capote avant de passer à l'acte. Au lieu de se ruer sauvagement sur ces malheureuses, relève ta jupe, enlève ta culotte et plus vite que ça, ils leur demanderont de patienter, tu permets, une seconde, le temps de s'encapuchonner pour les préserver du sida. Ou du gros ventre.

Alors là, permettez-moi de rigoler. Où ils ont la tête, les magistrats ? Ils pensent tout de même pas que la brute en rut, le mec en manque jeté sur sa gigotante proie, va se préoccuper un seul instant – il a d'autres chats à fouetter – des chaotiques suites de ce violent transport ! Sauf en ce qui le concerne. Non, c'est vrai, ces nanas croisées au coin d'un bois ou d'une rue, renversées sur un talus ou sous une porte cochère, on sait pas d'où ça sort, qui ça fréquente et ce que ça peut trimbaler comme saloperies en tout genre.

Faudrait pas oublier non plus que nombre de violeurs sont mus par le charitable désir de faire le bien en refilant le mal *qu'ils ont* reçu sans l'avoir demandé. Ames généreuses et nobles cœurs, ils n'hésitent pas à donner énergiquement de leur personne pour arracher tous les humains de rencontre, filles ou garçons, ils sont pas sexistes, à leur sotte condition d'êtres sains et sereins. Et leur permettre d'accéder, eux aussi, à bas les privilèges, aux joies infinies de la vie éternelle.

Remarquez, ils en sont bien conscients, nos voisins. La preuve, cet arrêt en cassation d'un procès intenté à un sidéen munichois : il va à l'encontre d'une juridiction vieillotte et dépassée qui considérait étourdiment que le viol sans préservatif – et, là, je cite une dépêche de l'AFP – constituait la norme. Oui, ben, elle n'est plus normale, cette norme. A la veille du troisième millénaire, nos mâles *devraient songer à descendre* des arbres et à prendre des gants avant de bondir sur des femelles terrorisées pour assurer la survie de l'espèce. S'ils avaient de meilleures manières, elles en feraient peut-être moins.



هكذا من الأصل

SUR LE VIF

Prenez des gants

Le Français en retard d'une fenêtre

ECONOMIE MAGAZINE

LE MYTHE DU LIBRE-ÉCHANGE

Le Monde

INITIATIVES

CAMPUS ◆ EMPLOI

LE SERVICE NATIONAL EN CIVIL



Comment éviter l'uniforme et la caserne tout en remplissant ses obligations en matière de service national ? En utilisant les différentes formes de service civil. (Voir page III.)

LA coopération est le service civil le plus diversifié et le plus gourmand en appelés : environ 5 000 jeunes gens en bénéficient chaque année, sous l'égide de quatre ministères. Outre les 2 200 volontaires en entreprises, placés sous l'autorité du ministère du commerce extérieur, près de 300 jeunes sont partis, en 1990, pour le compte du ministère de l'économie et des finances, auprès des postes d'expansion économique des ambassades françaises. Les 2 500 volontaires du service national en coopération restants se répartissaient à parts égales entre les ministères de la coopération et des affaires étrangères ; ils étaient placés auprès des administrations étrangères, des services culturels français, ou encore mis à la disposition d'organisations non gouvernementales.

Tandis que les effectifs des volontaires du service national en entreprise augmentent régulièrement, les trois autres formules restent stables. Une constante cependant : tous les services en coopération sont aussi sélectifs... Seuls les professeurs agrégés ou les instituteurs, trop peu représentés parmi les candidats, sont à peu près certains d'obtenir gain de cause. Sur plus de 20 000 demandes annuelles, 5 000 seulement aboutiront à une incorporation à l'étranger.

D'autant que le service militaire continue à se tailler la part du lion ; il reçoit environ 255 000 jeunes gens, soit 96 % des appelés. *« Les armées sont prioritaires et ont besoin des jeunes diplômés destinés à devenir officiers*, explique le général Bernard Vaillant, responsable du Bureau central du service national (BCSN). *Certains de mes collègues militaires tirent à boulets rouges sur ces services civils, qui leur enlèvent les plus brillants des appelés. Pourtant, compte tenu des contingents actuels, les différents corps d'armée, aussi bien que les services civils, peuvent voir leurs besoins satisfaits. »*

Outre la coopération, les candidats aux formes civiles du service national peuvent choisir l'objection de conscience – 2 800 jeunes en 1989. – l'aide technique dans les DOM-TOM – environ 1 130 appelés – ou encore la police – 3 700. En 1990, une nouvelle forme de service civil a accueilli son premier contingent : 225 appelés, non pas volontaires, mais choisis par l'armée, ont ainsi été affectés à la sécurité civile.

En 1991, 150 volontaires effectueront leur service national auprès de personnes handicapées. Ce dernier-né des services civils sera *organisé sous l'égide du* secrétariat d'Etat de M. Michel Gillibert.

Christine Murris.

SOMMAIRE

7 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

ECHOS

50 000 F pour le calcul scientifique

□ Cisi Ingénierie, filiale du Commissariat à l'énergie atomique, lance avec la Société de mathématiques appliquées et industrielles (SMAI) un prix « Cisi Ingénierie Calcul scientifique », doté de 50 000 francs et destiné à récompenser une équipe ou une personne pour la qualité de ses travaux dans ce domaine.

▶ Contact : Jean-Paul Boujot, directeur scientifique Cisi Ingénierie, tél : (1) 49.79.46.81.

Un deuxième campus pour l'ESC Reims

□ L'Ecole supérieure de commerce de Reims a inauguré un deuxième campus de 5 500 mètres carrés, distant de 400 mètres du premier. Il abritera la nouvelle Ecole supérieure des techniques de gestion (Sup'TG), créée à la rentrée, formation en trois ans ouverte aux bacheliers et destinée à préparer aux fonctions d'encadrement dans les PME, et de middle-management dans les grandes entreprises.

▶ Contact : ESC Reims. Tél. : 26-08-06-04.

PRÉCISION

□ La direction des relations extérieures de l'Ecole polytechnique tient à nous apporter la précision suivante, à propos de la proportion d'élèves entrant dans un corps d'État évoquée dans l'article sur « les lauriers des grandes écoles », publié dans *le Monde Initiatives* du 19 septembre : *« Ce n'est en effet approximativement qu'un tiers des élèves sortants (130) qui se trouve dans ce cas, alors qu'un nombre plus important (140 en 1989) a choisi de commencer sa carrière en entreprise après passage dans une formation complémentaire de deux ans, selon les dispositions de la loi de 1970. L'auteur de l'article a été clairement induit en erreur par le fait que les élèves admis dans les corps de l'Etat et les élèves ayant choisi d'acquérir une formation complémentaire fréquentent, dans la plupart des cas, les mêmes établissements (par exemple l'Ecole des mines ou l'Ecole des ponts), avec toutefois des statuts différents, les premiers étant élèves fonctionnaires, les seconds élèves civils. »*

RECTIFICATIF

A la suite d'un problème de transmission, des erreurs se sont glissées dans l'article intitulé « L'amertume au bout du chemin » paru dans *le Monde-Initiatives* du 17 octobre. Au lieu de *« les cartes électroniques pour les techniciens dépannant les testeurs »*, il fallait lire : *« les cartes électroniques que les techniciens dépannent sur les testeurs »*. Par ailleurs, c'est la société Superba qui devait être citée et non Superbé.

Création d'une école de génie industriel à Grenoble

Une nouvelle école de l'Institut national polytechnique de Grenoble veut former des ingénieurs aussi compétents en gestion qu'en sciences

GRENOBLE
De notre correspondant

L'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG) forme, depuis cette année, des ingénieurs d'un nouveau type, capables de se confronter à la fois aux problèmes techniques les plus pointus et aux défis économiques, commerciaux et sociaux des entreprises. L'enjeu est de taille pour cette école d'ingénieurs, jusqu'alors orientée essentiellement vers les sciences « dures » : la physique et les mathématiques.

L'INPG souhaitait, depuis longtemps, s'ouvrir à d'autres types de formations et proposer un nouveau concept d'école d'ingénieurs, associant étroitement les compétences : scientifiques et techniques ; économiques et de gestion ; sociales et humaines. Ce type de formation, destiné aux personnes chargées de concevoir et de gérer des systèmes de production, d'analyser et de conduire des projets industriels, devait aussitôt recevoir le soutien des plus grandes entreprises présentes à Grenoble, Bull, Hewlett-Packard France, Merlin-Gerin, auxquels sont venus s'associer la Lyonnaise de banque et Renault.

Ces cinq partenaires, réunis dans un « club », participent à la définition du contenu des enseignements, dont certains sont assurés directement par eux ; ils sont présents dans les jurys de sélection des étudiants de première année ; enfin, ils contribuent, par l'intermédiaire d'un « ticket d'entrée » dans le « club », fixé à 250 000 francs, au financement de l'Ecole nationale supérieure de génie industriel.

Le concept nouveau développé dans l'ENSGI a séduit les élèves des écoles préparatoires. L'un d'eux affirme apprécier le fait de *« pouvoir un peu souffler en ne faisant pas que des sciences pendant la suite de* [ses] *études »*. La formation comprend, en effet, 60 % de matières scientifiques, le reste s'organisant autour de cours d'économie, de gestion, de stratégie industrielle, de sciences humaines et de langues.

COOPERATION. La huitième école de l'Institut national polytechnique n'aurait pas vu le jour sans la volonté exprimée par l'université des sciences sociales de Grenoble (U2) de s'ouvrir, elle aussi, à d'autres disciplines. La proximité géographique des deux établissements, installés sur le campus de Grenoble, mais aussi les échanges entre les deux « maisons », au sein d'un Groupement scientifique de productique, ont favorisé leur rapprochement et leur association, à parts égales, au sein de la nouvelle école de génie industriel, rattachée administrativement à l'INPG.

L'université des sciences sociales de Grenoble possède plusieurs centres de recherche très performants, comme l'Institut politique et économique de l'énergie ou le Centre de recherche appliquée à la gestion, qui donnent à cette université le poids scientifique nécessaire à une collaboration fructueuse avec une école d'ingénieurs.

« Jusqu'alors, on demandait aux sciences sociales d'apporter un « supplément d'âme » aux ingénieurs, en participant pour une part très réduite à leur formation », explique le président de Grenoble-II, Bernard Pouyet. Selon lui, l'originalité de cette formation résulte de la cohabitation, au sein d'une même école, de deux cultures peu enclines, jusqu'à ces toutes dernières années, à s'unir. L'« accrochage » réussi de l'université des sciences sociales aux universités scientifiques grenobloises trouverait notamment son explication dans la présence, parmi le corps enseignant de l'U2, de professeurs d'économie ou de sciences sociales disposant d'une formation scientifique de haut niveau acquise dans des écoles d'ingénieurs « classiques ».

Les deux partenaires sont convaincus que l'Ecole de génie industriel formera une nouvelle race de cadres, *« aussi vrais ingénieurs que bons gestionnaires, placés au carrefour des sciences sociales, physiques et mathématiques »*. *« Nous prétendons former des ingénieurs de haut niveau et leur donner beaucoup plus qu'un vernis économique et social »*, affirme Gérard Cognet le directeur de l'ENSGI. Il reconnaît cependant s'être heurté au scepticisme de certains industriels, qui estiment que ce type de formation ne peut s'acquérir que sur le terrain et que ce métier ne peut être confié qu'à des ingénieurs confirmés, ayant une large expérience de la vie en entreprise.

« Cette école a le mérite de sortir la formation des ingénieurs de son cadre purement scientifique. L'ingénieur d'aujourd'hui doit être en mesure d'assumer la complexité croissante de nos entreprises industrielles. Il ne peut plus se permettre d'être seulement un excellent scientifique ; il doit aussi être un très bon organisateur de la production », affirment les responsables de l'ENSGI.

Alors que celle-ci n'avait pas encore reçu, au début de cette année, son habilitation par la commission des titres d'ingénieurs, elle figurait déjà parmi les huit écoles de l'INPG les plus demandées par les « taupins ». *« Les futurs ingénieurs recherchent de plus en plus un nouvel équilibre entre leurs activités. La gestion fait désormais partie de leurs préoccupations. Notre école répond à cette demande »*, affirme son directeur.

Claude Francillon

FORUM

La « réussite » à la Sorbonne

Quelque vingt mille étudiants présents, des personnalités internationales, cinquante débats en deux jours, des amphis pleins à craquer. La vieille Sorbonne a connu, les 20 et 21 octobre, un week-end mouvementé. Alain Afflélou, Edouard Leclerc, Jean Bernard, Léon Schwartzenberg, Ricardo Bofill, Bronislaw Geremek, Hélène Carrère d'Encausse, Yves Montand, Lauren Bacall, et bien d'autres étaient là.

Apporter au monde étudiant toutes ces éminences « sur un plateau », tel était le défi des organisateurs de la manifestation : trois étudiants venant d'achever leur troisième cycle de communication à la Sorbonne et qui, pour cette deuxième édition de la Cité de la réussite, ont « frappé fort ». (1) Une organisation efficace qui repose sur deux atouts : un vaste réseau étudiant à travers l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), et les multiples associations de Juniors Entreprises ; et des partenaires industriels soucieux de séduire le gratin des jeunes (futurs ou déjà) diplômés.

La réussite ? La définition en est aussi multiple que ceux qui l'incarnent. *« C'est aboutir à quelque chose qui ressemble à cent pour cent à ce qu'était mon objectif »*, déclare Carlo De Benedetti.

Voir plus loin que les autres est une des clefs du succès dans le monde de l'entreprise. Mais il faut savoir mener les hommes, identifier et faire fructifier les talents, s'ouvrir à d'autres modes de pensée... une exigence qui va au-delà de la recherche du profit. *« Il y a de plus en plus de voyous »*, dénonce Sophie de Menthon, patronne de Multilignes Conseil. Et il faut parfois du courage pour *« faire le bon choix »*, comme le conseille Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, à une étudiante qui émet des doutes sur la possibilité de concilier la morale et le monde âpre de l'argent.

La dimension éthique de la réussite est une question invoquée un peu partout dans les amphis : par le professeur Hamburger, qui s'inquiète de *« la face noire du progrès »* ; par Marek Halter, qui veut faire de la mémoire collective un outil pour *« protéger l'homme contre ses pulsions mauvaises »*.

Une cérémonie de clôture grandiose, avec des messages du président George Bush et de Vaclav Havel, et la participation de nouveaux ténors de l'Europe de l'Est : Geremek et Dubcek.
Une belle réussite sans doute. Deux regrets pourtant : le nombre dérisoire de femmes dans cet aréopage. Et l'absence d'autres modèles de réussite, moins brillants, mais tout aussi précieux, comme ceux offerts par les acharnés de l'action sociale et humanitaire.

Françoise Gailliard

(1) Voir l'article que cette manifestation a inspiré à Bertrand Poirot-Delpech, dans sa rubrique « Diagonales » du *Monde* du 24 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

« Fin de siècle, début de vie », par Danièle Linhart et Anna Malan

L'individualisme raisonnable de jeunes désenchantés

Passés de mode depuis que les conflits de générations n'explosent plus, les jeunes de 18 à 25 ans ne font plus guère l'objet d'études, comme autrefois. D'une certaine façon, la société des adultes admet sans vraiment sourciller qu'ils – et plus souvent elles – aient été les victimes des années de crise. Par le chômage, la marginalisation ou l'exclusion, par les difficultés d'insertion à la fois professionnelle et sociale, par cette triste musique du désenchantement à laquelle chacun s'est habitué, et qui résonne pourtant comme la complainte d'un avenir déçu, déjà hypothéqué.

Mis à part les Minguettes ou les grandes manifestations étudiantes et lycéennes de l'hiver 1986, et plus récemment Vaulx-en-Velin ou les protestations des élèves des banlieues « paumées » de ces dernières semaines, quels sont les événements qui ont rappelé les urgences, jeté leur lumière crue sur le sort réservé aux jeunes par notre société ?

Tout le mérite de l'ouvrage de Danièle Linhart et Anna Malan réside dans cette enquête à contre-courant, une promenade minutieuse dans une planète ignorée. A la recherche d'éléments de connaissance, les auteurs brossent une série de portraits, racontent les misères du quotidien, les aspirations et, finalement, les désillusions de ces jeunes, lucides et déjà matures, presque trop dociles, en tout cas marqués par la confrontation avec un monde qui ne leur a pas été favorable.

Il en ressort une série de comportements communs, quelles que soient les situations individuelles. Raisonnables, individualistes, les jeunes ne s'en remettent plus comme leurs aînés à l'idéologie ou au militantisme pour s'en sortir, ils ne rêvent plus d'un monde meilleur et, même s'ils en ont l'occasion, ne cherchent surtout pas à trouver l'appui professionnel des syndicats. S'il leur arrive d'être solidaires, à un moment précis, ils acceptent les actions collectives dans la mesure, seulement, où elles coïncident avec leurs intérêts immédiats. Ce qui ne les empêche pas de faire preuve d'un attachement profond à quelques valeurs fondamentales, doublé d'un goût prononcé pour la tolérance. Ils ont le respect de l'effort et des autres.

LOIS DE LA NÉCESSITÉ. Mais ce repli sur soi, parfois exacerbé, dissimule des fêlures, présentes aussi bien chez ceux qui ont quelque chance de réussir leur intégration que chez ceux qui savent ne pas en avoir. La confiance dans la société est ébranlée et, si l'on joue les règles en vigueur, c'est moins par adhésion que par souci de l'efficacité. Les plus démunis, qui vont de stage en petit boulot, ont appris les lois de la nécessité. S'ils se désespèrent, ils sont néanmoins décidés à profiter des opportunités, si celles-ci se présentaient.

Les mieux lotis connaissent l'école de la patience, savent que leur insertion sera longue, et se préparent méthodiquement en fonction de leurs objectifs. Aucun ne se laisse guider par l'insouciance et n'est tenté par l'improvisation. La « galère » est presque le lot commun, et l'insertion devra être négociée, toujours habilement conduite.

Dans l'entreprise, cela entraîne des comportements calculés. Tout est suspendu à la cible visée, d'abord professionnelle, l'intégration n'étant que l'un des moyens. On ne milite pas, on revendique peu, sauf pour le droit et la justice, et l'on entretient ses espoirs. Avec le temps, toutefois, ce détachement se relâche, on s'implique davantage, mais l'on ne revient pas sur une certaine forme de distance.

Danièle Linhart et Anna Malan ne cachent pas leur étonnement. A vingt ans de distance, les enfants de mai 1968 vivent des situations diamétralement opposées à celles de leurs parents. Circonstances et crises aidant, ils se sont façonnés une carapace pour exister dans une société différente, loin des utopies.

Alain Lebaube

▶ *Fin de siècle, début de vie, voyage au pays des 18-25 ans*, par Danièle Linhart et Anna Malan. Editions Syros Alternatives, 190 pages, 89 F.

LA LIBRAIRIE DES ÉTUDIANTS

Cette rubrique recense les dernières parutions de livres plus spécialement destinés aux étudiants et aux enseignants.

La Pensée politique du Japon contemporain

Pierre Lavelle

Cette étude met à mal l'image mythique d'un Japon consensuel et fermé aux mondes européen et américain. Pierre Lavelle retrace les grandes étapes de la pensée politique japonaise, de l'apparition de la génération dite des Lumières au XIXe siècle aux théories postérieures à la deuxième guerre mondiale, influencées par le marxisme, les sciences sociales américaines et la philosophie française.

Dans la même collection *Le Management culturel*, *Les textes sur les droits de l'homme*, *la planification française* et *l'anthropologie juridique*.

▶ Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? ».

La Méthode biographique

Jean Pennes

Les biographies ont été très en vogue ces dernières années. C'est pourquoi ce manuel de sociologie débute par une réflexion sur leur place dans l'édition française. Il se poursuit par une analyse de la méthode biographique vue à travers deux grands courants – les monographies de l'école de Chicago et les histoires de vie dans la sociologie française – et un examen de ces différents modes d'utilisation dans la recherche. Des lectures sont conseillées à la fin de chaque chapitre.

▶ Armand Colin, collection « U Sociologie », 128 p., 99 F.

Centrisme et démocratisation chrétienne en France, le Parti démocrate populaire, des origines au MRP, 1919-1944

Jean-Claude Delbreil

« Le Parti démocrate populaire (PDP) témoigne des contradictions et des difficultés d'une doctrine d'inspiration spiritualiste en France. » Ainsi Jean-Claude Delbreil fait le portrait d'un parti *« ignoré »*, qu'il appréhende dans le contexte politico-religieux de la première moitié du XXe siècle et dans celui, plus restreint, des courants démocrates-chrétiens, catholiques-sociaux et catholiques-libéraux. Après avoir présenté la doctrine et les moyens du PDP, il décrit son évolution à travers deux grandes périodes : l'affirmation de 1924 à 1932 ; le déclin et la métamorphose de 1932 à 1944.

▶ Publications de la Sorbonne, 481p., 220 F.

La Vidéomatique, de Gutenberg aux nouvelles technologies de la communication

Bruno Lussato et Bruno France-Lanord

La vidéomatique, c'est la logique de la micro-informatique appliquée à la vidéo et au son. Deux experts, professeurs au CNAM, relatent l'histoire des techniques de l'information, puis s'attachent à cette nouvelle phase que constitue la vidéomatique, dont ils présentent les outils, et plus précisément le vidéodisque.

▶ Les Editions d'organisation, collection « EO SUP », 185 p., 111 F.

Précis de littérature française au XVIIIe siècle

Sous la direction de Robert Mauzi

Cet ouvrage collectif, réalisé par des spécialistes du centre d'études des XVIIe et XVIIIe siècles de l'université Paris-Sorbonne, se décompose en deux grandes périodes : de 1715 à 1750 ; et jusqu'en 1802. De longs chapitres sont évidemment consacrés aux grands du XVIIIe siècle, tels que Voltaire, Rousseau, Diderot ou Laclos. Mais d'autres rendent compte des goûts de l'époque, de ses écrivains *« obscurs »* et de sa production littéraire florissante, présentée par genre (illuministes, romans libertins, voyages et pittoresques...).

▶ Presses universitaires de France, 280 p., 148 F.

Droits des collectivités locales

Jean-Bernard Auby et Jean-François Auby

Ce manuel présente le droit des collectivités locales dans la perspective des examens des concours administratifs. Cinq grands thèmes sont traités : les bases du droit (historiques, théoriques et relatives au découpage administratif) ; le pouvoir local ; les fonctions des collectivités locales ; les rapports qu'elles entretiennent avec leur environnement ; et les moyens de l'action administrative locale.

▶ Presses universitaires de France, collection « Thémis », 324 p., 148 F.

Marianne Rougé

L'objection de conscience sort de la clandestinité

Devenue plus facile d'accès, cette forme de service national connaît une croissance régulière, malgré une durée « dissuasive » de vingt-quatre mois

« LES objecteurs de conscience ne sont pas des insoumis, souligne-t-on avec force au ministère de la solidarité. *Encore moins des déserteurs ou des traîtres à la patrie! Ils remplissent leurs obligations à l'égard du pays en satisfaisant aux impératifs de solidarité fixés à cette forme civile de service national.* » L'objection de conscience, longtemps déconsidérée, ne sent décidément plus le soufre... Les appelés bénéficiaires de la formule ont, du même coup, gagné en respectabilité. Les chiffres témoignent de la relative expansion de ce service national civil, pourtant pénalisé par sa durée (vingt-quatre mois) : de quelque 800 au début des années 80, les objecteurs sont aujourd'hui près de 3 000 par an. Ils représentent ainsi environ 1 % de l'ensemble des appelés.

La loi du 8 juillet 1983 est à l'origine de ce changement d'image. En modifiant le code du service national dans son ensemble, elle a rendu plus accessible cette forme de service civil jusque-là soumise à de fortes restrictions. « *Les jeunes gens peuvent, à tout moment, entre le recensement et l'incorporation, faire valoir leurs convictions, en mentionnant leur opposition à l'usage personnel des armes. Ils n'ont pas à motiver davantage leur demande*, explique le lieutenant-colonel Clarembaux, de la direction centrale du service national. *Il suffit désormais que le candidat à l'objection de conscience formule sa demande par courrier auprès du bureau régional du service national dont il dépend. Il reçoit ensuite – un à trois mois avant l'incorporation – la liste des organismes agréés par le ministère de la solidarité. A lui de choisir son domaine d'activités et de prendre contact avec son futur « employeur »*.

DÉMOCRATISATION. Une simplicité qui contraste avec la règle antérieure : l'ancien statut, mis en place en 1963, prévoyait l'examen de chaque candidature par une commission. Une « *expertise* » qui, seule, décidait de la validité des motifs de l'appelé. Il fallait alors, pour que la demande soit acceptée, avancer des motifs philosophiques ou religieux très argumentés. « *Aujourd'hui*, poursuit le lieutenant-colonel Clarembaux, *nous nous bornons à constater à chaque incorporation le nombre des objecteurs. La demande est acceptée dans 99 % des cas. Nous n'avons plus alors de prise sur cette ressource, qui est totalement gérée par le ministère de la solidarité.* »

Conséquence directe de la simplification des démarches, une augmentation lente, mais constante, du nombre des objecteurs et une certaine diversification de leurs formations. Si la majorité des objecteurs restent plus diplômés que la moyenne des appelés – près de 65 % d'entre eux sont en cours d'études supérieures, – le statut s'ouvre désormais à des jeunes gens au niveau de qualification plus bas. Une démocratisation relative qui rend parfois difficile le placement de certains candidats; ils sont alors le plus souvent affectés à l'Office national des forêts ou auprès des collectivités locales. Seule une plus grande diversité des postes proposés par les organismes d'accueil pourrait répondre à cette évolution de la population des objecteurs de conscience.

Dans tous les cas, les intéressés se félicitent de la formule; elle leur a permis d'échapper à un service militaire incompatible avec leurs convictions et assimilé à « *des marches forcées, des corvées-patates et du temps perdu* », tout en leur offrant une première expérience professionnelle. C'est le point de vue que défend Eric Jammaron, objecteur de conscience au service d'information de la Ligue nationale de l'enseignement et de la formation permanente : « *J'ai appris à utiliser des logiciels de traitement de texte et à travailler en équipe. J'aborde aussi les techniques de la documentation et de l'information; je pense que tout cela me sera utile par la suite.* » Pour ce jeune homme, titulaire d'une licence de sciences économiques et d'un DEUG de cinéma, le service national devient ainsi une période de formation et de réflexion, qui peut permettre d'aborder le monde du travail dans de meilleures conditions.

C'est le secteur social qui recueille le plus grand nombre de suffrages; 67 % des jeunes gens se retrouvent dans ces organismes consacrés à l'information médicale, à l'éducation populaire ou encore à l'aide aux populations défavorisées. Une main-d'œuvre plus ou moins qualifiée, mais très peu coûteuse; les organismes d'accueil se contentent de faire l'avance des quelque 80 francs journaliers correspondant à la solde et aux indemnités de l'appelé.

UNE DURÉE « PUNITIVE ». Cette somme est remboursée par la suite par le ministère de tutelle de l'organisme d'accueil (1). « *Bien souvent*, précise Monique Baudot, responsable des objecteurs de conscience à la Fédération nationale des centres sociaux, *ces jeunes gens permettent à une petite association de survivre. Certains centres sociaux fermeraient leurs portes s'ils ne bénéficiaient pas des services d'un objecteur de conscience.* »

Pourtant, expérience professionnelle ou pas, l'objection de conscience n'apparaît pas comme une panacée. Principal reproche formulé à l'encontre de cette forme de service civil : sa durée.

C'est aussi ce que note Amnesty International qui, dans son rapport paru en 1990, mentionne à nouveau le problème de l'objection de conscience au chapitre France : « *Le service civil de remplacement dure deux fois plus longtemps que le service militaire ordinaire. Il ne s'agit pas d'une solution acceptable, et ceux qui sont emprisonnés pour l'avoir rejetée sont des prisonniers d'opinion.* »

Outre sa durée, les jeunes candidats à cette forme de service civil lui reprochent volontiers de rester dans une « *semi-clandestinité* ». « *Pour effectuer ce service civil en deux ans, il faut être fermement motivé*, affirme Julien Bronzino, objecteur de conscience au centre social La Clairière, à Paris. *Durant les trois jours, je n'ai pas du tout été informé...* »

L'objecteur de conscience, autrefois soupçonné d'insoumission, serait-il, aujourd'hui encore considéré comme un marginal, aux motivations plus ou moins répréhensibles? Bien qu'ils ne regrettent jamais leur choix, c'est bien ainsi que se voient les jeunes appelés – au moins dans le regard des autres...

Christine Morris

(1) En 1990, 150 millions de francs ont été inscrits au budget du ministère de la solidarité pour le financement des objecteurs de conscience.

Le potentiel des PME

Les PME doivent pouvoir tirer profit davantage du service national en entreprise; c'est la conviction de l'Association pour la promotion internationale des PME, APIPME (1). Ses antennes à l'étranger, animées par des volontaires du service national en entreprise (VSNE), accueillent les entreprises prêtes à se lancer dans l'aventure.

« *Tandis que Pechiney fait appel à une trentaine de VSNE chaque année, ses filiales ne connaissent même pas la formule... C'était le cas, il y a quelques mois, de la Cebal, une entreprise de boîtage aluminium qui emploie environ 600 personnes à La Flèche. Elle voulait s'implanter au Japon, mais n'envisageait pas de recourir au service national en entreprise...* » Guy Michel Chauveau, maire de La Flèche (Sarthe) et auteur d'un rapport sur le service national remis en 1989 au ministre de la défense, voit dans la faible implication des PME un obstacle au développement du service national en entreprise.

Un handicap que l'Association pour la promotion internationale des PME s'efforce, depuis plusieurs années, de combattre. Créée en 1978 par la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et le groupe Renault, l'APIPME s'est donné pour mission de soutenir les entreprises dans leurs efforts d'implantation commerciale à l'étranger. Les VSNE sont les chevilles ouvrières du système. Une vingtaine de volontaires font fonctionner, chaque année, les dix-huit antennes créées par l'association hors des frontières. Les dix grandes entreprises membres associées de l'APIPME fournissent les locaux et parrainent les jeunes gens.

Sur environ 115 000 PME, 10 000 seulement ont une petite activité exportatrice. Ce sont celles qui peuvent, si elles sont aidées, accroître leur chiffre d'affaires en s'implantant commercialement à l'étranger. « *Aujourd'hui*, précise Robert Holtz, vice-président de l'association, *nous avons favorisé l'installation de 500 PME dans une quinzaine de pays. Elles rapatrient un montant de devises fortes équivalant à 2 milliards de francs chaque année. Chacune d'entre elles, lorsqu'elle est installée à l'étranger, multiplie par deux ou par trois son chiffre d'affaires à l'export.* »

AUDIT. Côté français, quelque 1000 visites d'entreprises sont effectuées chaque année par l'association. Est alors réalisé un véritable audit des capacités de chaque d'elles, de la valeur de ses produits sur les marchés étrangers et de ses possibilités d'implantation. Une centaine de ces dossiers reçoivent un avis positif des conseillers de l'association. Ils sont ensuite envoyés à l'un ou à plusieurs des volontaires présents dans dix pays de la Communauté européenne, aux Etats-Unis, au Canada, en Suisse, en Australie, au Maroc, à Singapour. Là, une nouvelle étude approfondie est menée par le volontaire.

Si le produit proposé par l'entreprise correspond à un besoin décelé sur place, l'implantation peut prendre corps; le volontaire met alors l'entreprise en contact avec une partenaire locale, « débroussaille » pour elle le secteur d'activité et facilite les démarches d'ordre juridique ou financier qui se révèlent nécessaires. Tandis que les premières étapes étaient gratuites pour la PME, la dernière prestation fournie, qui représente l'implantation elle-même, est payante.

C'est bien là que réside l'originalité de la formule : deux ou trois contrats menés à bien durant une mission permettent au VSNE d'autofinancer son séjour à l'étranger...

Pierre Péchery, aujourd'hui chargé par la Banque parisienne de crédit de conseiller les entreprises qui souhaitent aborder un marché étranger, a fait son service national sous l'égide de l'APIPME à Londres; « *J'avais étudié les PME dans le cadre de ma maîtrise de gestion. Le service national a largement complété et amélioré ma formation. Pour les petites entreprises, cela représente un bon moyen d'aborder les marchés étrangers puisque les VSNE ne coûtent pas cher* ».

Un conseil aux candidats? « *Il faut qu'ils s'adressent directement aux responsables des PME, qu'ils aillent leur vendre leurs compétences, en s'y prenant au moins un an à l'avance. Il y a là un marché à faire fructifier, pour les entreprises comme pour les jeunes.* »

Atteint aujourd'hui par le virus de l'export, Pierre Péchery continue à occuper ses moments libres à.... l'APIPME.

C. M.

(1) APIPME, 10, terrasse Bellini, 92806 Puteaux Cedex Tél. : (1) 47 62 73 73.

VSNE mode d'emploi

Il faut bien s'y prendre un an à l'avance si l'on veut faire son service dans une entreprise

RIEN ne sert de courir, il faut partir... très en avance. Pour tous ceux qui commencent leur dernière année d'études, le compte à rebours pour l'obtention d'une mission de coopération en entreprise commence dès maintenant. Huit mois au moins sont nécessaires pour l'accomplissement des démarches spécifiques au service civil, après que les formalités communes à tous les jeunes Français ont été accomplies.

Première étape : le dossier de candidature réglementaire doit être réclamé, puis déposé, au bureau commun du service national (BSCN). Le candidat doit être titulaire au minimum d'un DUT ou d'un BTS. Après une première sélection, le dossier sera examiné par la direction des relations économiques extérieures (DREE), puis, s'il est retenu, par l'Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM), qui gérera le dossier jusqu'à l'incorporation.

Dans le même temps, l'aspirant VSNE a tout intérêt – bien que cela ne soit nullement obligatoire – à rechercher lui-même une entreprise d'accueil, qui pourra, de son côté, proposer à la DREE le nom de son candidat. Cette double démarche aboutit à un recrutement nominatif, qui permet à l'entreprise de sélectionner son candidat, tandis que celui-ci accroît ses chances de trouver une affectation.

Les jeunes filles peuvent aussi postuler au service civil en entreprise si elles se sont, au préalable, portées volontaires pour effectuer un service national. Leur participation a été, jusqu'à présent, quasiment nulle.

De son côté, l'entreprise s'engage à envoyer son coopérant à l'étranger pendant seize mois, pour y accomplir une mission liée à l'exportation. Condition de base : disposer d'une filiale ou d'une antenne à l'étranger, animée par un cadre français au moins. L'entreprise supporte les frais du séjour du VSNE à l'étranger en remboursant à l'ACTIM les indemnités mensuelles qui lui sont versées.

Pour les petites entreprises qui souhaitent prospecter de nouveaux marchés tout en n'ayant pas encore de correspondant à l'étranger, il est possible de placer le VSNE sous la tutelle technique d'un conseiller du commerce extérieur. Pour faire connaître la procédure, un *Vademecum* des volontaires du service national en entreprise va être publié par le ministère du commerce extérieur. Dix mille exemplaires seront distribués aux entreprises – aux PME notamment, – aux universités et aux écoles susceptibles de s'intéresser à la formule. **C. M.**

► **Pour obtenir des informations plus détaillées :**

– L'ACTIM, 14, avenue d'Eylau, 75116 Paris.

– La DREE, ministère du commerce extérieur, 129, rue de Bercy, 75012 Paris.

– Le BCSN, 57, boulevard des Invalides, 75700 Paris.

– Le Comité des conseillers du commerce extérieur, 22, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

– Par Minitel : le 3615, code COOP.

Des visiteurs médicaux transformés en attachés commerciaux

Quand un laboratoire pharmaceutique a décidé de recourir à une société prestataire de services, il en a profité pour utiliser un personnel à « statut plutôt commercial »

L'OPÉRATION peut paraître anodine. En juin 1988, les Laboratoires pharmaceutiques Anphar-Rolland annoncent leur intention d'avoir recours à une société prestataire de services, Prestapharm, pour compléter leur réseau de visiteurs médicaux, alors au nombre de cinquante-neuf. Au passage, la direction entend se montrer plus agressive et utiliser un personnel qui aura *« un statut plutôt commercial »*.

Deux ans plus tard, le transfert est pratiquement achevé puisque la nouvelle entité comprend une soixantaine d'attachés commerciaux. Seuls cinq irréductibles sont restés dans la société d'origine avec l'ancienne dénomination, dont quatre élus du personnel, tous CGT. Leur licenciement a été plusieurs fois demandé, jusqu'à présent sans succès. L'inspection du travail refuse en effet une mesure qui lui semble dictée par la répression syndicale.

Surtout, elle considère que l'appel à un sous-traitant, dans ces conditions, s'apparente à du prêt de main-d'œuvre, contraire au code du travail, et permet de contourner la convention collective des visiteurs médicaux. Depuis, les réfractaires ont déposé plainte pour délit de marchandage.

L'affaire est en fait symbolique, pour plusieurs raisons. Née de toutes pièces, définie comme une agence de publicité, la société Prestapharm a un client unique, Anphar-Rolland. Son personnel ne travaille que sur les produits pharmaceutiques des laboratoires. Elle rend donc un service durable pour une activité normale et permanente relevant de l'entreprise qui a asphyxié son propre réseau alors que toutes les sociétés du secteur ont l'habitude d'employer des visiteurs médicaux. La loi assimile cette pratique à une *« opération à but lucratif ayant pour objet le prêt exclusif de main-d'œuvre »*.

RÈGLES DÉONTOLOGIQUES. D'ailleurs, une vingtaine de visiteurs médicaux ont démissionné pour être recrutés comme attachés commerciaux dans la nouvelle structure où ils occuperont les mêmes fonctions qu'auparavant dans les mêmes zones géographiques. Pour eux, comme pour les nouveaux embauchés, les rapports d'autorité n'ont pas changé. Ce sont les laboratoires qui fixent les objectifs, décident des orientations, organisent le classement des vendeurs et assurent la formation nécessaire dans leurs propres locaux.

Par rapport à l'ensemble de la profession, le changement pose également un problème de fond. Est-ce que le médicament se vend comme n'importe quel produit, une action commerciale ayant pour effet d'augmenter la consommation médicale ? Régi par une annexe particulière dans la convention collective, titulaire d'une carte professionnelle, le visiteur médical exerce un métier qui est soumis à des règles déontologiques. Ainsi, il est précisé qu'il agit auprès du corps médical, au sens large, *« de façon exclusive et en dehors de toute activité de nature commerciale »*, son rôle étant de permettre *« une meilleure connaissance et une meilleure utilisation des médicaments »*. Parce qu'il sert de conseiller, son rendement ne peut être mesuré directement par le chiffre d'affaires. Un accord signé en mai 1988 précise le niveau de formation initiale exigé (bac +3) et les formations à entreprendre.

En revanche, l'attaché commercial se voit définir des progressions de vente, peut prendre des commandes et son efficacité est mesurée par une troisième société qui comptabilise les prescriptions de médicaments. Une partie de sa rémunération est fonction des résultats obtenus. Il développe une action de marketing, moins soucieux de la composition du produit, des précautions d'utilisation ou des contre-indications, que des parts de marché ou de la concurrence. Son statut est moins protecteur que celui du visiteur médical, mais peut être plus rémunérateur.

Au-delà des péripéties sociales internes aux laboratoires Anphar-Rolland, le détour par une société de services est tout sauf innocent. Comme le disait un dirigeant devant le comité d'entreprise, il s'agit bien d'aider à la naissance d'*« un nouveau métier »*, justifiée par le développement à terme du marché des produits non remboursés. Instruits par l'exemple, d'autres laboratoires pharmaceutiques pourraient être tentés de franchir le pas à leur tour.

« Ce que nous faisons est légal », rétorque-t-on au siège des Laboratoires Anphar-Rolland, à Evry, où l'on affirme n'avoir aucun intérêt ni prise de participation dans les deux sociétés prestataires de services utilisées. Quant à la profession, et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique en tête, elle suivrait l'expérience avec attention, et *« nous surveille »*, reconnaît-on, parce qu'elle souhaiterait réformer la convention collective *« qui ne correspond plus à l'activité d'aujourd'hui »*. En quelque sorte, les laboratoires joueraient un rôle d'avant-garde pour explorer une nouvelle technique alors que les confrères, quand ils font appel à une entreprise extérieure, continuent à avoir affaire à des visiteurs médicaux.

ECLAIREURS Dans cette optique d'éclaireur, le recours aux attachés commerciaux correspond aussi à une stratégie d'anticipation qu'Anphar-Rolland revendique. Si, actuellement, un seul médicament n'est pas remboursé par la Sécurité sociale, et représente 10 % en valeur comme en volume de la société, un deuxième produit sera bientôt commercialisé dans les mêmes conditions. En tendance, la part des produits qui ne donnent pas lieu à une prescription médicale devrait augmenter, principalement pour un laboratoire qui n'a pas les ressources suffisantes pour compléter sa gamme de médicaments coûteux et profitables. Or, explique Eric Cox, directeur du personnel, la technique de vente doit s'adapter à cette situation. Il ne s'agit plus de convaincre les médecins, mais également les pharmaciens avec lesquels on doit pouvoir signer un bon de commande, développer un argumentaire commercial.

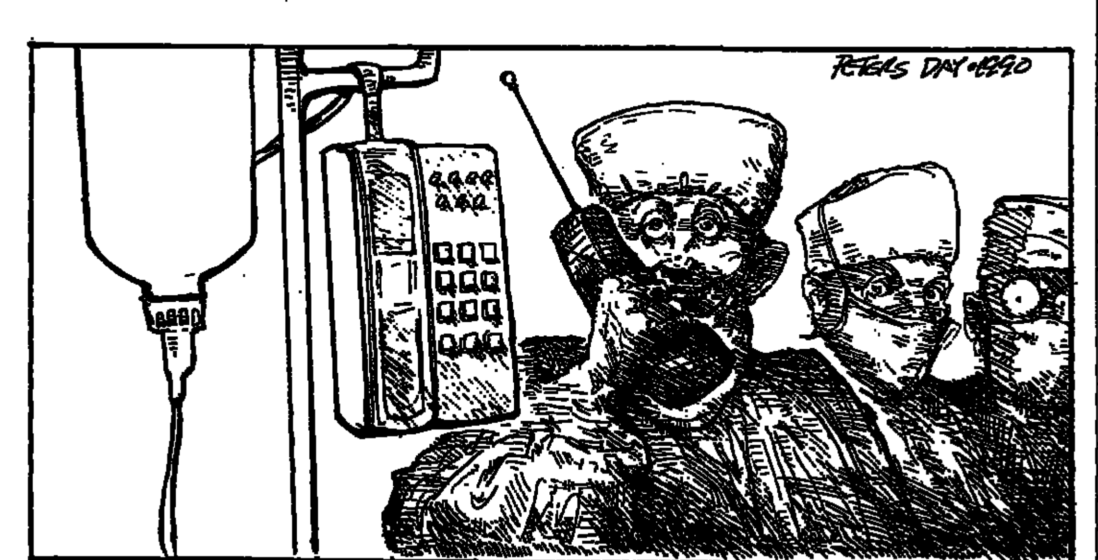
L'idéal, bien sûr, serait d'entretenir deux réseaux, comme le font de gros concurrents qui emploient des visiteurs médicaux et des attachés commerciaux, voire des vendeurs. Mais cette solution deviendrait vite onéreuse pour des laboratoires plus petits qui cherchent parfois à mêler les équipes.

Dans un premier temps, Anphar-Rolland avait, par exemple, espéré que ses visiteurs médicaux accepteraient un contournement de la convention collective, conseillers chez le médecin, commerciaux chez le pharmacien, mais s'est vite *« heurté »* au refus syndical. D'où le choix actuel et le conflit procédurier qui a suivi. Pourtant, répète Eric Cox, *« l'attaché commercial n'est pas un visiteur médical au rabais »*.

Alain Lebaube

L'hôpital touché par le virus de la communication

Les hôpitaux de Paris créent un diplôme universitaire de communication
L'objectif est de favoriser le dialogue



IL y a deux ans apparaissaient les premiers postes de chargé de communication à l'hôpital. On en compte aujourd'hui une cinquantaine, un par établissement dans l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Leur rôle est de rendre l'hôpital plus humain aux yeux du public mais aussi, et peut-être avant tout, de favoriser le dialogue interne. Un véritable défi dans un univers réputé très cloisonné. Cette révolution tranquille, tant elle correspond à un besoin ressenti par tous, prendra un nouvel essor avec la création d'un diplôme universitaire de communication dans les structures hospitalières.

La formation, d'une durée de 144 heures, ouverte aux cadres médicaux et administratifs, se déroulera de novembre 1990 à juin 1991 à l'hôpital Necker. Elle résulte d'un accord entre l'AP-HP, l'université Paris-V (René-Descartes) et le groupe Mascaret, le cabinet conseil en ressources humaines qui avait formé les premiers chargés de communication : organisation du système (santé), relations malades/médecins, les outils de management, le projet d'entreprise, la communication interne et externe, tels sont quelques-uns des thèmes abordés.

On le voit, il ne s'agit pas d'appliquer un simple vernis, histoire de suivre la mode de la communication, mais d'engager un changement en profondeur. *« Il existe une communication extraordinaire autour du malade*, estime M. Denormandie, dirigeant la communication de l'AP-HP. *Mais, dans un même service, autour de l'organisation du travail, des ressources humaines entre les hôpitaux, ce n'est pas le cas. Dans certains services, il n'y a jamais de réunions pour demander au personnel ce qu'il souhaite faire ! La communication ne règlera pas tous les problèmes, mais c'est un outil de management. Il faut que les gens se parlent. »*

S'ENRICHIR MUTUELLEMENT. Pour impulser ce dialogue sans tomber dans la communication-gadget, les chargés de communication se doivent d'être des hommes et des femmes du terrain. *« Je souhaite qu'ils conservent leur poste et soient chargés de communication à temps partiel, car les deux hôpitaux souhaitent s'enrichir mutuellement »*, ajoute M. Denormandie. Lui-même en a donné l'exemple puisque, depuis deux ans, il partage son temps entre la délégation à la communication et l'hôpital de Garches où il est chirurgien.

Martine Tranche, en revanche, a saisi l'opportunité pour se reconvertir. Ancienne secrétaire administrative de l'hôpital Antoine-Beclère de Clamart (Hauts-de-Seine), elle en est aujourd'hui le chargé de communication à temps plein. Son rôle consiste à coordonner l'ensemble des outils tels que le journal interne, le magazine vidéo, etc. *« Mais il n'y a pas que les supports de communication*, précise-t-elle. *Mon rôle est aussi d'étudier les attentes, les besoins en internes comme en externes. Nous avons réalisé un audit social, ainsi qu'une « écoute-clients ». A partir des résultats, nous avons établi un plan d'action pour l'année 1990, adapté à la stratégie globale de l'hôpital. »*

Stratégie, ressources humaines, management, projet d'entreprise, le langage de l'hôpital est déjà changé. Autre signe de l'évolution des mentalités : c'est la première fois qu'une université s'associe à un cabinet de conseil privé pour créer une formation. Il est vrai que c'est surtout Mascaret qui a pris les risques financiers. Cette jeune société, qui assure la gestion administrative et financière de la formation, ainsi que le suivi de son déroulement, et qui ne dispose d'aucun budget pour mettre en place le projet, sera rémunérée en fonction du nombre d'inscrits. Mais accompagner le premier centre hospitalier européen dans son changement de culture d'entreprise, quel pari !

Francine Aizicovici

STAGES

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Gestion

Lieu : Ivry. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F ou plus selon résultats. Mission : travaux comptables analyse et rapprochement des comptes. 11673.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 25 % du CA + prime 2 000 F. Profil : bac + 1 à 3. Mission : proposer nos services du SEF sous forme de cartes d'abonnement pour étudiants. 11672

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 3 à 4 mois mini. Ind. : 2 000 F + 2 000 F fin de stage. Profil : bac + 3. Mission : assistant chef de produit comptabilité. 11664.

Comptabilité

Lieu : Paris. Date : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 2. Mission : s'occuper de la comptabilité clientèle et fournisseurs. 12619.

Lieu : Marseille. Date. : nov.-déc. Durée : à voir. Ind. : à négocier. Profil : bac. Mission : employée de bureau-comptable. 12618.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2 ou 3. Mission : comptabilité fournisseur-client, saisie informatique. 12617.

Personnel

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 000 F mois. Profil : bac + 3. Mission : accompagner les différents projets en cours de mise en place : paie et gestion personnel. 13597.

Lieu : Montigny. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4. Mission : recrutement de candidats handicapés, formation. 13596.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : 4 000 F à 6 000 F selon profil et résultats. Profil : bac + 4. Mission : étude sur le rôle et l'organisation d'un service sécurité. 13583.

Marketing

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 15 jours à 1 mois. Ind. : 42 F de l'heure + 3 F par accord de précarité d'emploi + 15 % congés payés. Profil : bac + 2. Mission : enquêtes auprès des PDG : contact haut niveau. 1403.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 5 000 F par mois. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : étude de marché 1 % logement (approche marketing + étude financière). 14902

Lieu : Nenilly-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 2 000 F + 2 000 F fin de stage + tickets restaurant. Profil : bac + 4. Mission : assistant chef de produit. 14896.

Commerce

Lieu : Auxerre. Date : novembre. Durée : 8 mois. Ind. : 3 000 F selon résultat + logement disponible. Profil : bac + 3. Mission : assistant entreprise qui exporte, organisation de voyages d'affaires. 15683.

Lieu : Cergy-Pontoise. Date : immédiat. Durée : 3 mois et +. Ind. : carte orange + carte PTT + 10 % sur CA. Profil : bac + 2. Mission : création et développement d'une clientèle tout secteur. 15631.

Personnel

Lieu : Vincennes. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : vente et contacts auprès des chefs d'entreprise. 16742.

Lieu : Saint-Ouen. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. 1 500 par mois. Profil : bac. Mission : diriger une petite équipe d'implantation de nos produits dans les magasins de Paris et de province (véhicule indispensable). 16741.

Lieu : Douai. Date : immédiat. Durée : 1 mois ou +. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : vente produits imprimerie. 16699.

Informatique

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 500 F par mois + embauche possible. Profil : bac. Mission : support technique de logiciels sur IBM-PC. 17837.

Lieu : Roissy. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : programmation statistique. 17835.

Lieu : Villejuif. Date : immédiat. Durée : 4 à 6 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 4. Mission : développer une application informatique. 17828.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2 et plus. Mission : recherche informaticiens dans différentes spécialités (installateur, programmeur, analyste...). 17827.

Communication

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : à l'année. Ind. : 3 090 F brut. Profil : bac + 2. Mission : lire la presse quotidienne et sélectionner les articles pour reconstituer une revue de presse économique et industrielle. 18791.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F par mois. Profil : bac + 1. Mission : contacter magazines, presse et TV. 18790.

Lieu : Boulogne. Date : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : 1 400 F par mois. Profil : bac + 1. Mission : Lassistance de production. 18789.

Publicité

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 4 000 F par mois. Profil : bac + 2. Mission : stage de maquettiste (mise en place, logos P, plaquettes, PAO pagemaker). 19626.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 400 F. Profil : bac + 2 à 5. Mission : marketing des médias en France et en Europe. 19624.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à voir. Profil : bac. Mission : assister la responsable du développement ou l'un des chefs de publicité sur certains budgets. 19623.

Electronique

Lieu : Saint-Denis. Date : indéterminée. Durée : à définir. Ind. : 6 000 F par mois. Profil : bac + 2 ou 3. Mission : encadrement technique et pédagogique des jeunes. 20649.

Lieu : Labège. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : rémunéré par l'Etat. Profil : bac + 2. Mission : technicien de maintenance des matériels audio-vidéo professionnels. 20648.

Lieu : Saint-Vincent-de-Tyrosse. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : selon niveau. Profil : bac + 2 ou 3. Mission : maintenance de systèmes mécaniques automatisés. 20647.

Biologie

Lieu : Contes. Date : indéterminée. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : stage en pharmacie ou labo cosmétologie. 21551.

Et de nombreux autres stages sur le 36 15 JOBSTAGE. Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.



l'archipel des

Les premiers
de l'assurance

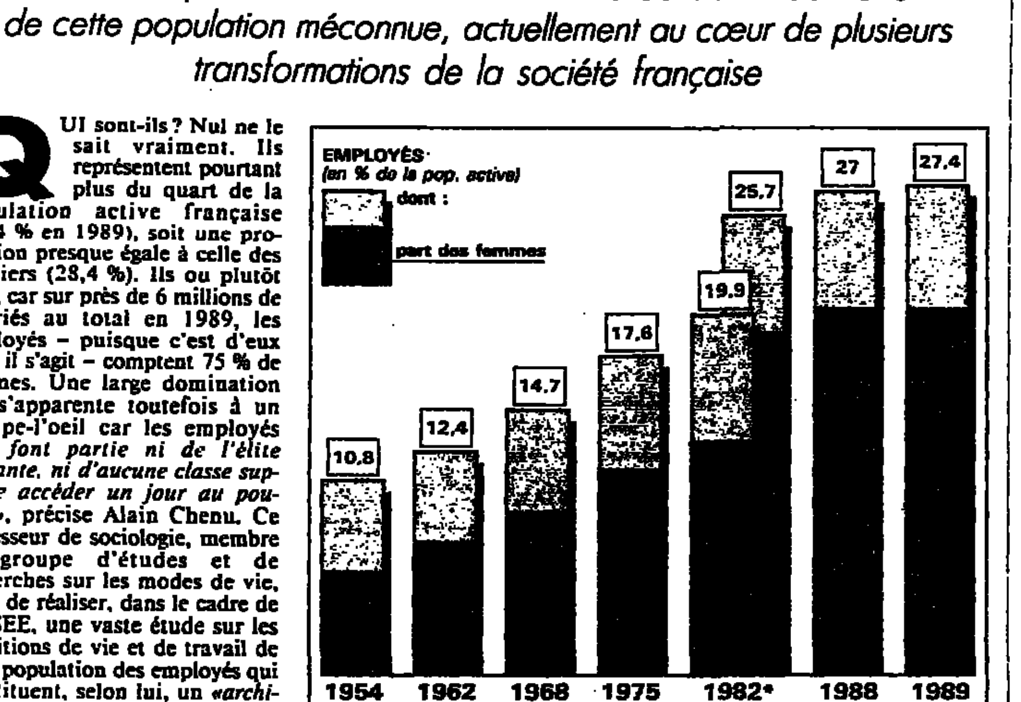
هكذا من الاصل

L'archipel des employés

L'INSEE a passé au crible les conditions de vie et de travail de cette population méconnue, actuellement au cœur de plusieurs transformations de la société française

QUI sont-ils ? Nul ne le sait vraiment. Ils représentent pourtant plus du quart de la population active française (27,4 % en 1989), soit une proportion presque égale à celle des ouvriers (28,4 %). Ils ou plutôt elles, car sur près de 6 millions de salariés au total en 1989, les employés – puisque c'est d'eux dont il s'agit – comptent 75 % de femmes. Une large domination qui s'apparente toutefois à un trompe-l'oeil car les employés *« ne font partie ni de l'élite régnante, ni d'aucune classe supposée accéder un jour au pouvoir »*, précise Alain Chenu. Ce professeur de sociologie, membre du groupe d'études et de recherches sur les modes de vie, vient de réaliser, dans le cadre de l'INSEE, une vaste étude sur les conditions de vie et de travail de cette population des employés qui constituent, selon lui, un *« archipel »* social bien mal connu (1).

En l'espace de vingt ans, de 1962 à 1982, le nombre d'employés a littéralement explosé *(voir graphique)*. Ces salariés se sont, en effet, retrouvés, fait observer Alain Chenu, *« au cœur de quatre grands processus qui ont travaillé la société française en profondeur au cours de ces quarante dernières années »*, à savoir l'essor du travail féminin, le boom des emplois tertiaires, l'informatisation de la société et l'accroissement du rôle de l'Etat. Mais depuis 1982, leur progression a eu tendance à se ralentir sous le coup des innovations technologiques.



La part des employés dans la population active a presque triplé depuis 1954.

PLANTES VERTES. Deux types d'emplois se distinguent nettement dans cette nébuleuse qui recouvre des métiers aussi divers que serveur de restaurant, agent d'assurances, pompier ou coiffeur. D'une part, les emplois spécialisés dans les services rendus aux particuliers où se détachent notamment les employés du commerce de détail. Ce dernier secteur constitue d'ailleurs, avec les postes et télécommunications, les banques et assurances et la Sécurité sociale, les quatre domaines d'activité où les employés représentent plus de la majorité du personnel salarié.

Les emplois de bureau ont répondu aux besoins des administrations et des entreprises de traiter un volume croissant d'informations. Les *« spécificités féminines »* y furent d'ailleurs, rappelle Alain Chenu, abondamment *« mises à contribution »* en permettant non seulement *« aux organisations de fonctionner comme des machines »* mais aussi en rendant *« ce fonctionnement moins impersonnel »*.

Si le domaine du service direct aux particuliers n'a pas été très affecté par l'évolution récente des techniques, la sphère des employés de bureau a été fortement secouée, notamment depuis l'introduction, dans les années 80, de la micro-informatique. En supprimant des tâches jusque-là effectuées manuellement, ces ordinateurs – et la nouvelle organisation du travail qu'ils ont entraînée – ont non seulement exposé les employés les moins qualifiés au chômage, mais également contribué à élever le niveau général des employés de bureau, notamment dans les secteurs privé et semi-public. Dans la fonction publique, en revanche, relève Alain Chenu, *« les dispositions statutaires ont davantage joué en faveur d'une reproduction du* statu quo *»*.

L'ÉGALITÉ VERS 2030... Une élévation du niveau de qualification qui n'a pas empêché les salaires des employés de se rapprocher plutôt de ceux des ouvriers. En 1988, le salaire net médian de ces salariés s'élevait à 5 613 francs par mois, *« soit*, note Alain Chenu, *6,4 % de plus que celui des ouvriers, mais 28,8 % de moins que celui des professions intermédiaires »*. De fortes disparités apparaissent toutefois d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre, des plus démunis (personnels de commerce et de service) aux mieux rémunérés (policiers et militaires). L'écart entre salaires masculins et féminins a, parallèlement, tendance à diminuer : en 1982, les émoluments moyens des hommes ne dépassaient plus que de... 23 % ceux des femmes (au lieu de 31 % en 1967). *« A ce rythme*, précise Alain Chenu, *l'égalité serait acquise vers l'an 2030. »*

Autre caractéristique qui aurait tendance à rapprocher le monde des employés de celui des ouvriers, la forte proportion de salariés sous statut précaire (intérim, contrats à durée déterminée, stages) ou à temps partiel.

En revanche, l'élévation du niveau de qualifications a eu tendance à *« brouiller les distinctions »* entre les employés administratifs et les professions intermédiaires de ces secteurs.

Valérie Devillechabrolle

(1) *L'archipel des employés* d'Alain Chenu dans la collection Etudes de l'INSEE, 228 pages, 140 francs.

* Changement de nomenclature.

Les premiers pas de l'assurance mobilité

Et si on souscrivait une assurance contre le risque de changer d'entreprise ? La pratique, répandue aux Etats-Unis, se limite en France à quelques « golden parachutes »

L'IDÉE de souscrire une assurance contre le risque de changement d'entreprise paraît simple, mais personne ne l'avait concrétisée avant Martine Besseyre des Horts, dont la société, BdH Conseil, vient de lancer ce produit baptisé « Joker Nouvelle Carrière ». A vrai dire, la pratique est courante aux Etats-Unis, mais semblait jusqu'ici se limiter en France à quelques rares « golden parachutes », destinés à amortir la chute de jeunes stars de la finance. *« Tout le monde parle de la mobilité des cadres, mais, en fait, le cadre est seul à assumer cette décision. Contrairement à leurs collègues américains, les chasseurs de têtes et les dirigeants d'entreprise français aiment que les cadres soient sur le fil du rasoir, car cela met leur détermination à l'épreuve »*, constate Martine Besseyre des Horts.

Moyennant une somme représentant entre 2,6 et 4,5 % de la rémunération annuelle brute proposée par le nouvel employeur, BdH Conseil, associé au courtier d'assurance SCPA, propose au cadre de compenser le préjudice que lui causerait un échec professionnel. Si son employeur décide de rompre le contrat de travail durant les quinze premiers mois, le cadre licencié percevra, pendant neuf mois au maximum, une indemnité complémentaire représentant 70 % de celle perçue par les ASSEDIC. De plus, l'assurance l'aidera dans sa nouvelle recherche d'emploi en remboursant à l'employeur les honoraires d'un cabinet d'outplacement.

UN PUBLIC TRÈS CIBLÉ. Bien entendu, BdH Conseil met quelques conditions : le salarié doit avoir le statut cadre depuis au moins sept ans et être dans l'entreprise, qu'il compte quitter, depuis au moins trois ans. De plus, ses revenus doivent se situer dans une fourchette comprise entre 300 000 et 750 000 francs par an. Sont donc essentiellement concernés les cadres âgés de trente-cinq à quarante-cinq ans qui ne sont pas encore dirigeants et n'ont pas eu de « carrière papillon ». Pour Martine Besseyre des Horts, Joker Nouvelle Carrière peut intéresser trois clientèles : les cadres, bien sûr, mais aussi les entreprises et, surtout, les cabinets de recrutement.

Pourtant, si l'initiative semble intellectuellement séduisante, celle qui en est à l'origine le reconnaît volontiers : depuis le mois de mai, date de mise sur le marché, aucun contrat n'a encore été conclu. On ne compte plus les demandes de renseignements qui parviennent à BdH Conseil, mais, au moment de franchir le pas, le client se rétracte. La raison paraît simple : grisés par leur situation, la majorité des cadres français sur le point de se faire embaucher ne semblent pas prêts à entrevoir la possibilité d'un échec. On s'en doute : la réticence des cabinets de recrutement est encore plus grande. A leurs yeux, souscrire un tel contrat apparaîtrait comme un aveu d'échec potentiel, hypothèse encore largement taboue.

« Il faut un déclic sur le marché de l'emploi pour que le cadre ose demander à l'entreprise ou au chasseur de têtes de se prémunir contre ce risque. Je travaille pour faire passer cette idée », se contente d'expliquer Martine Besseyre des Horts, convaincue que son idée finira par faire son chemin. *« Il y a quarante ans, le sentiment dominant était qu'un homme qui souscrivait une assurance-vie devait forcément mourir dans les six mois qui suivaient. Et pourtant, ce type de contrat a fini par s'imposer. Je pense qu'un jour il en ira de même avec le produit que je propose aujourd'hui. »* Mais chacun sait qu'il ne suffit pas d'avoir une bonne idée ; encore faut-il l'avoir eue au bon moment.

Frédéric Lemaître

Des femmes dans les travaux publics

L'AFPA anime, en Lorraine, la première équipe féminine jamais constituée dans ce secteur. Un « stage chinois » de qualification qui provoque des réactions diverses

METZ
de notre envoyé spécial

« PAS question que je leur fasse de cadeau parce qu'il s'agit de femmes. J'évite seulement de trop forcer sur le marteau piqueur ou le pavé granit. Reste que j'estime que les travaux publics ne sont pas un métier féminin. Je leur reconnais cependant bien volontiers des qualités spécifiques, le sens de l'ordre et du rangement sur un chantier par exemple. »

C'était à la mi-octobre dernier, sur le carreau, devenu historique, de l'ancienne mine de Faulquemont, en Lorraine. Une friche industrielle désolée, où François Messager, conducteur d'engins et moniteur de l'Association nationale de la formation professionnelle des adultes (AFPA), anime la première équipe féminine de travaux publics jamais constituée en France.

Il s'agit pour ces femmes de la région, toutes chômeuses, d'effectuer un stage de qualification AFPA de longue durée (six mois), commencé en avril dernier. Un stage qui devrait s'achever fin octobre. But : former douze ouvrières qualifiées en VRD (voirie et réseaux divers). Une initiative controversée et qui suscite sur place bien des interrogations, voire un scepticisme certain de la part des entreprises locales de bâtiment et travaux publics.

Pour l'ANPE de Longeville-lès-Saint-Avold, l'AFPA locale et la délégation régionale aux droits de la femme, l'initiative a, en revanche, valeur de test. Non seulement en Lorraine, où le chômage structurel féminin est de l'ordre de 70 %, mais sur le plan national, si les règles du jeu sont respectées par tous. C'est à tout le moins ce qu'espèrent les initiateurs de ce stage, que l'on a vite qualifié sur place de « stage chinois ».

SENS ARTISTIQUE. Car c'est de retour d'un voyage en Chine, en 1981, que Rémy Olsommer, PDG de la Route TP, une PME de 80 salariés implantée à Saint-Avold, a découvert les vertus du travail féminin. D'où l'idée d'importer chez lui ce qu'il appelle le doigté, la minutie et le sens artistique féminins. *« J'ai embauché deux filles*, dit-il aujourd'hui, *et j'ai recommandé à mon équipe de chantier de ne pas être trop brutale avec elles. »* Plusieurs entreprises régionales de BTP, des PME essentiellement, les filiales des majors s'étant défilées, selon Rémy Olsommer, se sont engagées à recruter, à l'issue du « stage chinois » les femmes en formation.

Mais pourquoi ce refus des grands du bâtiment et travaux publics ? *« Parce que de telles embauches bouleverseraient leurs habitudes »*, répond l'entrepreneur de Saint-Avold. *« De fait, nous n'avons pas été tenus informés »*, se défend M. Colson, responsable de la fédération régionale des travaux publics, qui estime cependant que *« le travail des femmes peut amener un plus, notamment dans le jeu des couleurs dans le pavage mosaïque »*. Au passage, il rappelle avoir vu en Union soviétique des femmes maniant dans la neige pelle et pioche et en avoir ressenti un choc.

EXPÉRIENCE PILOTE. *« Il faut remettre l'église au milieu du village »*, dit, pour sa part, Mme Domon, directrice de l'AFPA Saint-Avold-Faulquemont. *« On a peut-être voulu faire de cette opération une pub pour la Route TP. Je rappelle que l'argent de l'Etat est engagé et que, en liaison avec les ANPE, nous voulons avant toute chose donner une qualification aux femmes. Les travaux publics ? Pourquoi pas ? Seraient-elles plus heureuses caissières dans une grande surface ? »*

Marie Judlin, déléguée régionale des droits de la femme, qui a accueilli le 31 mai dernier sur le site de Faulquemont Michèle André, secrétaire d'Etat, s'élève quant à elle sur cet avenir à la chinoise. *« Il s'agit bien d'une expérience pilote de lutte contre le chômage féminin. La Lorraine a été choisie dans ce cadre. Nous savons qu'il n'existe pas dans le bassin houiller de tradition du travail féminin. D'où notre souci d'élargissement des choix professionnels. Et si les entreprises se sont engagées à embaucher des femmes, c'est aussi parce qu'il y a pénurie d'emplois masculins. »* Une manière, effectivement, de remettre *« l'église dans le milieu du village »*.

Jean Menanteau

Le Monde de l'Informatique

A 20 ans, Bill Gates a créé sa société. Créez le Service Informatique de sa filiale...

MICROSOFT, c'est l'histoire d'un étudiant génial qui fonda son entreprise en 1975 et, en a fait, avec les fameux MS-DOS, Word, Windows, Excel..., le numéro 1 mondial du logiciel pour micro-ordinateurs.
MICROSOFT France, c'est l'histoire d'une réussite tout aussi spectaculaire. 2 mai 1983 : MICROSOFT ouvre son premier bureau en France. 180 personnes aujourd'hui, 100 personnes de plus d'ici juin 1991 : notre croissance constante et rapide nécessite la création du poste de :

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Vous aurez pour mission de concevoir et mettre en œuvre les ressources humaines et les moyens techniques nécessaires à la cohérence et à l'optimisation de nos systèmes informatiques :
– vous assurerez l'installation et la mise en place de notre IBM AS/400, et développerez les systèmes d'information propres à nos besoins,
– vous serez en charge de notre parc de micro-ordinateurs (200 PC actuellement) et bâtirez des plans cohérents pour assurer notre développement rapide,
– vous encadrerez une équipe, et travaillerez de façon étroite avec l'ensemble de la société pour mener à bien votre mission.
Ingénieur de formation, vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire. Des connaissances de l'environnement IBM AS400 et des réseaux locaux sont nécessaires, ainsi que bien sûr la maîtrise de l'anglais.
Enfin, vos qualités humaines et votre goût du challenge feront de vous le manager que nous recherchons.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 05 à notre Conseil ALPHA CDL 181, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine.



Nous civilisons la micro-informatique

Dorteling

Nous sommes la filiale informatique d'une multinationale française. Notre activité se développe autour d'une gamme complète de prestations et de services informatiques à l'intérieur du groupe. Notre département étude, situé Paris-sud, recherche pour sa cellule conseil et assistance son

RESPONSABLE DU SERVICE SUPPORT MINI-INFORMATIQUE

CONSEILLEZ ASSISTEZ ORGANISEZ

UNE MISSION DE PREMIER ORDRE : A la tête d'une équipe de 10 personnes : □ vous assurez une mission de conseil et d'assistance de nos 30 sites régionaux □ vous négociez, organisez et validez l'installation d'équipements informatiques et de nouvelles applications □ vous développez de nouveaux outils, afin d'optimiser le déroulement des différents projets.

UN PROFIL TRES OPERATIONNEL : □ environ 35 ans □ de formation ingénieur □ une expérience significative de management dans un environnement constructeur □ des compétences solides en Télécom, mini et SYSTEME UNIX □ **manager**, vous savez diriger le travail d'une équipe avec rigueur et souplesse □ **négociateur**, vous savez vous imposer face à des fournisseurs □ **organisateur**, vous êtes capable de mener un projet de longue haleine.

UNE OFFRE MOTIVANTE : □ de fortes responsabilités à la tête d'un service clé de notre société □ une mission enrichissante et extrêmement variée □ un contexte de travail dynamique où vous exploiterez pleinement l'ensemble de vos capacités.

Pour un entretien individuel avec la société le 16/11/90

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 195, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY. Fax : 30.24.39.00 en indiquant la référence 5766 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN



chef de projet logiciel,
évoluez de l'industrie à la banque

Groupement Inter-REgional de Traitement Informatique (installé à l'Isle-Adam, 95), nous sommes l'outil de production des Caisses d'Epargne de l'Ile-de-France et des DOM TOM, doté d'un IBM haut de gamme MVS/ESA, DB2... et des outils les plus performants.
Vous prenez en main l'"industrialisation" de nos applications (80 à passer en production d'ici 2 à 3 ans) et animez notre équipe de 10 chefs de projet recettes, organisez, contrôlez et optimisez les activités.
Vous avez acquis, dans le secteur industriel, une solide compétence en conduite de projets (10 à 15 années/homme) avant d'aborder l'intégration de systèmes (tests, recettes techniques, documentation...). Nous vous formons à la banque et à nos techniques si vous avez le souci de la rigueur, des qualités d'organisateur et de manager.

Ecrivez à Mme S. BLAIN, consultante (réf. 5667 LM)
"Carrières de l'Informatique"



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Maintenant, vous pouvez répondre immédiatement aux entreprises qui recherchent votre profil

Maintenant : 36.15 LM vous permet de répondre immédiatement à l'offre d'emploi de votre vie. 36.15 LM conserve également dans une « Boîte aux lettres » confidentielle la réponse de votre futur employeur. 36.15 LM c'est aussi un mois d'annonces parues dans le Monde consultées en quelques minutes et la sélection de toutes les offres d'emplois correspondant à votre c.v. Avec 36.15 LM vous êtes assuré d'être informé de tous les postes importants pour votre carrière.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

alliance

Jeunes diplômés d'écoles d'ingénieurs
(1ère expérience ou débutants)
Participez à nos grands projets informatiques

Notre groupe, leader dans le domaine de la communication et des services, possède l'un des systèmes informatiques les plus importants en France.

Notre développement nous conduit à constituer des équipes performantes qui participeront à l'étude et à la réalisation de nos projets stratégiques dans les domaines de la logistique, du suivi commercial des ventes, de la gestion...

Vous évoluerez dans un environnement techniquement très motivant comprenant un puissant site IBM doté des technologies de pointe : plusieurs 3090, AS 400, DB2... et plus de 4000 points d'accès.

Diplômés d'une Grande Ecole d'ingénieurs, dynamiques et ambitieux, vous êtes attirés en début de carrière par les métiers de l'informatique.

Votre pragmatisme et vos qualités relationnelles vous permettront rapidement de manager une équipe et de piloter des projets de grande envergure.

Postes situés à Paris - Merci d'adresser votre dossier complet : lettre, CV et prétentions, sous référence P 134 LM, au Cabinet KER.

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Carré Turenne

ALLIER LA TECHNIQUE AU RELATIONNEL

Au siège de B.M.W. France (St-Quentin-en-Yvelines), notre équipe informatique travaille sur un site I.B.M. performant (MVS, CICS, DLI, DB2, SQL) dans un environnement télétransmission élaboré (serveur Minitel, 200 terminaux). C'est dans ce contexte que nous recherchons un

RESPONSABLE DU SERVICE ETUDES

Manager à part entière d'une équipe de 7 personnes, vous suivrez dans un environnement international des projets de développement d'envergure et assurerez l'interface avec les utilisateurs.

A 30 ans environ, votre expérience réussie de Chef de Projet vous a permis de maîtriser les développements sur gros systèmes IBM, votre anglais est vraiment opérationnel et vos qualités humaines bien effectives pour réussir dans ce poste évolutif.

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) à notre Conseil Marion de SANDERVAL - COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS - sous la référence RSE/LM.



MEDIA 5A

---

onnez nouv à vo

INGENIEUR SYSTEME

INSEAD

Ingénieur Réseau / télécommunications

AXA

JEUNES INFORMATICI

PASSION : SECURITE

Le Monde de l'Informatique

Donnez une nouvelle dimension à votre expérience

Groupe privé d'assurance recherche

INGENIEUR SYSTEME
ENVIRONNEMENT MVS/ESA

Au sein d'une équipe dynamique de 7 personnes, votre première mission portera sur le perfectionnement de nos CICS. (évolution, performances, supports)

Vous évoluerez dans un environnement relationnel (DB2), vidéotex, de réseaux locaux.

Vous avez une formation supérieure et une expérience d'environ 3 ans.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 5075/O à RSCG CARRIERES, 2/4, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX, qui transmettra.

DES PROJETS EN FRANCE ET A L'ETRANGER

INGÉNIEUR LOGICIEL

Au sein d'un groupe français de notoriété internationale, notre entreprise est spécialisée dans les domaines de l'informatique technique et des réseaux. Notre cadre d'intervention : d'importants projets nationaux et internationaux dans des environnements de haute technicité. Notre vocation de maître d'oeuvre sera pour des ingénieurs munis d'une première expérience, l'occasion de développer leurs compétences à la fois techniques et humaines.

A l'aide d'outils de développement performants, vous prendrez en charge la conception de logiciels pour assurer à terme l'animation et l'encadrement d'équipes de projets.

De formation Bac + 5 (école d'ingénieurs ou université), vous possédez 1 à 3 ans d'expérience en spécifications fonctionnelles et génie logiciel.

Vos domaines de compétence : environnements UNIX, VTRX, bases de donnée, protocoles de télécommunications.

Nous vous proposons d'intégrer des équipes jeunes, compétentes et motivées, utilisant d'importants moyens de conception. De réelles possibilités de formation et d'évolution vous ouvriront des horizons au sein de notre groupe d'envergure internationale. Ces postes basés en proche banlieue ouest vous offriront l'opportunité de nombreux contacts en France et à l'étranger.

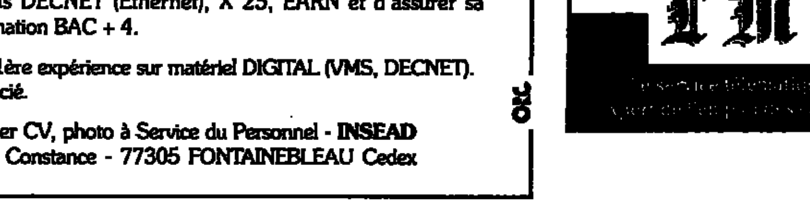
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, lettre manus.) sous réf. 3097/M à CURRICULUM, 6 Passage Lathuile 75018 Paris.

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

recherche

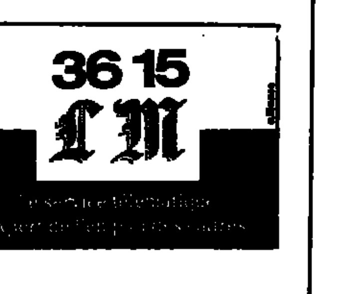
Ingénieur Réseau / Télécommunications



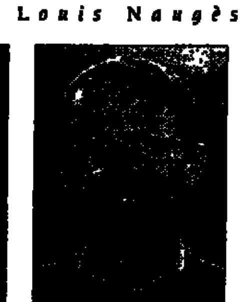
Dans un environnement DIGITAL Cluster VAX 8600, 6310, 3600, 400 postes de travail (VT, PC, MAC, ...) et au sein de l'équipe-système, vous aurez pour mission de participer à la conception globale du réseau, d'assurer sa mise en place et sa maintenance, de gérer les configurations DECNET (Ethernet), X 25, EARN et d'assurer sa sécurité. Formation BAC + 4.

Débutant ou 1ère expérience sur matériel DIGITAL (VMS, DECNET). Anglais apprécié.

Envoyer CV, photo à Service du Personnel - INSEAD bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex

Louis Naugès



Nous exerçons notre métier de conseil et d'aide à la mise en oeuvre en bureautique, messageries, EIS et systèmes d'information. Totalement indépendants, nous construisons des stratégies et améliorons les performances des systèmes d'information. Nous développons nos actions autant sur les aspects organisationnels, humains et financiers que techniques. Nos clients d'aujourd'hui et de demain sont les grandes entreprises et les administrations.

CONSULTANTS *en stratégie bureautique* — Bac + 5,3 à 15 ans d'expérience • forte capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse • sens de l'organisation et approche humaine confirmée, animation de projet • bonnes connaissances de l'offre (logiciels, matériels, réseaux).

GESTIONNAIRES *bureautique* — Bac + 3, 3 ans d'expérience • forte capacité d'écoute • compétences micro-ordinateurs, réseaux et logiciels • méthode et capacité d'adaptation requises.

CONSULTANTS *en technologie* INFORMATICIENS *de haut niveau* — Bac + 5, 5 à 10 ans d'expérience • fortes compétences dans l'interopérabilité d'outils, interface utilisateurs • compétences architecture réseaux et normes (X400...).



Merci de nous adresser votre candidature (lettre + CV + rémunération souhaitée). BUREAUTIQUE SA, 6 bis rue A.Vitu, 75015 Paris, tél: 45. 77 .20. 04, fax: 45. 77 .19 .43. 3615 LM

AXA

AXA MIDI, groupe privé français d'assurances réalise un chiffre d'affaires de 46 milliards de francs dont 1/3 à l'étranger, est actuellement dans les 10 premiers groupes européens.

Entité du groupe AXA, UNI EUROPE, n° 1 du courtage en France, recherche dans le cadre de son développement informatique des :

JEUNES INFORMATICIENS

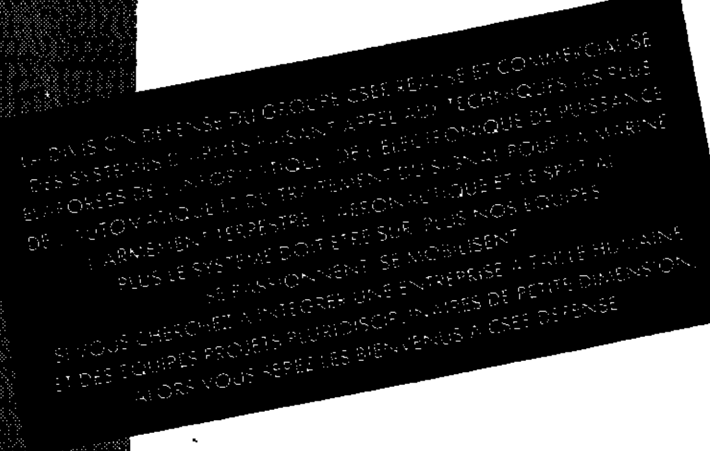
BAC + 4/5 DÉBUTANTS À 3 ANS D'EXPÉRIENCE :

- diplômés de Grandes Ecoles ou de formation universitaire : MIAGE, DEA, DESS Informatique, ENSI, INSA...
- dans un environnement gros système IBM : MVS, CICS, COBOL 2, PASCAL, vous souhaitez intégrer des équipes performantes.
- votre dynamisme et votre motivation vous permettront de développer des projets dont vous aurez l'entière responsabilité.
- les rémunérations proposées sont attrayantes et le Groupe saura vous offrir des évolutions de carrières.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à :
G. SANCHEZ - D.R.H. UNI EUROPE - 11, place Stalingrad - 75494 PARIS CEDEX 10.

DEFENSE

PASSION : SECURITE ■ AMBITION : COHESION DES EQUIPES



L'expansion de notre activité informatique nous amène à développer notre équipe d'ingénieurs informaticiens notamment dans les postes suivants :



Ingénieurs logiciels grands systèmes informatiques

- Ingénieur grandes écoles, vous développez des logiciels intégrés dans des systèmes informatiques de supervision et de messagerie, et vous assurez la maîtrise des objectifs techniques et financiers (connaissance système UNIX nécessaire, et langages ADA, X25 souhaitable).
- Ingénieur débutant de formation informatique, vous participez au développement de logiciels intégrés dans des systèmes informatiques de supervision et de messagerie au sein d'une équipe projet.

Ingénieur d'études systèmes de défense

- Ingénieur grandes écoles débutant, vous participez à des études faisant appel à des compétences en traitement du signal numérique, et vous utilisez des techniques de recherche opérationnelle et d'intelligence articielle.

Des solutions de développement vous seront proposées à moyen terme au sein de notre activité Défense ou au sein du groupe CSEE.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant le poste choisi : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à M. Plantier, SRHC, CSEE Défense, ZA de Courtaboeuf, 6 av des Tropiques, BP 80, 91943 Les Ulis Cedex.



Ensemble créons un avenir plus sûr.



des Secteurs de Pointe



Nous sommes la filiale française d'un des premiers groupes américains spécialisés dans le domaine des minisupercalculateurs UNIX. Nous intervenons dans des secteurs de pointe : aéronautique, défense, centres de recherche, industrie pharmaceutique... Dans le cadre du lancement d'un système intégrant les dernières innovations technologiques, nous recherchons un

INGENIEUR COMMERCIAL

PARIS SUD — 350/400 KF — + R 25 de Fonction

VOTRE MISSION : ☐ vous êtes responsable d'un chiffre d'affaires, que vous réalisez à partir d'un portefeuille de clients existants et d'une activité de prospection ☐ vous êtes épaulé par un ingénieur analyste.

VOUS AVEZ : ☐ 30 ans minimum ☐ une expérience commerciale dans le domaine de l'informatique scientifique ☐ de bonnes connaissances de l'environnement UNIX ☐ naturellement curieux, vous êtes tenace et avez le sens du résultat correct.

NOUS VOUS OFFRONS : ☐ une large autonomie ☐ des produits reconnus, aujourd'hui sans concurrence sur le marché français (intégration des calculs scalaire, vectoriel, parallèle) ☐ des contacts à très haut niveau ☐ des perspectives de rémunération de 600 KF + dès la 2ème année ☐ un environnement technique et humain très motivant.

Pour un entretien individuel avec la société le 14/11/90.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. Fax : 46.21.78.13 en indiquant la référence 3203 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Remarquable démarrage pour jeune ingénieur :

De la conception... à l'industrialisation.

Plus d'un siècle d'existence et de réelles performances techniques ont fait notre renommée. Aujourd'hui ayant rejoint un groupe international, nous poursuivons notre croissance en approchant de nouveaux marchés et en continuant à innover. C'est dans cet esprit, que nous recherchons un jeune ingénieur pour rejoindre l'un de nos bureaux d'études.

En relation avec les commerciaux voire avec les clients, il définit tout d'abord les besoins. Ensuite il procède, avec son équipe de dessinateurs (6) -qu'il anime et supervise- à l'élaboration du produit. Il s'implique avec les méthodes dans la détermination des prix de revient, suit la fabrication des outillages (sous-traitée), dialogue avec la qualité jusqu'au moment de l'industrialisation. Il assiste aux réunions pour la définition des normes des produits (Nationales et Européennes).

Ce poste peut convenir à un jeune ingénieur généraliste (A. & M., INSA, IDN...) possédant de bonnes notions d'électrotechnique, et qui débutant ou après une première expérience, souhaiterait tenir une large responsabilité au contenu varié au sein d'une structure susceptible à terme de lui offrir des opportunités de carrière. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

L'entreprise se situe en Champagne.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MVA 1091 M à SEFOP, notre conseil.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



Société d'ingénierie en électronique et informatique industrielle (80 personnes, 3 agences), spécialisée dans le développement de cartes VME intelligentes et leader en utilisation des composants VIC et VAC, recherche pour participer à son formidable essor :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN Réf. IN

Vous serez chargé de la conception et de la mise en oeuvre de systèmes VME, hard et soft, et aurez la responsabilité de nouvelles études, et de l'élaboration du cahier des charges à la recette.

UN TECHNICIEN EXPERIMENTE Réf. TE

en mise au point de cartes VME, 680 x 0.

UN INGENIEUR INFORMATICIEN Réf. IF

Vous avez 2 ans d'expérience en C, assembleur ou ADA, pour programmer en temps réel sous UNIX, et de préférence des connaissances en VRTX où ARTK.

UN RESPONSABLE D'AGENCE Réf. RA

Basé à Toulouse, ce poste s'adresse à un ingénieur expérimenté à fort tempérament commercial, qui sera chargé d'animer et de développer une unité d'études de 25 personnes.

Merci d'adresser CV + photo + prétentions avec la référence choisie à : BRIME S.A ZA de Courtaboeuf - BP 520 91946 LES ULIS Cedex B.

LE DEFI AU QUOTIDIEN

PLURIAL



GROUPE FRANCE TELECOM
Société d'Ingénierie et de Conseil
en Télécommunications à l'export, recherche

CONSULTANT

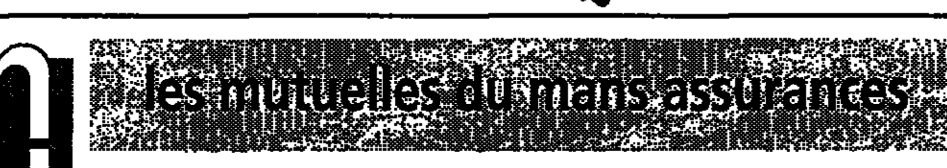
SUR LE MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES

Ingénieur, de formation radio et/ou télécommunications vous avez si possible une expérience à l'international et possédez impérativement l'anglais courant. Une langue étrangère supplémentaire serait hautement appréciée.

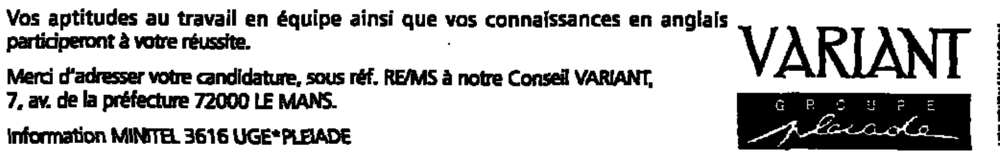
Le goût pour la recherche et l'analyse d'informations est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV. + prétentions) à
Société SOFRECOM à l'attention de M. CORTIAL - Ressources Humaines
24, avenue du Petit Parc - 94307 VINCENNES Cedex.

amp



en pleine expansion sur les marchés français et internationaux - CA de 16 Mds F - 9000 personnes - Présents dans 30 pays, nous nous dotons de tous les moyens pour conforter notre position de grand groupe européen de l'assurance et recherchons pour notre siège au MANS :



De formation BAC + 5 en mathématiques/Statistiques ou Ingénieur avec une orientation Mathématiques Appliquées, vous voulez développer votre savoir, vos capacités d'analyse critique et votre créativité dans un environnement économique et financier international.

Nous vous proposons de rejoindre nos services pour participer, en tant que scientifique, à la définition de notre politique commerciale (tarification, mise en place d'outils d'aide à la décision...)

Vos aptitudes au travail en équipe ainsi que vos connaissances en anglais participeront à votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. RE/MS à notre Conseil VARIANT, 7, av. de la préfecture 72000 LE MANS.

Information MINITEL 3616 UGE*PLEIADE

VARIANT
GROUPE Pleiade

UN POSTE A LA HAUTEUR D'IMMEUBLES INTELLIGENTS

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ESYS

Filiale du Groupe ELF AQUITAINE, ESYS est l'un des leaders français en matière de gestion et maintenance d'équipements thermiques. L'optimisation de nos prestations passe par la maîtrise de nouvelles technologies telles que : GTC, Télésurveillance..., ce qui nous permet aujourd'hui d'élargir nos activités et de proposer un véritable Service Global sur le marché, en plein essor, du Bâtiment Intelligent.

Dans ce cadre, nous proposons à un jeune Ingénieur Grande Ecole de nous rejoindre pour piloter et coordonner le développement de nos compétences, notamment en matière d'immotique et de GTC.

Votre mission : assurer une veille technologique dans ces domaines, coordonner les projets et actions des différents Départements et partenaires concernés et piloter les études confiées à des prestataires extérieurs.

Vos connaissances électronique, informatique, votre première expérience de 3 à 5 ans de préférence dans un domaine GTC vous seront utiles pour réussir dans la fonction. Mais, nous comptons avant tout, pour évoluer ensemble, sur vos qualités de synthèse, d'organisation et d'animation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. IGE à l'attention de Georges KRASNOVSKY - ESYS - 73 Boulevard Haussman 75008 PARIS.



Associons nos énergies

DESSEIN



Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio - 765 personnes, 1,4 milliard de CA - filiale de COGECOM (Groupe France Télécom), est le partenaire privilégié des acteurs du monde des télécommunications. En plein essor, notre activité Systèmes de Communication d'Entreprise (250 personnes) constitue le pôle majeur de notre diversification.

Spécialiste PABX, le conseil vous tente

Intégré à l'équipe **Etudes et Architecture Réseaux**, vous aurez une mission de conseil qui comprend notamment les aspects étude de l'existant, ingénierie de conception dans le domaine des **PABX** et du câblage et proposition de la solution technico-financière la plus pertinente.

A 30/35 ans, de préférence ingénieur de formation, vous avez acquis une compétence sérieuse en architecture de réseaux.

Homme de conseil et d'analyse, vous avez une bonne maîtrise des PABX, de leur utilisation en entreprise et des contraintes d'implantation associées. Une expérience de 5 à 10 ans (chez un constructeur, un installateur, voire dans une société de conseil en télécommunications) garantit votre crédibilité et votre capacité à gérer - en toute autonomie - des missions diversifiées.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 186, à notre conseil : Annick Lucchini, **INFORAMA CARRIERES**, 50 rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne.

MEDIA-SYSTEM

ILFORD PHOTO S.A.
INTERNATIONAL PAPER

Leader mondial dans notre spécialité, nous sommes filiale d'un important groupe international. La qualité reconnue de nos produits tient en grande partie à l'engagement des hommes, mais aussi à la performance technologique exceptionnelle de nos moyens de production fortement automatisés.

Dans ce contexte, nous attachons une importance primordiale à l'Hygiène, la Sécurité et la Protection de l'Environnement.

C'est pourquoi, nous recrutons un :



INGENIEUR SECURITE ENVIRONNEMENT H/F

Sous l'autorité de l'Ingénieur en Chef, Directeur de l'Ingénierie, il sera chargé d'animer l'ensemble des opérations se rapportant à l'Hygiène, la Sécurité, l'Amélioration des Conditions de Travail et la Protection de l'Environnement.

Ce poste implique une capacité prouvée à communiquer, animer, négocier et convaincre et s'adresse à un : PROFESSIONNEL DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

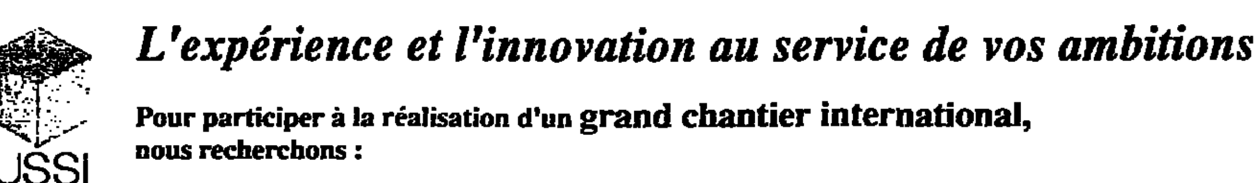
Dans un contexte international, la maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Nous offrons une rémunération attractive liée à la valeur et divers avantages sociaux.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo à ILFORD PHOTO S.A., Service Recrutement, Chemin de la Fouillouse, BP 336, 69802 Saint-Priest Cedex.

MEDIA-SYSTEM

هكذا من الاصل



Spécialiste en télécommunications

... et un peu magicien ?

Sur un site de 2000 hectares à l'est de Paris, imaginez le plus grand complexe de tourisme et loisirs d'Europe. Plusieurs milliers de personnes participent déjà à sa réalisation, et à l'ouverture en 1992, Euro Disneyland en comptera 12000. L'évolution du projet se fera jusqu'en 2017.

Les TELECOMMUNICATIONS sont le cœur de notre organisation.

De formation supérieure, vous êtes professionnel dans ce domaine, vous avez l'expérience de l'animation et de la coordination d'une équipe technique, le sens de l'organisation et du service. La maitrise de l'anglais sera un atout.

Merci de nous adresser votre candidature sous référence ED/0199/M à Euro Disneyland, Service du Recrutement, BP 110, 94230 Villiers-sur-Marne.





Euro Disneyland S.C.A.

les professionnels de l'imagination

© Disney

La DIRECTION TECHNIQUE EUROPÉENNE de

CORNING EUROPE

située à FONTAINEBLEAU (77) recrute

INGÉNIEUR THERMICIEN

Vous souhaitez développer vos compétences techniques dans des domaines d'activité variés et évoluer dans un environnement international de haute technologie.

Nous vous proposons de rejoindre notre **équipe d'ingénierie** pour apporter aux Usines Européennes et au Centre Technique votre expertise en métallurgie et en thermique. Participer à la conception et à la réalisation *d'importants projets de formage du verre* sera votre principale mission.

Ingénieur diplômé d'une Grande École, vous avez si possible, une première expérience dans l'ingénierie de procédés industriels.

Très motivé par la technique, vous vous adapterez rapidement à nos procédés et saurez mettre en valeur votre savoir-faire et votre créativité pour progresser au sein de notre groupe et conduire des projets d'envergure.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE, réf. IT/LM, Service du personnel, BP3, 77211 AVON CEDEX.

L' **IDATE** recrute

POSTE DE RESPONSABILITÉ

Assurer sur le champ européen le développement de son activité «analyse des marchés».

Profil :

- **un économiste** avec une très bonne connaissance des **marchés des télécommunications et de l'informatique;**
- maîtrise des techniques d'enquête et de modélisation;
- aptitude à négocier des contrats d'étude;
- pratique de l'anglais indispensable.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe
Bureaux du Polygone - 34000 Montpellier
Confidentialité assurée

Importante société française d'ingénierie
recherche pour compléter ses équipes en charge de projets en Asie

DES INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL CONFIRMÉS, FREE LANCE

– spécialistes des terrassements généraux,
– spécialistes des terrassements en rivière.

Les missions ne devraient pas, en principe, durer plus d'un an.

Une bonne maitrise de la langue anglaise est indispensable.

Une bonne expérience du travail outre-mer, si possible en Asie, serait appréciée.

Adresser C.V. (avec photo) et prétentions, sous n° 8087 au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

USSI INGENIERIE

L'expérience et l'innovation au service de vos ambitions

Pour participer à la réalisation d'un grand chantier international, nous recherchons :

600 personnes
(dont 300 ingénieurs et cadres)

Coordinateurs des Essais

Environ 30 ans*, ingénieur diplômé Grande Ecole, venez participer à la mise en service de nos installations.*

• en systèmes de climatisation *(réf. M.90.67)*
Une expérience confirmée des systèmes de fluides (Vannes, Pompes, Tuyauteries) et des protections incendies est nécessaire.

• en systèmes de contrôle et communication *(réf. M.90.68)*
Une expérience confirmée de la mise en service de P.C. centralisé, des transmissions et des téléphones est nécessaire.

• en systèmes électromécaniques *(réf. M.90.69)*
Une bonne connaissance des systèmes de fluides électromécaniques (détection et protection incendie), du contrôle des accès et de la régulation du trafic routier.

Pour tous ces postes, l'anglais courant est indispensable. Déplacements à l'étranger à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence choisie à USSI INGENIERIE
Direction du Personnel - 116, avenue Aristide Briand 92223 BAGNEUX.

MEDIAPA

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6 000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

Au sein de la DGA, la **Section d'études et fabrications des télécommunications (SEFT)** pilote en tant que **maître d'œuvre** la réalisation d'équipements et de systèmes d'armes électroniques/informatiques/télécoms.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Débutants ou possédant une 1re expérience vous êtes de formation ou de culture électronique / informatique / télécom, vous recherchez un poste à forte composante relationnelle où vous ne vous enfermerez pas dans la technique...

Nous vous proposons **après une période d'intégration/formation** de devenir l'un de nos **jeunes chargés d'affaires** en assurant la conduite d'un ou plusieurs de nos projets.

Disposant d'une vision globale (technique, financier, contrats) vous animez, coordonnez, organisez l'étude des besoins des utilisateurs, le lancement d'appels d'offres, la réalisation d'essais en laboratoire et sur le terrain.

Vous êtes en contact permanent avec les industriels sous-traitants auxquels nous confions concrètement l'étude, le développement, la fabrication de ces matériels et systèmes.



Merci d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé s/réf. ELEC/08/LM à Thierry HURET
Responsable de Recrutement de la SEFT - 18, rue du Docteur Zamenhoff - 92131 ISSY LES MOULINEAUX.

PARIS **Nous sommes un important groupe du secteur de la distribution (12.000 personnes) leader en France dans le domaine de l'habillement et de la chaussure (1.500 magasins, 23 marques...). Dans le cadre de la mise en place de nouveaux systèmes d'information stratégiques, nous recherchons un**

CHEF DE GROUPE

- Projet Logistique -

Rattaché à la Direction de l'organisation et des systèmes d'information, vous interviendrez dans l'étude, la conception et la mise en œuvre de nos projets logistiques.

Cette démarche pivot de nos orientations stratégiques concerne l'ensemble des flux du groupe : contrôle fournisseurs France et étranger, transport et stockage (ordonnancement, lancement), systèmes statistiques d'aide à la décision, approvisionnement, magasin.

Pour cette mission, vous encadrerez les équipes de projets des domaines concernés (environnement IBM 3090, systèmes répartis, MERISE, AGL...). Vous animerez les comités utilisateurs et assurerez la responsabilité du budget et du planning.

De formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce), vous possédez une expérience réussie dans l'animation de projets similaires (5 à 8 ans). Nous vous proposons d'évoluer à terme dans une fonction hors informatique.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature, sous la référence MGA/CG à notre Cabinet Conseil en recrutement S2C ASSOCIES, 6, rue de la Trémoille - 75008 PARIS.



CONTESSE

T O U L O U S E



Chef de projet avion spatial Hermès

Le Centre National d'Etudes Spatiales, dans le cadre du Programme Hermès développé conjointement avec l'Agence Spatiale Européenne, recherche le chef de projet Avion Spatial Hermès. Pouvant justifier de 10 ans d'expérience sur des projets et programmes spatiaux ou aéronautiques (satellites, lanceurs, avions), il se verra confier l'animation de la division projet Avion Spatial Hermès, la conduite des études, la gestion du contrat industriel de développement et de ses moyens sol associés.

La pratique de l'anglais est indispensable ; celle de l'allemand souhaitée.

Envoyer dossier complet sous la référence 90DH 07 au CNES, 18 avenue E.-Belin, Division du Personnel, 31055 Toulouse Cedex.



MEDIA-SYSTEM

---

inte

démarrage pour jeune ingénieur

Sofrecom

GROUPE FRANCE TELECOM
Société d'Ingénierie et de Conseil
communications à l'export, recherche

CONSULTANT

DES TÉLÉCOMMUNICATIONS MOBILES

A LA HAUTEUR D'IMMEUBL

ILFORD PHOTO S.A.
INTERNATIONAL PAPER

LYON



des Secteurs de Pointe

Développer la satisfaction de nos clients en Europe : Notre objectif... et le vôtre

Leader mondial de l'Imagerie Médicale, nous réalisons, en étroite synergie avec nos trois pôles : européen, américain et asiatique, une large gamme d'équipements de radiologie et de radiothérapie.

Au service de la santé et désireux d'apporter des produits toujours plus performants à notre clientèle, nous engageons d'importantes actions d'**Assurance Qualité**.

Votre mission :

Vous agissez en tant que **conseil et expert** au sein de notre Direction Qualité. Vous coordonnez l'action et le développement de l'ensemble des groupes d'amélioration de la qualité, facilitez leurs contacts et en formez les animateurs. Vous leur apportez également un soutien technique pour la résolution de problèmes.

Votre profil :

Vous êtes avant tout un homme ou une femme de terrain, passionné de relations humaines et avez, de préférence, une formation technique et des bases en statistiques.

La pratique courante de l'anglais et une expérience d'au moins trois ans sont indispensables.

Si vous êtes mobile et aimez le travail en équipe, nous vous offrirons des possibilités d'évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV en précisant la référence CA/M au Service Recrutement, GE CGR, 283 rue de la Minière, 78530 BUC.

DESSEIN





Responsable des systèmes de GPAO

Au sein de la direction informatique et des systèmes d'informations, vous prendrez en charge **l'ensemble du Projet GPAO** du groupe.

Après avoir analysé l'organisation actuelle, vous coordonnerez la mise en oeuvre des solutions retenues sur les différents sites industriels, en France et à l'étranger.

En relation constante avec les utilisateurs tant opérationnels que fonctionnels, vous assurerez avec votre équipe le suivi et la réalisation de ces projets.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une première expérience de **5 ans dans la conduite de projets analogues dans le domaine industriel.**

Avec un chiffre d'affaires 1989 en très forte progression (5 milliards de Francs dont 75% à l'export) et un effectif de plus de 10 000 personnes, notre groupe est l'un des leaders mondiaux sur son marché.

Poste basé en Normandie.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 19 MXM à notre Conseil Alcane 26, rue du Quatre Septembre 75002 Paris.

ALCANE

NC communication

entrelec

Un des leaders mondiaux de la connectique industrielle, recherche dans le cadre de sa stratégie d'innovation électronique :

CHEF DE PRODUITS périautomatique

Nous vous proposons de participer au développement de notre nouvelle gamme de produits dans le domaine de l'environnement des automates programmables.
Vous aurez la responsabilité de la définition de ces produits, du suivi de leur développement et du lancement sur le marché.
De formation Ingénieur Grandes Ecoles spécialisé en Automatique et/ou Informatique Industrielle, vous avez su mettre à profit votre dynamisme et vos qualités organisationnelles au cours d'une 1ère expérience.
Poste basé à Villeurbanne.
Connaissance de l'anglais exigée.
Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite à ENTRELEC Direction du Personnel - 184-186 rue Léon BLUM 69627 VILLEURBANNE cedex.

CONTESSE

SYSELOG, membre d'un groupe de Services offrant des missions de haut niveau technique dans un environnement de grandes entreprises, recherche pour son département documentation technique.

REDACTEURS TECHNIQUES ANGLAIS ou FRANÇAIS

pour conception et rédaction de documentation technique en Français ou en Anglais dans les domaines Informatique, Télécommunications, Electronique.

Ces postes conviennent à des Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires ayant quelques années d'expérience, langue maternelle : Français ou Anglais.

Lieu de travail : VELIZY

Merci d'adresser votre candidature (CV., lettre, photo) :

SYSELOG 5 rue de Turin 75008 PARIS.

amp

groupe cesi

IMPORTANT OPERATEUR PUBLIC recrute :

CADRES INFORMATICIENS

spécialisés en transmissions de données et réseau d'entreprise.

Forts d'une expérience de 3 ans minimum en entreprise, vous souhaitez partager le développement d'un groupe diversifié et performant, vous investir dans une fonction de conseil en assistance technico-commerciale auprès de la clientèle d'entreprise, en collaboration avec les forces de vente.

Cette opportunité se présente en LANGUEDOC ROUSSILLON :
- un poste à MONTPELLIER,
- un poste à NARBONNE.

Avec des possibilités de carrières diversifiées.

Une définition de fonction est adressée aux candidats pré-sélectionnés.

Envoyez C.V. + photo sous référence LV09T au :
CESI-MEDITERRANEE Département Recrutement -
501, Métairie de Saysset 34000 MONTPELLIER

Organisme de Formation à vocation nationale recherche pour son Centre de CLERMONT-FERRAND

Ingénieur/Formateur Chef de Projet

Votre mission : vous assurez la mise en place et le suivi de formations en alternance de niveau BP et Bac en électrotechnique et intervenez en enseignement dans vos domaines de compétence.
Votre profil : ingénieur en génie électrique (ou équivalent), vous exercez en entreprise ou en formation et avez des compétences en informatique automatisme.
Statut Cadre - Evolution de carrière prévue.

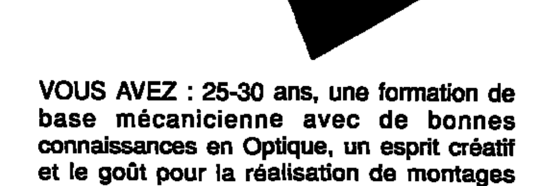
Adresser CV + photo, sous réf. AU1090A au Florian Mantione Institut, 33 bis bd Berthelot, 63400 Chamalières. Minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement



LE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

Notre LABORATOIRE de MESURES PHYSIQUES recherche un



VOUS AVEZ : 25-30 ans, une formation de base mécanicienne avec de bonnes connaissances en Optique, un esprit créatif et le goût pour la réalisation de montages délicats .

VOTRE MISSION : concevoir, réaliser et mettre au point des capteurs et systèmes de mesure. Ces travaux auront pour but l'amélioration des performances des entreprises de la mécanique.

ETUDES - RECHERCHE

CONSEIL-TRANSFERT &

CONTESSE

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à :
CETIM, PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES, B.P. 67 - 60304 SENLIS



ABG-SEMCA

ABG SEMCA, Société Aéronautique de 600 personnes est leader européen dans les domaines du conditionnement d'air et de la préssurisation. Nous renforçons notre département ETUDES ET DEVELOPPEMENT et recherchons :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Au sein de notre bureau d'études, vous intervenez dans le développement de systèmes, les liaisons techniques avec nos clients et nos partenaires ; vous suivez l'industrialisation de nos produits.
Pour ce faire. vous êtes spécialisés en mécanique, thermo-dynamique, métallurgie.
Issue de Centrale, ENSICA, SUP AERO, ENSMA, AM... vous avez une grande ouverture d'esprit et l'habitude du travail en équipe.
Pour ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à
ABG-SEMCA, Service du personnel,
408, avenue des Etats-Unis. B.P. 2010. 31016 Toulouse Cedex.

COMMUNICO

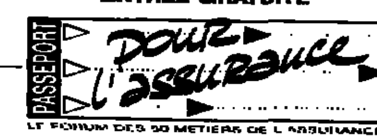
Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"
LE PREMIER FORUM
DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE
LE 23 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 21 H
LE 24 NOVEMBRE 1990 DE 10 H A 17 H
AU CNIT - PARIS LA DÉFENSE
RER LIGNE A - ARRÊT LA DÉFENSE - PARKING CNIT
ENTRÉE GRATUITE



A · E Réseau Cadres



Le Monde

IMPORTANT CABINET D'INGENIEURS CONSEIL

Siège social à LYON
recherche dans le cadre du développement de ses activités

UN INGENIEUR SPECIALISTE DANS LE DOMAINE DU TRAITEMENT DES DECHETS

Au sein d'une équipe, il participera aux études préalables, à l'élaboration des projets et au suivi de leur réalisation.
Ce poste concerne un ingénieur débutant ou disposant de quelques années d'expérience en bureau d'études ou en entreprise.
Ce poste est basé à LYON, avec des déplacements de courte durée.

Envoyer C.V + lettre manuscrite + photo + prétentions à :
PUBLIPRINT P.A N° T 3084, BP 126 - 69685 CHASSIEU Cedex

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

Nous nous sommes trouvé un cadre idéal pour mieux trouver les cadres idéaux!

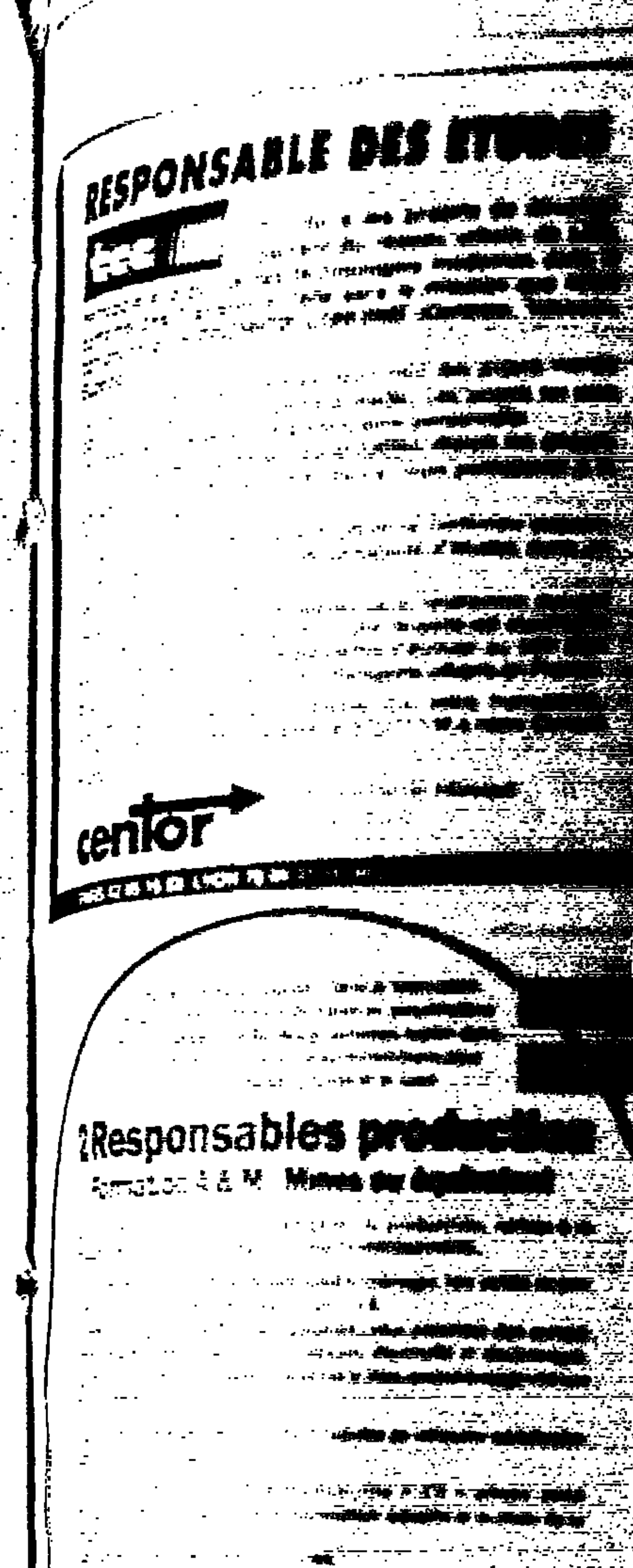
Nouvelles coordonnées à compter du
29 octobre 1990

ALPHA CDI
Conseil en recherche de Cadres
20, avenue André Malraux
92300 LEVALLOIS - PERRET
Tél 47.59.90.90 - Fax 47.59.08.43



ALPHA CDI

CONTESSE



مكررا من الاصل

Le Monde des Secteurs de Pointe

RESPONSABLE DES ETUDES

tcc

Conduire les projets de développement du reseau urbain de Lille, métropole à la pointe des technologies modernes dans le domaine des Transports, telle sera la mission que nous confierons à un INGÉNIEUR CONFIRMÉ (Centrale, Télécom, Supelec, ...).

Nos objectifs de developpement dépendent des projets menés par une équipe dont vous serez le leader. Les projets les plus importants demanderont votre implication personnelle

Vous et votre equipe serez responsables depuis les phases d'études initiales jusqu'aux réalisations, vous participerez à la formation des utilisateurs.

35 ans environ, vous avez une expérience confirmée acquise, si possible, a un poste de responsabilité d'études dans un environnement industriel.

Imagination, mobilité intellectuelle, sens relationnel doivent vous permettre de relever ce défi. Votre réussite est essentielle pour notre société. Elle vous permetira d'évoluer au sein d'un groupe, leader de l'exploitation des transports urbains en France.

Merci de faire parvenir votre dossier CV, lettre manuscrite, photo et pretentions sous référence 803/777 M à notre Conseil Françoise BARSI

centor 26, rue Henri Monnier 75009 Paris

PARIS 42 85 15 53 LYON 78 89 37 16 MULHOUSE 89 32 26 26



Etudier les solutions techniques les plus avancées dans les réseaux de communication d'entreprise

Du secteur public aux entreprises privées, France Câbles et Radio, filiale de COGECOM (Groupe France Telecom) est le partenaire privilégie des acteurs du monde des télécommunications. Dans le cadre de notre activité Communications d'Entreprises, nous recherchons un

INGENIEUR CONSULTANT EN TELECOMMUNICATIONS

Vous êtes diplômé d'une école supérieure d'ingénieurs, et vous disposez d'au moins cinq ans d'expérience dans les réseaux de télécommunications et/ou informatiques - tout d'abord en conception et développement puis dans une activité de conduite de projet ou de conseil.

Nous vous confierons des missions auprès de grandes entreprises clientes dans le domaine des Télécoms pouvant aller jusqu'à l'intégration de la voix, des données, et de l'image : de l'étude des besoins à l'etablissement des scénarios de solutions en relation avec les équipes techniques de réalisation.

Vous bénéficierez de l'apport de notre environnement et de notre expérience dans les domaines très avancés des Télécoms : RNIS, images, transmissions par satellites...

Par vos interventions, vous intégrerez les technologies actuelles et vous susciterez de nouvelles recherches. — Poste situé à Paris.

Ecrire sous réf. 44 A 2005-0M à notre conseil Cabinet ETAP - 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS - Discrétion absolue.



PUBLIPANEL

Nous sommes spécialisés dans la fabrication et la commercialisation de tubes en polyéthylène pour le transport de fluides et sommes leader dans notre secteur d'activité. Nous recherchons pour nos deux sites dans l'Oise et le Gard

OISE

GARD

2 Responsables production

Formation A & M - Mines ou équivalent

C'est une mission complète, vous gérez la production, veillez à la productivité, aux normes de qualité et aux investissements.

Vous faites évoluer les lignes de fabrication, managez nos unités de production de 50 personnes fonctionnant en 3 x 8.
De formation Ingénieur A & M ou équivalent, vous possédez des compétences générales en production, mécanique, électricité et électronique. Rigoureux, vous avez un bon esprit d'analyse et êtes amené à réagir vite aux problème posés.

Vous êtes un homme de communication capable de véhiculer les informations auprès de nos équipes.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 01/10/LM en précisant votre rémunération actuelle et le choix de la région.
Les entretiens auront lieu à Paris et Nîmes.

prospective
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
4, rue Deyron. BP 1422. 30017 Nîmes Cedex

OPQCM — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

MEDIA-SYSTEM

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

ETABLISSEMENT TECHNIQUE CENTRAL DE L'ARMEMENT

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

"CHARGES D'ETUDES"

Au sein de l'ETCA, le Centre Technique des Moyens d'Essais exerce son activité dans les secteurs de l'ingénierie des moyens d'essais et l'observation spatiale.

Pour ce centre, nous recherchons dans les spécialités

ELECTRONIQUE - INFORMATIQUE TELECOMMUNICATIONS

de jeunes ingénieurs (INSA, ENSI, SUP.TELECOM, ISEP, ISEN...) pour occuper des postes de chargés d'études dans les domaines :
- Télécommunications générales et interfaces à micro-processeurs ;
- Techniques impulsionnelles rapides ;
- Systèmes et périphériques radar.

Ces postes sont situés à ARCUEIL (94)

DGA

Prière d'adresser votre candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions, en précisant le poste visé à L'ETCA, Service du Personnel 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - 94114 ARCUEIL CEDEX

Deb's

Nous sommes un groupement patronal, émanation régionale du CNPF. Notre souci est d'améliorer la compétitivité de nos entreprises par l'optimisation de notre démarche qualité. Nous recherchons notre :

LA QUALITE VOUS INTERESSE... REJOIGNEZ-NOUS.

INGENIEUR CONSEIL QUALITE

Agissant au sein d'une structure très légère, vous interviendrez à la demande des chefs d'entreprise pour évaluer sur le terrain les procédures qualité, proposer des améliorations et suivre les réalisations.

Nous attendons un des deux profils suivants pour mener à bien des missions qui vous seront confiées par nos adhérents :

Vous êtes soit diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (INSA, HEI, ENI...) et votre première expérience en production, qualité ou méthode, vous a fait découvrir la fonction de conseil, vous voulez en faire votre métier ; soit vous avez une solide expérience de direction dans des entreprises de transformation ou de process. Vous voulez aujourd'hui faire partager votre savoir-faire.

Dans les deux cas, vous êtes autonome, souple, pédagogue, homme de communication. Vous souhaitez vous investir dans le conseil.

Poste basé entre Champagne et Lorraine.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération sous la référence F 07 A01 à notre Conseil, 50 rue Sainte-Croix de la Bretonnerie - 75004 PARIS.

RESOUDRE — LES PROFILS D'AVENIR

MEMBRE DE LA CSNCR

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

L'IMAGE : UN DOMAINE QUI BOUGE

La Division Electronique de Missiles (DEM, née en 1990, 220 personnes) a pour originalité d'être la seule structure qui couvre l'ensemble du spectre de longueur d'ondes, du visible jusqu'aux ondes centimétriques ; son activité : la conception et le développement des matériels électroniques installés à bord des missiles. Présente sur tous les segments du marché (autodirecteurs, fusées de proximité ou systèmes de liaison), elle participe à de grands programmes en coopération internationale.

Notre Service Traitement d'Images, à la pointe des technologies, intervient à tous les stades de développement des produits, depuis la conception jusqu'à l'intégration dans les missiles. Nous recherchons :

INGENIEURS TRAITEMENT D'IMAGES

Vous êtes diplômé d'une grande école ou universitaire de bon niveau, le domaine du traitement d'images vous attire : nous vous proposons de nous rejoindre et de participer à l'avance technologique du Groupe dans le domaine de l'image.

Vous assurez la conception, la réalisation et la validation d'algorithmes de traitement d'images appliquées au guidage et au recalage de navigation par imagerie. Les études sont étayées par des simulations à partir d'images réelles ou synthétiques.

Ces postes requièrent une bonne créativité et la pratique de l'anglais.

Si vous souhaitez découvrir un métier plein d'avenir dans un domaine d'avant garde et rejoindre un groupe qui saura vous faire évoluer, adressez votre dossier de candidature à : **THOMSON DEM** - Christine DELEBECQUE - 23/27 rue Pierre Valette - 92240 Malakoff.



HCA

Constructeur informatique en pleine expansion, nous disposons d'une forte notoriété et renforçons nos structures :

Ingénieur DESIGN Carte Electronique
Ingénieur DESIGN Logiciel

Jeune ingénieur diplômé d'une grande école (ESE, ISEP ...) ou universitaire (DEA, Maîtrise informatique...) débutant ou première expérience, nous vous proposons d'intégrer notre département "Etudes et développement".

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous participerez à la conception et au développement des matériels et logiciels. Vous serez responsable de la définition des spécifications jusqu'à la validation et l'intégration.

En fait, vous accompagnerez votre produit de l'étude jusqu'à la mise en production.

Connaissance indispensable des micro-processeurs de l'assembleur 386 et du langage C. Une bonne pratique de l'anglais est requise.

Poste basés en Région parisienne. Rémunération attrayante.



Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. 217 E à Christian HOLLEVOET - NINTA - 30, rue du Fbg Montmartre - 75009 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche.

DESSEIN

SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour son agence de STRASBOURG

UN INGENIEUR DIPLOME

EXPERIMENTE EN TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Ce poste s'adresse à un candidat :
- Capable de prendre des responsabilités et d'être autonome, ayant un minimum de 4 à 5 ans d'ancienneté.
- Spécialiste dans les missions de maitrise d'oeuvre pour des usines d'incinération.

Envoyer C.V + lettre manuscrite + photo + prétentions à :
PUBLIPRINT P.A N° T 3089, BP 126 - 69685 CHASSIEU Cedex

entrelec

CHEF DE PRODUITS périautomatique

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

"PASSEPORT POUR L'ASSURANCE"

Nous nous sommes trouvé un cadre idéal pour mieux trouver les cadres idéaux!

29 octobre 1990



Le Monde des Secteurs de Pointe



Premier producteur français de radiateurs (360 millions de CA), Finimetal est un des fleurons du groupe Compagnie Internationale du Chauffage (2,5 milliards de CA), le leader français et le n°3 européen de l'équipement du chauffage.

Jeune ingénieur développement

Notre projet : tripler la production de notre usine de Biache (près d'Arras) grâce au développement d'une nouvelle gamme de produits.
Dans ce contexte et pour renforcer notre structure, nous vous proposons d'intégrer notre équipe.
Rattaché au Directeur Technique de l'usine, vous participez à la mise en place de l'ensemble des investissements projetés (40 MF), au suivi des fournisseurs, à la recherche des solutions techniques appropriées.
Vous avez une formation d'Ingénieur mécanicien ou d'électro-mécanicien et vous souhaitez faire vos preuves sur le terrain.
Dans ce poste évolutif au sein d'un groupe en développement, vous pourrez mettre en valeur votre esprit pratique et vos qualités humaines.

Merci de transmettre votre candidature, sous référence M/10 à Denys Neymon, CICH, 157 av. Charles Floquet, 93158 Le Blanc-Mesnil Cedex.

CICH COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

Développer nos systèmes de sécurité...

Notre Groupe (2 700 personnes), leader dans le montage d'ensembles industriels spécialisés (pétrole, chimie, nucléaire...), associe croissance et diversification à travers une de ses divisions (200 personnes). Cette nouvelle activité est devenue en trois ans leader dans les systèmes de mesure et de sécurité pour grues mobiles et autres matériels TP.
Accélérer ce développement technologique, c'est l'opportunité offerte à un

Ingénieur d'application

En étroite collaboration avec la Direction Opérationnelle et après formation à nos systèmes de sécurité (électronique) et à la gamme de matériels utilisateurs de ces systèmes, vous serez responsable de :
- l'évolution technique et l'application des produits existants,
- tous projets et études de nos clients sur les nouveaux produits (CDC, définition, développement...),
- la diversification et l'ouverture à de nouvelles applications.

Analyse, adaptabilité, ouverture d'esprit et sens de la communication sont impératifs pour les contacts que vous aurez avec les constructeurs, les clients et la Direction Technique (électronique et électrotechnique).
A 28-30 ans, de formation Ingénieur, vous disposez d'une première expérience en électronique appliquée.
Anglais courant. Poste évolutif, basé à Marne-la-Vallée (77).
Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. S 005328/M.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07

La haute technologie et la dimension européenne et la flexibilité d'une petite structure

responsable bureau d'étude électromécanique

GEPE

Leader européen du relais de haute précision, nous appartenons au groupe international LRE. Aujourd'hui, notre société renforce sa position auprès de l'industrie aéronautique, militaire et spatiale et axe son développement vers de nouveaux marchés (transports ferroviaires, nucléaire...). Notre savoir-faire, la grande technicité de nos produits et notre notoriété sont nos principaux atouts. ► Votre mission sera de faire du bureau d'étude le pôle de compétence de notre groupe dans le domaine de la conception de relais électromécaniques et sur d'autres produits. Rattaché au Directeur technique et responsable d'une équipe de 6 personnes, vous serez chargé de définir de nouveaux produits, de la conception à la réalisation des prototypes, et d'adapter les produits existants aux demandes spécifiques des clients. ► Ingénieur diplômé d'une école à dominante électromécanique, vous avez des compétences en électromagnétisme, des connaissances générales en résistance des matériaux et micro-mécanique. Une expérience de 3 à 5 ans, acquise en bureau d'étude, a révélé votre créativité et votre pragmatisme. Outre la curiosité technique et la rigueur, vous savez motiver et animer des equipes. ► Anglais indispensable, allemand apprécié. Quelques déplacements à prévoir en France et à l'étranger pour ce poste basé dans une grande ville de l'Ouest. ► Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence MO/00018, à Nicole Kamerzac, NK Conseil, Les Bureaux de Sèvres, 72-78 Grande Rue, 92310 Sèvres.

NK conseil

Groupe
DECISION
INTERNATIONAL

NE REGARDE PAS D'OU TU VIENS, VOIS OU TU VAS...
BEAUMARCHAIS

350 personnes dans un groupe international (5 pays, 15 agences) sont ainsi tournées vers le futur.

Celui-ci a pour noms : HERMES, TELECOM 2, T.G.V., AIRBUS, ESPRIT2... et bien d'autres, tous issus des projets de nos prestigieux clients que sont les grands comptes.

Pour y participer, DECISION INTERNATIONAL recrute :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(ESE, Centrale, INSA, N7, ENSIMAG, ...)

Activité proposée :
Conception, Développement, Responsabilité de projet.
Compétence dans l'un des domaines suivants :
- Temps réel, UNIX, PICK, VMS ;
- C, ADA, Assembleurs ; Microprocesseurs ;
- ORACLE et autres SGBDR ; Réseaux et Télécommunications.

ANALYSTES PROGRAMMEURS EXPÉRIMENTÉS

Activité proposée :
Analyse, Développement, Maintenance avancée.
Compétence requise :
Informatique scientifique et technique ou bureautique.

En nous rejoignant, vous trouverez :
- un véritable esprit d'entreprise, qui a propulsé DECISION INTERNATIONAL, en moins de 6 ans, dans les 50 premières SSII ;
- une équipe jeune et motivée par la réussite de notre groupe ;
- de réelles possibilités de valoriser votre capital d'expérience ;
- une organisation conçue pour promouvoir le dialogue dans des entités à taille humaine ;
- une garantie de mise à jour permanente de vos connaissances techniques et méthodologiques.

Votre lettre de candidature, la description de votre carrière, vos objectifs, seront examinés avec soin par votre futur directeur,
chez DECISION INTERNATIONAL,
52, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE. – Tél. : 46-05-40-79.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
ATTIRES PAR LA RECHERCHE

UGINE
ACIERS DE CHATILLON ET GUEUGNON

UGINE ACG occupe la place de leader mondial incontesté sur son marché, celui des produits plats en aciers spéciaux inoxydables et réalise un CA de 9 Milliards de FF dont 65 % à l'export sans compter sa filiale aux Etats-Unis, J & L. Elle bénéficie d'outils de production et de recherche très performants - 6 sites industriels, 2 Centres de Recherche. Pour préparer l'avenir et répondre aux exigences techniques de sa clientèle, elle souhaite intégrer plusieurs jeunes ingénieurs attirés par la recherche. En fonction de leurs compétences et de leurs souhaits, ils pourront être orientés :

- en essais et contrôle de procédés de fabrication au sein du service Métallurgique d'une grosse unité de production du Centre de la France,
- en développement de nouveaux produits ou de procédés métallurgiques dans son Centre de Recherche du Nord de la France.

Ces postes conviendraient à des jeunes ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole (Centrale, Mines, Arts et Métiers, ENSEEG...) spécialisés en Matériaux ou Métallurgie. Ils sont débutants ou bien ont acquis une première expérience en recherche appliquée. Anglais indispensable.

Les entretiens des candidats auront lieu à Paris ou à Lyon.

Acier USINOR SACILOR

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions sous réf. M 11/477 BP à notre conseil :
EGOR SA
8 rue de Berri - 75008 PARIS

Etre et Agir au Cœur de la Santé

ROUSSEL UCLAF Groupe Pharmaceutique et Agrochimique français à vocation internationale intervient dans 3 secteurs d'activité : Santé humaine, animale et végétale. Pour le service des Enregistrements (Chimie, Pharmacie), la Direction du Développement Santé à Romainville, recherche un :

INGENIEUR CHIMISTE TRADUCTEUR TRILINGUE



Ingénieur chimiste, vous avez une expérience confirmée de 3 à 5 ans dans le domaine des Enregistrements et possédez des connaissances en chimie organique, en analyse et pharmacie. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais écrit et vous avez un bon niveau en allemand.

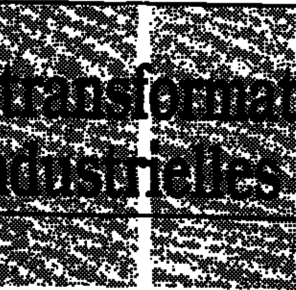
Vous assurerez au sein d'une équipe, la réalisation des dossiers pharmaceutiques en langue anglaise, pour l'enregistrement auprès des autorités administratives.

Vos qualités relationnelles, de méthode, d'organisation et de rédaction, vous permettront de réussir et d'évoluer dans la fonction.

Si la perspective de rejoindre un groupe évolutif vous tente, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous la référence 128/M ROUSSEL UCLAF - Direction de l'Encadrement et de la Formation - 35, bd des Invalides, 75007 PARIS.

ROUSSEL UCLAF

CURRICULUM

Accompagner la transformation des Entreprises Industrielles

Peat Marwick Consultants est membre du réseau mondial KPMG. A Paris, 200 professionnels de haut niveau accompagnent les entreprises dans leur évolution.

Diplômé(e) d'une grande école, vous possédez une expérience de plus de cinq ans acquise dans un cabinet de conseil ou dans une grande entreprise dans un des secteurs industriels suivants :
automobile, aéronautique-espace, électronique.

Vous avez une connaissance approfondie de l'un des domaines suivants :
- développement des produits ;
- logistique de production et de distribution, approvisionnements-achats ;
- prix de revient, contrôle de gestion.

Peat Marwick Consultants vous offre l'opportunité de valoriser et d'élargir vos compétences en intégrant ses équipes de professionnels de haut niveau dans un contexte international.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 931-55 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.



Peat Marwick Consultants

Organisation et Publicité